NOV 13 1930

Année. N° 20. 15 Octobre 1930.

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

LA REVUE DE PARIS

PARAIT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

		Pages.
andre **Millerand**	*En attendant une Constitution*	721
is **Batiffol**	*La Vie de Henri IV au Louvre*	740
liam G. **Sharp**	*Souvenirs de mon Ambassade.* — I.	764
l **Bonnard**	*La Peinture flamande à Anvers*	785
n **Giono**	*Regain.* — II	795
adimir **d'Ormesson**	*Au lendemain des Élections allemandes.*	820
é **Martel** et **Élie Borschak.**	*Vie de Mazeppa* (fin)	845
l le **Coq de Kerland**	*Ministère de l'Air et sécurité aérienne.*	870
manuel **Bove**	*Journal écrit en hiver.* — IV	900
ert **Flament**	*Tableaux de Provence et d'ailleurs*	932

Chronique bibliographique : J. Poirier; J.-M. Bourget.

Copyright 1930 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 7 FRANCS

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

1930

La **REVUE DE PARIS** *publiera prochainement*

Merlin l'Enchanteur

par ALEXANDRE ARNOUX

Falk

par JOSEPH CONRAD

France et Italie

par PIERRE BERNUS

Souvenirs du Marquis de Franclieu (1793-1796)

publiés par JEAN MARCHAND

Le Parsisme

par E. BENVENISTE

La première Exploration de Savorgnan de Brazza

par le Général DE CHAMBRUN

La Voie Royale, le roman de M. André Malraux, récemment publié par la *Revue de Paris*, constitue la première partie d'un grand ouvrage qui comprendra plusieurs volumes : **Les Puissances du désert.**

EN ATTENDANT UNE CONSTITUTION

Les Français sont si étonnés d'avoir vécu cinquante-cinq ans sans révolution que l'idée de réviser les lois constitutionnelles de 1875 apparaît à la plupart comme déraisonnable, sinon subversive.

Un siècle durant, les bouleversements politiques se sont succédé dans notre pays avec une lamentable périodicité. De coup d'état en révolution, République, Empire, Royauté se sont écroulés, sans qu'il fût donné à aucun d'eux d'atteindre même sa vingtième année. De là l'aspect précieux, quasi-vénérable, qu'a pris l'abri de fortune sous lequel s'est écoulée depuis plus d'un demi-siècle l'existence de la IIIe République.

Avec la constitution de 1875, si ce n'est grâce à elle, le régime a traversé, sans y succomber, de multiples et parfois tragiques épreuves. Le boulangisme, l'affaire Dreyfus, la grande guerre : autant de crises surmontées sans toucher à l'appareil constitutionnel. Le temps qu'elles duraient, d'autres soucis requéraient les gouvernants que l'étude d'un système nouveau. Au lendemain de la victoire, pourquoi aurait-on modifié les lois qui avaient permis de la remporter?

Ajoutez que la mise sur pied d'une Constitution soulève de nombreux problèmes. Elle ne va pas mettre en péril des intérêts particuliers : *Beati possidentes*. Les avocats du régime

existant n'ont que l'embarras du choix entre les arguments de paresse pour plaider le maintien de ce qui est.

Si peu plaisant qu'il soit de les contredire, les raisons à leur opposer sont si fortes et si pressantes qu'au risque de n'obtenir qu'une audience mesurée et prévenue, on croirait manquer à un devoir en ne les évoquant pas une fois de plus.

I

Dans l'histoire comme dans la nature, un organe est d'autant plus différencié et complexe qu'il est plus perfectionné. C'est Émile de Laveleye qui a écrit : « Plus un régime politique est simple, plus il se rapproche de l'absolutisme; au contraire, plus il donne de garanties à la liberté, plus il est compliqué. Rien n'est aussi simple que le despotisme oriental, rien n'est plus compliqué que les institutions des États-Unis. » Une constitution française, au XXe siècle, ne saurait prétendre à la simplicité. Ce qui importe, c'est que les idées générales présidant à sa confection soient nettes.

Un ministre des Finances qui se débattait, il y a quelques mois, à la tribune, contre les exigences de je ne sais quel syndicat, lançait cette interrogation captieuse : « Où donc est la souveraineté? », entendant, je le crains, faire à ses auditeurs cette politesse de sous-entendre qu'elle résidait en eux.

En quoi il se trompait. La souveraineté nationale ne gît pas plus au Palais-Bourbon qu'au Luxembourg ou à l'Élysée; elle est dans le suffrage universel, ou plus exactement dans le peuple.

La démocratie, c'est par définition, le mot le dit, la maîtrise, la souveraineté du peuple. Tout le problème constitutionnel consiste, et il n'est pas mince, à maintenir l'équilibre entre les pouvoirs publics, de telle manière qu'aucun d'eux ne soit en état d'usurper la souveraineté et que le dernier mot, en cas de conflit entre les serviteurs, demeure au maître, c'est-à-dire au peuple.

En instaurant le suffrage universel, la Révolution de 1848 a fait un pas, un pas de géant, vers la solution du problème. Elle ne l'a pas résolu.

La loi révolutionnaire de 1795 sur l'exercice et la police

extérieure des cultes prescrivait un serment dont les premiers mots étaient ceux-ci :

« Je reconnais que l'universalité des citoyens français est le souverain. »

L'universalité des citoyens français : traduisez, en 1930 comme en 1848 : la masse des adultes du sexe masculin. Nous n'attendrons plus longtemps, j'imagine, que les droits civiques soient conférés aux femmes. Persister à parler de l'*imbecillitas sexus* en un temps où les hommes se voient concurrencer, et souvent distancer, par le sexe faible dans toutes les carrières, ne ressemble plus à rien. C'est hier que s'écroulait le dogme sacro-saint de l'immutabilité des conventions matrimoniales, érigé pour protéger la faiblesse de la femme, sous le vote de la loi qui permet aux époux, par le détour du divorce, d'aboutir à la transformation de leur contrat de mariage. Il est inévitable que l'octroi du bulletin de vote suive et consacre, un jour prochain, la réalisation dans les faits de l'égalité des sexes.

Ce jour-là, le suffrage universel méritera son nom. Il est même permis d'espérer et de croire qu'avec son bulletin la femme apportera dans la consultation populaire un élément nouveau, un souci plus vif de la moralité et de l'hygiène publiques.

Nous serons encore loin, pourtant, d'une organisation rationnelle du suffrage universel. Donner à chaque individu majeur un bulletin de vote, lui conférer sa part d'influence dans la gestion des affaires publiques, c'est bien. Ceux mêmes qui le trouvent mal sont les premiers à reconnaître que, regrettable ou heureux, c'est un fait sur lequel on ne reviendra pas.

Peut-être, dès lors, importerait-il que le suffrage universel ne demeurât pas à l'état inorganique où il est resté chez nous depuis quatre-vingts ans passés. Sans parler des charges de famille, dont il est permis de penser qu'il serait sage de tenir compte dans l'attribution du droit de vote, comment négliger l'élément professionnel?

S'il convient de repousser la prétention de corps particuliers à dicter aux représentants du peuple leurs décisions, on ne saurait sans injustice et sans imprudence méconnaître l'importance, dans notre vie publique, des corporations.

Comment y devraient-elles être représentées? M. Martin Saint-Léon, dans le beau livre qu'il vient de faire paraître sur *Les Sociétés de la Nation*, a marqué avec précision la voie à suivre. Il ne s'agit pas d'élever en face du Parlement politique un Parlement professionnel, condamné, nous l'avons dit dès longtemps, à l'impuissance ou au conflit. Mais, dans les Chambres, une place peut et doit être assignée, à côté des élus du suffrage populaire, aux élus des corporations.

Les mandataires de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, des professions libérales, choisis par leurs associations, viendraient siéger ès qualités. On échappe par cette solution au péril de voir l'intérêt corporatif faire la loi à l'intérêt général, tout en assurant au premier, avec une équitable représentation, le moyen de présenter, dans toutes les discussions, son point de vue particulier.

Ainsi rectifié et complété, le suffrage universel peut, sans exagération, être tenu pour l'organe autorisé et sincère des volontés du souverain.

Le problème est de les faire prévaloir. Le problème? disons une partie du problème; car, en même temps que les droits du peuple, toute Constitution digne de ce nom doit sauvegarder les droits de l'individu.

Ces droits, il importe d'abord de les définir. La France a connu une « Déclaration des droits de l'Homme ». Elle en a même connu plusieurs. Il serait vain d'en chercher une dans ce qu'on est convenu d'appeler la Constitution de 1875. Peut-être que, le jour où la révision aura cause gagnée, suffirait-il d'inscrire en tête de la Constitution nouvelle la déclaration des droits de 1789. Il y eut une époque — les centenaires sont propices à ces exhumations — où l'on avait tiré de l'ombre cette déclaration qui, d'ailleurs, n'est pas indigne de cet honneur. On en avait décrété l'affichage dans les mairies, les salles d'école. Que si, non content de l'honorer, on se proposait de l'appliquer, il faudrait, après l'avoir ressuscitée, créer l'organe chargé de la faire respecter.

C'est la Cour suprême que je veux dire. Pour sa composition et son fonctionnement, les États-Unis nous offrent un modèle dont nous ne pourrions faire mieux que de nous inspirer. Son rôle est de protéger l'individu contre les excès

d'un pouvoir public — l'exécutif, le législatif, le judiciaire — qui aurait violé en une personne les droits primordiaux inscrits dans la Constitution. Définir le rôle de la Cour, c'est délimiter ses pouvoirs. L'article 5 du Code civil s'appliquerait à la Cour suprême aussi bien qu'aux autres juridictions. « Il est défendu aux juges de prononcer par voie de disposition générale et réglementaire sur les causes qui leur sont soumises. » Tout comme outre-Atlantique, elle ne statuerait que sur des espèces. Il va de soi que, le jour où elle aurait jugé que telle loi viole la liberté individuelle d'un citoyen quelconque, la loi serait condamnée *ipso facto* à l'égard de tous. Pas plus ici que là-bas, on ne se donnerait la peine ni le ridicule de provoquer une série de sentences identiques.

Voilà en ce qui touche les droits individuels. Et j'imagine qu'en avoir garanti le respect constituerait une conquête suffisante à justifier l'œuvre de révision. Ce n'est pourtant qu'une partie, et non la plus importante, de la Constitution.

Sa tâche essentielle est l'organisation des pouvoirs publics et leur aménagement. Elle doit en assurer le libre jeu avec le minimum de frottement.

N'oublions pas notre point de départ. Le maître est le peuple. M. Carré de Malberg publiait, en 1923[1], sur le sujet même que nous traitons : « Y a-t-il lieu de réviser les lois constitutionnelles? », une étude remarquable. Il y faisait ressortir la nécessité d'assurer au souverain le dernier mot par le referendum et la dissolution. Ainsi serait créée, au sommet de l'édifice, l'unité qui permettrait de réaliser sans inconvénient la séparation nécessaire entre les pouvoirs. Je ne résiste pas au plaisir d'emprunter à cette étude un passage qui met en pleine lumière, avec autant de force que de clarté, ce qui sera ma conclusion :

« La réforme démocratique consisterait à substituer à la maîtrise parlementaire la maîtrise populaire... Une telle réforme de notre Constitution aurait pour effet d'associer enfin, directement, à la gestion de ses affaires nationales, le peuple français, resté jusqu'ici dans les lisières du gouvernement représentatif et du simple pouvoir électoral. Mais, du même coup, elle permettrait d'éluder les obstacles

1. *L'Alsace française*, 6 octobre 1923.

insurmontables auxquels se sont jusqu'à présent heurtées les tentatives faites en vue de renforcer les pouvoirs de l'Exécutif. Du moment que le corps populaire serait appelé à dire, en cas de besoin, le dernier mot sur toutes les questions, il deviendrait possible de séparer, dans une large mesure, la législation et le gouvernement, en conférant à l'Exécutif, pour les besoins de sa tâche gouvernementale, une indépendance qu'il n'a pas connue sous l'empire des textes constitutionnels de 1875. Cette indépendance ne serait plus inconciliable avec les nécessités de l'unité de direction de la politique nationale, puisque l'unité se trouverait maintenue, au degré suprême, dans la volonté souveraine du peuple français. »

Il est donc possible de séparer l'Exécutif et le Législatif. Est-ce souhaitable? Ce n'est pas l'avis de tout le monde. Un spécialiste en la matière, qui fut le Siéyès du boulangisme, Alfred Naquet, proposa jadis — c'était en 1875 : il ne prévoyait pas alors le général Boulanger — de confier le pouvoir exécutif à un Président du Conseil sans portefeuille, responsable devant la Chambre, élu et révocable par elle, qui prendrait le titre de Président de la République. Rien de plus simple. Ce n'est pas le despotisme oriental dont parlait Laveleye, mais le despotisme parlementaire.

Contre cette confusion des pouvoirs, Laveleye n'a été ni le seul, ni le premier à s'élever, au nom de la liberté qu'elle menace. L'ancêtre d'abord, Montesquieu, dans son fameux chapitre VI du livre XI de *L'Esprit des Lois* : « Lorsque dans la même personne ou dans le même corps de magistrature la puissance législative est réunie à la puissance exécutive, il n'y a point de liberté... »

Tout près de nous, dans un rapport à l'Assemblée nationale, Laboulaye écrivait : « Plus les pouvoirs sont divisés, comme par l'institution de deux Chambres avec un Président irresponsable, plus est garantie la souveraineté du peuple... »

Qui s'attendrait à rencontrer Saint-Just parmi les défenseurs de la séparation des pouvoirs? « Les tyrans, pour régner, a-t-il dit, divisent le peuple. Si vous voulez que la liberté règne à son tour, divisez les pouvoirs. »

A vrai dire, comment contester cette proposition par elle-même évidente que la réunion dans les mêmes mains du droit de faire la loi et du pouvoir de l'appliquer constitue proprement la tyrannie?

Objectera-t-on que voilà de singuliers tyrans qui sont soumis, périodiquement, à l'élection populaire? J.-J. Rousseau a d'un mot réfuté le sophisme. « Le peuple anglais, dit-il, pense être libre; il se trompe fort; il ne l'est que durant l'élection du Parlement : sitôt l'élection faite, il est esclave, il n'est rien. » Encore faut-il observer que l'Angleterre est un pays par essence traditionnaliste où la coutume forme une puissance protectrice des libertés et des droits civiques.

La France ignore cette garantie. La fantaisie du législateur y a toute licence. Sans compter que, si la crainte de l'électeur est le commencement de la sagesse, c'est aux élus que notre législation réserve le soin de contrôler, par la validation, la sincérité des élections et d'organiser, par la loi électorale, le mode de recrutement des deux Chambres.

Avouons donc que l'omnipotence parlementaire ne trouve dans la consultation électorale qu'un frein illusoire.

Ainsi, la Constitution, si elle veut faire de la souveraineté du peuple une vérité, doit séparer et limiter les pouvoirs. Elle y parviendra en leur donnant une origine distincte, puis en prenant garde qu'aucun d'eux ne soit armé d'un droit qui, le cas échéant, mette l'autre à sa merci.

Il sera donc prudent que, si la loi électorale n'est point incluse dans la Constitution, celle-ci du moins en contienne les bases. Se borner, comme la loi constitutionnelle du 25 février 1875, à dire que « la Chambre des Députés est nommée au suffrage universel » est, en vérité, par trop sommaire.

Nous ne croyons rien outrer en demandant que la représentation proportionnelle pour l'élection de la Chambre, le système électoral adopté pour le Sénat, la désignation par les Corporations d'une partie du Sénat et la durée des mandats, soient inscrits dans la Constitution. Une stabilité indispensable serait ainsi assurée au cadre des lois électorales en même temps que seraient prévenues certaines combinaisons qui n'ont avec l'intérêt public que de lointains rapports.

Quant au Président de la République, comment en laisser la nomination au choix exclusif des membres du Parlement, si l'on entend que les deux pouvoirs soient indépendants l'un de l'autre? Une telle disposition favorise les brigues et les intrigues, au grand détriment de l'intérêt de la Nation.

Sans aller jusqu'à l'élection du Chef de l'État par le suffrage universel contre quoi militent certains souvenirs plus puissants que tous les raisonnements, il paraît indispensable d'adjoindre au collège électoral parlementaire des délégués des Conseils généraux, ainsi qu'on le proposa en 1873. Pour ma part, je le verrais volontiers grossir de représentants des associations ouvrières, patronales et intellectuelles. Le Président de la République sortirait d'une consultation de ce genre avec une indépendance plus grande et un prestige accru.

Ainsi serait réglée, dans ses dispositions essentielles, l'origine des deux pouvoirs. Leurs attributions, telles qu'elles existent actuellement, ne nous paraissent appeler nul changement d'importance. Nous verrons dans un instant comment, en réalité, elles jouent. Si le pouvoir exécutif s'est vu dépouiller, comme chacun sait, de la plupart des siennes, passées en fait à l'autre pouvoir, n'est-ce point que le législatif jouit d'un privilège auquel l'exécutif n'a rien à opposer?

Le Parlement tient les clefs de la caisse. Par le refus de voter l'impôt et le renversement systématique des Ministères, rien ne lui est plus aisé que d'acculer le chef de l'État à cette alternative : la démission ou le coup de force. C'est ce qu'exposait dans une page prophétique, qu'on jurerait écrite au lendemain des événements de 1924, un maître en droit constitutionnel[1].

Si, un jour, un antagonisme surgit entre le Parlement et la personne du chef de l'État, — fait d'ordre psychologique et qui ne saurait être empêché par la loi, — le Parlement peut tirer parti de sa suprématie écrasante pour forcer le Président à résigner ses fonctions. Dans ce but, il usera d'un moyen fort simple. Il refusera systématiquement sa collaboration à tout Ministère que lui proposera le chef de l'État. Il rejettera tous les projets de loi et, ressource extrême, il s'abstiendra de voter le budget.

Répliquera-t-on que c'est raisonner comme si le droit de dissolution n'existait pas. Dans quelles conditions donc est-il donné au pouvoir exécutif, en France, d'user de cette arme? Les lois constitutionnelles de 1875 vont nous le dire.

Avant de les consulter, notons que, dans la Constitution

1. Redslob, *Le Régime parlementaire*, p. 227.

démocratique dont nous traçons les linéaments, il siérait d'incorporer les deux institutions populaires du referendum et du droit d'initiative dont la Constitution suisse nous a, la première, donné l'exemple.

Elles ont pour objet, nul ne l'ignore, de donner au peuple le droit, sous certaines conditions, de faire que tel projet soit soumis à sa ratification, tel autre obligatoirement porté devant les Chambres. La souveraineté populaire s'en trouve élargie, en même temps qu'accrue l'autorité de la loi. La démocratie saine et ordonnée ne peut que gagner à de telles pratiques.

Mais il convient de quitter ces hauteurs pour en venir à l'examen des lois des 24, 25 février et 16 juillet 1875, dont l'ensemble compose notre Constitution.

II

Elles sont relatives, la première à l'organisation du Sénat, la seconde à l'organisation des pouvoirs publics, la troisième aux rapports des pouvoirs publics. Deux lois, dites organiques, l'une du 2 août, l'autre du 30 novembre 1875, réglèrent l'élection des sénateurs et des députés.

Sans doute, la loi constitutionnelle du 24 février contenait un certain nombre de dispositions essentielles sur l'élection des sénateurs. Mais la révision de 1884, la seule que nous ayons connue depuis 1875 (car celle de 1879, transportant de Versailles à Paris le siège du pouvoir exécutif et des deux Chambres, ne mérite, à coup sûr, pas ce nom), a fait disparaître de la loi du 24 février tout ce qui touche aux élections sénatoriales.

Dès lors, le Parlement peut à son gré remanier toutes les dispositions visant l'élection de ses membres, prolonger la durée de leur mandat, étendre le renouvellement partiel à la Chambre ou l'enlever au Sénat, modifier le mode de scrutin. Tout lui est, dans ce domaine, constitutionnellement licite, sous la seule réserve que la Chambre soit nommée par le suffrage universel et qu'il subsiste un Sénat.

Faisons le tour des articles qui concernent le pouvoir

législatif. En dehors des clauses élémentaires que je viens de dire, nous ne trouverons plus que la faculté donnée aux deux Chambres de provoquer, d'accord, la révision; le privilège de connaître de l'éligibilité de leurs membres et de la régularité de leur élection; l'inviolabilité assurée à ceux-ci pendant la durée des sessions; l'obligation de tenir des sessions de cinq mois au moins chaque année. Les deux Chambres ont un droit égal à l'initiative et à la confection des lois, sauf que les lois de finances doivent être, en premier lieu, votées par la Chambre. Le Sénat peut être constitué en Cour de justice pour juger le Président de la République, les ministres, et connaître des attentats contre la sûreté de l'État. La guerre ne peut être déclarée sans l'assentiment préalable du Parlement.

Quant au pouvoir exécutif, les vingt-six articles qui subsistent et composent notre Constitution renferment d'assez nombreuses dispositions concernant le Président de la République. Nommé pour sept ans, rééligible, irresponsable, — sauf dans le cas de haute trahison, — il réunit sur sa tête toutes les attributions de l'exécutif. Il nomme à tous les emplois. Il négocie et ratifie les traités. Il promulgue les lois. Il peut convoquer les Chambres et les ajourner, pour la durée maxima d'un mois, deux fois dans la même session. Il a le droit de grâce. Il peut communiquer par message avec les Chambres.

A l'usage de ces attributions, dont je ne cherche pas à diminuer l'importance, il n'est apporté qu'une restriction, mais capitale : chacun des actes présidentiels doit être contresigné par un ministre. Or les ministres sont solidairement responsables devant les Chambres de la politique générale du Gouvernement, et, individuellement, de leurs actes personnels.

Quant au droit de dissolution, s'il est inscrit dans la Constitution, le Président de la République ne peut l'exercer que sur l'avis conforme du Sénat.

Telle est, fidèlement résumée en ses principaux traits, notre Constitution. D'où est-elle sortie?

Son explication est dans son histoire.

En février 1871, l'ensemble du corps électoral avait cédé à une double préoccupation : faire la paix, écarter des fonc-

tions publiques les créatures du régime impérial qui nous avait conduits à Sedan. Il avait, dans ce but, élu « les notables » qu'il connaissait pour hostiles à l'Empire et acquis aux idées modérées et conservatrices.

Une majorité monarchiste était sortie de cette consultation. Mais, d'accord sur le principe, ses membres ne l'étaient pas sur le choix du monarque. Il fallait aux légitimistes et aux orléanistes le temps de s'entendre.

D'autre part, vingt-six départements, en élisant M. Thiers, l'avaient imposé pour chef à la majorité. Elle l'avait accepté sans résistance. Par tout son passé, M. Thiers n'apparaissait-il pas comme un dévoué partisan de la monarchie, dont il avait été l'un des plus brillants ministres? Mais si, en juillet 1830, il avait estimé que Louis-Philippe était la meilleure des Républiques, il était assez disposé à convenir qu'en février 1871, la meilleure des monarchies, c'était M. Thiers.

Aussi bien, la tâche écrasante qui lui incombait, et qu'il devait mener à bien avec une si prestigieuse habileté, exigeait impérieusement l'union sacrée, qui s'appela alors « la trêve de Bordeaux ».

Si la question du régime était provisoirement passée à l'arrière-plan, la majorité n'avait pas renoncé à ses rêves. La domination de M. Thiers lui pesait. Elle ne pouvait s'empêcher de constater que ses succès mêmes profitaient à la République.

Les élections partielles, favorables dans leur immense majorité aux républicains, lui étaient autant de motifs de souhaiter mettre au plus tôt le Pays en face du fait accompli.

Le 24 mai 1873, elle se débarrassait de M. Thiers. Le terrain était déblayé. La fusion opérée, non sans peine, entre les deux branches de la maison de France faisait disparaître le suprême obstacle. La majorité touchait le but de la main. Elle avait compté sans le comte de Chambord. La fameuse lettre du 27 octobre 1873, qui liait le rétablissement de la royauté au retour du drapeau blanc, sonna le glas des illusions monarchiques.

Si la monarchie était, pour l'heure, impossible, ne pouvait-on demander un refuge momentané à la prorogation des pouvoirs du Maréchal de Mac-Mahon? Proposé par les Droites,

à l'instigation du Gouvernement et voté dans la nuit du 19 au 20 novembre 1873, le Septennat devait permettre d'attendre, sous la garde de la loyale épée, l'événement qui ouvrirait à nouveau la voie à une restauration.

Mais le crédit de l'Assemblée nationale était usé. La merveilleuse propagande de Gambetta, aussi adroite qu'énergique, avait porté ses fruits. Dans la carence de la Monarchie, la République s'imposait.

Le vote, à une voix de majorité, de l'amendement Wallon, qui consacrait le mode d'élection du Président de la République, mit fin au Septennat, comme la lettre de Salzbourg avait mis fin aux manœuvres monarchiques.

Tout le monde alors « se résigna », selon le mot de Casimir Périer : les républicains, à mettre de côté leurs convictions les plus chères pour entrer en possession d'une Constitution qui leur apportait l'étiquette républicaine; les monarchistes, à passer par-dessus l'étiquette pour inscrire, sous son couvert, les garanties qu'ils estimaient indispensables à l'ordre social.

Mais on imagine aisément dans quelle confusion et quel désordre se poursuivirent les débats ouverts dans de pareilles conditions. « Tout dans la loi de 1875, a écrit le duc de Broglie, porte la trace d'un assemblage d'éléments irréconciliables, faits pour un concert accidentel avec une précipitation irréfléchie. » Ce jugement d'un des auteurs de la Constitution dépasse peut-être la mesure, mais de peu.

Il était un point, cependant, sur lequel républicains et monarchistes se rencontraient; la défiance du pouvoir exécutif.

La Droite l'avait manifestée avec éclat contre M. Thiers. Au cours de la discussion de la loi du 13 mars 1873, dont le vote fut la préface du renversement de M. Thiers, un futur ministre du maréchal de Mac-Mahon, M. Grivart, s'écriait que ses amis n'avaient pas voulu « enlever au pouvoir exécutif son caractère de *pouvoir subordonné* vis-à-vis d'une Assemblée souveraine ». On se tromperait en ne voyant là qu'un argument de circonstance contre un adversaire dont on préparait la chute.

L'Assemblée nationale avait eu pour souci primordial, pour tâche essentielle, de réparer les désastres de l'Empire. Ce n'est pas trop de dire que le régime tombé était abhorré

de la quasi-unanimité de ses membres. Les échos de la salle des séances vibraient encore de l'apostrophe vengeresse du duc d'Audiffret-Pasquier qu'avaient saluée les acclamations confondues de la Gauche et de la Droite : *Vare, redde legiones.* Contre le retour d'un Deux-Décembre il ne pouvait être accumulé trop de précautions.

C'est de ce parti pris que naquit l'article 5 de la loi du 25 février 1875, qui subordonne à l'agrément du Sénat l'exercice par le Président de la République du droit de dissolution.

Illogique, puisqu'elle soumet au consentement du pouvoir législatif l'usage, par le pouvoir exécutif, de la seule prérogative qui lui soit concédée comme un contrepoids indispensable au droit au Parlement de refuser le vote de l'impôt; d'autant moins défendable que le Sénat français est, comme la Chambre, issu — au second degré — mais issu du suffrage universel, cette disposition eût suffi à rendre fallacieuse l'inscription dans les lois constitutionnelles du droit de dissolution.

L'aventure du 16 mai devait en interdire pratiquement l'exercice. En renvoyant le cabinet Jules Simon, puis en procédant à la dissolution de la Chambre, le Maréchal et ses conseillers étaient, on doit le reconnaître, demeurés respectueux de la lettre de la loi. Ils en avaient violé outrageusement l'esprit.

Ce qui explique et justifie le droit de dissolution, c'est la nécessité de porter devant le souverain un grave litige survenu entre l'exécutif et le législatif. Du Gouvernement ou de la Chambre, lequel interprète exactement la volonté populaire? Le peuple seul a qualité pour le dire. Il est expédient, dans ce cas, mais dans ce cas seulement, de l'appeler aux urnes pour trancher le conflit.

Or, entre la Chambre élue en 1876 et le ministère Jules Simon, aucun dissentiment ne s'était élevé qui justifiât, même de loin, un appel au peuple. L'unique explication, qui apparut d'ailleurs aussitôt à tous les yeux, de cette brusque décision était l'espoir d'arracher au suffrage universel le désaveu des votes qu'il avait, depuis six années, constamment émis en faveur du parti républicain. La tentative

échoua. Les conséquences en devaient être multiples.

La première fut, je l'ai dit, de briser aux mains du pouvoir exécutif la seule arme qui lui permît, le cas échéant, de résister victorieusement à l'usurpation parlementaire. L'omnipotence du Parlement était instaurée. Elle ne se révéla que peu à peu, par ses effets.

S'ils avaient été immédiatement aperçus, peut-être le parti radical, qui inscrivait jadis dans les premiers articles de son programme la suppression du Sénat, eût-il été moins ardent à réclamer la révision. Elle fut, de longues années, sa plate-forme favorite. La ligue de la rue Cadet joua un rôle dont le monde politique n'a pas perdu le souvenir pendant les années qui précédèrent l'agitation boulangiste. Le cabinet Floquet ne crut pas pouvoir se dispenser de réclamer la révision. Il en mourut. On ne lui connut pas d'imitateurs.

C'est que nombre d'étapes avaient été franchies sur « l'horrible route de l'omnipotence parlementaire », dont parlait Benjamin Constant.

Mon ami de Lanessan publiait, à la veille de la guerre, un livre intitulé *La Crise de la République*. Il y traçait de nos mœurs politiques ce tableau dont aucun observateur impartial ne méconnaîtra, je pense, l'exactitude :

> Par le seul fait qu'il ne veut se connaître ni limites ni responsabilités, notre parlementarisme a nécessairement empiété sur l'autorité gouvernementale au point que celle-ci n'existe plus du tout ou ne peut se faire sentir que dans les conditions qui lui sont imposées par les députés et sénateurs. Il n'y a pas seulement confusion des pouvoirs exécutif et législatif, il y a, en réalité, substitution du législatif à l'exécutif. Notre Chambre des Députés n'est plus, comme le veulent la Constitution et la raison, une Assemblée de contrôle du Gouvernement : elle est le Gouvernement lui-même, mais un gouvernement occulte et irresponsable autant que tyrannique.

En 1917, en pleine guerre, la « Ligue des Droits de l'Homme » éditait une brochure de M. Gabriel Séailles *La Réforme démocratique de la Constitution*. Feuilletons-la.

> Une première accusation s'élève, de plus en plus irritée, contre ce qu'on appelle « la tyrannie des politiciens ». Le réquisitoire est partout, dans la bouche des partisans comme des adversaires de la République. La pratique du scrutin d'arrondissement a peu à peu corrompu les mœurs électorales...

Plus loin :

Le mal vient de la confusion des pouvoirs. Le rôle du Parlement est d'exercer sur le pouvoir exécutif un contrôle permanent. Si le Parlement est le pouvoir exécutif, il se contrôle lui-même, et un pouvoir qui se contrôle lui-même est un pouvoir sans contrôle... Pour rendre le Parlement à sa vraie mission, il faut, en face de lui, constituer le pouvoir exécutif dans une indépendance qui le laissera d'ailleurs sous son contrôle.

Et enfin :

Il n'y a plus de pouvoir exécutif, en tant du moins que distinct du pouvoir législatif, et le mal a son origine dans cette usurpation...

Nous verrons dans un instant le remède que suggère l'auteur. Mais le portrait qu'il brossait avec tant de vigueur a-t-il cessé d'être ressemblant?

Qui oserait le prétendre? Il n'est plus d'emploi, si modeste soit-il, pour l'attribution duquel n'interviennent les parlementaires. Loin d'être tenu pour indiscret, leur avis est le plus souvent sollicité. C'est faire injure à un député, c'est le traiter en ennemi que nommer un fonctionnaire dans sa circonscription sans avoir, au préalable, demandé et obtenu son approbation.

Le Parlement est tout. Il fait tout hors ce qui serait sa besogne propre. Une loi organique considérable et délicate, telle que la loi sur le contrat d'assurance qui vient d'être promulguée, n'a pu arriver au jour qu'à la condition d'être votée sans discussion! La fin des sessions est remplie par le vote, en série, de lois urgentes que les intéressés s'arrangent pour faire adopter sans débat, à la fin ou au début d'une séance, dans ce que M. Louis Andrieux appelait un jour « le tohu-bohu parlementaire ».

Le temps manquerait-il aux Chambres? Jamais elles n'ont tant siégé. Le jour ne leur suffit plus. Les séances de nuit sont devenues la règle. Des votes importants interviennent à une heure avancée de la nuit, on devine dans quelle atmosphère d'agitation et de fièvre.

Ne croyez pas que le mal doive être attribué à l'infériorité du personnel parlementaire. Il comprend, dans tous les partis, des représentants de réelle valeur et la variété même de leurs origines, la collaboration qui s'établit entre avocats, méde-

cins, agriculteurs, commerçants, industriels, sont des conditions excellentes pour un travail utile.

Ce ne sont pas les hommes qui sont coupables, c'est l'institution qu'il faut réformer et ramener à son véritable rôle.

III

Aussi bien, le mal ne nous est pas particulier. On peut discuter les remèdes qui lui ont été appliqués : le fascisme, en Italie; la dictature, en Espagne; la suspension des pouvoirs parlementaires, en Yougoslavie. Ils attestent l'universalité de la crise et l'urgence d'y mettre un terme.

En conférant nos lois de 1875 avec ce que devrait être la Constitution de la République française, j'ai marqué assez fortement la gravité et les difficultés d'une révision qui se proposerait de combler tant de lacunes. L'heure sonnera, et je la souhaite proche, où l'on pourra l'entreprendre.

Le referendum, le droit d'initiative, ont leur place marquée dans les lois d'une nation qui s'est toujours targuée de prêcher d'exemple. Qu'aucune garantie n'existe pour les droits de l'individu dans le pays de la Déclaration des Droits de l'Homme, c'est un paradoxe qui a trop duré.

Mais une besogne plus modeste et plus urgente nous requiert. La déformation du régime parlementaire entrave la besogne utile et nécessaire qui est celle du Parlement. Elle menace de surcroît la liberté de tous par l'installation au Palais-Bourbon d'une majorité que l'abdication du pouvoir exécutif investit de la tyrannie la plus redoutable et la plus basse : celle des foules.

Le mal est aigu. Le remède urgent. Il importe de l'appliquer sans retard.

Quel est celui que nous proposait M. Gabriel Séailles, après avoir tracé le tableau que j'ai reproduit?

« Ce régime catastrophique (c'est du nôtre qu'il s'agit) pourrait être tempéré, disait-il, par l'exercice du droit de dissolution. »

Voilà, penserez-vous, une conclusion bien anodine. Regardons-la de plus près avant de la rejeter.

Un théoricien du droit constitutionnel, profondément

étranger à toutes les intrigues de la politique, M. Esmein, s'exprime ainsi :

Le droit de dissolution est essentiel dans cette forme de Gouvernement (la nôtre) parce que, seul, il peut y maintenir au pouvoir exécutif une indépendance suffisante; sans cela on retombe dans la plus dangereuse confusion des pouvoirs. Une Chambre qui pourrait forcer les Ministres à démissionner ou les maintenir à son gré, et qui ne pourrait pas être dissoute par le pouvoir exécutif, serait, en réalité, un pouvoir tout-puissant qui dominerait tous les autres.

Plus récemment, M. Redslob, dans l'ouvrage déjà cité, portait ce jugement sur le système français :

La grande loi mécanique selon laquelle le Parlement et le chef de l'État disposent d'une force équivalente, loi qui régit la Constitution anglaise, et qui est l'essence même du régime parlementaire, n'existe pas en France... Le corps législatif exerce une suprématie écrasante. Il n'y a pas d'équilibre. Il y a sujétion.

Rétablissons donc l'équilibre. Pour faire contrepoids au plateau de la balance où pèse lourdement le droit du Parlement de refuser l'impôt, plaçons, dans l'autre, le droit de dissolution laissé dorénavant à la seule initiative du pouvoir exécutif.

Il en va de la sorte en Angleterre, en Belgique. Le Roi des Belges a le droit de dissoudre les deux Chambres ou chacune d'elles séparément — faculté indispensable dès lors que le Sénat sort, directement ou à plusieurs degrés, de l'élection populaire. Le roi a usé, à maintes reprises, de sa prérogative. C'est ainsi que les deux Chambres ont été dissoutes, simultanément, en 1848, en 1870, en 1894, en 1900. La Chambre fut dissoute seule en 1833, en 1857 et en 1864. Le Sénat en 1851 et en 1884.

Notons que le seul fait que le pouvoir exécutif dispose du droit de renvoyer les élus devant leurs électeurs constitue un frein très puissant. La majorité réfléchira à deux fois avant de s'exposer à devoir se justifier devant le peuple de son attitude.

Rien de plus simple, au reste, que d'introduire dans la Constitution cette réforme dont les conséquences promettent d'être si bienfaisantes. Pour rendre au droit de dissolution la vitalité qui lui manque, il suffirait de faire sauter six mots

du paragraphe premier de l'article 5 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875 : « sur l'avis conforme du Sénat », et de lui ajouter trois lignes investissant le Gouvernement du droit, dont il jouit déjà dans certaines circonstances, d'ouvrir, par décret rendu en Conseil d'État, les crédits indispensables pendant les deux mois de la période électorale. Pour les raisons déjà indiquées, et comme dans la Constitution belge, la même faculté serait prévue, le cas échéant, à l'égard du Sénat.

On est allé pour moins que cela à Versailles. Sans doute, au mois d'août 1926, la création d'une Caisse d'amortissement, soustraite aux fluctuations de la législation courante, apparaissait comme urgente. Les finances publiques étaient en péril. Croit-on que l'omnipotence parlementaire ne leur fasse pas courir les plus graves dangers? M. André Tardieu nous a renseignés sur ce point, dans son retentissant discours de Dijon qu'a commenté ici même M. le comte de Fels.

L'omnipotence du Parlement ne menace pas seulement le budget. Livré à lui-même, débarrassé de tout frein, il peut tout se permettre. On parle, à la Chambre, d'adjuger aux députés une prolongation de mandat de deux ans.

Depuis qu'une faiblesse insigne a permis le retour du scrutin d'arrondissement, tout est à craindre de consultations électorales faites dans les conditions que Waldeck-Rousseau, après Gambetta, a si vigoureusement dénoncées.

Sans doute, la représentation proportionnelle obtient des partis les plus divers l'hommage que l'hypocrisie ne refuse pas à la vertu; mais, sous prétexte de ne la vouloir qu'intégrale, il est trop commode d'en ajourner le retour aux calendes.

Ainsi, nous sommes livrés sans défense à l'omnipotence parlementaire. Pour la réduire et pour ramener le pouvoir législatif à son rôle propre, pouvons-nous, sans excès de naïveté, compter sur le Parlement? Il a fait jusqu'ici un accueil peu encourageant aux appels venus du dehors.

La modification si modeste que je recommande obtiendra-t-elle une meilleure fortune? Ne répétera-t-on pas ce que M. de Lanessan lui-même écrivait, en juin 1914, à la dernière page de sa *Crise de la République* :

« Il est facile, sans réviser la Constitution, de restaurer

l'autorité des ministres, d'empêcher la domination du pouvoir exécutif par le pouvoir législatif... »

En bien, non! L'expérience a répondu. Ce n'est pas facile, c'est impossible.

En attendant qu'une consolidation de la situation générale à l'extérieur et à l'intérieur nous autorise à aborder le problème intégral de la révision de la Constitution, courons au plus pressé. Rendons, dans l'intérêt même du Parlement et pour la sauvegarde de la Nation, au pouvoir exécutif l'arme faute de laquelle il est fatalement asservi.

Nous nous adressons à l'opinion publique.

Est-il vrai, comme d'aucuns l'ont prétendu, que, si la nation américaine veut la séparation, l'équilibre, l'indépendance des pouvoirs, la France, dans sa passion de l'unité, soit condamnée à ne pouvoir opter qu'entre Bonaparte ou la Convention, entre la dictature d'un homme ou celle d'une Assemblée?

Nous nous refusons à le croire.

ALEXANDRE MILLERAND

LA VIE
DE HENRI IV AU LOUVRE

Le cérémonial de la cour de France a été fixé dans l'ancien régime par un règlement d'août 1578, signé de Henri III non que Henri III ait imaginé à lui tout seul cette solennelle mécanique royale qui ne trouvera sa pleine et majestueuse application que dans le Versailles de Louis XIV — elle est très antique, elle a commencé à se façonner sous les premiers Capétiens, héritiers de traditions carolingiennes et romaines, et s'est développée avec les âges. — Mais il a codifié ces traditions en les développant légèrement sous l'influence de souvenirs de certaines visions des cours orientales qu'il avait rapportés de son voyage en Pologne. Un curieux pamphlet publié en 1605, les *Hermaphrodites*, se moquait déjà de cette parade compliquée.

Ce serait ne pas connaître Henri IV que de penser que ce prince se soit soumis à tant de pompe fastidieuse dans sa vie de tous les jours.

Les *Économies royales* de Sully nous apprennent au contraire qu'avec une simplicité dépassant peut-être les limites de nos facilités modernes les moins admises, il accepte qu'on vienne le trouver, dès le début de la journée, dans son lit conjugal, reposant auprès de la reine et qu'on l'aborde sans façon dans cet état pour s'entretenir avec lui. Le protocole avait au moins essayé d'exiger que dans ce cas on se mît à genoux sur un coussin devant le lit du prince : ne se soumettaient à ce rite que ceux qui voulaient bien.

Écoutons le même Sully raconter comment il va ainsi

trouver le roi dans ces conditions familières le matin du premier janvier. Il vient au Louvre apporter, suivant la tradition, au roi et à la reine, leurs étrennes qui consistent en bourses de jetons d'or et d'argent. Il pénètre dans la chambre à coucher de Marie de Médicis, où repose le roi. Le lit est enveloppé de rideaux qui sont fermés : les souverains dorment. Le ministre n'ose tout de même pas appeler, ni écarter les rideaux. Il fait et refait des révérences muettes. Le roi finit par percevoir qu'il y a quelque chose d'anormal dans la pièce. Il tire la courtine et demande ce que c'est. Il reconnaît Sully. « Ah! Mamie, fait-il à la reine, voici Rosny qui, je m'assure, nous vient apporter nos étrennes! » Là-dessus entrent d'autres familiers du ménage royal, Roquelaure, Frontenac, La Varenne, et la conversation devient générale. Jamais Louis XIV ne s'est prêté à de pareilles scènes aussi peu conformes au cérémonial semi-divin qui lui est dû.

Une autre fois, encore un premier janvier, Sully entre dans les mêmes conditions auprès du lit du roi et de la reine, et ayant fait quelques compliments, tend au prince ses bourses de jetons convenues. Puis avisant la reine, qui, couchée le dos tourné, et n'ayant rien dit, paraît reposer : « Madame, explique le ministre en voici pour Votre Majesté! » Mais la reine ne répond pas. Henri IV, alors, un peu brusquement : « Donnez-les-moi, dit-il à Sully, elle ne dort pas, elle est furieuse : toute la nuit elle n'a fait que me tourmenter et ne vous a pas oublié. » Puis se levant, il emmène en tenue de nuit son fidèle ministre dans le cabinet à côté, près de la chambre de parade, où il se plaint amèrement à lui du mauvais caractère de sa femme, des scènes qu'elle lui fait. Le règlement de Henri III sur le grand lever du roi a été oublié.

Ces scènes, dont le ton libre, bon enfant et sans faste montre comment Henri IV en prend à son aise avec le protocole royal, donnent la note de ce qu'il va être pour son existence quotidienne dans l'intérieur de son château du Louvre.

Leurs Majestés s'étant réveillées sans incident analogue à ceux que nous venons de dire, on leur apporte tout d'abord leur déjeuner qui consiste dans un bouillon. Ici, enfin, le cérémonial de Henri III reparaît. Deux gentilshommes de la chambre

sont allés au gobelet (le service de la cour qui s'occupe des boissons du roi), précédés de deux archers, pour prendre, l'un les tasses et les coupes des souverains, l'autre, le pain et les serviettes. Un écuyer de cuisine, accompagné d'un garde-vaisselle, est allé chercher le bouillon et tous ensemble, processionnellement, entrant dans la chambre royale avec un sommelier du gobelet et un sommelier de la panneterie; le premier médecin, qui doit être présent, donne le bouillon.

Le roi, ayant passé une robe de chambre, sort de chez la reine chez qui il a couché et vient dans sa propre chambre pour procéder à sa toilette et à son habillement. En général Marie de Médicis demeure dans son lit assez tard et ne se laisse pas voir sous prétexte qu'elle prend des médecines.

On saura — rien n'est indifférent chez les rois — que Henri IV se lave avec des éponges qui coûtent chacune six livres, et qu'il a des peignes d'ivoire pour se coiffer. Il ne raffine pas hélas! autrement pour sa toilette, et ses contemporains le lui reprochent assez : c'est l'effet d'une rude vie passée dans les hasards des camps et les misères d'une existence besoigneuse. Cependant, détail particulier, il aime les parfums, la violette, l'ambre gris, le musc. L'usage des parfums paraît même chez lui comme une nécessité qu'imposent certaines infirmités dont Henriette d'Entraigues s'est plainte en termes assez crus. Au dire d'Agrippa d'Aubigné, il est vrai, ces infirmités seraient signes de noblesse. « Vous avez connu, dit un de ses héros du *Baron de Foeneste*, Bénardière qui, à force d'être noble, dès la première vue connaissait fort bien un gentilhomme au sentir. » A cet égard, Henri IV, paraît-il, serait vraiment le premier gentilhomme de son royaume. Ch. Sorel, dans son *Histoire comique de Francion*, fera dire à un de ses personnages, auquel un de ses amis reproche l'air suspect qui l'entoure : « Comment? Ne considères-tu pas que je commence à paraître roi? »

En fait de costume, personne n'est plus indifférent que Henri IV à ce qu'il porte. Quand il était enfant, on avait essayé de lui inspirer le goût des élégances. On l'avait paré de riches chemises de soie noire ou de soie blanche, en toile damassée d'or et de soie rouge, ouvrées de fil d'or, semées de perles. Il l'avait bien oublié! Par principe, il détestait le

luxe exagéré des habits. Il avait fait publier des ordonnances interdisant les vêtements de toile d'argent ou d'or. Il essaiera de défendre de porter des broderies et ne voudra pas tolérer les dorures des gardes d'épées, des éperons, des mors de chevaux, des étriers. Il empêchera les gentilhommes de costumer leurs pages autrement que de laine avec passements. Peine perdue!

Pour son usage quotidien, il ne veut que des costumes très simples. Il les garde longtemps, usés, défraîchis par le soleil et la pluie; on le lui reproche. On s'offusquera de le voir avec des pourpoints déchirés et sales. Il ne s'en souciera pas.

Mais cependant pour les grandes cérémonies, il saura, tout de même se vêtir de façon royale et se couvrir de bijoux.

Sa toilette terminée, Henri IV, prêt, va passer dans son antichambre, où la foule des courtisans l'attend, afin de se rendre au conseil.

Pendant ce temps la reine, si elle s'est décidée à se lever, a passé une jupe, et, dans cette tenue négligée, en coiffure de nuit, reçoit déjà du monde, nonobstant la prescription du petit cathéchisme du temps, la *Bienséance de la conversation entre les hommes*, qui dit qu'on ne doit pas se montrer « à demi vêtu avec la coiffe ou le bonnet de nuit ». Ses femmes de chambre l'entourent. Les valets de chambre, accompagnés d'archers, vont lui chercher de l'eau pour sa toilette. Elle a pour cet effet les « coquille, bassin et serviette » nécessaire à cet usage sur une table de sa chambre. D'après Malherbe elle prendrait de temps en temps des bains. Puis on la coiffe. On lui frotte les cheveux avec de l'huile de fleur d'oranger qui vient d'Espagne : cette huile fixe la poudre, car elle se poudre. Elle continue à recevoir, pendant qu'on la coiffe, intendant de sa maison, amis, familiers. Si elle laisse tomber un objet quelconque, c'est le plus haut personnage présent, en commençant par les dames qui le ramasse et le lui tend.

Le chapitre des parfums est très important pour elle, car elle les aime exagérément. Elle a des parfumeurs attitrés qu'elle reçoit souvent : Simon de Vaux dont la boutique est à la descente du Pont Notre-Dame, près de la Madeleine; Emmanuel Mandez, portugais de Bragance, qu'on soupçonne d'être juif magicien, à cause de ses alambics; Nicolas Duportal,

d'autrès. Elle leur demande des sachets de senteur de rose, de rose musquée, des huiles de jasmin, des poudres. Elle se divertira même à faire fabriquer devant elle des parfums par le portugais Arnauld Marren, lui fournissant musc, civette et ambre.

A l'inverse du roi son mari, elle a naturellement le goût des riches habillements. Italienne et Médicis, elle ne saurait à cet égard mentir à ses origines. Ses comptes et sa correspondance abondent en détails qui nous permettent de nous figurer le luxe de la princesse et de voir, à mesure que ses femmes de chambre, s'empressant autour d'elle, la revêtent de ses atours, ce qu'elle porte : chemisettes garnies d'or et de soie, bas de soie « incarnat, jaune et bleu »; linge de Venise, le plus fin et le plus souple. Elle a gardé les modes italiennes jusqu'à la naissance du dauphin, futur Louis XIII, et à partir de ce moment s'est vêtue à la française, ce qui, avoue l'ambassadeur vénitien Marino Cavalli, a rempli d'aise toute la cour. Et voilà des robes « de satin incarnadin avec broderies de perles rondes et de diamants »; des « robes de toile d'or à fond colombin à grandes queues »; des robes de drap d'or et d'argent couvertes de riches pierreries, enseignes, brillants, grosses perles blanches et orientales. Pour la grande cérémonie de son couronnement à Saint-Denis, elle aura : corset, surcot d'hermine, couvert de diamants, de rubis et d'émeraudes, manteau de velours bleu semé de fleurs de lis d'or, fourré d'hermine avec une longue queue de sept aunes, sans parler des dentelles, car la reine a une très riche collection de dentelles de tous genres, surtout de ce point de Venise si recherché qui est hors de prix.

En ce qui concerne les chaussures, les cordonniers de Marie de Médicis ont leur place dans la vie politique du temps, non le modeste cordonnier attitré qu'elle a à Paris, Jean Hamon, mais certaine cordonnière de Loudun, Judith Leblanc, à laquelle elle tient, qui vient de temps en temps à la Cour lui apporter ce dont elle a besoin et que les pamphlétaires du temps utilisent pour lui prêter dans des libelles très vifs des attaques violentes contre les personnages de l'État.

Les bons magasins de Paris où la reine achète ses gants sont ceux des *Trois roses* et du *Manteau d'or* rue Saint-Denis,

gants de Blois, gants de Vendôme. Mais on lui en envoie de tous côtés, de la part du grand-duc de Toscane, du duc de Lorraine, gants de jasmin, gants d'ambre, gants de fleurs.

Laissons la reine et revenons au roi qui sorti de sa chambre est apparu dans son antichambre aux yeux des courtisans empressés, attentifs et silencieux. Regardons-le.

Il est petit, nerveux, agile. Il a le teint coloré, les sourcils épais, des cheveux drus et une barbe forte. De bonne heure il a grisonné et sur la fin de sa vie, bien qu'il n'ait pas atteint soixante ans, il blanchira : Il paraît plein de vie et de gaieté. On sait qu'il aime l'exercice en plein air, monte beaucoup à cheval, quoique en raison de sa taille réduite, il ait besoin « d'un montoir », chasse; que son appétit est excellent, qu'il mange et boit sans mesure — l'appétit des Bourbons — n'ayant ni heure, ni exigences et pouvant aussi bien se passer de manger par oubli, comme de dormir : vieilles habitudes de soldat, d'où sa belle apparence de santé.

Il est charmant, spirituel, extrêmement intelligent, comprenant vite; puis aimable, accueillant, facile, très doux : ce sont là des expressions de Sully dans ses *Économies royales*. Peut-être est-il un peu irritable à l'occasion aussi faut-il être prudent avec lui. Il salue les courtisans répondant à leur profonde révérence, enlève son chapeau, et dit un mot à l'un et à l'autre. Dans la rue, de carrosse à carrosse il criera à quelqu'un qui le croise et le salue : « serviteur, un tel, serviteur. » Affable, souriant, il est même si gai que des familiers assurent l'avoir surpris dans son cabinet seul dansant pour se distraire et sifflant. A ceux qui sont, gascons et autres, ses camarades, il dit : « Allons, soyons bons compagnons! » Sully raconte de petites scènes où on le voit, dans une familiarité joviale, nommant ses gentilshommes par leurs noms, tout court, les conviant à des reparties prestes, spirituelles, pleines de joie et d'aisance. Un anglais, Dallington, constatera même qu'il y a dans ces rapports du prince avec son entourage un ton qui, dit-il, « ne convient pas à la majesté d'un grand roi : cela est du moins, ajoute-t-il, l'opinion de nous autres étrangers ». Et il cite comme sans-façon trop peu royal le geste du prince, un jour où il donnait une audience

solennelle dans sa grande chambre de parade, s'apercevant que son trône n'est pas très d'aplomb, se levant, se retournant, mettant le fauteuil droit, puis se rasseyant afin de poursuivre l'audience, ce que, dit l'Anglais, un souverain un peu majestueux ne devrait pas faire. Une autre personne sera également surprise des manières pas assez cérémonieuses de Henri IV, lorsque la sage-femme de la reine Marie de Médicis, Louise Bourgeois, venant pour la première fois accoucher la reine, sera interpellée par le roi qui la tutoyant se mettra à plaisanter avec elle sur un ton de gausserie un peu inattendu. On expliquera ensuite à la dame, comme elle l'a écrit elle-même, qu'aux couches de Gabrielle d'Estrées, il y avait une sage-femme, nommée madame Dupuis, qui l'avait pris sur ce ton avec le roi et que le roi s'était imaginé que toutes les sages-femmes en faisaient autant.

Mais il n'y a pas que cette gaieté joviale chez Henri IV, il y a aussi un côté sérieux.

Bien qu'il ne soit pas grand liseur, il est instruit. Le cardinal du Perron disait qu'il « entendait forces choses », à l'exception, paraît-il, de la musique et de la poésie. Il se fait lire les ouvrages réputés, l'*Amadis de Gaule*, par exemple : les esprits caustiques ajoutent, il est vrai, que c'est le soir afin de s'endormir. Il a cette intelligence générale vive, aiguë, qui comporte une perception exacte de la valeur et de la relativité des choses, le sens des réalités. Il le fait voir avec ses ministres, dans des conversations rapides, écoutant, interrogeant, et prenant une décision prompte qui implique qu'il voit clair et sait ce qu'il faut faire, puis allant imposer sa volonté royale, par exemple au Parlement, si celui-ci proteste ou résiste, avec de ces petits discours, délicieux de ton et d'allure, célèbres par leur brièveté spirituelle et impérieuse, décisifs et d'une élégance tout à fait à la française.

Au fond il est très français de caractère et de genre. Des divers rois Bourbons, il a été certainement le plus représentatif de la race par ses qualités comme par ses défauts. Puis, ce qui le rend très humain et le rapproche singulièrement de la commune mesure, c'est qu'il a un fond de mélancolie et de souffrance intérieure assez inattendu.

Un de ses contemporains raconte comment se promenant

un jour aux Tuileries avec quelques-uns de ses familiers, Montigny, Cicogne, le roi leur disait : « Vous êtes plus heureux que moi! » « Je voudrais être mort! » S'il pouvait, il changerait de condition, chercherait la solitude où se trouve la vraie tranquillité d'esprit. « Rien n'y manque, ajoutait-il, la manne y tombe, les corbeaux y apportent le pain du ciel! » Puis se redressant et noblement, il concluait : « Mais cette sorte de vie n'est pas pour les princes qui ne sont pas nés pour eux, mais pour leurs États et les peuples sur lesquels ils sont constitués. Ils n'ont, en cette mer, autre port que le tombeau et faut qu'ils meurent dans l'action! » Fière parole, digne d'un grand cœur!

Il a été très frappé des nombreux attentats commis contre lui. Sa conversion au catholicisme est-elle la cause de cette animosité générale? Les protestants lui reprochent son apostasie et les catholiques ne croient pas à sa sincérité. Richelieu raconte aux débuts, qui sont de sa main, de ses *Mémoires*, tenir de Marie de Médicis comment Henri IV lui a un jour avoué qu'au moment de sa conversion, il avait embrassé en apparence la religion catholique, afin de s'assurer par ce moyen la couronne, mais que, depuis, ayant assisté à une longue conférence, à Fontainebleau, entre le cardinal du Perron et Duplessis-Mornay, où avaient été discutés les principes des deux religions, sa conviction s'était faite et qu'ensuite, par certitude, il avait été confirmé dans sa croyance. Que lui veut-on? Mais il a subi cinq attentats. Il a le pressentiment qu'il mourra de mort violente et à certaines heures il est sombre, silencieux, inabordable.

Par ce que nous venons de dire, on comprendra pourquoi, tout en étant courtois, affable, jovial et bon enfant, Henri IV peut se montrer, quand il le veut, roi, maintenir les distances, tenir chacun à sa place. B. Legrain insiste sur ce trait spécial de son caractère. Les courtisans le savent. Il n'y a qu'à les voir faisant la haie sur son passage, découverts, s'inclinant profondément, avec respect, devant sa majesté. Nous avons parlé des discours de Henri IV au Parlement qui sont des modèles de sa manière : phrases courtes, nettes : bonhomie, simplicité spirituelle, affectueuse même, mais d'un ton d'autorité qui n'admet pas de réplique. Parfois le ton prend une

impérieuse brièveté rappelant un peu Napoléon Ier. Écoutons-le répondant à Pierre de Villars, archevêque de Vienne, qui vient lui apporter les remontrances de l'assemblée du clergé de France au sujet de plaintes qu'élève le clergé en 1605 contre tout. L'audience a lieu dans le jardin des Tuileries, au mois de décembre, en plein air. Après avoir dit qu'il a compris ce qu'on lui a exposé; qu'il compatit à ces plaintes; qu'il fera ce qu'il pourra, Henri IV ajoute : « Maintenant, je veux vous dire un mot en père. Je suis offensé de la longueur de votre assemblée et du grand nombre de vos députés. L'on assemble ainsi un grand nombre de personnes quand on a envie de ne rien faire qui vaille : je m'en suis autrefois servi. Je suis étonné des brigues qui se font parmi vous. Vous réjouissez par vos divisions ceux qui ne vous aiment pas. Regardez d'abréger ou autrement je vous retrancherai! » Pierre de Villars ne sait que répondre et s'en va.

Dans une autre circonstance plus familière, Henri IV a reçu à Fontainebleau une demande d'audience du ministre protestant Chamier, auquel il en veut pour des difficultés intolérables que lui cause ce personnage agité et agressif. Il lui fait attendre la réponse douze jours, puis il le voit dans l'antichambre, en passant, et lui dit deux mots avec un air hautain et sec : c'est presque du Louis XIV.

Et comme aussi Louis XIV, il est hélas! la victime d'un tempérament excessif qui lui a fait plus de tort qu'on ne le croit auprès de ses contemporains et a troublé profondément son ménage, sa politique, sa vie. Sully appelait ces passions « des amourachements par récréation, galantises et simples divertissements et toutes telles badineries ». C'était plus que cela. Un espagnol, Don Inigo de Cardenas, entretenant son souverain de l'effet produit sur le roi de France par le malheureux amour qui étreignit le pauvre prince à la fin de sa vie, en 1610, à cinquante-sept ans pour la petite Montmorency, princesse de Condé, — que son jeune mari alarmé dut emmener par prudence à Bruxelles, — indiquait que le roi avait sa santé entièrement altérée, ne dormait plus, ne mangeait plus, restait des deux et trois heures à se promener tout seul, mélancoliquement, lui qui aimait tant la société et la gaieté! Fatalité physique! que Henri IV expliquait peut-être un jour à Hen-

riette d'Entraigues, lorsqu'il lui disait : « Comme roi et comme Gascon, je ne sais pas endurer! »

Tel est le prince qui apparaît à ses courtisans en sortant de sa chambre. Les courtisans s'approchent. C'est le moment de présenter des demandes, de solliciter une grâce, une place, une somme. Mais Henri IV n'aime pas donner ainsi au pied levé, surtout de l'argent : il est fort économe. Il prend les placets et dit qu'il verra. Il échange quelques mots avec l'un, avec l'autre, puis il sort.

Il va au conseil, c'est-à-dire qu'il se dispose à écouter ce que les ministres ont à lui dire des affaires de l'État, à prendre connaissance des dépêches et à résoudre les questions pendantes. La salle du conseil est au rez-de-chaussée du château du Louvre au-dessous de la chambre de parade. Mais le roi tiendra aussi bien conseil dans sa chambre, ou au-dessus, dans le cabinet des livres. De préférence, si le temps le permet, il sort, et c'est en se promenant dans les jardins, sous les charmilles, qu'il discute et décide avec ses ministres Sully, Bellièvre, Villeroy, Jeannin, Sillery, et les secrétaires d'État. Les secrétaires d'État suivent avec leurs dossiers à distance n'approchant que quand on les appelle. Le roi marche d'un pas allègre. Quelquefois il précipite l'allure si bien que les ministres ont quelque peine à suivre et sont obligés presque de courir. Il réfléchit mûrement puis il fait approcher le secrétaire d'État que l'affaire regarde et lui donne ses instructions pour que soit exécuté ponctuellement ce qui a été décidé; car il entend en effet que les choses se passent sans tarder, exactement, n'aimant pas changer d'avis quand il a pris un parti. Il y met tout le temps nécessaire; il reste deux heures, s'il le faut, à examiner, peser avant de résoudre. On devine la fatigue que peut présenter pour de vieux ministres et les secrétaires d'État cette manière de procéder. Henri IV ne s'en aperçoit pas. Bien mieux, quand il a fini, il accepte que des particuliers qui l'attendent et le guettent de loin, s'approchent et lui présentent à leur tour des placets. Comme il a ses ministres auprès de lui, il examine les demandes avec eux, écoute le solliciteur patiemment. Il a pour doctrine, nous explique Fontenay-Mareuil, qui nous

donne tous les détails qui précèdent, que ce n'est pas en renvoyant les gens sans les entendre qu'on se délivre de leurs importunités, mais en les écoutant et en leur expliquant doucement que ce qu'ils demandent est impossible à accorder. Si l'on veut insister, il charge un tiers de lui transmettre les nouvelles observations. Il professe que le souverain doit lui-même régler les affaires et ne pas craindre d'en être trop chargé. Il ne veut voir à ses conseils que ses ministres et non des grands, des princes du sang ou autres, étrangers aux affaires. Si des personnages de ce genre se présentent pour lui parler, ils doivent attendre au loin. Ensuite il les fait appeler pour leur marquer la considération qu'on leur doit, et d'ailleurs, le cas échéant, il n'hésite pas, en continuant ses promenades, à s'entretenir avec eux ou ceux que l'occasion des audiences lui permet de voir, toujours dans les jardins, des affaires de l'État, les interrogeant, leur demandant ce que le public dit, ce qu'ils pensent, cela afin d'entendre d'autres cloches, assure-t-il que celle de ses ministres. Il y tient, pour ne pas paraître gouverné par ces derniers. Il veut tout savoir.

Quand il pleut, Henri IV, afin toujours de pouvoir marcher, tient son conseil dans la grande galerie du bord de l'eau. Il va et vient, d'un bout à l'autre, toujours de son grand pas.

Après le conseil, la messe. Le règlement des rois de France prescrit que le souverain doit assister à la messe tous les jours, règlement qui sera suivi par tous les rois Bourbons jusqu'à la révolution.

Henri IV va à la messe aux Feuillants, dont le vieux couvent s'élève rue Saint-Honoré à l'emplacement actuel de la rue Castiglione. C'est l'occasion pour le roi d'une promenade de plus à travers les Tuileries. Il n'est pas toujours à l'heure aux Feuillants. Il s'excuse : « Les affaires, dit-il une fois aux religieux, ont rendu mes dévotions tardives. Il est vrai que quand je travaille pour le public, je prie. C'est laisser Dieu pour Dieu. » Il suit l'office. Un clerc, pendant la messe, dit tout haut à l'assistance quand il faut se lever, s'asseoir ou se mettre à genoux.

La reine de son côté va aussi à la messe, mais dans la chapelle du Louvre, à la tourelle du coin des bâtiments. C'est

un augustin qui vient la célébrer. Les comptes de Marie de Médicis nous donnent le détail des ornements achetés par elle pour cette chapelle, en velours rouge, accompagnés d'un grand dais à double pente, de deux parements brodés de fil d'argent et de soie. On a dressé le dais au-dessus du fauteuil qu'occupe Marie de Médicis et sur un tapis de pied d'orient, on a mis des coussins épais ou carreaux. A défaut de la chapelle du Louvre, la reine parfois traversera la cour, la rue d'Autriche et ira à la chapelle de l'hôtel de Bourbon, en face, chapelle qui est assez obscure. On dit : aller à la messe en Bourbon. Nous avons conservé quelques-uns des riches livres d'heures que Marie de Médicis porte avec elle, l'un du XVe siècle, orné de miniatures, relié à ses armes, aujourd'hui à l'Arsenal, l'autre, le livre de prières de François Ier, couvert de velours noir, enluminé, contenant les portraits en miniatures de François Ier, Louise de Savoie, Marguerite de Navarre, de princes et princesses royales à qui il a appartenu au XVIe siècle, Catherine de Médicis et les siens : en tout trente-sept portraits.

Au retour de la messe, le roi dîne, c'est ainsi qu'on nomme en ce temps le repas du milieu de la journée. Les règlements royaux prescrivent que les cuisines doivent tenir prêt le repas du roi dès neuf heures et demie du matin. Un maître d'hôtel, celui qui est en service, a suivi aux Feuillants Sa Majesté qui lui a fait connaître, en sortant, l'heure à laquelle elle entend se mettre à table. Le maître d'hôtel transmet aussitôt l'avis au service de « la bouche ». Lorsque Henri IV est en bons termes avec la reine, il prend ses repas avec elle et la fait prévenir, afin qu'elle ne le fasse pas attendre, nous raconte Bassompierre. Il prend ses repas dans son antichambre : on lui apporte le couvert. Si la reine est là, elle offre au souverain une serviette pour qu'il s'essuie les mains au préalable. A défaut d'elle le plus grand personnage présent dans la salle, prince du sang, cardinal, remplit cet office. Mais la reine est rarement avec le roi : ils ont trop souvent des querelles et Marie de Médicis refuse de venir sous prétexte qu'elle risque de se faire empoisonner! Elle aussi prend ses repas dans son antichambre.

Sauf la reine, le roi ne doit admettre aucun de ses sujets à sa table, ainsi le veut le cérémonial. On peut imaginer si

Henri IV, jovial et sans façon comme il est, se plie à cette contrainte. Déjà avant lui, Henri III donnait des soupers de table ronde, le dimanche, où il invitait une douzaine de convives qu'il désignait d'avance au maître d'hôtel; la musique de la chambre du roi venait pendant le repas se faire entendre. Bien mieux, tous les jours, le même Henri III voulait qu'il y eût deux couverts mis en permanence aux deux bouts de sa table, l'un pour son cher Joyeuse ou d'Épernon, l'autre pour quelque personne que fortuitement il prendrait dans l'assistance, insigne faveur! On mettait donc « aux bas bouts deux pains, serviettes et assiettes, puis deux escabeaux ».

Henri IV ne se conforme pas mieux aux règlements. On le voit inviter libéralement les gens qui viennent de loin pour le voir, tel un jour Claude Groulard envoyé par le Parlement de Rouen pour lui parler d'affaires. Il cause gaiement avec son convive sans ombre de solennité ni de morgue.

Pour demander son dîner, il a dit : « Apportez ma viande! » Le maître d'hôtel servant qui a un bâton en main, insigne de son office, s'empresse et des cuisines « la viande est apportée », gravement, en cortège : deux archers de la garde en tête, en hoqueton avec hallebardes ou arquebuses; l'huissier de salle, le maître d'hôtel avec son bâton, un gentilhomme servant, le pannetier, des pages, l'écuyer de cuisine, le garde-vaisselle, deux archers de la garde pour clore, en tout une quinzaine de personnes. Les courtisans se rangent sur le passage en saluant. Ce cérémonial durera encore sous Charles X. Quand la table est prête on vient dire au roi : « Sire, la viande de Votre Majesté est portée. » Le roi s'installe. On lui donne une serviette mouillée pour qu'il nettoie ses mains, vieille habitude du moyen âge qu'on retrouve dans les romans du XIIIe siècle. On procédera de même après le repas. Un aumônier du roi est présent qui dit le *benedicite*.

La table est couverte de linge damassé, la grande nappe, dite tablier, portant les armes du roi et de la reine et le service comportant des serviettes du même genre en ouvrage de Flandre et façon de Damas. Il y a aussi des serviettes de fine Venise. L'argenterie dont se sert Henri IV lui vient de sa famille, des rois de Navarre, en Béarn. Il en a fait transporter une partie à Paris. Louis XIII fera venir le reste en 1620.

La nappe n'est pas tendue, mais plissée de façon à ressembler « à quelque rivière ondoyante qu'un petit vent fait doucement soulever ». A la place du roi est la nef ou cadenas de Sa Majesté, bassin d'argent doré, ciselé, en forme de navire, avec un pied, et qui contient la serviette du roi, son couteau, sa cuillère, sa fourchette. Il n'est grand seigneur dans le royaume qui, à l'imitation du prince, n'ait son cadenas aussi sur sa table. Quand il y a des convives, chacun d'eux a sa serviette à sa place, plissée à très petits plis et montée en forme d'oiseau, plus, trois assiettes dont une petite ronde dans laquelle il mettra couteau, fourchette et cuillère. Des verres à pied en cristal s'alignent devant lui. Les plats sont déposés sur la table couverts et chacun se sert.

Les officiers de « la bouche » ont apporté eux-mêmes des cuisines jusqu'à la table royale les plats destinés à Sa Majesté, afin d'être sûrs qu'on ne les empoisonne pas et ce sont les gentilshommes servants qui seuls pourront les présenter au roi.

Chaque mets est au préalable goûté ostensiblement par un échanson et mis devant Sa Majesté sur une serviette de fine toile blanche qu'on change à chaque service. Le vin est servi dans de petites bouteilles recouvertes d'osier. Le roi de France n'a pas de cave. Un entrepreneur, qui est M. Voiture, père de l'écrivain, a charge de fournir chaque jour à la cour le vin nécessaire à tout le monde, la valeur graduée suivant l'importance. Au roi est réservé du vin clairet, c'est-à-dire du Bordeaux.

Un gentilhomme essaie ce vin, avant de le servir, en buvant quelques gorgées dans le verre même du roi. Un jour qu'un de ses gentilshommes s'oubliant et sans doute ayant soif, avait lampé par distraction tout le contenu du verre : « Eh! lui dit Henri IV en riant, un tel, au moins deviez-vous boire à ma santé; je vous eusse fait raison! »

Les menus sont extrêmement abondants, lourds. Il y a lieu de croire que le roi ne mange certainement pas de tout et qu'il choisit entre les mets qu'on lui présente les morceaux qui lui conviennent. Nous avons de ces menus signés de maîtres d'hôtel. Il y a quatre entrées, quatre potages, des viandes bouillies et des viandes rôties : comme viandes bouil-

lies : une pièce de bœuf, un haut côté de mouton, un chapon, une pièce de veau, trois poulets; comme rôtis : une épaule de mouton, deux gibiers, une longe de veau, trois pigeons, une pièce de mouton; les dimanches, mardis et jeudis, en plus, un pâté de chapon; les jours maigres des brochets et des carpes. Les menus sont à peu près les mêmes chaque jour, pour dîner et souper : comme variantes, des gelinottes et des fricassées.

On le constate, et d'une façon générale nous le savons aussi par les voyageurs étrangers qui le remarquent, à cette époque, comme au XVIe siècle, on mange en France énormément de viande, beaucoup de pâtisseries, peu de pain et de fruits, pas de légumes. Les raffinés essaient des ragoûts, grillades et saupiquets, moins cependant qu'en Allemagne. Henri IV entendra qu'on lui fasse manger au moins les produits de sa chasse, cailles et perdreaux. Surtout il ne cachera pas son goût extrême pour les melons. Mais il devait bien regretter les menus béarnais, autrement variés et légers, de sa jeunesse! Dans de savants mémoires les médecins du temps, comme Pisanelli dans son *Traité de la nature des viandes et du boire*, ou l'auteur du *Thrésor de santé ou mesnage de la vie humaine*, démontreront, par toutes sortes de théories ingénieuses sur la nature des divers aliments, que ce que la cuisine de la bouche sert au roi est tout ce qu'il y a de meilleur pour conserver à Sa Majesté sa souplesse et sa prestance.

Par des cadeaux, du reste, arrivent au couple royal, soit d'Italie, soit d'ailleurs, nombre de friandises diverses susceptibles de varier tout de même un peu le régime lourd auquel il est soumis : ainsi, de Mantoue, des mortadelles et des fromages; d'une abbesse de Saint-Pierre de Reims, des confitures; de Provence, des pommes, des citrons, des oranges, grenades, poncires, de grands raisins muscats. Car, au dire d'un voyageur, G. d'Ierni, qui visite Paris en 1596, la ville manque de fruits. Marie de Médicis fera planter et soigner à Saint-Germain-en-Laye des abricotiers, auxquels elle tiendra à tel point qu'elle fera compter les fruits des arbres pour vérifier qu'on ne lui en vole pas.

Comme tous les rois Bourbons, Henri IV mange et boit énormément, jusqu'à en être malade, observe Scaliger. Il

aura notamment des indigestions de melons. Il paraît n'être pas très propre en mangeant. Au dire du médecin Héroard, dans son journal quotidien, le dauphin, futur Louis XIII, faisant du gâchis avec son pain déclarera : « Je fais comme papa! » Henri IV suit médiocrement les règles du savoir-vivre énumérées dans le petit livre contemporain relatif à la conduite puérile et honnête qui nous apprend qu'en ce temps on ne doit pas s'accoter des épaules ou des bras sur son siège, ne pas mettre du vin dans sa soupe, ne pas s'essuyer les doigts après son pain, ne pas porter un morceau à sa bouche avec son couteau « à la mode des villageois », ne pas sucer les os avec bruit, etc.

Les règlements royaux interdisent que pendant les repas on parle au roi autrement qu'à haute voix et de sujets indifférents, jamais d'affaires, d'ailleurs à distance respectueuse du prince. Le capitaine des gardes du corps en service tient la main à l'observation de cette prescription. Les lundi, mardi, jeudi et dimanche, les violons du roi viennent se faire entendre pendant les soupers, heureux moyen d'éviter les fâcheux.

Henri III voulait qu'à la fin de ses repas, on lui chantât en musique un psaume, au moins pendant les mois de novembre et de décembre. Henri IV a supprimé cette prescription et a seulement désiré que la musique de sa chapelle vînt le dimanche se faire entendre pendant le dîner : la musique des violons du roi se compose de quinze instruments.

Les repas achevés, le roi se lève, l'aumônier dit les grâces, tout le monde s'en va et les tables sont enlevées par les domestiques. Le public se fait une si grande idée de ce qui touche au souverain qu'il s'imagine, paraît-il, qu'un plat coûte à Sa Majesté 18 000 écus par an.

S'il reste au Louvre, Henri IV, à ce moment, donne volontiers quelques audiences. Malherbe écrivait une fois : « Quand les rois sont aux cabinets, les peuples croient qu'ils parlent de changer le pôle arctique à l'antarctique et le plus souvent ils prennent des mouches! » Henri IV n'a cure en effet après ses repas de se livrer à la haute philosophie politique et à résoudre de grands problèmes européens. Il reçoit ses familiers, ses amis — si un roi peut avoir des amis, — ceux qui

l'ont suivi depuis sa jeunesse, qui ont partagé ses heurs et malheurs : Rosny, devenu duc de Sully, La Force, Turenne, Roquelaure, Frontenac, de Loménie, pour causer joyeusement avec eux. C'était l'usage jadis qu'on restât couvert dans la chambre du roi. Depuis les guerres d'Italie la mode italienne d'ôter son chapeau chez le souverain a prévalu. François Ier y a tenu la main et Henri IV a obligé même les ambassadeurs étrangers qui avaient conservé l'antique habitude à y renoncer. On est donc très respectueux pour lui. En entrant s'il est botté et éperonné, on lui baise sa botte. Mais la conversation n'y perdra ni vivacité, ni gaieté, ni imprévu.

Pendant ce temps que fait la reine?

Comme le roi, après avoir entendu la messe, elle a pris son repas, si elle doit rester seule, dans son antichambre ou son grand cabinet. Elle se retire ensuite dans les petites pièces de son appartement et y reçoit princes, princesses, seigneurs, courtisans qui viennent l'y trouver car elle reçoit beaucoup. Malherbe qui lui a été présenté en 1600 et est un des habitués de ces cabinets à partir de 1605, dit qu'on vient entre autres dans ces réunions afin d'y apprendre des nouvelles. En entrant, on fait à la souveraine une profonde révérence. L'usage voulait jadis que la reine répondît en « baisant » princes, ducs, officiers de la couronne. Mais Marie de Médicis, mal impressionnée par cette pratique, a demandé et obtenu de Henri IV d'en être dispensée. Pour la peine elle a dû ouvrir plus libéralement sa porte.

Quand a lieu une première présentation, la cérémonie qui se passe a quelque chose de solennel. La reine se tient debout contre une table, nous raconte Malherbe, la nouvelle venue s'avance jusqu'à trois ou quatre pas de la souveraine, fait lentement une grande révérence, s'approche, met un genou en terre, prend le bas de la robe de la reine, la baise, se relève et la reine lui dit alors : « Vous soyez la bienvenue ! » On raconte que lorsque arrivant à Paris en 1601, Marie de Médicis dut subir cette formalité de la part d'Henriette d'Entraigues, marquise de Verneuil, l'altière et orageuse maîtresse du roi, Henri IV ayant dit à la reine, en la lui présentant : « Celle-ci a été ma maîtresse, madame, elle veut être votre particulière

servante » et Henriette fléchissant à peine le buste pour saisir seulement la jupe de la reine à la hauteur du genou, le roi, d'un geste brusque, lui prit la main et la porta vivement au bas de la robe. L'incident fit du bruit : il avait été pénible.

Lorsqu'elle peut être seule, Marie de Médicis lit. Elle porte des lunettes. On lui envoie des ouvrages de tous côtés, nous le savons par sa correspondance où elle remercie et dit — d'ailleurs de façon très courte, car elle n'est pas d'esprit littéraire, ni intelligente à n'en plus finir — le plaisir qu'elle a éprouvé. On a des façons assez particulières de lui faire hommage de volumes, tel celui qu'on lui donne un jour, aux Feuillants, à un office auquel elle assiste, placé sur l'autel, le jeudi saint, dans une boîte de toile d'argent et de satin jaune recouverte de dentelles. Naturellement ces hommages comportent de sa part des gratifications d'argent, en réponse, qu'on attend : 600 livres, par exemple, à un M. Claude Billart, sieur de Courges, pour un livre de dévotion en vers; comme aussi bien de simples mains de papier de Florence à un avocat du Parlement de Paris qui a envoyé un panégyrique en vers de la Sainte Vierge. A l'occasion, la reine appuiera de sa recommandation un poète qui désire se faire imprimer et elle se trouvera mêlée à des histoires de personnages dont les noms appartiennent à la littérature, comme cette affaire de M. de Scudéry, capitaine, qui a été mis en prison sous la prévention de vol commis par lui vers 1604, sur un vaisseau flamand au Brésil, près de l'île Saint-Dominique, et en faveur duquel elle demande à M. de Villars, gouverneur du Havre et à M. de la Roque, gouverneur d'Honfleur, de faciliter les dépositions des témoins à décharge; comme encore cette recommandation qu'elle envoie à M. de Brèves, ambassadeur du roi de France à Rome, pour qu'il assiste de ses bons soins M. Théodore de Bèze, neveu de l'illustre ministre de Genève, qui s'est fait catholique et qui vient à Rome pour s'« humilier devant Notre Saint-Père le pape et lui demander pardon et absolution de ses fautes et hérésies, dont il a été dès sa naissance abusé et entaché ».

Mais la littérature n'est qu'une occupation très momentanée pour une princesse qui n'a pas autrement de culture.

On la voit mieux s'occupant de ce qui va davantage employer son temps : les chiens, les singes et les perroquets.

Du Havre, le même gouverneur dont nous venons de parler et qui connaît ses préférences lui a expédié des sapajous, venus par quelque bateau d'Amérique. Nous savons qu'elle paie un domestique pour avoir soin spécialement de ses singes, guenons et de ses perroquets. Mais sa grande passion, ce sont les chiens.

Elle en a de petits qu'elle emporte avec elle dans son carrosse quand elle sort : Bichette, Mignonnette, Turquette. Henri IV, qui sait sa faiblesse, prendra la peine de lui mander, de sa main royale, la satisfaction qu'il éprouve à savoir qu'elle a retrouvé une petite Négrite disparue, et le dauphin, entrant dans sa chambre, mettant le pied, par mégarde, sur la patte d'un roquet qui par représailles le mord au sang, recevra une terrible algarade de la reine et sortira furieux de la pièce criant tout haut « que sa mère aime mieux son chien que lui ». On n'en finirait pas de dire tout ce que la correspondance de Marie de Médicis contient de détails sur ses chiens, les cadeaux qu'elle en fait, les levriers d'attache qu'elle cherche partout.

Mais livres et chiens ne sauraient remplir tout de même une après-midi. Lorsque celle-ci s'avance et que le temps est beau, Marie de Médicis, qu'accompagne quelquefois le roi, gagne à pied les jardins, les traverse, ou bien passe par la grande galerie du Louvre, et se rend aux Tuileries, qu'on appelle « la maison de la reine ». La musique du roi prévenue s'y transporte, une douzaine d'instruments et une dizaine de chanteurs. Henri IV va l'entendre : il l'apprécie beaucoup et en est fier. Il est vrai que personnellement les instruments qu'il préfère sont le chalumeau et la cornemusette. A défaut de la musique du roi, on fera venir quelque troupe étrangère réputée, la troupe italienne, par exemple, de Julio Romano qu'on mande de Florence pour deux ou trois mois, puis quelque chanteur ou quelque cantatrice de talent exceptionnel, telle une espagnole nommée Isabelle de la Camere. Au milieu du concert on sert fruits, confitures, pâtisseries et vins divers.

Le couple royal ne va pas qu'aux Tuileries. Le roi et la reine ont souvent l'occasion de sortir en ville et parfois sortent ensemble.

Marie de Médicis n'use pas de chaise à porteur, moyen

qu'elle n'aime pas. Elle préférerait à la rigueur la litière, sorte de caisse plus haute que longue, recouverte de cuir, doublée à l'intérieur de velours cramoisi brodé d'or, muni de manteaux de cuir se rabattant sur des fenêtres vitrées, pour mettre à l'abri du soleil, du vent et de la pluie, portée par deux mulets richement harnachés, en flèche devant et derrière la litière, dans des brancards, en somme une grande chaise à porteur où on peut tenir plus d'un, commode en hiver parce qu'on la chauffe au moyen de boules combustibles parfumées. Mais elle réserve ce moyen de locomotion pour ses voyages.

Dans la ville, le ménage royal va en carrosse. On sait ce que sont les carrosses du temps, lourds, pesants, encombrants. Ceux du service du roi sont dorés, doublés de velours rouge, ornés aux portières de rideaux de damas de même couleur et traînés par six chevaux blancs que conduit un cocher de corps en livrée, avec aiguillettes et ceinture d'or, tandis que les chevaux sont montés de postillons en livrée et que, derrière la voiture, des valets de pied en mantille, chausses de velours, pourpoint de chamois, se tiennent debout.

Le roi a commandé sa voiture. Précédé de deux écuyers, le carrosse, venu de la grande écurie, a décrit une courbe savante dans la cour du Louvre pour venir au pied du degré du roi. La foule des courtisans, pages et laquais, s'approchent et se tassent pour voir passer Sa Majesté. Quand elle sort seule, la reine masquée, monte avec sa dame d'honneur et sa dame d'atour.

Le cortège se forme. En tête est un écuyer; tout autour et derrière des gentilhommes à cheval en nombre variable, quatre au plus, jusqu'à vingt, pas de garde : on le reprochera assez au moment de l'assassinat de Henri IV. Mais il faut songer à ce que peut être la marche de cette lourde et vaste voiture dans des rues étroites, tortueuses, encombrées. Il n'y a pas de règlement ou d'usage qui contraignent les particuliers à s'arrêter ou à s'effacer devant le carrosse royal, d'où des voyages difficiles.

Où va-t-on? A la Muette, à Chaillot, dans une maison où l'on mène les enfants de Henri IV se promener, à l'hôtel de Gondi, futur hôtel de Condé, près du Luxembourg. Il y a ici

de magnifiques jardins sur l'emplacement du quartier actuel de l'Odéon, les plus beaux de Paris après ceux des Tuileries en ce temps. Le roi et la reine iront encore visiter quelque cabinet de curiosité, comme celui de certain Guitart, quai des Augustins. Ils vont surtout à l'Arsenal, lieu important de distractions variées, voir organiser entre autres des ballets ou fondre des couleuvrines, courir la bague. Au carême prenant ils iront regarder tirer la quintaine sur le Pont Notre-Dame par vingt-deux princes et seigneurs masqués, richement habillés, montés sur de très beaux chevaux.

Ou bien, pendant que Marie de Médicis va visiter quelque couvent ou assister à des cérémonies pieuses, Henri IV, de son côté, montera à cheval. Il est très bon cavalier. Vauquelin des Yveteaux dit de lui qu'il a toujours passé pour le plus beau « gendarme » de son royaume et le meilleur coureur. Il va chasser, par exemple, à la pie, au Pré-aux-Clercs, de l'autre côté de la Seine.

Ce qu'il aime surtout, c'est abandonner les repas du Louvre pour s'inviter à souper, de lui-même, à droite et à gauche, chez l'un ou chez l'autre, chez madame de Guise, chez le premier Président (dans ce cas, celui-ci doit pendant le repas se tenir tout le temps debout derrière la chaise du roi), chez Sully à l'Arsenal, chez Zamet à la rue de la Cérisaie. Quand il s'annonce à quelqu'un, il fixe le chiffre des convives, six par exemple, et donne les noms de ceux qu'il faut inviter. L'amphitryon doit par prudence essayer chaque plat avant que le roi n'en mange. S'il faut rentrer tard le soir après souper, du Louvre viendront six pages qui escorteront le carrosse avec des flambeaux, grande imprudence, d'ailleurs, que ces tardives rentrées, en raison de l'insécurité des rues de Paris, contre laquelle ne peut lutter le nombre important des archers, sergents et autres qui sont censés assurer l'ordre. Un soir, M. de Balagny, en carrosse, sera attaqué à la porte de Buci par quelques cavaliers qui lui tireront des coups de pistolets. En ce temps, pour quatre écus, on peut trouver sans peine des coupe-jarrets qui consentent à vous massacrer qui l'on voudra, au coin d'une rue, la nuit, nous assure Guillaume Colletet.

Quand Henri IV reste au Louvre et qu'il y soupe, le même

cérémonial que celui du repas du matin lui est appliqué. Les cuisines doivent être prêtes dès six heures. La reine prenant son repas seule, s'installe le plus souvent dans son petit cabinet.

Puis il y a la soirée. Elle est bien remplie au Louvre. Les amis du ménage royal reviennent, ceux en petit nombre qui sont logés dans le château : madame de Guise, la princesse de Conti, puis les autres, le grand familier Bassompierre, le hardi et joyeux compagnon, tout jeune encore, il a vingt-six ans en 1605, si spirituel et si en train, que Marie de Médicis s'oublie à le tutoyer, comme fait le roi; La Varenne encore, contrôleur général des postes, grand ami de Henri IV et que l'opinion publique accusera de rendre au roi des services d'entremetteur peu recommandables : — par humilité et pénitence, sans doute, le fils de La Varenne se fera capucin; — Bellegarde aussi qui n'est plus tout jeune et demeure toujours « poltron, galant et libéral », dit un contemporain; Roquelaure, ancien maître de la garde-robe de Henri IV, lorsque le prince n'était que roi de Navarre; Termes, frère de Bellegarde, un des plus élégants de la cour, et d'autres.

Que fait cette société réunie autour du roi et de la reine sous les flambeaux des salles qui éclairent mal ce cadre un peu obscur?

Elle joue aux cartes et aux dés. Henri IV joue beaucoup et perd de même. Les contemporains se plaignent du mauvais exemple qu'il donne à cet égard à ses sujets. Courtisans, gueux, faquins, déclare l'Estoile, l'imitent trop. Il n'est coin de rue où ne se dressent des brelans « tant ont de poids les actions des princes ». Le roi, dans sa passion, ira jusqu'à en oublier ou négliger une autre que l'on aurait cru plus puissante, celle qu'il a pour Henriette d'Entraigues. Il écrira à celle-ci, le 21 octobre 1606, que s'étant engagé dans une partie « où il y a bien de l'argent », il entend ne pas la quitter et ajourne à autre temps la promesse de venir la voir. Pour Scipion Dupleix le jeu, le libertinage et l'avarice sont les trois défauts capitaux du roi. En vain Bassompierre essaiera-t-il de défendre son maître en disant que Henri IV ne prend ce plaisir que quand il n'en a pas de meilleur et que s'il fait beau, en plein jour, il ira bien plus volontiers à

la chasse, vaines raisons! Le jeu a pour le prince un attrait auquel il ne résiste pas, que ce soient les échecs, très à la mode en ce temps-là, que le roi pratique avec habileté, les trois dés qu'on jette avec un cornet, ou le reversis, etc. C'est quand il est immobilisé par la goutte, surtout, qu'il joue. Il convoque ses partenaires, Guise, Épernon, Bassompierre. Alors le jeu fait fureur. On marche par grosses sommes. Bassompierre n'ayant que 700 écus en poche et devant avoir à commander pour le baptême du dauphin un habit de 14 000 écus, trouvera le moyen de gagner au jeu cette somme, plus la valeur d'une épée de diamants de 5 200 écus et 5 ou 6 000 écus de reste. Il nous raconte lui-même que dans certaines journées il y a, à la cour, des mouvements de gains et de pertes atteignant le chiffre de 20 000 pistoles qui représenteraient plus d'un million de nos jours, chacun, pourtant avec des « marques » allant de 50 à 500 pistoles, mais le jeu va de tel train que l'on peut avoir en main à un moment donné plus de 50 000 pistoles! Bassompierre termine tranquillement son récit par cette observation : « L'année 1608, je gagnai plus de 500 000 francs au jeu ». On s'explique que Henri IV n'ait rendu aucun édit contre les joueurs durant sa vie, tandis que Louis XIII, se basant sur les ruines causées par les jeux, interdira formellement, sous des peines sévères de tenir des tripots. Ajoutons que Henri IV est très mauvais joueur et que quand il perd, il se fâche, crie et tempête de façon inquiétante.

Parfois, à défaut de jeu ou en même temps que celui-ci, on fait venir le soir la musique du roi dans les appartements royaux et elle se fait entendre. Le règlement de 1578 le prescrit d'ailleurs, mais Henri IV réclame rarement ses musiciens.

Moins attirée par le jeu, Marie de Médicis, tout en faisant la partie à l'occasion avec M. de Lorraine, madame et mademoiselle de Guise, préférera se retirer de bonne heure et rentrer dans son petit cabinet. C'est le moment où elle écrit ses lettres à ses parents d'Italie, à ses amies, au roi, quand il est absent.

Sauf des cas exceptionnels, tel ce jour de janvier 1606 où Henri IV joue à la prime jusqu'à deux heures du matin, le roi se retire de bonne heure aussi. Il écrit à Sully le

13 mars 1605 : « Je me couche entre dix et onze heures et me lève à sept heures, dors bien et mange de même. » D'ailleurs à onze heures du soir, au son de la cloche de l'horloge du Louvre qui laisse tomber lentement les coups fatidiques, le cri des archers dans la cour se fait entendre, le personnel domestique, éteint les flambeaux et les bougies des salles du logis royal, ferme progressivement les portes jusqu'à celle de la rue d'Autriche dont la clef est remise au capitaine des gardes en quartier et s'en va. Henri IV, qui n'a que faire du cérémonial en quatre ou cinq actes fixé par le règlement de Henri III pour le coucher solennel de sa majesté royale, a tôt fait de se déshabiller et de se mettre au lit et on lui tire soigneusement ses courtines puisqu'en ce temps, les Français, paraît-il, « ne peuvent coucher sans feu, ni dormir sans rideaux ». La journée du roi est finie. Tout se tait dans le Louvre et repose...

LOUIS BATIFFOL

SOUVENIRS

DE MON AMBASSADE

M. William Graves Sharp, ambassadeur des États-Unis à Paris pendant la guerre, a consacré plusieurs années, une fois revenu dans son pays, à rassembler les notes et documents qu'il comptait utiliser dans ses Souvenirs. *La rédaction de ceux-ci n'était pas encore tout à fait terminée, lorsque la mort interrompit son travail. Il a été repris et complété par M. Warrington Dawson, attaché spécial à l'ambassade américaine, et collaborateur intime de M. Sharp. Le journal du fils de l'ambassadeur, M. George Sharp, a été souvent et heureusement utilisé par M. Dawson, qui a pu, grâce à ce texte, combler quelques lacunes.*

Les lecteurs de la Revue de Paris *apprécieront l'intérêt exceptionnel des* Souvenirs *dont nous publions ici d'importants extraits. Ils apportent de curieuses révélations sur certaines négociations poursuivies pendant la guerre et précisent la psychologie de l'élite américaine à cette époque.* (N. D. L. R.)

L'ARRIVÉE A PARIS. LA BATAILLE DE LA MARNE

(Arrivé au Havre à la fin d'août 1914, M. Sharp prit contact avec notre pays dans les circonstances dramatiques que l'on sait. Les pages qu'on va lire évoquent ses premières impressions, alors que l'automobile qui l'amenait du Havre traversait la ville de Versailles.)

Dussé-je revoir cent fois cette façade aux tons d'ivoire et ces murs majestueux, je ne pourrais jamais oublier l'impression que me fit ce soir-là le château de Versailles, alors que nous le longions dans les ombres profondes que projetait la lune à son déclin. C'était là presque une vision d'un autre

(Copyright 1930 by Warrington Dawson.)

monde. Tout tragique qu'ait été le passé de ce monument imposant, dont le sort malheureux fut de servir de cadre à certains des épisodes les plus tristes de l'histoire du peuple français, la Providence avait décidé qu'un espoir relevant du domaine des rêves y serait réalisé. Et, cette fois, ce devait être tout à l'avantage de la France.

Le 18 janvier 1871, le roi Guillaume de Prusse, entouré de princes et de généraux, y avait été proclamé Empereur allemand. Près de quarante-quatre ans plus tard, la révision de cet acte tragique s'annonçait. Mais, pour que ce fût un fait accompli, un million et demi des fils les plus braves de la France, et un nombre équivalent de combattants alliés, jetés eux aussi dans la fournaise, devaient succomber...

A quatre heures du matin, le jeudi 3 septembre, nos automobiles vinrent se ranger devant l'hôtel Crillon, place de la Concorde. C'est là que je devais rester en attendant l'arrivée des autres membres de ma famille.

JOURNAL DE GEORGE C. SHARP

3 septembre 1914.

La route semblait interminable; nous ne sommes arrivés à Versailles qu'à 2 h. 30. Le château, dans ce clair de lune, était d'une beauté resplendissante. A plusieurs reprises, nous avons eu maille à partir avec les soldats, il nous fallut même rebrousser chemin pour demander la consigne.

Il était 5 h. 30 quand nous avons pu gagner nos chambres à l'hôtel et nous mettre au lit. J'étais encore très fatigué quand je me suis réveillé à 10 heures. Père s'était levé dès 8 heures et puis était sorti faire des emplettes. Je me mis à écrire des lettres et à lire, ou plutôt essayer de lire, les journaux français. Père est rentré déjeuner à midi.

Nous sommes allés à l'Ambassade cet après-midi rendre visite à M. Herrick, l'ambassadeur, mais il n'était pas encore rentré. Nous dûmes y retourner un peu plus tard.

Il paraît que le Département d'État n'avait pas avisé M. Herrick de la date de notre arrivée[1]. Il fut donc décidé que M. Herrick res-

1. M. Raymond Poincaré rapporte que, le 28 août 1914, M. Jusserand, ambassadeur de France à Washington, l'avait avisé que M. Sharp, le nouvel ambassadeur, « un homme loyal et animé des meilleures intentions », s'était embarqué pour la France, mais ne remettrait ses lettres de créance qu'après le règlement de diverses questions dont s'occupait M. Herrick. Voir *L'Invasion*, p. 200-201.

terait à son poste jusqu'à ce que Père fût officiellement avisé par M. Bryan qu'il devait entrer en fonctions. En attendant, Père se mettrait au courant de la situation générale.

Après une heure d'entretien, M. Herrick nous invita à monter dans son auto pour l'accompagner jusqu'à l'hôtel de l'Ambassade, où un comité de secours américain devait se réunir. Nous fûmes présentés à tout le monde, et M. Oscar Underwood fils[1] m'invita à l'accompagner le lendemain pour voir les avions allemands.

La séance du comité n'était pas plus tôt levée qu'un avion français passait au-dessus de nous. Réunis sur la pelouse, nous suivions son inspection du ciel. Jusqu'à présent, des avions allemands sont venus tous les jours jeter des bombes sur la ville. Plusieurs personnes ont déjà été tuées. Mais il n'en est pas venu ce soir.

Peu après notre retour à l'hôtel, M. Bacon[2] nous a rendu visite, accompagné de M. Whitney Warren, architecte de grand talent, membre de l'Institut. Celui-ci nous invita à dîner et nous conduisit chez Larue, un établissement bien tranquille et très français, où nous avons dîné à merveille. Tout en causant, j'apprenais à connaître M. Warren. C'est un enthousiaste au premier chef. Il est venu à Paris dès le début de la guerre afin de rendre service à ses amis français.

Avant d'entrer au restaurant, M. Warren nous avait conduits à l'endroit où une bombe allemande est tombée récemment. C'était dans une cour. Il y avait une corniche arrachée, et toutes les vitres de l'immeuble étaient cassées. On ne paraît pas se rendre compte, en général, de la puissance énorme de ces bombes.

Le lendemain de mon arrivée, les troupes allemandes atteignirent le point extrême de leur avance sur Paris. Cette date reste d'ailleurs mémorable par la signature de la Déclaration de Londres, dans laquelle les Alliés reconnurent qu'en face d'un danger si vaste, l'union constituait leur seule force.

Le grondement des canons ennemis, en batterie à moins de quarante kilomètres, troublait le grand calme des heures matinales à Paris. Ce même jour, le 4 septembre, des *taubes* vinrent en nombre inusité, et sans hâte, surveiller la ville. De grandes foules, attroupées aussitôt, guettaient leurs évolutions avec un intérêt fébrile. Mais s'il y avait eu un premier saisissement de crainte à leur apparition, la simple curiosité eut bientôt le dessus. Au bout de quelques jours, des propriétaires entreprenants imaginèrent d'exploiter des chaises

1. M. Oscar Underwood père, député puis sénateur de l'Alabama, était un des personnages marquants du parti démocrate à Washington.

2. Robert Bacon, ambassadeur des États-Unis à Paris de 1909 à 1912.

mises en location sur les toits. On se serait cru là au spectacle, n'eût été l'esprit d'émulation qui régnait. Chacun ne songeait qu'à être le premier à signaler l'approche d'un avion ennemi. On avait beau savoir que des bombes destructrices pourraient tomber d'un instant à l'autre et qu'il y avait déjà eu des victimes. L'habitude avait engendré le mépris du danger.

Avant le prochain lever du soleil, l'heure décisive sonnerait peut-être pour Paris et pour la cause des Alliés. Un seul espoir subsistait : mettre en échec la poussée impétueuse d'un million de soldats aguerris de la plus grande nation militaire de l'Europe. Les Allemands n'auraient qu'à tenir pendant vingt-quatre heures, et ils pourraient mettre leurs grosses pièces en position pour bombarder la capitale. D'autre part, le bruit de leurs atrocités s'était répandu jusque dans les coins les plus reculés de la France.

Ce jour-là, l'attention du monde entier fut rivée sur Paris : et il en fut de même pendant quatre années.

L'histoire se répétait de façon assez singulière. A cette même date, quarante-quatre ans plus tôt, l'on avait appris l'affreuse nouvelle de la chute de Sedan. L'Empereur était prisonnier, l'armée française sous le maréchal de Mac-Mahon était en déroute. La France devrait-elle de nouveau essuyer un pareil désastre militaire?

Non point. Sa force lui venait de la conscience de son bon droit, elle était indomptable. L'officier français de même que le poilu était animé à la Marne de sentiments tout autres que ceux des soldats de Napoléon III. L'on avait crié alors : « A Berlin en huit jours! » A présent l'on n'entendait qu'une voix : « Union sacrée. » Tous s'étaient voués au sacrifice, jusqu'à la dernière goutte de sang français, pour le triomphe de la liberté, de la justice et de l'humanité elle-même. Ce fut là une inspiration qui, jaillie aux premiers jours, ne devait jamais fléchir tant que la victoire n'eut pas mis fin à la guerre.

Il y avait un mois jour pour jour que M. Raymond Poincaré, Président de la République, avait adressé au Parlement un Message qui synthétisait merveilleusement les aspirations du peuple français. Toute la Chambre, debout, applaudissait frénétiquement, pendant que M. René Viviani, président du Conseil, lisait les paroles éloquentes qui se

terminaient par le cri : « Haut les cœurs et vive la France! » « Dans la guerre qui s'engage, disait M. Poincaré, la France aura pour elle le droit, dont les peuples non plus que les individus ne sauraient impunément méconnaître l'éternelle puissance morale. Elle sera héroïquement défendue par tous ses fils, dont rien ne brisera devant l'ennemi l'union sacrée et qui sont aujourd'hui fraternellement assemblés dans une même indignation contre l'agresseur et dans une même foi patriotique[1]. » Quand je connus M. Poincaré, plus tard, je sus qu'il avait révélé là toute la force de caractère et le parfait équilibre qu'il mit au service de son pays pendant la longue et dure épreuve qui commençait.

Au cours de cette séance mémorable, M. Viviani, dans un discours d'une rare éloquence, rendit compte au Parlement des démêlés tragiques qui avaient abouti à la déclaration de guerre. Il lut une lettre reçue la veille de M. de Schœn, ambassadeur du gouvernement impérial, qui demandait ses passeports afin de rentrer sain et sauf dans son pays. Le discours du président du Conseil constituait un exposé magistral de tous les événements d'ordre international qui avaient précipité la crise. Il y rappelait notamment le rôle de la France démocratique qui, après avoir réduit ses forces militaires, s'était vue obligée, un an plus tôt, à les augmenter de nouveau pour répondre aux armements de sa puissante voisine[2].

Parmi les déclarations officielles d'hommes d'État des puissances belligérantes, je ne connais rien de plus remarquable. En relisant ces pages, je crois voir encore devant moi ce Mirabeau réincarné, à la voix mélodieuse, au visage vibrant d'émotion tourné vers le ciel comme pour y puiser son inspiration.

« La France, injustement provoquée, n'a pas voulu la guerre, déclara-t-il. Elle a tout fait pour la conjurer. Puisqu'on la lui impose, elle se défendra contre l'Allemagne et contre toute puissance qui, n'ayant pas encore fait connaître son senti-

1. Pour les discours prononcés à la Chambre le 4 août, voir le *Journal officiel de la République française*, 5 août 1914; Raymond Poincaré, *l'Union Sacrée 1914*, chapitre XII; *Pages d'histoire 1914, La Journée du 4 août.*

2. M. Raymond Poincaré a donné les précisions nécessaires au sujet des lois militaires allemandes et françaises en 1913. Voir *Les Balkans en feu*, chapitre III.

ment, prendrait part, à côté de cette dernière, au conflit entre les deux pays... »

On comprend que ce jour-là, devant le danger commun, les membres de groupes politiques qui s'étaient combattus avec acharnement se soient étreints dans l'élan d'un commun amour pour la patrie. Jamais la France n'avait fait preuve d'un tel esprit d'unité.

Deux jours plus tard ce fut le tour de M. Asquith, qui précisa devant la Chambre des Communes la position de la Grande-Bretagne. M. de Bethmann-Hollweg, chancelier impérial du gouvernement allemand, avait déjà adressé son appel au Reichstag. Il y faisait un aveu d'une étonnante franchise : la nécessité ne connaissait aucune loi internationale, et les droits de la Belgique et ceux du Luxembourg avaient été sciemment violés par les armées allemandes. D'autre part, il portait une accusation qui fut démentie plus énergiquement, je crois, qu'aucune autre formulée pendant toute la durée de la guerre. Il alléguait en effet que des aviateurs français avaient déjà survolé le territoire allemand et avaient jeté des bombes sur les voies ferrées du sud de ce pays[1]. Je reste convaincu qu'il n'en était rien. J'eus l'occasion de causer longuement de cette question avec de nombreux hauts fonctionnaires français, et, de même que le maréchal Joffre, ils y opposèrent le démenti le plus catégorique.

Ces déclarations d'hommes d'État avaient servi de prélude aux hostilités. Lorsque j'arrivai en France, il y avait déjà une trentaine de jours que les communiqués officiels rendaient compte d'heure en heure de l'avance ennemie, de la destruction des villes et des outrages d'une brutalité inouïe contre des gens sans défense. Les cris de désespoir arrachés aux victimes n'avaient pas tardé à se faire entendre. Aucun doute ne subsistait quant au sort réservé aux villes restées indemnes jusque-là.

Tel était le danger qui menaçait Paris le jour de mon

1. Le lieutenant-colonel Réginald Kann cite certains documents allemands qui reconnaissent que toutes ces accusations de violations françaises étaient de pures inventions : *Die deutschen Dokumente zum Kriegsausbruch*, vol. III, n° 664 ; vol. IV, n° 758 ; vol. III, n° 677 ; vol. IV, n° 797 ; vol. IV, n° 869 ; vol. IV, n° 876 ; lieutenant-colonel Tappen, *Bis zur Marne*, p. 10. Voir *Le plan de campagne allemand de 1914 et son exécution*, p. 69-72.

arrivée. Des événements d'une portée incalculable pouvaient seuls expliquer la transformation subie par cette ville, connue en temps ordinaire pour sa gaîté et sa cordialité. Tout y avait changé de fond en comble, hormis les objets inanimés. Si tout nous semblait étrange, à mon fils et à moi, c'est que nous étions au courant des événements graves qui devaient bientôt atteindre leur apogée.

JOURNAL DE GEORGE C. SHARP

4 septembre.

A une heure, nous sommes allés à l'Ambassade déjeuner avec l'Ambassadeur et madame Herrick. Un banquier, M. Kahn, est venu se joindre à nous. Il se montrait très enthousiaste et espérait que l'Amérique ferait tout son possible.

5 septembre.

Nous avons déjeuné chez M. Bliss, premier secrétaire de notre Ambassade[1], et madame Bliss. Réunion très agréable. Ce sont des personnes remarquablement douées.

Le soir à 10 h. 30 nous venions de nous mettre au lit quand le valet de chambre nous a annoncé la visite de M. Breckinridge, secrétaire adjoint à la Guerre, et du lieutenant-colonel Allen, de la division de cavalerie de l'État-Major général[2].

Trois jours après mon arrivée à Paris j'aperçus, de mes fenêtres donnant sur la place de la Concorde, un spectacle inaccoutumé et auquel les événements des jours suivants prêtèrent un intérêt historique.

Vers les deux heures du matin, je fus subitement réveillé par le bruit de la rue. Il ne s'agissait pas tant de son intensité que de son caractère étrange. En prêtant l'oreille, il me semblait qu'un cortège de voitures interminable se déroulait avec monotonie. Curieux de voir ce qui se passait, je me levai et allai à la fenêtre.

A la faible lueur des réverbères, j'aperçus quelque chose d'extraordinaire. Deux lignes d'automobiles et de taxis se

1. Robert Woods Bliss, plus tard ministre des États-Unis à Stockholm, actuellement ambassadeur à Buenos-Ayres.

2. Ultérieurement le général Henry T. Allen, qui commanda la 90e division de l'armée américaine en France en 1917-18, et qui, en 1919, commanda l'armée d'occupation américaine en Allemagne.

suivaient de près comme deux énormes serpents; l'une débouchait lentement des Champs-Elysées pour gagner la place de la Concorde et la rue Royale, l'autre traversait la Seine par le pont de la Concorde. A bord de chaque voiture, il n'y avait que le chauffeur. Je ne sais combien avaient déjà passé, mais il en restait certainement des centaines à venir. Après les automobiles vinrent des voitures ouvertes et puis de grands véhicules hétéroclites, tous se serrant tellement que nul piéton n'aurait pu passer. Il me sembla que tout ce qui était capable de rouler avait été réquisitionné. Je ne sus que plus tard que ces voitures avaient servi aux troupes de Gallieni.

La légende a attaché beaucoup trop d'importance au rôle joué par ces troupes à la bataille de la Marne. Il est certain qu'une méthode peu ordinaire fut employée pour les transporter sur le théâtre de l'action. De là, l'intérêt tout particulier qui s'attache à elles, parmi les aspects exceptionnels qui marquèrent par la suite la conduite de la guerre. Néanmoins, et ceci est le moins romanesque de l'affaire, l'exécution de ce plan échoua en grande partie dans son but principal, qui était le transport rapide des hommes[1]. La faute en fut aux nombreux délais, aux pannes diverses, aux insuffisances d'essence, aux erreurs de route, au manque d'uniformité de la vitesse et de coordination des mouvements, etc. Beaucoup d'hommes de troupe furent obligés de continuer leur marche à pied, et d'autres restèrent égaillés le long des routes où l'on dut aller les chercher après la bataille.

Dix jours plus tard, je me rendis sur le champ de bataille historique. Mon fils m'accompagnait, ainsi que M. Benjamin Conner, avocat américain fixé à Paris, et M. Oscar Underwood, fils du sénateur de l'Alabama : ils devaient se distinguer tous les deux au front après l'entrée en guerre des États-Unis.

De Meaux, nous poussâmes vers le nord. Il nous semblait traverser un territoire ravagé par un cyclone. Il ne restait que des décombres dispersés de toutes parts. Fait sin-

1. Le maréchal Gallieni lui-même ne paraît pas avoir attaché beaucoup d'importance à la réquisition des taxis-autos. Voir *Mémoires du maréchal Gallieni*, p. 149-150 et 154.

gulier, certains champs ne décelaient pas la moindre empreinte du passage d'hommes ou de chevaux : les récoltes y mûrissaient comme en temps de paix. Néanmoins, à mesure que nous avancions, les traces de l'horrible lutte s'accumulaient. Elle avait dû faire rage au long de la route même. De chaque côté, des défenses et des tranchées avaient été hâtivement improvisées, offrant un abri momentané aux troupes de part et d'autre; on y apercevait encore des cartouchières et des cartouches en grande quantité. Je voyais de gros arbres, dont le diamètre n'avait pas moins de soixante-quinze centimètres, fendus comme à coups de hache. Auprès de la route gisait un avion dont la carlingue était transpercée en tous sens : on eût dit un crible.

Le spectacle le plus tragique nous attendait sur le champ de bataille même. Les corps de nombreux soldats y gisaient tels qu'ils étaient tombés. Certains d'entre eux tournaient vers le ciel un visage sur lequel battait une pluie d'équinoxe. Je vis des Français rangés côte à côte, et non loin d'eux des Allemands alignés de façon similaire. Je contemplai un poilu dont l'âge mûr évoquait l'image d'un foyer lointain auprès duquel des orphelins attendaient en vain le retour du disparu : sauraient-ils même où et quand il avait péri? Puis il y avait des jeunes gens, la gloire de leur mère. Non loin de nous, vers l'ouest, une immense tranchée avait été creusée pour servir de sépulture à deux milliers de morts.

On avait fait sauter des ponts, ce qui nous obligea à faire un grand détour. De nombreux villages que nous traversions, il ne restait souvent que des maisons désertes et sans toit. La vallée de la Marne, d'une beauté enchanteresse quinze jours plus tôt, était devenue une véritable vallée de la mort.

Vers midi nous atteignîmes le village de Courmelles, à environ trois kilomètres de Soissons. Là nous devions faire demi-tour pour rentrer à Paris, achevant ainsi un voyage dont le souvenir tragique restera à jamais gravé dans ma mémoire.

Nous assistâmes à un duel d'artillerie intense, car les Allemands s'étaient retranchés en face de Soissons. On voyait les suites des bombardements successifs : maisons effondrées, rues en ruines, cathédrale ravagée.

A l'instant où nous descendions de voiture, deux jeunes Américains sortirent en courant d'une maison près de laquelle nous nous trouvions. Ils nous accueillirent comme leurs sauveurs. Leur émotion était grande. Ils nous dirent qu'ils étaient prisonniers depuis deux jours. Ils avaient eu l'imprudence de pénétrer jusque dans la zone militaire, n'étant pas munis d'un laissez-passer en règle. L'un de ces jeunes gens, M. Dewitt Poole, alors vice-consul des États-Unis à Paris, fut plus tard notre chargé d'affaires à Moscou et se signala par les services qu'il rendit aux jours terribles de 1918 et 1919. L'autre, M. Charles Loeb, était un avocat américain fixé à Paris. Les ayant reconnus, nous pûmes nous porter garants de leur identité et de leurs qualités respectives, mais cela ne servit pas à grand'chose.

Ayant appris que le colonel qui commandait dans cette localité avait établi son poste de commandement dans un château voisin, je demandai à le voir afin de l'entretenir de la position fâcheuse de mes compatriotes.

Ce qui suivit m'instruisit sur les conséquences regrettables d'un manque d'unité en matière de responsabilités militaires. C'eût été du plus haut comique si j'avais pu oublier un seul instant qu'il y allait peut-être de la vie de deux Américains. J'avais affaire pour la première fois à des officiers français et mon embarras était grand, puisque seul l'intérêt que je portais au sort de mes compatriotes pouvait excuser mon intervention.

Ayant été introduit auprès du colonel qui m'invita à m'asseoir, je chargeai M. Conner d'exposer le but de ma visite. L'accueil du colonel avait été cordial, et il consentit à l'élargissement des prisonniers. Je m'empressai d'aller retrouver mes amis afin de leur communiquer la bonne nouvelle.

Leur joie fut de courte durée. L'officier qui avait le premier ordonné l'arrestation se refusa à leur rendre la liberté. Je fis pour la seconde fois appel à M. Conner et à sa connaissance de la langue française. Il plaida avec la plus grande ardeur : mais ce fut en vain.

Voyant que la situation était sans issue, je promis à mes amis que je m'occuperais d'obtenir à Paris un ordre pour leur mise en liberté. Aussitôt arrivé, je ne perdis pas un

instant et avisai qui de droit de la situation de ces deux Américains, accusés d'avoir violé les lois militaires à une heure où le sort même de la France était en jeu.

Ils furent relâchés le lendemain.

En regagnant Paris, je croisai sous la pluie battante de nombreux réfugiés qui venaient reprendre possession de ce qui restait de leurs biens. Heureux ceux qui retrouvaient seulement l'abri d'un toit. Dans de nombreux endroits je savais que pas un mur n'était resté intact sur l'emplacement des maisons. Et dire que les hasards de la guerre firent que beaucoup de ces malheureux furent chassés ainsi de chez eux à plusieurs reprises!

Quelques épisodes de l'invasion allemande jusqu'à la Marne me furent racontés par un Américain, le commandant Sellers, réfugié lui aussi à l'époque de notre première rencontre. Longtemps après, je l'invitai à déjeuner à l'ambassade et nous pûmes converser à loisir.

Ce vieux patriote, âgé de plus de quatre-vingts ans, s'était engagé il y avait un demi-siècle dans l'armée de l'Ohio, État dont je suis moi-même originaire. Il avait combattu comme simple soldat dans notre guerre de Sécession. Puis il était venu se fixer en France, entraîné par ses goûts artistiques. Les charmants paysages de la vallée de la Marne l'avaient attiré et il habitait avec sa nièce un village que traversèrent les uhlans.

En me racontant ses impressions, il m'apprit que l'annonce de l'avance allemande s'était répandue rapidement dans le pays. Beaucoup de gens se sauvèrent terrorisés, tandis que d'autres durent subir l'occupation ennemie.

— Je n'éprouvais aucune crainte, à cause de ma nationalité, — me dit-il. — Je voulus arborer le drapeau américain, mais je n'en trouvai pas. Comme je suis artiste peintre, je pris alors le parti d'en peindre un sur une planche et je le mis bien en évidence sur un chevalet dans mon jardin.

» Peu après, les Allemands firent leur entrée dans le village. Ils prirent aussitôt possession des bâtiments, dont ils avaient besoin, semant la terreur parmi les habitants.

» Un officier s'étant arrêté devant ma villa, je lui indiquai l'emblème de mon pays et réclamai l'immunité tant pour ma

propriété que pour ma personne. Il me répondit qu'il ne me serait fait aucun mal, mais que j'aurais à fournir des produits de mon jardin. Certains soldats dévoraient littéralement les légumes qui leur tombaient sous la main. Ils n'avaient guère mangé depuis plusieurs jours, d'après ce qu'ils me dirent. »

Le commandant Sellers avait d'autre part fait l'impossible pour venir au secours des réfugiés. Lui et sa nièce partagèrent d'abord avec eux toutes les provisions que la maison contenait. Puis il alla faire des emplettes pour continuer son œuvre de secours jusqu'à ce qu'il ne lui restât plus rien.

Ce bon Samaritain, qui soulageait dans la mesure du possible la détresse de ceux qui n'avaient ni pain ni gîte avait fait tout simplement ce que tant d'autres de ses compatriotes firent pendant la guerre.

Ce ne fut que longtemps après que ces événements eurent cessé d'avoir de l'importance, sauf au point de vue historique (en fait une autre bataille de la Marne avait déjà été gagnée et l'armistice était intervenu), que j'eus l'occasion de converser longuement avec le maréchal Joffre des incidents émouvants de cette bataille, qui le rendit illustre à jamais, tout en assurant à la France la liberté et son existence même. Assis dans une modeste chambre de son home tout intime de la rue Michel-Ange, il me narra au cours d'une après-midi quelques-uns des événements qui se produisirent entre le 25 août et le 10 septembre 1914, et qui anéantirent les ambitieux espoirs d'un empire, en annonçant son effondrement définitif.

J'entretenais avec le distingué Maréchal une de ces amitiés que peut seule donner la confiance mutuelle et de longue durée. Il se montrait très attaché à tout ce qui était américain. Sa visite sur nos rives à une heure critique n'avait fait qu'augmenter son admiration pour notre peuple et pour nos institutions.

En achevant notre conversation, le Maréchal me dit : « Voilà, je viens de raconter toute la bataille de la Marne pour la première fois. » Ces déclarations expliquent peut-être dans une certaine mesure l'anecdote amusante qui m'a été répétée.

Il paraît que le maréchal Joffre avait été invité à honorer de sa présence un banquet, au cours duquel un orateur prononça un discours éloquent au sujet de la Marne. Le Maréchal écouta jusqu'au dernier mot, puis se tourna vers son voisin de table pour demander : « Je n'ai pas entendu le nom de la bataille dont il s'agit. Auriez-vous l'obligeance de me le dire? »

En fixant ses yeux bleus et calmes et en observant la force ramassée et puissante de ce corps massif, je compris parfaitement une des raisons de la victoire de la Marne. Autant vaudrait essayer de renverser un monument que de vouloir faire bouger cet homme contre son gré. Qu'on rencontre cette force, il faut choisir, on doit s'arrêter ou bien la contourner. De parole lente et délibérée, réfléchissant bien avant chaque mot, le Maréchal inspire aux autres la conviction que la vérité seule peut tomber de ses lèvres. Jamais personne ne trouvera dans un tel homme la moindre velléité de parti pris ni de calcul.

Le Maréchal me raconta donc qu'il avait décidé que la Seine serait la limite extrême atteinte par les Allemands. Son récit me frappa d'autant plus qu'il prit une feuille de papier et se mit à dessiner au crayon les principaux emplacements de l'attaque. Malgré leur incontestable supériorité numérique, les troupes allemandes furent d'abord arrêtées et puis mises en déroute par la maîtrise stratégique du maréchal Joffre, secondée par la bravoure incomparable des officiers et des poilus français.

Il serait inexact de prétendre que, dès avant la guerre, la France ne s'était point préoccupée des possibilités d'une invasion allemande par un territoire neutre. Toutefois, la Suisse serait-elle violée, ou bien la Belgique? La route la plus directe vers Paris traversait la ligne Verdun-Toul-Épinal, mais l'ennemi savait très bien que cette voie-là, bien que possible, n'était pas la plus aisée. Il estimait donc nécessaire, au point de vue purement militaire, de violer la neutralité de l'un ou l'autre de ces deux pays s'il voulait atteindre le cœur de la France.

Le général Ludendorff a révélé au monde, dans son livre, pourquoi les armées allemandes optèrent pour l'avance par

la Belgique[1]. Autrement ses armées se seraient épuisées devant les forteresses de la ligne Verdun-Belfort, pendant que leur aile droite aurait été attaquée du côté de la Belgique par les forces belges, françaises et anglaises, agissant de concert. La région industrielle du Rhin inférieur aurait été ainsi perdue et la défaite devenait inévitable. Le général ajoute que la Belgique s'était depuis longtemps préparée à l'invasion allemande. Il dit à ce sujet :

« Les routes étaient détruites et barrées avec une méthode qui ne pouvait être que le résultat d'un long travail. A la frontière sud-ouest de la Belgique nous n'avons rien vu en fait de barrages pareils. Pourquoi la Belgique n'avait-elle pas pris les mêmes mesures du côté de la France? »

Le général allemand ne remarquait pas, en posant ainsi la question, que la France n'avait jamais donné à la Belgique la moindre raison de redouter une violation de son territoire; alors que les gestes de l'Allemagne, depuis un certain nombre d'années avant la guerre, avaient indiqué qu'un tel programme était possible de sa part à elle. Jules Cambon n'avait-il pas, l'année précédente, averti son gouvernement des préparatifs de l'Allemagne[2]?

C'est un fait des plus significatifs — et je le tiens de la bouche même du maréchal Joffre — que longtemps avant la guerre le gouvernement français avait écarté comme inadmissible et inconcevable l'éventualité d'un passage de troupes françaises en Belgique, quelles que fussent cependant les inquiétudes que lui fournît à ce moment la politique allemande. Mais le Maréchal jugeait que tous les chemins de fer construits par les Allemands, dans cette région, démontraient leur intention de violer le territoire belge, et que les

1. « Toute autre opération était paralysée par le fait que l'aile droite allemande se trouvait sans cesse menacée du côté de la Belgique et il devenait impossible d'obtenir une décision rapide du côté de la France. Or cette décision rapide était nécessaire pour prévenir à temps le grand danger de l'invasion russe jusqu'au cœur de l'Allemagne. » *Souvenirs de guerre*. Chapitre *Liége*.

2. Lettre en date du 22 novembre 1913, document n° 6 du Livre Jaune 1914. Voir aussi Raymond Poincaré, *L'Europe sous les armes*, p. 329-332. D'autre part, lord Bertie, ambassadeur de Grande-Bretagne, rend compte dans son *Journal* d'une conversation à ce sujet en 1913 entre l'empereur Guillaume et M. Davydoff, chef de cabinet de M. Kokovtsoff, ministre des Finances, dont M. Davydoff lui fit part.

quais d'embarquement à des endroits tels que Malmédy pouvaient prévoir à coup sûr leur utilisation par de grands corps de troupes.

Le général Joffre avait établi son plan pour la concentration des armées françaises deux ou trois années avant la guerre. Quand celle-ci se déclancha, son plan fut appliqué tel qu'il l'avait prévu.

Longtemps à l'avance, il s'était rendu compte de la nécessité de deux armées mobiles, l'une vers Metz[1] et l'autre vers le Nord, pour le cas où les Allemands attaqueraient malgré tout par la Belgique. Mais, au dernier moment, il donna l'ordre aux avant-postes français de prendre position à dix kilomètres en arrière de la frontière, d'un bout à l'autre, et même devant la Belgique, afin d'éviter toute accusation possible de violation de neutralité du fait de la France. Les sentinelles restèrent sur ces positions jusqu'à ce que la guerre eût été formellement déclarée par l'Allemagne et que la neutralité belge eût été violée.

Les troupes françaises ayant pris leurs positions normales, on apprit que les troupes allemandes approchaient de Liége. Le général Joffre en avertit aussitôt le gouvernement à Paris et adapta son plan primitif à la situation nouvelle, en envoyant ses deux armées mobiles vers le Nord et en plaçant un certain nombre de divisions, face au Nord, contre les Allemands. Mais, tout en essayant de tourner la ligne française en passant par la Belgique[2], les Allemands avaient encore des troupes en nombre suffisant pour opérer sur le front Toul-Verdun-

1. Le général von Moltke, chef de l'État-Major allemand, attachait une si grande importance à son aile gauche, que, pour la renforcer, il affaiblit même la droite, l'armée de von Kluck, qui exécutait le mouvement d'enveloppement, ainsi que l'a démontré le lieutenant-colonel Réginald Kann dans *Le Plan de campagne allemand de 1914 et son exécution*. D'autre part, M. Gabriel Hanotaux et le lieutenant-colonel Fabry ont expliqué la nécessité des mesures stratégiques françaises en Alsace et en Lorraine, le plan de von Schlieffen ayant prévu que la manœuvre de la droite allemande serait doublée d'une manœuvre presque aussi puissante de la gauche. Voir *Joffre*, p. 46-49.

2. Le maréchal sir Henry Wilson mentionne dans son *Journal* une note du général Joffre adressée au général sir John French et reçue par ce dernier le 18 août. Joffre y consignait son opinion qu'il y aurait un grand mouvement d'enveloppement allemand venant du Nord, alors que son État-Major était toujours de l'avis que l'attaque principale serait dirigée contre la ligne Mézières-Verdun. Voir *Field-Marshall sir Henry Wilson*, vol. I, ch. x.

Épinal, car ils disposaient d'environ quarante-cinq corps d'armée et les Français d'une vingtaine seulement.

Les Allemands avancèrent en laissant derrière eux Liége investi, et ils atteignirent le cœur de la Belgique pendant que Liége résistait encore. Espérant envelopper la gauche française, ils dirigèrent une partie de leurs troupes vers Anvers et avancèrent ensuite en ligne droite. Mais la 5e armée était là, et un groupe de divisions de réserve, pour empêcher l'enveloppement.

La bataille de Mons-Charleroi s'ensuivit et la retraite anglo-française devint inévitable.

Entre temps, le général Joffre avait prélevé des divisions et des corps d'armée sur les armées engagées et les avait concentrés à Amiens, constituant la nouvelle 6e armée sous le commandement du général Maunoury, prête à tomber sur la droite allemande de von Kluck. Cette opération avait pu se faire parce que les chemins de fer fonctionnaient encore pour le transport des troupes de Nancy aussi bien que de Maubeuge. La droite française à Belfort et à Nancy en resta affaiblie, mais les forces qui y étaient demeurées tinrent bon.

Au moment même de la retraite après la bataille de Charleroi, le Généralissime français, ayant soigneusement établi ses plans, avait pris ses mesures pour battre l'ennemi d'une manière aussi efficace qu'imprévue, et cela à l'instant où celui-ci ne pourrait plus se tirer du piège. En un mot, un double projet se préparait contre von Kluck qui ne se doutait de rien.

Un des moments les plus dramatiques du récit que me faisait le Maréchal, vint quand je lui demandai sur quelle supposition il fondait ses plans pour surprendre le commandement allemand. Il répondit :

« Je comptais que l'ennemi commettrait une certaine erreur. S'il en était ainsi, mes plans rendraient tout succès impossible pour lui. Il l'a commise, et sa défaite s'ensuivit comme conséquence inévitable[1]. »

1. Le *Journal* du colonel Herbillon, officier de liaison entre le G. Q. G. et le gouvernement français, appuie cette affirmation en notant les conversations que Joffre eut avec lui à partir du 29 août. Voir *Du Général en chef au Gouvernement sous le commandement du général Joffre*. Voir aussi *Le Général Joffre*, conférence de M. Alexandre Millerand à la Salle de Géographie, publiée dans la *Revue Hebdomadaire* du 15 février 1919.

Le ton du Maréchal en me faisant cette réponse était aussi calme que ses paroles étaient laconiques. Il ne trahissait aucune joie, aucune fierté. Ce serait mal connaître et mal comprendre cet homme que de s'attendre à voir en lui la moindre vanité.

Assurément l'Histoire ne donne pas d'autres exemples d'une erreur ayant eu des résultats aussi importants[1]. Quel faisceau d'espoirs avait été réuni par un empereur ambitieux, grisé par les promesses d'une victoire qu'il croyait déjà tenir, prévoyant qu'une entrée sensationnelle à Paris, avant le quarantième jour de la guerre, serait possible! Combien néfastes pour son pays furent les conséquences de ses rêves de conquête! Un projet moins grandiose, mais établi avec patience, avait permis le succès des armées françaises. Il n'est pas étonnant que dès lors von Kluck lui-même se soit empressé de désavouer toute responsabilité relativement à cette erreur désastreuse, quand la signature de l'armistice lui rendit la liberté de la parole.

Le monde sait quelque chose du rôle joué dans cette victoire par le courage du poilu, mais on connaît moins bien la stratégie appliquée d'une façon si brillante pour battre von Kluck en brèche. Quelle était donc cette stratégie, et quelle était l'erreur de von Kluck?

Le 25 août, le général Joffre avait donné ses premiers ordres pour la préparation de la bataille, sans connaître encore la ligne précise sur laquelle il pourrait prendre l'offensive. Il fallait que s'écoulât d'abord le temps nécessaire pour laisser mûrir son plan. Les Allemands devaient avancer assez loin pour que la situation se précisât, avant que la Seine ne fût atteinte. Car, ainsi que le maréchal Joffre me le disait : « J'avais décidé qu'ils ne devaient pas dépasser la Seine. » Toutefois, ils commirent une erreur qui lui permit d'attaquer plus tôt qu'il ne l'avait espéré. Le 4 septembre, il apprenait du général Gallieni que l'armée du général von Kluck avait dévié vers le Sud-Est. Le jour même, le général Joffre lança l'ordre pour l'attaque générale en disant :

1. Le général von Kluck tente de rejeter la responsabilité principale sur le lieutenant-colonel Hentsch qui vint lui donner communication verbale d'ordres du G. Q. G. allemand. Mais les dates qu'il donne lui-même ne confirment pas entièrement cette allégation. Voir *La Marche sur Paris*.

« Dans la journée du 5, toutes les troupes prendront leurs positions pour commencer l'attaque le 6 au matin. »

Le monde entier fut témoin du succès complet de la stratégie du Maréchal.

La nouvelle armée du général Maunoury, ayant marché rapidement vers le Sud et s'étant ajoutée à la garnison de Paris du général Gallieni, surgit subitement, libre de toute fatigue due à la bataille ou à de longues marches. Elle se jeta sur l'aile droite de von Kluck au moment même où celui-ci se disposait à attaquer de toutes ses forces l'aile gauche française. Cette dernière était constituée par l'armée du général Franchet d'Espérey et par l'armée anglaise du maréchal French. Ce fut cette opération qui décida de la bataille de la Marne. En m'en parlant, le maréchal Joffre ne manqua point cependant de faire l'éloge de tous les généraux qui avaient si admirablement joué leur rôle dans cette grande action concertée. Car von Kluck, pour parer la menace, dut retirer des divisions essentiellement nécessaires de son propre centre et de son flanc gauche, et pendant deux journées entières l'armée de Maunoury dut tenir contre toute la puissance des attaques allemandes en supportant ainsi la phase la plus dure de toute la bataille.

La fin de cette action fut marquée par la résistance héroïque et l'attaque triomphale de la 9e armée du général Foch, petite force improvisée par le général Joffre pour boucher un trou dangereux entre la 5e armée de Franchet d'Espérey et la 4e armée de Langle de Cary. L'action des marais de Saint-Gond assura la dernière manche du combat en faveur de la France, tandis que les armées de Dubail, de Sarrail et de Castelnau tenaient l'ennemi en échec sur la ligne qu'elles prolongeaient en empêchant l'arrivée de renforts. Von Kluck devait choisir entre une défaite ignominieuse et la retraite. Il se résolut à la retraite. Malgré la maîtrise avec laquelle von Kluck exécuta ce mouvement, c'était néanmoins une défaite aussi écrasante que surprenante. Il put ainsi sauver son armée et les Allemands continuèrent d'occuper pendant quatre années une portion considérable du territoire français. Mais l'occasion si propice d'arriver jusqu'à Paris, que les Allemands avaient à peu près tenue pendant quelques heures,

était à jamais perdue pour eux, et en même temps la guerre.

La capitale devait être gravement menacée une fois encore, et une fois seulement, au commencement de l'été de 1918. Bien que cette deuxième tentative eût été envisagée sur une échelle considérablement plus grande que la première, des éléments nouveaux étaient alors intervenus dans la guerre et prédisaient son échec. La défaite humiliante et la débâcle de l'Empire allemand en furent les conséquences.

Si le sort avait voulu que la première bataille de la Marne tournât contre la France, rien n'aurait pu éviter une répétition de ce qui se produisit en 70 et 71. La perte de Calais, celle de la maîtrise de la Manche seraient venues peu après. Mais les conséquences, comparées à celles de la guerre franco-allemande, auraient été autrement désastreuses en 1914, et un coup irréparable aurait été porté au monde entier. Le message que le maréchal Joffre adressa à son gouvernement, pour l'aviser qu'il avait refoulé l'ennemi sur une distance d'une soixantaine de kilomètres[1], annonçait en fait que la liberté et la civilisation étaient sauves.

Par contre, si l'ennemi avait pu prendre Paris au cours de sa deuxième grande attaque en 1918, le résultat n'aurait été qu'une prolongation de la guerre jusqu'à ce que toute la force de l'Amérique fût jetée dans la balance.

Avant de quitter la France, je voulus revoir le champ de bataille de la Marne. Cette fois, j'étais accompagné du lieutenant-colonel Fabry, chef de Cabinet du maréchal Joffre, et de M. Warrington Dawson, un homme de valeur attaché à mon ambassade, ainsi que de mon fils George.

C'était une véritable bonne fortune pour nous que d'avoir comme guide le colonel Fabry. Il avait perdu une jambe au début de la guerre dans les Vosges, en chargeant avec son régiment, les célèbres « diables bleus ». Il sut m'indiquer, à l'aide des grandes cartes de l'État-Major dont il s'était muni, les positions des armées adverses, les Français et les Anglais vers le sud et les Allemands qui avançaient du nord. Il m'expliqua les phases successives de la bataille pendant ces journées critiques des 5, 6 et 7 septembre. Debout auprès du colonel, mes yeux se portaient alternativement des cartes

1. Cf. Raymond Poincaré, *L'Invasion*, p. 281.

qu'il avait déployées au paysage qui s'étendait au delà des collines et de la vallée. Il me semblait assister à la bataille, entendre gronder le canon; nous étions au point central du vaste champ de l'action.

Et pourtant, le paysage dégageait un charme ineffable en cette journée d'avril. Les feuilles naissantes, le ramage des oiseaux, l'air embaumé, le soleil radieux se fondaient en une douce harmonie qui symbolisait la résurrection d'un pays ravagé. La nature a vite fait de se renouveler. L'on aurait pu croire que la bataille de la Marne s'était livrée il y avait un siècle : toute trace en était déjà effacée du paysage. Au loin, vers le sud-est, les tours de l'ancienne cité de Meaux apparaissaient au-dessus des crêtes des collines. On eût dit une ville moyenâgeuse sommeillant dans sa vallée paisible. Ce fut d'ailleurs une des rares localités occupées par les Allemands aux premiers jours de la guerre qu'ils laissèrent intactes, ou à peu de chose près.

Les armées alliées et ennemies s'étaient donc groupées de-ci de-là dans les forêts et les plaines, et sur les coteaux qui nous entouraient. En suivant sur les cartes les évolutions successives, je voyais la marche rapide des Français qui avançaient de l'est de Bar-le-Duc pour combler les trous. Puis d'autres divisions arrivaient du sud et de l'ouest, et ce fut la retraite des forces allemandes luttant pied à pied. Nous nous engageâmes ensuite dans la vallée de l'Ourcq.

Quelques kilomètres au delà de Villers-Cotterets, nous sûmes que la route avait dû servir d'axe à la deuxième grande bataille. Les arbres de chaque côté étaient brisés en mille morceaux. Le sol semé de trous d'obus présentait l'aspect d'une mer houleuse déferlant à perte de vue. Quant à la forêt que nous traversâmes en partie, on aurait cru vraiment qu'une tornade nous avait précédés, rasant tout sur son passage.

Des croix blanches dans un champ, à l'entrée duquel flottait le drapeau américain, nous apprirent, mieux que des mots n'auraient pu le faire, la rançon de la lutte. C'était là que sept cents de nos héros dormaient de leur dernier sommeil. Nous défilâmes en silence entre les rangs serrés de ces croix de bois. Je notai les noms inscrits avec le matricule de chaque

soldat. Beaucoup d'entre eux étaient de la célèbre 1re Division qui s'était si courageusement battue aux journées décisives de juillet 1918, après la mémorable bataille de Château-Thierry.

Peu avant midi nous atteignîmes les ruines de Soissons, à quelque trois kilomètres de l'endroit d'où j'avais vu les lignes allemandes en septembre 1914.

Je visitais ainsi pour la deuxième fois cette région de la France, devenue terre sacrée. Tant que subsistera le souvenir de la Grande Guerre, les générations successives s'y rendront en pèlerinage[1]. Et c'est pourquoi une souscription a été ouverte pour ériger un monument commémoratif de cette bataille. Nous voulions qu'il fût l'hommage de notre pieuse reconnaissance pour le sacrifice que firent les soldats de la Marne, auxquels les Américains joignirent ultérieurement leur aide si digne et si efficace.

Aussi ce fut un de mes derniers devoirs, avant de quitter la France, de réunir de nombreux Américains résidant à Paris, pour prendre les dispositions nécessaires. M. Thomas Lamont, le banquier éminent, en avait pris l'initiative[2]. J'invitai M. Alexandre Ribot, ancien président du Conseil, à faire partie du comité d'organisation; les devoirs de ma charge m'avaient amené à le voir très souvent, j'avais beaucoup d'amitié pour lui et j'étais à même d'apprécier sa haute valeur. Ce fut d'autre part le vœu unanime du comité que les noms des deux grands maréchaux de France fussent associés à cette œuvre : Joffre et Foch, sans lesquels il n'y aurait eu ni la première ni la deuxième victoire de la Marne.

WILLIAM G. SHARP

(A suivre.)

1. M. Sharp fit lui-même ce pèlerinage lors de son retour en France en 1922, accompagné de sa famille, quelques mois avant sa mort.

2. M. Hugh C. Wallace, successeur de M. Sharp comme ambassadeur des États-Unis à Paris, fit une allocution à ce sujet adressée à M. Alexandre Millerand, Président de la République, au palais de l'Élysée le 13 mai 1921, en présence de M. Raymond Poincaré et d'autres notabilités. Voir *Les Discours de M. l'ambassadeur Wallace* réunis avec une préface par Warrington Dawson.

LA PEINTURE FLAMANDE

À

L'EXPOSITION D'ANVERS

Ce n'est jamais sans un mouvement de plaisir que je reviens vers la Belgique, vers les Flandres, en gardant à ce mot l'acception large et générale qu'on lui donnait autrefois. Ces horizons où partout l'aiguille des clochers perce l'outre énorme des nuages, ces vertes prairies qui répondent à l'étendue trouble des flots, ces paysages où le vent de la mer dilate l'espace et fait tourner les moulins du même souffle qui tourmente les navires, ces villes où l'on entend un bourdonnement de joie sous un bourdonnement de travail, tout cela annonce une des terres où l'homme a existé le plus fièrement, dans toute sa personne physique et morale. On pourrait d'abord, en pensant aux ripailles dont cet art nous offre souvent l'image, croire qu'on est dans le pays de la matière, mais on se tromperait fort. L'ardeur de vivre qui éclate ici, comme elle va de la jouissance au travail, monte de la liesse au courage et au sacrifice, et il faut bien que la vie, tout épaisse et grasse qu'elle soit, y ait aussi ses délicatesses, puisque ce pays des kermesses est en même temps celui des dentelles. Les péripéties d'une histoire très accidentée, où des périodes d'opulence contrastent avec des luttes enragées, et le développement particulièrement vigoureux de la vie municipale ont concouru à former partout des âmes très mâles et c'est une chose remarquable qu'en 1914, quand la Belgique fut

surprise par la guerre, alors qu'elle avait eu le droit de croire qu'elle en ignorerait les horreurs, elle trouva sur-le-champ, pour répondre à l'événement, des hommes dont chacun fut le type même de sa fonction : le général Léman, à Liége; le bourgmestre Max, à Bruxelles; le cardinal Mercier, à Malines, et, enfin, le Roi. Maintenant la Belgique célèbre son indépendance par une exposition où toutes les nations sont représentées. Cela m'a paru une bonne occasion de revenir à Anvers. Anvers n'est pas seulement un grand port, c'est une puissante cité terrestre, qui voit la mer porter à ses pieds les tributs de l'Afrique et de l'Asie; la richesse du commerce et de l'industrie y a nourri le luxe des arts. Il existe peu de ces cités complètes où la prospérité matérielle s'exalte jusqu'aux expressions qui la purifient. Les marchands de Gênes ont, eux aussi, aimé la peinture, mais Gênes n'a pas produit de grands peintres. Londres n'a pensé qu'au commerce et à l'empire. On ne voit, pour rivaliser avec Anvers, que Venise et Amsterdam. Venise est allée plus loin qu'aucun autre état dans l'art de captiver la fortune, mais, par le fait même que le bonheur de vivre y est comme dissous dans un climat plus heureux, il n'a pas autant d'ardeur et de chaleur que dans la cité des Flandres. Quant à Amsterdam, c'est une ville admirable, à jamais ennoblie par le souvenir de Descartes, de Rembrandt et de Spinoza, et qui l'emporte assurément sur Anvers par la magie secrète de ses aspects, calmes, béats, mystérieux, recueillis. Mais Anvers a pour soi de nous présenter la suprême flambée, dans le Nord, du catholicisme; cela la sauve de la pruderie, cela lui garde une vie éclatante et franche. On est bien aise de se retrouver dans cette ville où les meilleurs vins de France éclairent la plantureuse cuisine du pays, où les festins de la table sont continués par les festins de la peinture. J'aime ces avenues où le grand nombre des maisons particulières annonce une vie domestique moins incomplète que chez nous. Quant à l'Exposition elle-même, elle s'achève sur un grand succès. Je veux au moins, en passant, signaler le pavillon du Congo; on s'y fait une idée des ressources presque inépuisables de cet empire que l'intelligence et la volonté d'un grand roi ont donné à un peuple industrieux. Mais c'est à l'exposition d'art flamand ancien

que j'avais hâte de me rendre et, certes, ce n'est pas là quitter l'âme belge ni s'en éloigner le moins du monde. Car il n'est pas d'art plus étroitement lié que celui-ci à la vie du peuple dont il émane. En Italie, aussi, l'art semble tout près de l'âme du peuple; il s'en sépare, cependant, par son développement même, il devient l'affaire des artistes et des virtuoses. L'art français est une corolle où l'on respire l'essence de notre génie, mais il est l'œuvre d'une aristocratie d'artistes très distincte de la nation, qui, souvent, ne s'intéresse en rien à leurs travaux et à leurs efforts. A Anvers, au contraire, Rubens, tout grand prince qu'il est, reste en partie populaire; Jordaens, près de lui, l'est tout à fait. Ces maîtres glorifient, ils portent jusqu'aux splendeurs d'une expression immortelle, des façons de vivre et de sentir qui sont celles de tous leurs concitoyens. Leur art est comme un grand étendard, couleur de feu, de rose et d'or, levé dans le ciel pluvieux des Flandres.

***

L'exposition d'art flamand ancien est assurément bien moins riche qu'on n'aurait pu la rêver. Telle qu'elle est, cependant, elle nous présente quelques maîtres dans leur gloire; c'est de ceux-là que je veux parler, et d'abord de Breugel l'Ancien, artiste d'une singularité fascinante. Pas de peintre plus populaire que lui. Ce qu'on respire dans ses tableaux, ce sont les joies mêmes du gros peuple, non pas, certes, de la canaille, car la canaille, c'est le peuple usé et brûlé des villes, et Breugel, au contraire, nous montre les gueux des campagnes, très grossiers, sans doute, mais sains. Il nous fait partager leurs plaisirs, celui d'écouter des contes, de faire des farces, celui des bombances et des beuveries, le plaisir même de la promiscuité, le bonheur de se serrer les uns contre les autres, et d'être au chaud, tandis que dehors il neige. Par la drôlerie, la verve cocasse, Breugel rappelle inévitablement Rabelais, non sans différences. Nous n'avons jamais été de ceux qui croient à la profondeur de Rabelais et je n'ai du reste nul besoin d'y croire pour jouir à la folie des orgies qu'il nous donne. Rabelais, néanmoins, a dans la tête, sinon beaucoup d'idées, du moins beaucoup de mots, et c'est une

des ressources majeures de sa bouffonnerie que de tirer parti de cet élément livresque. Breugel est bien différent : il n'a pas d'autre science que celle des bonnes gens; comme eux, il pense souvent à l'enfer, pour en tirer des effets d'effroi ou de rire, et il y a dans ses inventions une bizarrerie minutieuse qu'on ne trouve pas chez le Tourangeau. Mais ce serait une grande erreur de croire qu'on saisit Breugel tout entier dans ces caractères. Je regardais, à Anvers, le tableau où il n'a fait qu'illustrer, sur la même toile, une quantité de proverbes. Ces scènes juxtaposées n'ont entre elles aucun rapport, et la merveille, c'est que tout cela fasse un tableau qui vit et respire. C'est que toutes les choses particulières qu'il nous présente sont enveloppées dans un sentiment admirable de l'univers. De même, dans les tableaux où il a peint l'hiver, on aperçoit d'abord quantité de gens et de choses, d'actes menus que l'œil veut saisir, mais, alentour, c'est le silence et l'engourdissement de la neige, des arbres morts, la tête arrondie d'une colline lointaine, et le caractère cosmique de la saison apparaît soudain avec tant de grandeur et de majesté qu'il n'en aurait pas davantage dans la plus belle peinture chinoise. Alors, dans cet artiste qui n'avait paru d'abord que le frère des ribauds et des gueux, on salue le plus grand Poète. Que, dans un autre de ses tableaux, cesse ce pullulement des détails, il n'y reste alors que le sentiment auguste du monde. Telle est la *Tempête* du musée de Vienne, exposée ici. Jamais on n'a mieux peint l'énorme monstruosité de la mer. Sur des vagues inégales comme des montagnes, des vaisseaux courent leurs bordées, de gros poissons émergent au flanc des lames, et l'un est en train d'avaler, de gober un tout petit Jonas, qu'on n'aperçoit que par son derrière; des clartés et des ombres fuient sur les eaux, tout est vivant et mouvant, jusqu'aux écorchures blanches d'un vol de mouettes tourbillonnant sous le ciel noir, tandis qu'au loin, dans une éclaircie, apparaît la promesse merveilleuse du beau temps, avec un clocher dardé vers le ciel, avec un voilier minuscule et aérien, qui cingle à pleines voiles, ivre et fragile comme un insecte. Pour bien concevoir ce peintre, il est bon de se rappeler le tableau de lui qui est au musée de Bruxelles, *La Chute d'Icare* : Icare lui-même y

tient fort peu de place, il est déjà tombé dans l'eau, on n'aperçoit qu'une toute petite jambe, enfoncée dans une gerbe d'écume. Au premier plan, un paysan laboure, qu'on voit, lui et son pauvre cheval, dans tous leurs détails, enveloppés, cependant, d'une lumière blanchâtre et insolite qui est moins celle du réel que celle des rêves. Derrière ce laboureur passe majestueusement sur l'eau, les voiles gonflées, une de ces nefs de bande comme Breugel a aimé à en peindre et à en graver, figurée très précisément et, malgré cette exactitude, emportant déjà l'esprit dans un autre monde. A l'horizon, enfin, s'étale une sorte de fabuleux estuaire, avec des montagnes bleues, des villes vagues, tout un pays inconnu. Rien ne montre plus distinctement que ce tableau la façon dont ce peintre passe et bondit du familier à l'étrange. Mais une autre œuvre de lui, exposée à Anvers, doit encore être signalée. C'est *Le Dénicheur*, du musée de Vienne. Le paysage est, cette fois, le plus simple et le plus uni du monde, avec sa prairie, ses arbres, d'une finesse et d'une vérité qui suffisent à le mettre au-dessus des âges et des écoles. Dans ce paysage, deux personnages : un enfant qui, au haut d'un tronc, cramponné à une branche, plonge la main dans un nid, et un paysan, un grand goujat vu de face qui montre cet enfant d'un geste évasif, et il y a un tel charme dans la mine douce et un peu niaise de ce rustre qu'il fait penser, comme à un cousin plus noble, au *Gilles* de Watteau, qui a, lui aussi, un air de dadais et qui nous apparaît baigné d'une poésie plus voulue et plus manifeste, mais non plus profonde que celle du paysan de Breugel.

Il y aurait intérêt à comparer les grands peintres d'extraction rustique et qui, fidèles, dans leur œuvre, à leur origine, semblent avoir magnifié et épanoui dans les arts les sensations de beauté que les bergers et les laboureurs ont, obscurément, dans l'entr'acte de leurs travaux, sans savoir les dire. Claude Lorrain et Corot sont les fils d'une race fine, ils apparaissent côte à côte, sans rien de grossier, l'un couvert du manteau d'or dont l'a vêtu le soleil couchant, l'autre habillé du manteau d'argent de la clarté matinale. Breugel semble d'abord bien au-dessous d'eux, trivial, incongru, enfoncé dans la vie des gueux dont il ne cherche pas à se distinguer, et, cepen-

dant, il les dépasse en quelque chose, par sa façon d'appréhender l'âme du monde et de sentir la respiration de l'abîme. Qu'elles sont éblouissantes, avec leurs mérites entrecroisés, ces hiérarchies de l'art, diverses et diaprées comme celles du Paradis, ces différentes façons d'être un grand peintre, un grand Prince!

***

J'ai toujours eu le goût le plus vif pour Jordaens. On ne saurait trouver une plus franche nature. En regardant ses tableaux, nous croyons voir s'ouvrir devant nous des charcuteries merveilleuses. Le génie de Rubens et le talent de Jordaens ont presque la même base, mais, tandis que le premier, sur ces fondements, bâtit tout un palais qu'il pousse très haut, le second se contente d'habiter joyeusement ce rez-de-chaussée magnifique auquel il n'ajoute rien. Jordaens paraît à l'exposition d'art flamand dans toute sa gloire, grâce à un tableau prêté par le musée de Copenhague. Cela s'appelle *Le bac d'Anvers*. Dans une grosse barque sont pressés des gens de toute sorte, vieillards, femmes, enfants, tandis que des mariniers, aux chairs d'un roux sombre, empoignent les avirons et qu'un autre hisse la voile. C'est une œuvre resplendissante, comme illuminée d'un rire homérique. Derrière les passagers jaillit un ciel que l'on sent traversé par la rapidité du vent : ce vent irrite l'eau à demi marine dont les vaguelettes sont si vraies qu'on croit en recevoir les gouttes sur soi. A peine pourrait-on trouver que certains visages de femmes, lisses et comme vernis de clarté, brillent comme des vessies, d'une façon trop isolée, défaut que Rubens lui-même n'a pas toujours évité. Mais on n'a pas plutôt fait cette critique qu'on la retire. Non, il n'y a pas de détail trop distinct, tout reste subordonné à la gloire de l'ensemble. Et cette gloire est telle qu'en contemplant le tableau dont je parle, on y trouve l'exemple d'un fait que connaissent bien les amateurs. Quand une œuvre est particulièrement accomplie, il arrive alors, par la rencontre heureuse des qualités qui s'y réunissent, qu'elle devient ce qu'elle n'était pas; elle se sépare de celui qui l'a faite, elle vit à elle seule,

en fille majeure. Sans doute, lorsqu'il choisit ce sujet, Jordaens fut seulement séduit par la bravoure du motif, il y vit une occasion d'exercer sa verve. Mais telle est la grandeur et la plénitude de l'œuvre achevée que ce bateau, où toutes les générations sont réunies, semble la barque même de la vie, et il n'est pas jusqu'à la grosse tête blanche et noire du bœuf qu'on y aperçoit qui, stupide et presque sacrée, n'ajoute une note à l'ensemble, en nous rappelant que les animaux aussi sont engagés dans notre aventure.

***

Van Dyck fait, avec Jordaens, un complet contraste. Par la technique, il est tout près de Rubens, mais, par la nature, il en est bien loin. Van Dyck, c'est du Rubens aminci, avec tout ce que cela comporte de raffinement et d'étiolement. L'un est le peintre de l'évidence, l'autre est celui du secret. En s'éloignant de son maître, pour développer sa propre nature, le disciple y perd et y gagne. Il perd le sentiment de la vie universelle, la turbulence enflammée qui éclate dans les tableaux de Rubens. Il gagne le sentiment de certaines vies particulières, la connaissance d'états plus subtils et plus ambigus. Rubens est bien plus Prince, mais Van Dyck est bien plus Seigneur. Dans la peinture flamande, jusqu'à lui, le rouge domine, il reparaît çà et là dans tous les tableaux, comme un constant rappel d'énergie; il s'éclipse de ceux de Van Dyck et rien n'est significatif comme de voir, dans ses œuvres plus concertées, s'éteindre ces brandons d'une vie naïve. Les personnages de Rubens semblent avides de tout avoir. Ceux de Van Dyck deviennent capables de tout dédaigner. Plusieurs d'entre-eux ont l'expression de gens qui en pensent plus qu'ils n'en disent, comme cet *Abbé Scaglia* que nous voyons à Anvers et dont la figure fine et secrète ne peut pas être oubliée. Sans doute les grâces que Van Dyck invente, il les suspend souvent, indifféremment, aux uns ou aux autres de ses personnages. Il y a déjà beaucoup de manière dans son art, alors qu'il n'y en a aucune dans l'art de Rubens. Il faut, cependant, reconnaître que, dans ses meilleurs ouvrages, Van Dyck domine de haut tous ceux qui sont sortis de lui.

Rigaud, en comparaison, paraît bruyant, Lawrence, superficiel, Sargent, banal. Il sait fort bien, quand il lui plaît, serrer de près un caractère, et si, par exemple, on regarde avec soin les portraits qu'il nous a laissés de Charles Ier, on est surpris de tout ce qu'ils nous apprennent et de la façon dont ils laissent voir, sous l'air chevaleresque dont le modèle est enveloppé, quelque chose de faible, de trouble et même de faux. Cette beauté distincte des mains, qu'en Italie, des peintres comme Bronzino avaient déjà mise en évidence, Van Dyck l'introduit dans l'art flamand. Rubens, quand il a à peindre des mains, le fait avec sa supériorité souveraine, mais sans aucune attention particulière. C'est chez Van Dyck seulement que la main devient la sœur mystérieuse du visage. Celles que ses personnages laissent pendre, ces mains oisives, ces mains inutiles, en même temps qu'elles sont des emblèmes de leur caractère, annoncent une société nouvelle. Van Dyck a aussi, comme les Florentins, créé un type d'adolescent. Mais son raffinement va plus loin. Souvent, il nous représente à la fois deux de ces adolescents presque pareils, sur la même toile, comme dans un portrait du Louvre, ou dans celui des jeunes Stuart qu'on voit à l'exposition d'Anvers. Il y aurait beaucoup à dire sur le charme ambigu de ces portraits à deux têtes, de ces œuvres où le même motif se dédouble et nous apparaît en deux personnages jumeaux qui se disputent notre intérêt et suspendent notre préférence. Jamais un artiste ordinaire n'osera se risquer à de telles œuvres qui bravent les lois élémentaires de la composition, puisqu'elles font hésiter entre deux points d'égale importance l'attention qu'il faut fixer sur un seul. Mais une pareille difficulté est faite, au contraire, pour tenter les maîtres subtils. Dans les œuvres simples, nous risquons d'épuiser l'objet qui nous est offert, en raison même de la facilité que nous avons à le saisir. Ces œuvres doubles, au contraire, par la façon même dont elles nous laissent incertains entre deux aspects fraternels de la même beauté ou de la même grâce, nous retiennent et nous captivent. Je me rappelle un tableau de Degas, où le visage d'une femme et son image dans un miroir se partageaient la composition, dans un équilibre que la science même du peintre avait voulu laisser indécis. Il naissait de cette incer-

titre un enchantement. On cherchait, de ces deux visages, lequel était le plus vrai, lequel cachait l'âme. L'attention allait de l'un à l'autre, comme un papillon qui hésite entre deux lampes.

***

Si Van Dyck diverge de l'école flamande, les grands animaliers, au contraire, tournent autour de Rubens, en satellites fidèles, enveloppés dans la même gloire. Il serait intéressant d'étudier la manière dont les Flamands ont traité les animaux. Elle est bien différente de ce que nous voyons dans l'art de l'Extrême-Orient, et, selon nous, beaucoup moins profonde. C'est par le dedans qu'un peintre chinois semble avoir connu les animaux qu'il nous montre, ces gros chevaux, ces aigles hagards, ce petit oiseau dont l'œil semble étonné de l'étendue du monde. Les peintres flamands ne vont pas si loin : il n'y a pas, dans leur cas, la moindre métaphysique. Ils aiment la vie partout où elle palpite et brille. Leurs œuvres n'en sont pas moins magnifiques. J'ai toujours eu un goût prononcé pour celles de Snyders, peintre d'une honnêteté superbe et plein de valeur. J'aime ces chasses où un ours, mordu par les chiens ne lâche pas pour cela celui qu'il est en train d'étouffer, où un cerf découd un limier qu'on voit lancé en l'air, hurlant et sanglant, tandis que derrière le drame s'étend un ciel fin et calme. Snyders est bien représenté à l'exposition d'Anvers. On y voit, de lui, l'étude de perroquets qui appartient au musée de Grenoble, et où les oiseaux groupés, fastueux et séniles, ressemblent à une réunion de dignitaires ou de sénateurs. Une autre toile représente *Un chat et un chien luttant pour une fressure.* On ne saurait imaginer une touche plus libre et plus juste, une pâte plus grasse et moins lourde, une exécution plus leste et plus substantielle. Une tête de veau, dans un bassin, tache rose et blonde où est inclus un œil noir, est, à elle seule, une merveille. Le charme du tableau s'achève par un cordon de saucisses pendu au mur, mol entrelacs, dernier jeu, allusion légère.

Snyders nous apparaît, dans le portrait ou Van Dyck nous

le montre, avec un visage attentif et fin qui nous prévient en sa faveur. Jordaens était, paraît-il, un homme de la plus aimable humeur, qui n'avait pas de plus cher délassement, après des journées de travail, que d'aller, le soir, causer avec ses amis. Rubens, lui-même, nous apparaît comme un donateur inépuisable, une source de bonté et de bienveillance. Du reste, aucun de ces grands artistes ne reste seul, chacun se présente à nous avec une compagne, une épouse. Snyders, dans le portrait dont je parlais tout à l'heure, a sa femme près de lui qui lui touche doucement la main. Quant à Rubens, on sait avec quel enthousiasme il a célébré sa tendre, sa charnelle, sa douce Hélène, et, parmi les effigies qu'il a laissées d'elle, nous préférons à toutes les autres l'incomparable portrait de Londres où elle apparaît aux yeux comme une merveille d'ingénuité, d'opulence et de fraîcheur. Chez tous ces peintres qui nous représentent un peuple éclate un généreux amour de la vie, mais Rubens, à lui seul, réunit toutes les qualités qu'ils se partagent. Il y a des maîtres plus profonds, mais il n'en est pas de plus chaleureux. C'est l'Hercule de la Peinture. C'est un Jupiter volage et fougueux, qui est l'amant constant de la Vie, et l'amant passager de toutes ses formes. *L'Angélique et l'Ermite*, qu'on peut voir à l'exposition d'art flamand, est une toile éclatante de sensualité, mais où l'on ne trouve pas une de ces intentions polissonnes que les maîtres du XVIIIe siècle glisseront dans de tels sujets. Mais, si l'on voulait désigner l'œuvre où l'on sent le mieux la palpitation de son génie, peut-être faudrait-il revenir à la *Kermesse* du Louvre, exposée, à Anvers, dans une très bonne lumière, toile prodigieuse où les couples de goujats enlacés semblent emportés par la même force qui fait graviter les mondes et où le rustre qui passe en tournoyant devant nous avec la commère qu'il a empoignée nous fait soudain penser à ces soleils doubles, faits d'un astre de rubis et d'un astre de saphir qui pivotent éternellement l'un sur l'autre.

ABEL BONNARD

REGAIN[1]

III

Gédémus le rémouleur sort du bureau de tabac de Sault. Il vient d'acheter six paquets de gris. Il les tient contre sa poitrine pendant qu'il ferme la porte.

— Tu as peur que ça augmente, — crie Reboulin de l'autre côté de la rue, — tu fais provision?

— Monstre, — dit Gédémus, — toi, quand tu veux fumer, tu fais trois pas et tu es au bureau; mais, moi, je pars demain. Tu n'as pas vu que c'était le printemps? De quatre jours je ne vois plus de marchand de tabac.

Il place les paquets dans ses poches. Il en garde un à la main, il l'ouvre et commence une cigarette en traversant la rue.

— Tiens, donne un peu, — dit Reboulin, — j'ai laissé le mien sur la cheminée.

— Va doucement, il faut que ça me fasse huit jours.

— Tu mets huit jours pour traverser?

— Tu es fou; je mets quatre jours. Seulement, quand tu es de l'autre côté, ça n'est pas encore le bureau de tabac, tu sais.

— Alors, tu couches sur le plateau?

— Oui.

— Ça ne te fait rien?

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er octobre.

— Non.

— C'est vrai que ta voiture est pleine de couteaux qui coupent; qu'est-ce que tu risques?

— Oh! ça n'est pas ça qui empêcherait, mais c'est mon chemin. Que ça soit d'un gros plaisir, non, mais je n'ai jamais eu bien peur. Le tout, c'est de bien connaître la direction et d'avoir de bonnes étapes. D'ici, je vais jusqu'à la Trinité; je couche là dans une grange qui tient le coup. Le lendemain, je vais jusqu'à la bergerie du corbeau. De la bergerie, là, c'est plus difficile, c'est tout effacé et il faut connaître, et il faut avoir bien sa tête. Après, je prends à droite : deux, trois heures, et je tombe sur le mas Gallibert.

— Tu mènes Arsule?

— Tu veux que je la laisse?

— Non, mais c'est pour dire. Tu es un bandit, Gédémus; tu ne peux plus vivre sans cette femme.

— Ah! tu te fais des idées. A mon âge... ça te passera avant que ça me revienne. Tu ne vois pas que je lui fais traîner la voiture?

Arsule?

Ah! c'est toute une histoire!

Arsule, elle s'est d'abord appelée « mademoiselle Irène » et même : « Mademoiselle Irène des grands théâtres de Paris et de l'Univers. » Ça, vous comprenez bien, c'étaient des mensonges. Pourtant, c'était écrit sur une affiche faite à la main et collée sur la vitre du « Café des Deux-Mondes ».

En réalité, c'était arrivé par la route de Montbrun derrière une carriole bâchée de vieux draps sales. Un homme qui semblait un assassin menait la mule par la figure. Celui-là, il était inscrit sur l'affiche pour être : « L'illustre Tony dans son répertoire. » Pour le moment, son répertoire, c'étaient toutes les saloperies qu'il criait à son carcan de mulet buté des quatre fers contre l'ombre du lavoir.

Mademoiselle Irène était derrière la voiture. Elle était bien fatiguée d'avoir fait la route à pied avec de vieilles bottines d'homme à boutons trop grandes pour son pied, et elle se faisait traîner en se tenant à la corde du frein. Elle était enfarinée de poussière jusqu'à la taille.

Au « Café des Deux-Mondes », on avait fait une estrade avec six tables de marbre, là-bas, dans le coin où était le vieux billard qu'on a brûlé. Le soir, ça s'est rempli de monde. Il y en avait jusque dans la cuisine. La mère Alloison ne savait plus où donner de la tête. Tout le monde tapait : « Un café, un café. » Et elle, elle était là à dire : « Levez-vous un peu du milieu que j'attrape ma débéloire. » Ah ! oui, on riait et c'était pareil; ils pouvaient taper, les autres. Enfin, ça c'est un peu arrangé; tout le monde y a mis du sien, et, quand ça a été à peu près calme, mademoiselle Irène est montée sur l'estrade. Elle avait de pauvres mains d'éplucheuse de pommes de terre. Elle avait des yeux, on ne savait pas dire, ça vous faisait peine, tenez. Elle était là, toute fatiguée de mille choses. Elle était là pour chanter et elle se souvenait avec douleur de la longue route et de mille choses, je vous dis, bien plus pénibles encore que la route, pour une femme. Elle était là.

Ça a fait rire.

Et elle n'a plus su que dire.

Ça a fini par une bataille. Le « Tony dans son répertoire » voulait lui casser une bouteille sur la figure, et ça, on ne l'aurait pas permis. Il y en a eu des cris de femmes et des verres cassés. Mais pas trop de mal pour ceux de Sault parce qu'ils tapaient tous ensemble sur le Tony. Le fils de la Marguerite se foula juste un peu le poignet parce que, son coup de poing, c'est le marbre du comptoir qui le reçut.

Très bien. Mais le lendemain, la femme n'ose pas partir avec le Tony et elle reste là, chez nous, assise près de la fontaine, toute seule, toute sale de larmes. Elle ne pleurait plus et on ne pouvait pas savoir si elle pensait à quelque chose ou à rien. Elle regardait l'eau qui coulait de la fontaine.

C'était à l'époque de la lavande. A midi, il arrive toute l'équipe de Garino, le lavandier. Ils revenaient de la colline pour faire la sieste des grandes chaleurs. Quand il ont vu la femme, ça a fait leur affaire. Ils se sont mis autour d'elle, et de lui dire ci, et de lui dire ça, jusqu'au moment où il y en a un qui a dit : « Viens, on va te faire manger. » Alors, elle a levé son œil vide sur celui-là et elle s'est dressée. Et, au lieu de lui donner à manger, ils l'ont fait boire comme un plan de courge, puis ils s'en sont servis. Ils l'avaient menée dans l'écurie de

Martel et ils étaient tous devant la porte à rire pendant que, un était dedans avec la femme. Puis celui-là sortait. Il était rouge. Il se mettait à rire encore plus fort que les autres : on voyait bien qu'il se forçait pour ça. Et un autre entrait. Et comme ça.

C'est la grosse Marie Guindon qui la leur a enlevée des mains. Elle les a tous pris l'un après l'autre. Et elle avait mis ses poings sur les hanches, et elle leur disait leur quatre vérités :

— Ah, c'est beau ce que vous faites. Ah, vous avez bon air. Tenez, regardez-le, celui-là, on le prendrait sous le chapeau maintenant. Il y en a pas un qui osera venir me toucher, moi. Je me gênerais, moi, pour vous donner des gifles!

Puis elle est allée chercher mademoiselle Irène. La pauvre était molle comme une corde et pleine de paille, et elle lui a dit :

— Entrez dans la cuisine, petite; levez-vous de devant.

De ça, il y a bien cinq ans.

Dans le village, on l'a appelée Arsule. C'est plus facile à dire qu'Irène, et puis Irène, c'est un nom de la ville, et puis c'est un mensonge. Arsule, c'est un nom qui est d'ici.

Depuis ce temps, elle reste avec Gédémus. Elle lui fait la soupe.

Et tout.

La route monte accompagnée par les deux files de platanes. Les maisons ne vont pas plus loin que le détour. Là, elles disent « au revoir » et elles restent assises au bord des prés; elles regardent la route qui part vers le large des terres. Les platanes vont encore un peu jusqu'au milieu de la côte, mais, là, ils s'arrêtent aussi. Alors, la petite route s'en va toute seule. D'un bon coup de rein, elle saute le mamelon et, adieu, elle est partie.

Tant qu'on est à l'ombre, ça va, mais, dès qu'on arrive dans le soleil, Arsule sait que Gédémus va quitter la bricole et dire :

— Tiens, prends un peu. Je vais rouler une cigarette.

Elle prend un peu. A partir de là, elle prend la bricole pour tout le temps que le travail durera. Lui, il l'aidera quelquefois dans les grosses montées. Puis, en octobre, au retour,

quand on arrivera devant le premier platane, devant l'ombre, devant la descente, à dix minutes de la maison, Gédémus dira :

— Allons, donne un peu.

Et il reprendra la bricole

Et tout cela, Arsule le sait. Par cœur. Et aussi le poids de la voiturette. Il y a d'abord, il y a surtout, la machine à aiguiser avec sa lourde meule en grosse pierre épaisse et ses solides montants de bois qui ne doivent pas trembler quand Gédémus pédale et que la pierre tourne. Ça pèse. Mais, ça, c'est obligé. On porte aussi une grosse pèlerine, et puis de quoi manger jusqu'à la première ferme. Autrement dit, du manger pour quatre jours. Ça n'est pas ça qui est lourd.

Enfin, on traîne... Et puis, l'habitude, ça fait beaucoup dans ce travail-là.

Les pauvres champs domestiques qui n'ont qu'un tendre pelage de salades, d'épinards, ou de poireaux se tirent doucement en arrière. Ils sont en bas, tous serrés les uns dans les autres, à l'abri du village, il y en a même qui se glissent entre les maisons.

Comme on arrive sur le dos du mamelon, on entend le ronron sauvage des genévriers. C'est, là-bas, de l'autre côté d'un petit val. La terre est nue. Il n'y a, au fond de ce pli, qu'un vieux peuplier. On remonte de l'autre côté sur un sentier qu'il a fallu tailler à la barre à mine. Plus d'herbe : seuls, quelques touffes de thym, un plan de sauge et son abeille; la roche gronde sous les pieds. On monte, on tourne, plus de village, plus de peupliers. Encore dix pas qui comptent, dix pas où tout est utile, l'épaule qui pèse en avant, la cuisse qui pousse, le pied qui fait ressort, la tête qui commande : encore un, encore un... Gédémus est aussi attelé à la charrette. Dix pas, et puis, pour revenir, c'est trop tard : les grands genévriers bouchent la route, derrière. On est en plein dans la terre libre. C'est le plateau : voilà le plateau!

Plat comme une aire, c'est la prairie des nuages. Le sentier n'est plus qu'un petit ru sec jusqu'à l'os.

C'est, au ras des yeux, comme une grande mer toute sombre avec une houle de genévriers. Des genévriers, des genévriers,

des genévriers. De larges corbeaux muets jaillissent de l'herbe et le vent les emporte.

Gédémus et Arsule s'en vont seuls. Le vent souffle à travers les montants de bois de la machine à aiguiser comme à travers la mâture d'une barque.

— On ne s'est pas trompé?

— Non, marche, ça va.

— Ça, là-bas, qu'est-ce que c'est?

— Rien, un arbre, un arbre mort.

— Tu es sûr?

— Eh oui, marche. Chaque fois qu'on est ici, tu as peur. Qu'est-ce que tu crois que c'est? C'est un arbre, pas plus. Marche, je te dis.

Et, tout d'un coup, on se dégage de cette mer de genévriers.

Dès l'orée du bois c'est la grande solitude de l'herbe.

Un nuage s'est posé sur l'herbe, là-bas, au fond.

Il monte. On commence à voir un petit liséré de ciel entre l'herbe et lui. Et comme ça, tout bas qu'il est, il s'avance. A dix mètres là-haut il passe, insensible et puissant.

L'ombre marche sur la terre comme une bête; l'herbe s'aplatit, les sablonnières fument. L'ombre marche sur des pattes souples comme une bête.

La voilà : froide et lourde sur les épaules. Pas de bruit.

Elle va son voyage. Elle passe. Voilà.

— N'aie pas peur, je te dis.

— Et ça, là-bas, qu'est-ce que c'est?

— Où?

— Ça, là-bas, droit dans l'herbe et tout noir, avec des bras, on dirait?

— Ça, c'est encore un arbre. Attends un peu. Je me demande si on ne s'est pas trompé. Il n'y a pas tant d'arbres que ça de ce côté. C'est bien un arbre mort pourtant. Qu'est-ce que ça pourrait être autrement. Et on est bien dans la direction. Voilà, à notre droite, les sables de Chenerilles et, à notre gauche, là-bas, tu vois, le long dos de Lure et, devant nous, le pas de Pille-chacun. C'est ça. Marche, c'est encore un arbre. Tu fais attention à tout aussi!

Maintenant, ils sont dans le plein large. Le plein large;

il n'y a plus rien. Les bords transparents du ciel s'appuient de tous les côtés dans l'herbe.

Vers midi, on s'arrête pour casser la croûte. Arsule sort son épaule de la bricole de cuir et elle fait aller deux ou trois fois son bras pour le dégourdir. Gédémus reconnaît l'endroit. Il est content.

— C'est la bonne route. Je reconnais ça comme une figure d'homme.

Puis il dit, soulagé :

— Ah, on a un peu la paix! J'en ai la tête pleine, à la fin, de ce vent.

On tire la petite caisse qui est sous la meule. Et c'est d'abord une miche trapue comme un cochon de lait; c'est du saucisson; c'est un gros morceau de jambon avec un papier fou collé dessus le vif de la tranche. Il y a aussi deux boîtes de sardines. Il y a trois grosses têtes d'ail et c'est par là que Gédémus commence.

Ils sont assis dans l'herbe haute. Le vent prend élan et les saute. Ils sont au calme. C'est bon. Sur ce plateau si plat, si large, si bien tendu sous le soleil et le vent, on n'est à son aise qu'assis. La chaleur de la terre monte dans les reins; les herbes sont là tout autour comme une peau de mouton qui tient chaud et qui cache. Quand on marche, c'est le contraire : on a l'air d'être nu, tout faible; sur cette grande étendue plate il semble que partout des yeux vous regardent, des choses guettent. Là, on est à son aise. On peut penser à autre chose; on n'est pas toujours obligé de penser à cette terre plate et au vent qui s'aiguise dessus.

Arsule mange aussi de l'ail. Sa tête dépasse les herbes; elle regarde le grand plateau qui est sous le ciel comme un autre ciel renversé. Elle regarde, au delà, une montagne qui est bleue comme de l'eau profonde, les herbes qui vont au galop on se sait où. Elle regarde et, tout d'un coup, elle fait : oh! oh! deux fois et elle reste comme ça, la bouche ouverte, avec du pain et de l'ail plein la lèvre.

— Quoi?

Les yeux d'Arsule sont grands et blancs :

— Là!

Et elle dresse un peu son doigt.

— En bien quoi, là?

— Ça a fait : hop. Ça a monté au-dessus de l'herbe un moment, puis : hop, ça s'est baissé.

— Quoi ça a fait hop, quoi?

Gédémus reste avec du saucisson à la main.

— L'arbre?

— L'arbre? Tu n'es pas un peu malade?

— Oui, l'arbre. Ce qu'on voit depuis ce matin. Cette chose noire avec tantôt une branche de ce côté, tantôt une branche de là. Cette chose que je t'ai dit trois ou quatre fois : « Qu'est-ce que c'est? » et que tu as dit : « C'est un arbre, marche ». C'est là encore. Ça a fait : hop.

— C'est dans ton œil, bestiasse; comment veux-tu qu'un arbre ça fasse : hop?

— Ça l'a fait; c'est peut-être pas un arbre?

— Et qu'est-ce que tu veux que ça soit, ici dessus?

— Je ne sais pas, moi, mais ça a fait : hop, c'est sûr; c'est pas dans mon œil, j'ai bien vu.

— Ne commence pas avec tes histoires.

Arsule se tait, mais elle ne mange plus. Elle a toujours ses grands yeux de pâquerette. Gédémus mange encore un peu, il la regarde en dessous et, comme il voit qu'elle ne bouge pas, il dit :

— Attends, je vais voir... — Et il se dresse.

Il fait quelques pas dans l'herbe, mais il se retourne et il dit :

— Tu ferais bien de me donner le couteau.

Il s'en va alors avec le couteau tout nu à la main. Il marche doucement en regardant de chaque côté, comme s'il avait peur de mettre le pied sur un serpent.

Arsule se fait petite dans son nid d'herbe. Elle lui crie :

— C'est là-bas.

Et elle lui montre l'endroit juste.

Il va à cet endroit juste :

— Si c'est là, tu as rêvé; il n'y a rien.

Il revient. On dirait qu'il a du souci. De temps en temps il regarde derrière lui.

Il quitte le couteau dans la boîte.

— Il n'y a rien; pourtant, si tu te sens mal ici, partons : on finira de manger en route et on mangera encore mieux ce soir à la Trinité.

***

Sitôt debout et le pied dans la piste, il a fallu compter avec le vent. Il venait bien en face et il leur a plaqué sa grande main tiède sur la bouche comme pour les empêcher de respirer. Ils ont l'habitude; ils ont un peu tourné la figure pour boire l'air sur le côté comme les nageurs et, de cette façon, ils ont pu aller assez loin. C'est pénible, mais ça va. Alors, le vent s'est mis à leur gratter les yeux avec ses ongles. Puis il a essayé de les déshabiller; il a presque enlevé la veste à Gédémus. Arsule tire la bricole et, pour ça, elle s'est penchée en avant. Le vent entre dans son corsage comme chez lui. Il lui coule entre les seins, il lui descend sur le ventre comme une main; il lui coule entre les cuisses; il lui baigne toutes les cuisses, il la rafraîchit comme un bain. Elle a les reins et les hanches mouillés de vent. Elle le sent sur elle, frais, oui, mais tiède aussi, et comme plein de fleurs, et tout en chatouilles, comme si on la fouettait avec des poignées de foin; ce qui se fait pour les fenaisons, et ça agace les femmes, oh oui, et les hommes le savent bien.

Et tout d'un coup, elle se met à penser aux hommes. C'est ce vent aussi qui fait l'homme, depuis un moment.

Gédémus monte en deux sauts jusqu'à la hauteur d'Arsule :

— Tu n'as plus rien vu?

Il est inquiet, on dirait.

Arsule tourne vers lui un œil tendre et caressant :

— Non, plus rien.

Son corps est en travail comme du vin nouveau.

Tout par un coup, il est venu la lourde trêve du crépuscule, il n'y a plus eu de vent et il y a eu un grand silence craquant comme une pastèque.

Vers leurs pas la nuit s'avance; elle pousse devant elle les débris de La Trinité. On va y être.

La Trinité, c'était, dans le temps, un hameau tout ramassé

au milieu de plateau : une dizaine de maisons serrées les unes contre les autres. Elles se tenaient dos contre dos, elles montraient à la terre les grands porches ouverts des granges et les dents des herses. Elles se défendaient bien. Mais, à cet endroit-là, le plateau, ça commence à être quelque chose de pas ordinaire. A perte de vue, immense et nu, et tellement, tellement plat, à donner le mal au cœur, qu'il vous prend soudain le besoin de voir une chose qui monte en l'air. C'est comme un sommeil. Ça vous tient dans la tête et ça serre tout l'entour des yeux; à la fin, on n'y tient plus; on jette les pierres en l'air, rien que pour les voir monter.

C'est presque au milieu du tas de décombres que Gédémus à découvert une grangette encore entière. C'est là qu'on passe la première nuit. Il faut enjamber des débris de murs et écarter les branches des figuiers fous, et ces branches, maintenant nues et tordues, et fraîches de nuit, quand on les touche, on dirait des serpents.

La grangette est au milieu de ce nid de figuiers. On dirait une cave, parce que la maison de derrière s'est écroulée et a bouché les fenêtres, parce que la maison de devant s'est écroulée aussi et a à moitié bouché la porte et qu'il faut entrer en se baissant et descendre. Une fois dedans, c'est très bien. On pousse la machine à aiguiser dans le fond.

— Ah, — dit Gédémus en soupirant, — nous voilà arrivés. C'est pas malheureux. On a beau dire et beau faire, il y a un bout de chemin de Sault ici, et puis, marcher sur le plateau, c'est pas comme si on marchait sur une route, eh, Arsule?

Arsule a tout le bras droit comme mort. Elle touche son épaule où la bricole a fait une marque qui se sent sous le corsage. Ça fait mal. Il n'y a plus le vent pour la caresser, elle est fatiguée. Quand même, elle pense encore à l'homme. Il semble qu'il y a encore les doigts du vent sur elle, cette grande main du vent plaquée à nu sur sa chair.

— Regarde au fond de la caisse, je crois que j'ai mis des bougies.

Il n'y a plus qu'un petit carré de jour sale tendu devant la porte. Il reste encore un vantail de bois qu'on peut fermer en faisant attention aux vieux gonds. Ce qu'on pousse dehors, comme ça, c'est un ciel sale et gris, tout troublé de nuit;

on est enfin à l'abri. La lumière de la bougie est là comme un fruit roux sur la paille.

— Écoute, — dit Gédémus, — on a bien marché aujourd'hui, et puis ce vent nous a battus; on va ouvrir une boîte de sardines. Tant pis, on fait la fête. Et puis, on va boire un bon coup. Ce midi, on est parti de là-bas comme si on avait eu le feu aux culottes. Donne la gourde, celle du vin.

Il y a deux gourdes qui tiennent chacune dans les deux litres. Dans une, il y a le vin; dans l'autre, il y a de l'eau. Il est bien entendu que c'est pour mélanger.

— Bois-en du pur, toi aussi, va Arsule, et donne la boîte de sardines.

En ouvrant la boîte, l'huile coule sur les doigts de Gédémus. Il les lèche.

— C'est des fameuses!

Arsule a préparé deux tartines de pain. C'est à ce moment-là que c'est venu. Ils ne parlaient déjà plus. Ils mangeaient; ils regardaient la flamme de la bougie et ils pensaient chacun à leur chose, et, pendant un bon moment, ils se sont dit : c'est le vent qui est revenu, puis ils sont restés encore comme ce tantôt, la bouche pleine, à écouter.

Et il n'y avait rien à écouter.

Alors, ils se sont remis à manger; le regard de Gédémus a quitté la bougie et il est allé à la porte. Autour du vantail il n'y avait plus le cadre de jour gris. La nuit pesait de l'épaule contre la porte.

— Ça va? — a demandé Gédémus.

— Oui, — a dit Arsule.

Après ça, il y a eu un long moment de calme. Ça leur avait fait du bien de dire deux mots. Puis, à force de durer, ce calme a été bien plus désagréable que le reste et ils se sont remis à parler.

— Tu veux qu'on ouvre encore une boîte de sardines, Arsule?

— On n'en a que deux, tu sais, et ça fait à peine le premier jour.

C'est vrai : il semble qu'ils sont sur le plateau depuis longtemps, longtemps. Ce qui était avant est devenu si petit.

— Tu sais à quoi je pense, Arsule? Je pense que, dans la

vie, on est tout le temps trop bête. Quand on a de bonnes choses, on est toujours là à les garder pour le lendemain. Pour ce qu'on est sur terre! Je ne dis pas ça pour les sardines. Là, ça va bien; on les mangera demain. Demain, c'est pas loin. Quoique d'ici là, il y a mille fois le temps de... Je dis pas ça pour nous. C'est le parlé qui fait le parlé. Mais, crois-moi, la moitié du temps on est des ânes. Une fois c'est une chose, une fois c'est l'autre qui vous tombe dessus et, mon ami, c'est trop tard. Raclé. Si on savait tout!

Il n'y avait toujours rien à écouter. Rien que le Gédémus. Il avait l'air de se soulager en parlant. Arsule écoutait les mots, mais, autour des mots, elle écoutait le silence aussi parce que, vraiment, il y avait eu tout à l'heure dans ce silence quelque chose de pas naturel. Et on avait beau parler et parler, ça ne faisait pas que ce qui était venu tout à l'heure ne revienne pas. La preuve que Gédémus y pensait aussi, c'est qu'il regardait la porte de temps en temps.

— Si on savait tout! C'est pas que ça me fasse quelque chose, non, c'est pour dire, mais, c'est comme moi, à mon âge, de courir comme ça dans ces pays pas catholiques... C'est pas ça, il y a plus de trente ans que je passe par là; je sais ce que je fais, je ne suis pas un enfant; c'est pour dire. Plus de cent fois j'ai eu l'occasion de prendre un bout de terre et plus besoin de sortir. On serait tranquillement là-bas à Sault...

La bougie est à moitié. On ne peut pas parler comme ça toute la nuit. Quand on dort, on n'entend rien.

— Tu es fatiguée, Arsule, on dort?

Avant, il est allé jusqu'à la porte. Il a écouté. Puis, il a entre-bâillé la porte et il a passé la tête dehors pour voir. Il n'y a rien sur le plateau, il est tout blanc jusqu'à la perte des yeux. Il n'y a rien dans le ciel. La lune, toute nue, est seule au milieu de la nuit comme une amande.

Ils ont dû dormir assez longtemps. La fatigue d'abord et puis aussi l'envie de ne plus rien entendre, de ne plus rien voir.

Comme Arsule commençait à s'endormir, elle n'a plus su ce qu'elle faisait et ça a été son corps en travail qui a commandé. Elle s'est approchée doucement de Gédémus, elle s'est serrée contre lui, elle s'est mise là, contre la cuisse de l'homme; elle a serré la cuisse de l'homme dans ses cuisses

et le bourgeon de ses seins était contre le dos de Gédémus. Là, elle s'est endormie. Ils ont dû rester comme ça assez longtemps et, tout d'un coup, ils se sont réveillés.

Les choses avaient marché pendant ce temps. Le plateau, le vent, la nuit, tout cela avait eu le temps de se préparer et c'était fin prêt. Il y avait dessous la porte une épaisse barre d'argent large de quatre travers de doigt, et c'était la lumière de la lune. Il était venu un vent de nuit de forte haleine; il galopait bride abattue à travers tout le plateau, il avait un long gémissement comme pour boire tout le ciel. La gineste craquait sous ses pieds, les genévriers écrasés criaient; les figuiers griffaient les murs et leurs grandes souches grondaient dans la terre sous les pierres. Il y avait tous ces bruits, mais ce n'était pas ça qui les avait réveillés : c'était le bruit d'un pas et d'un claquement d'étoffe :

— Tu entends?

— Oui, — souffle Arsule.

— Ne bouge pas.

C'est à côté. Ça tâte les murs. Une pierre tombe.

— Ne bouge pas, — répète doucement Gédémus à Arsule qui ne bouge pas.

Ça passe à travers le fouillis des figuiers. On s'arrête pour décrocher l'étoffe. Puis le pas. Ils sont serrés l'un contre l'autre. Ils ne bougent pas. Il ne faut pas que la paille craque. Par leur bouche grande ouverte, ils font passer de longs morceaux de leur respiration, doucement, longuement, sans bruit. Il faut qu'ils soient là, dans le milieu de l'ombre, muets, immobiles, comme de l'ombre. Il le faut. Ce n'est plus pour rire. Et, tout d'un coup, il le faut tellement qu'ils arrêtent leur souffle.

Une ombre a éteint la barre d'argent qui luit sous la porte. Ça y est. C'est du bon cette fois, c'est là devant. Un bruit de rien frôle la porte, tâte le bois. Il semble que c'est une main qui s'appuie un peu sur le vantail pour voir si c'est fermé. C'est fermé. La grosse pierre qui tient fermé a un peu bougé. Elle a grincé. Tout léger que c'est, c'est quand même une force qui est là, qui est venu voir, qui a tâté...

Et c'est parti. L'eau de la lune s'est remise à couler, toute claire, sous la porte.

Ils ont attendu un bon moment, sans rien dire, sans bouger, toujours pareils à de l'ombre. Ils avaient les yeux tout ouverts et ils regardaient la barre de lune, parce que c'était ça, l'indication.

Il n'y a plus rien. Il n'y a plus que le vent.

C'est encore au bout d'un plus long moment que Gédémus a osé se tourner et il est venu face à Arsule; et il avait sa tête, sa bouche tout contre la tête, la bouche d'Arsule, et il lui a dit :

— Tu as vu?

— Oui.

— Écoute : cet après-midi, sur le plateau, quand je suis allé pour regarder à l'endroit où ça avait fait : « hop », l'herbe était couchée, comme sous un poids, comme sous le poids d'une bête; elle était en train de se relever. Mais, quand je suis arrivé là, elle était encore aplatie. Voilà, et tu as vu. Il y a quelque chose contre nous, cette fois.

La porte est ouverte et il fait grand jour.

— Arsule, comment veux-tu qu'un pays comme ça nous fasse du mal, regarde-le, tiens, c'est pas beau, ça?

Tout bleu d'iris, terre et ciel avec, à l'ouest, un bouquet de nuages; le jeune soleil marche, enfoncé dans les herbes jusqu'aux genoux. Le vent éparpille de la rosée comme un poulain qui se vautre. Il fait jaillir des vols de moineaux qui nagent un moment entre les vagues du ciel, ivres, étourdis de cris, puis qui s'abattent comme des poignées de pierres.

— Ah! on est de beaux soldats, l'un et puis l'autre.

On a sorti la machine à aiguiser. Elle est là sur ses roues dans le droit fil d'un petit chemin. Elle va partir : Arsule est attelée. Le jour est beau comme une large pièce d'argent toute neuve.

— On n'a qu'à marcher vers le soleil et, dans deux heures on sera à la Pimprenelle. De là à la fin des rates il faut encore trois heures, mais c'est bon matin, en tout comptant et une chose et l'autre, et la pause qu'on fera pour dîner et un bout de sieste pour remplacer le temps perdu cette nuit, on arrivera là-bas bien avant le soir. En tout comptant.

Mais il n'a pas tout compté, et on est parti.

Ce devait être vers le milieu du matin et Gédémus a tourné la tête pour regarder derrière lui. La Trinité est au fond des landes comme un petit tas de cendres froides. Un peu plus tard il a encore regardé et il n'y avait plus de La Trinité, il n'y avait plus que du ciel à la place. Alors, devant, il y avait du ciel, et du ciel aussi de chaque côté; et, sous les pieds, il y avait ce sol poreux qui sonne comme un plafond de cave; plus d'herbe, mais des touffes de genévriers, tout arc-boutés. On était cette fois dans le grand large du plateau comme au milieu d'une mer.

Arsule s'est arrêtée.

— Ça vient encore de faire : hop, là devant...

Gédémus se gratte la tête.

— Loin?

— Non, là devant.

Là devant, c'est de l'herbe plate.

— Écoute, — dit-il, — tournons un peu à droite alors.

Alors, on s'en est allé hors de la bonne route, dans des quartiers perdus où le ciel était collé si fort contre la terre qu'il fallait forcer de la tête pour passer entre les deux.

Le matin les a trouvés blêmes comme des oiseaux nus. Ils étaient dans un creux d'herbes. Ils se serraient l'un contre l'autre. Quand le jour les a touchés, ils ont levé la tête, et les yeux qui n'ont pas dormi ont reconnu la terre. Au-dessus du plateau, il y a une petite vapeur qui monte comme une fumée.

— Je sais où on est, — dit Gédémus, — on est près d'Aubignane, ça va pas mal, Arsule. Après, c'est Vachères. Ça va pas mal.

Le soleil leur a redonné du goût et ils ont osé se dresser. Arsule a passé son bras dans la bricole; on est réparti. Là devant, Gédémus sait que le plateau se casse brusquement et qu'il y a, à Aubignane, quelques maisons, un vallon avec des arbres, de l'eau; ça va pas mal.

L'aube est chaude. A l'est, le ciel est ouvert comme une porte de four. Plus d'herbe. Le plateau penche un peu et, sur cette pente, le vent a entassé tout son sable.

Arsule tire comme un âne; avec tout le poids de ses hanches et de ses reins.

Cette émotion de sa chair, ce travail du sang, ça vient de revenir à croire que c'est une malédiction.

Aubignane est de la couleur du plateau. On ne le voit pas à l'avance, puis, d'un coup, on y est.

— J'étais passé une fois, moi, dans le temps; il y avait encore un peu de monde. Il y avait le Jean Blanc qui restait sur la place de l'église. Allons un peu voir.

Sur la place de l'église il n'y a plus que de l'herbe. On a cloué la porte de Jean Blanc.

— Il y avait la Paul Soubeyran dans la rue après; il y avait l'Ozias Bonnet qui tenait épicerie.

Il y a une maison toute ouverte au dedans noir et qui sonne comme une grotte dès qu'on met le pied sur le seuil : c'est la carcasse, pas plus. Quand les yeux sont habitués à l'ombre, on voit au fond comme un arbre en or et en lumière. C'est une grande fente qui a partagé le mur maître depuis la fondation jusqu'aux tuiles.

— Il y avait aussi un qu'on y disait le Panturle, avec sa mère, mais en dehors du village, en bas, tu vois, près du cyprès. Viens, on descend.

Là aussi la porte est fermée. Pourtant, il y a un billot où on a fendu du bois à la hache. Il y a des entailles fraîches dans le billot et des copeaux frais dans l'herbe et un sentier qui entre droit sous la porte et qui est bien vivant encore. Pourtant, il y a une ceinture de laine bleue pendue à une branche du cyprès et le vent la balance. Mais, à bien regarder, elle est vieille.

— Oh, l'homme! — crie Gédémus.

Puis il dit :

— Celui-là, il n'y a pas longtemps qu'il est parti.

Devant la maison, il y a de l'herbe verte et douce. Il y a le cyprès et, comme un fait exprès, il est là à chanter avec sa voix d'arbre, une voix bonne à entendre, douce à l'oreille. Et puis, il y a des abeilles qui ont niché sous une tuile et qui grondent là, dans le ciel. Et puis, comme un miracle, à n'y pas croire, à s'en frotter les yeux, il y a un tout petit lilas fleuri.

— La pause, Arsule, la pause.

Gédémus, couché, s'étire comme un chien.

— On dormirait presque.

Non, elle ne pourra pas dormir, avec ce besoin qui est en elle comme une eau qui effondre tout. Son cœur est une motte de terre qui fond. Elle est assise dans l'herbe. Il y a des pâquerettes entre ses jambes. Elle n'est plus qu'une peau toute vide; elle entend chanter au fond d'elle cette eau, aigre, comme du feu.

Elle ouvre son corsage. Elle sort ses seins. Ils sont durs et chauds et elle en a un dans chaque main...

C'est à ce moment-là qu'elle a vu sur le seuil blanc de la porte une flaque de sang épaisse comme une pivoine.

IV

Panturle a pris sur la paille une pomme de l'automne dernier. Elle est froide et de peau verte; il la chauffe dans sa paume; il la chauffe avec sa bouche en soufflant dessus avant de mordre.

Il est assis devant sa porte. Ça a fait du chemin depuis que la Mamèche est partie. Dans ce coin, un petit bout de lilas va fleurir et le vent de la plaine a porté jusqu'ici une grosse abeille toute folle et qui s'est mise à renifler les tuiles. Mais elle va mourir. C'est trop tôt de quelques jours.

Il est allé guetter le renard. Ça se fait avec beaucoup de silence et peu de gestes. On se cache en colline et on écoute. Si on sait lire dans les bruits de l'air, on apprend qu'il couche là, qu'il va de là à là, qu'il cherche les cailles, qu'il suit les perdreaux. Après, caler le piège, c'est un jeu.

A la guette du renard, Panturle a rencontré le vent, le beau vent tout en plein, bien gras et libre, plus le vent de peu qui s'amuse à la balle, mais le beau vent large d'épaules qui bouscule tout le pays. A le voir comme ça, Panturle s'est dit : « Celui-là, c'est un monsieur. »

Il ne sait pas bien comment ça s'est fait; il était couché dans l'herbe, et c'était pour le renard, puis, petit à petit, il a

glissé vers autre chose, au moral. Il faut dire que, là où il est, c'est sur cette bosse seule, face au midi où tout le mouvement de l'air passe. Le vent s'appuie sur lui de tout son poids, par larges coups, longs et lourds, puis s'envole, et c'est un ronron comme de chat. Il est là à plat ventre sur la terre et le vent le presse comme une éponge. Cette chose du renard et du glapit qu'il faut guetter, ça coule de lui dans l'herbe et la terre le boit. Ces autres choses auxquelles il pensait, qui sont dans sa peau comme des vinaigres ou des eaux douces, elles coulent aussi de lui pressé de vent; et c'est aussi la terre et l'herbe qui les boivent.

Le voilà vide tout d'un coup.

Le vent toque du doigt contre lui comme contre un baril, pour voir s'il reste encore du jus. Non, Panturle sonne sous le doigt du vent comme un baril vide.

Il est revenu à la maison presque au soir. Il n'y avait jamais eu de renard sur la terre.

Il s'est aperçu que c'était presque le soir, parce qu'en marchant la tête haute vers le vent, il a vu le soleil qui passait ses cornes par le fenestron du clocher. Il se sent tout lavé de haut en bas comme un drap avec une brosse. Il est tout blanc, il est tout neuf.

Il va sur la terre avec un cœur propre.

Le jour d'après, il a quand même entendu le renard. C'est la grosse habitude, la mécanique de la tête qui tourne encore de son propre élan. C'est venu du Valgast, puis du Chaume-bâtard, donc, dans le creux des terres fortes, la bête passe quelque part, au milieu des pierres. Ça va. Le piège est de bon acier; il claque de la mâchoire comme un maître. De la tripe de lapin pourrie, graisser le ressort, et ça y est.

Panturle se redresse; il voit l'aubépine du ruisseau. Elle est neuve, elle aussi, et fleurie; elle écume. Comme il est là, une pelote de plumes et de cris lui vient frapper la poitrine, tombe à terre, se partage et rejaillit de l'herbe en deux moineaux.

— Oh, follets; on n'y voit plus alors?

Au même moment le vent le ceinture d'un bras tiède et l'emmène avec lui. La raison qu'il se donne, c'est qu'il est

de trop bonne heure pour piéger. Le vrai, c'est qu'il lui semble partir en promenade avec un ami.

Il y a Caroline qui bêle. Ce n'est plus sa voix de vieille bique, mais un petit tremblement doux d'enfant-chèvre. Elle se plaint comme ça aux quatre coins de l'air. Elle gémit devant le cyprès, devant l'aubépine. Elle a mangé la première fleur du lilas. Ce matin, il n'est sorti de ses mamelles que deux ou trois gouttes de lait jaune qui sont restées dans les poils. Panturle insiste du pouce. Caroline rue, se dégage et va gémir contre la lucarne qui souffle le souffle en fleur du vent.

Le bol est vide.

— Et alors, Caroline, — demande Panturle, — et alors, c'est déjà fini?

Elle vient vers lui toute tremblante, pousse sa tête rocailleuse contre la tête de l'homme, doucement, en caresse, et geint.

— Et alors, Caroline, et alors? — répète Panturle.

Cette aubépine où se pose le soleil dès qu'il dépasse la colline, elle a un rossignol dans ses feuilles. On dirait que c'est elle qui chante.

Il est venu dans le petit pré une ondulation d'herbe et il ne faisait pas de vent; à cause de ça, Panturle a vu la couleuvre qui s'en allait sa route, toute frétillante, vêtue de neuf. Quand elle a été au bout du pré, elle s'est retournée; on voyait qu'elle n'avait rien d'autre à faire que de nager de tout son corps dans la fraîcheur verte. Il y a maintenant, sous l'auvent des tuiles un petit essaim qui cherche un abri. On dirait un poignée de balles de blé que le vent porte.

Il est venu aussi — c'était dans les midi — un grand chien inconnu. La lisière du bois s'est ouverte; il a hésité au seuil du pré. Il est maigre et tout en os comme un cep de vigne; sa gueule rouge cherche le fil du vent. Il est allé sur le ruisseau et il a bu. Il buvait, puis il levait la tête et regardait Panturle un moment; il se remettait à boire. On entendait l'eau qui descendait son gosier par blocs épais et ça s'entassait dans sa peau avec du vent. D'un coup, une odeur a dû passer et il s'est lancé derrière elle.

On sent que la terre s'est passionnée pour un travail qui

éclate en gémissements d'herbes et passages de bêtes lourdes.

Les bêtes sont lourdes. Il y en a bien de légères et de maigres qui bondissent : des mâles, mais il y a surtout des bêtes lourdes, comme gonflées, et qui passent lentement dans les clairières, et qui cherchent sous les buissons, et qu'on entend fouiller sous les chênes, dans les feuilles sèches.

Celles-là, quand Panturle les rencontre, il s'arrête et il les regarde sans bouger. Elles se hâtent péniblement vers un couvert, et là, se blottissent, essoufflées, l'œil tremblant, comme une fleur au vent.

— C'est des femelles.

Il les laisse en paix parce qu'il est chasseur et que c'est sa provision à lui qu'elles ont dans le ventre.

— C'est une passion qu'elle a, la terre!

Il est inquiet et amer; il s'est aperçu brusquement qu'il était seul. Caroline n'a plus de lait.

Il faudrait un bouc.

Cette nuit, il a eu un rêve qui l'a tourné de côté et d'autre et qui l'agaçait comme un chatouillement au creux du coude.

Avant de s'endormir, il a pensé à sa solitude, à ce temps de Gaubert et de la Mamèche. Puis il a pensé avec ardeur à la Mamèche elle-même. Si elle avait été plus jeune... Folie de se dire ça, mais, aussi, cette grande haine que le monde a contre lui, depuis le soleil jusqu'à l'herbe! Cette force folle que le printemps a mise au creux de ses reins et qui bout, là, comme une eau toujours sur le feu!... Si la Mamèche était encore là, il attendrait le jour, ah oui, il attendrait le jour parce que cette nuit est trop mauvaise pour son entendement et il n'est plus sûr de ses gestes, et puis, le jour venu, il irait lui dire :

— Puisque tu veux, va m'en chercher une, de femme, va, puisque tu sais où elles sont celles qui veulent.

Mais, à y réfléchir, c'est peut-être ça, son départ.

Elle était tenace dans ses idées.

On a cogné contre la porte.

Un bond; il va ouvrir, la nuit déserte le salue.

Il s'est recouché, il s'est endormi, et, tout de suite, cette femme qu'il veut, il l'a eue, là, allongée contre lui. C'est de la chair blanche, c'est contre lui, du genou jusqu'à la poitrine.

Il s'est éveillé comme un bloc de bois qui a plongé remonte au-dessus de l'eau. Il était étendu sur le ventre. Il s'est remis sur le dos.

Alors, c'est revenu, plus doucement, de plus loin, mais c'est revenu. Une maison où il allait du temps de son service militaire. Derrière les abattoirs de la ville; chaque fois on se battait avec les artilleurs. On passait un petit pont. Dans le ruisseau sale, dessous, l'eau dormait dans les détritus et les débris de viande; une eau noire avec une peau de soie de toutes les couleurs. Il y avait de tout : des vieilles tripes, des pieds de bœuf écorchés, raides, avec le sabot gonflé comme une tête.

Il a sauté sur son matelas comme un poisson. Il s'est réveillé, il est allé devant la fenêtre. Dehors, c'est la belle lune, et il est resté, tout malade, contre cette belle lune qui fait déborder le bassin de la vitre jusque près de l'âtre.

Une bête est venue jouer dans la prairie. Ce devait être une femelle de blaireau. Elle n'était pas loin, à deux mètres au plus. Elle s'est mise sur le dos, le ventre en l'air, un beau ventre large et velouté comme la nuit et qui était plein et lourd.

Ce matin, il essaye encore de traire Caroline. La mamelle est dans sa main comme une petite bête morte. Il ne vient même plus cette goutte de lait jaune... c'est fini.

Il lui donne un coup de poing dans les côtes. Étonnée, Caroline esquive un autre coup en creusant les reins. Il a frappé. Pourquoi?

Il a encore besoin de frapper. Ce ne serait pas Caroline, — la chèvre, — il frapperait encore. Si seulement c'était un homme, il frapperait encore. Ça lui fait du bien. Parce que, autrement, il se sent amer et tout fleuri comme l'aubépine.

Et puis il a attrapé le renard : c'était un jeune. Il était pris de tout juste à l'instant. Il devait être là à manger l'appât du bout des dents, en se méfiant, connaissant le système, et puis le pas de Panturle a sonné, le coup de dent a été un peu plus rapide, moins calculé, et la mâchoire du piège a claqué sur son cou. Il est mort. Une longue épine de l'acier traverse son cou. Il est encore chaud au fond du

poil, et lourd d'avoir mangé. Panturle l'enlève du piège et il se met du sang sur les doigts; de voir ce sang, comme ça, il est tout bouleversé. Il tient le renard par les pattes de derrière, une dans chaque main. Tout d'un coup il a, d'un coup sec, serré les pattes dans ses poings, il a élargi les bras, et le renard s'est déchiré dans le craquement de ses os, tout le long de l'épine du dos, jusqu'au milieu de la poitrine. Il s'est déroulé toute une belle portion de tripes pleines, et de l'odeur, chaude comme l'odeur du fumier.

Ça a fait la roue folle dans les yeux de Panturle.

Il les a peut-être fermés.

Mais, à l'aveugle, il a mis sa grande main dans le ventre de la bête et il a patouillé dans le sang des choses molles qui s'écrasaient contre ses doigts.

Ça giclait comme d'un raisin.

C'était si bon qu'il en a gémi.

Il est revenu à la maison. La bête crevée chauffait son poing comme une bouche.

Il a pendu le renard sur son seuil pour l'écorcher.

Il a du sang jusqu'au poignet; il y en a même un filet qui coule, se sèche, puis coule le long de son bras, dans les poils. Il y a aussi du sang sur l'escalier de la porte. Il pèse avec son couteau pointu sur la peau; le couteau hésite, puis, brusque, se décide, s'enfonce et il faut le retenir.

C'est bon quand on sent que le couteau entre!

Ça aurait pu être une femelle.

Avec des petits comme des noix blanches. Un chapelet de petits!

Ça aurait pu être cette mère blaireau avec son ventre lourd qui flottait dans la fontaine de la lune.

— A quoi je vais penser? Je suis un peu fou, hé!

Le vent est dans sa chemise, contre sa peau, tout enroulé, tout frétillant comme une couleuvre.

Le paquet des boyaux est dans l'herbe juste sous l'odeur du lilas...

Il fouille dans le renard comme dans une poche.

Ça, lourd et juteux comme un fruit mûr, et qu'il écrase, ça sent l'amer, ça sent l'aubépine. C'est le foie. Du fiel vert gicle sous son pouce.

Brusquement, il a été rappelé de ce côté-ci du monde. Et c'est une bonne poigne qui l'a pris au collet et l'a planté sur ses pieds dans notre monde d'Aubignane, en face de sa maison, en train d'écorcher un renard comme un saligaud.

On entend marcher dans le chemin du village. Il écoute, et c'est bien un pas qui bouge sur les pierres.

La Mamèche?

Non, une voix d'homme, et puis une autre voix en réponse qui lui fait tressaillir tout le cœur et lui jette à la figure toute la chaude honte d'avoir patouillé avec les mains dans le sang.

Il décroche la bête. Il entre dans la maison. Il ferme doucement la porte. Il pousse le gros verrou.

Il n'entend plus de bruit. Il sait qu'ils se sont couchés dans l'herbe: Il se baisse. Il délace ses gros souliers. Il va sur ses pieds nus jusqu'à la porte. Oui, ils sont là.

Pour les voir?... Du grenier...

Il monte doucement les escaliers, équilibré de ses deux bras étendus. La lucarne est au ras du plancher. Il se couche. Il s'avance d'elle en rampant.

Il les voit. Il la voit.

Il est dans l'ombre. Eux au soleil. C'est la chasse.

Elle est jeune!

D'un bond, sans prendre garde au bruit qu'il fait, il se dresse, il se rue vers les escaliers, car, là-bas, la femme a ouvert son corsage. Elle tient ses mamelles dans ses mains.

Il butte dans un pétrin, il roule à terre.

— ... de dieu!

Et un coup de poing dans cette grande poitrine de bois. Il se relève, cogne de la tête dans la pente du toit. On dirait que sa bouche est pleine de cette fleur de l'aubépine. Il crache. L'ombre de l'escalier tout étoilée d'étoiles d'or qui dansent et qui sont dans ses yeux, l'ombre de l'escalier est toute rouge dans laquelle il trébuche, ploie des genoux, saute, glisse et descend tant sur les reins que sur les coudes, emporté par le grand élan de toute sa chair.

Deux sauts, et il renverse son chaudron...

Ah! que sa main est longue à trouver le verrou! un

de ses ongles se tord sur le fer. Il arrache la porte qui hurle...

Personne!

Le cyprès, le lilas, avec sa fleur à moitié rongée par Caroline, les abeilles du toit qui montent et descendent, et un petit vent dans le clocher, là-haut.

Il renifle un grand reniflement qui est celui des sangliers surpris, un avalement d'air qui siffle dans sa narine large ouverte.

Elle est gonflée, sa poitrine, et il abat son poing sur elle dans un grand coup.

Mais là, dans l'herbe, une tache ronde, un nid... La femme était là. Ce n'est plus de la nourriture de vent comme cette nuit, ça.

Il y a dans ce sentier une branche qui bouge de gauche à droite; si c'était du mouvement de l'air, elle bougerait de bas en haut.

Un bruit de pierres qui roulent.

La branche, le bruit de pierres, ça donne une direction.

C'est par là...

Bon.

Par là, c'est tout un; on ne peut faire qu'une chose : aller d'ici aux Plantades, des Plantades aux Moulières, et après les Moulières on passe au bas de Soubeyran sous le saut du ruisseau Gaudissart.

Bon.

Il ouvre la bouche pour se gonfler à bloc de bon air doux.

Courir derrière? Non, il sait.

Il y a trop de jour, et tout ce jour, c'est une défense pour l'homme et pour la femme. Que faire au milieu de ce jour, sinon parler avec des paroles d'homme? Il ne sait pas parler avec des paroles d'homme pour cette chose-là. Il est trop plein de toute cette bouillante force, il a besoin du geste des bêtes.

Il est rentré, il a remis ses souliers. Il a pris son couteau d'écorcheur de renard et il est venu là, sous le cyprès. Il a avalé encore deux ou trois goulées d'air puis il est parti sur son chemin de printemps.

C'est bien ça.

Voilà le sentier, la piste de la femme. Elle est là sur ce petit fil de terre qui tremble entre les herbes.

Il a un grand rire qui ne fait pas de bruit, son rire de chasseur. Il rit de savoir lire cette chose écrite dans l'air et dans la terre. C'est ce sentier, aussi, qui le fait rire. Ce sentier qui est déroulé dans les collines comme la longe d'un fouet, et lui, il tient le manche. Avec un bon fouet et un lié sec du poignet on va cueillir une fleur à deux mètres, dans le pré, là-bas. C'est comme ça ici. Plus grand.

Ça le fait rire. Il en bave; il s'essuie avec le dos de sa main cimentée de sang. Il a du sang de renard sur la bouche.

Le printemps est cramponné sur ses épaules comme un gros chat.

JEAN GIONO

(A suivre.)

AU LENDEMAIN DES ÉLECTIONS ALLEMANDES

Pour trouver les clés du scrutin qui, le dimanche 14 septembre 1930, a envoyé au Reichstag, à côté de 77 députés communistes, 107 partisans de l'agitateur autrichien Hitler, il faut, je crois, faire trois observations.

On a dit dans la presse française — et les incartades de M. Treviranus semblaient justifier cette assertion — que la campagne électorale avait surtout porté, Outre-Rhin, sur la politique extérieure et que le résultat du scrutin groupant sur les noms de Hitler et de Hugenberg 8 859 000 bulletins constituait une manifestation massive contre la politique de Stresemann. Or le 22 décembre dernier, Hugenberg et Hitler, qui avaient partie liée, réussissaient à imposer, par la procédure légale, un plébiscite uniquement dirigé contre la politique de Stresemann et l'acceptation des accords internationaux conclus par le gouvernement du Reich. Le moment était bien choisi. Le chômage se fait toujours plus rudement sentir en hiver. La crise financière, la crise économique sévissaient déjà. Un ministère hybride, une majorité instable, des partis en décomposition donnaient à l'Allemagne l'impression de n'être pas gouvernée. Le terrain, lui aussi, était bien choisi. Car l'idée que l'Allemagne allait se lier pour soixante ans à ses créanciers est un thème facile à exploiter pour la démagogie. Hugenberg et Hitler escomptaient donc un succès triomphal. Aux élections de 1928 le total des voix

de droite et d'extrême-droite se chiffrait à 6 762 000[1]. Le Comité du plébiscite tablait d'abord sur ces effectifs sûrs. Mais, en raison de l'impopularité du plan Young et des circonstances économiques, les chefs nationalistes se croyaient assurés d'attirer à eux un nombre élevé de « sympathisants » et de grouper au moins dix millions de voix. On sait qu'ils n'en recueillirent que 4 millions au premier tour et 5 800 000 au second.

Ainsi, le 22 décembre 1929 les Allemands qui s'étaient dérangés pour exiger un renversement de la politique extérieure du Reich n'atteignaient pas 6 millions et ne représentaient même pas la totalité des effectifs nationalistes recensés en mai 1928. La tentative de Hitler et de Hugenberg fut partout considérée comme un échec. Neuf mois plus tard, le 14 septembre 1930, 8 859 000 électeurs venaient se ranger sous leurs bannières.

Deux millions et demi d'Allemands (car, entre temps, 500 000 nouveaux inscrits avaient acquis droit de vote et je n'en tiens pas compte dans mon calcul) qui n'avaient pas répondu, sur un point déterminé de politique extérieure, à l'appel des extrémistes en décembre 1929 y ont répondu en septembre 1930. D'autres motifs que ceux invoqués par le plébiscite les ont donc déterminés à se rallier au mouvement national-socialiste. Tel est le premier fait qu'il faut enregistrer.

Voici le second. Jamais on n'a autant voté en Allemagne. En 1928 : 28 millions de suffrages. En mai 1929 : 29 millions. En décembre 1929 : 30 millions 200 000. En mai 1928 : 30 738 000. En septembre 1930 : 34 943 000. — L'écart entre 1928 et 1930 accuse une augmentation de 4 200 000 voix. Il y a donc 3 700 000 Allemands qui n'avaient jamais voté jusqu'ici et qui ont pris part aux dernières élections. Dans ces 3 700 000 électeurs se retrouvent, à coup sûr, les 2 500 000 dont nous venons de parler; le surplus des voix s'étant certainement porté sur les listes communistes. Ainsi le gros des troupes hitlériennes est-il composé d'anciens abstention-

1. 4 380 000 nationalistes, 1 075 000 sociaux-nationalistes, 580 000 paysans chrétiens, 482 000 ligue des droits du peuple, 200 000 ligue agraire et 45 000 sociaux allemands.

nistes. Cette observation est très importante. Car les abstentionnistes ne sont jamais des esprits classés, attachés à une doctrine. Un partisan communiste, socialiste ou nationaliste vote toujours. Celui qui ne vote pas est un sceptique ou, plus encore, un indifférent qui, vivant tranquille dans son coin, se désintéresse totalement des affaires publiques. Précisément, le 14 septembre, une masse de 3 700 000 « indifférents » est allée aux urnes et y a appuyé les partis extrêmes. Indication qu'on ne saurait négliger.

La troisième observation qu'il faut faire — et ce n'est pas la moins frappante — c'est que si l'on totalise les voix communistes, socialistes et socialistes-nationalistes (19 560 000 suffrages représentant 326 élus) on constate que les partis révolutionnaires sont en grosse majorité sur les partis conservateurs, qui ne réunissent à eux tous que 15 383 000 voix et 250 mandats. Je sais bien qu'il faut apporter des nuances dans le caractère « révolutionnaire » de cette masse d'opposants. Sans doute la social-démocratie allemande est-elle bien plus « réformiste » que révolutionnaire et sans doute aussi, dans les rangs hitleriens, y a-t-il une grande quantité de simples réactionnaires exaspérés ou de jeunes intellectuels à la recherche d'une mystique — j'en connais — qui font, à leur manière, du « Boulangisme », du « Drumontisme » ou du « Barrésisme » comme on pouvait en faire chez nous il y a vingt-cinq ans. Il reste que la majorité des Allemands se pose en adversaire déterminée du régime capitaliste, de l'ordre conservateur, tels qu'ils sont établis outre-Rhin. Que ce soit par la violence fasciste, par la violence bolcheviste, ou par l'évolution légale du jeu parlementaire, tous sont d'accord pour considérer, du point de vue social, que l'état de choses actuel ne saurait subsister. Sur 35 millions d'Allemands, il y en a 19 qui s'insurgent contre le catéchisme capitaliste. Jamais pareil assaut n'avait été livré à la citadelle bourgeoise. Sans doute est-ce là l'avertissement le plus significatif que les élections allemandes viennent de donner.

J'ai toujours été frappé, d'ailleurs, en m'entretenant avec des Allemands, du rôle qu'occupait l'idée de « capitalisme » dans leurs raisonnements. Pour nous, Français, c'est à peine si cette idée nous effleure. L'immense majorité des Français

n'y a pour ainsi dire jamais pensé et ne sait même pas que nous vivons sous le régime capitaliste. Le capitalisme est si fractionné en France, réduit à des unités si moyennes, le principe même du capitalisme, fils de l'épargne, répond tellement à l'instinct fondamental de cette race agricole d'épargnants, que — sauf dans les centres proprement industriels où il revêt des formes féodales — personne ne discute sérieusement le capitalisme, ni surtout ne se donne la peine de l'envisager sur le plan sociologique. Si le populaire Français est adversaire du « grand » capitalisme, c'est qu'en toutes choses il n'aime que le « petit ». Mais grand ou petit, et même dans les milieux avancés, la « philosophie » du capitalisme lui échappe totalement. Il en est tout autrement en Allemagne, pays de grandes villes industrielles, où l'on a l'habitude de penser philosophiquement et où les éléments bourgeois, intellectuels, les professions libérales sont positivement écrasés entre l'immense force organisée qu'est le capitalisme industriel et l'immense force organisée qu'est le syndicalisme ouvrier. Depuis les secousses de la révolution et celles, plus rudes encore, de l'inflation — (nous soupçonnons mal en France les incalculables conséquences que cet anéantissement des vieilles valeurs sociales a déterminées dans la psychologie du peuple allemand) — le dogme capitaliste a reçu, outre-Rhin, de profondes atteintes. Les choses s'étaient calmées pendant la période de renaissance financière et économique qui a suivi la stabilisation du mark, le ruissellement d'or des crédits américains ayant procuré aux Allemands une euphorie artificielle qui les a grisés. Mais, depuis l'effondrement du marché américain et la crise mondiale qui s'en est suivie, l'Allemagne se débat, de nouveau, dans des difficultés aiguës. Aussitôt on voit réapparaître la fermentation d'idées qui menacent la souveraineté du système capitaliste. Dans les programmes socialistes, communistes, ou nationaux-socialistes les mêmes cris de guerre sont lancés contre les « puissances d'argent », le « règne de la finance internationale », l' « oligarchie » industrielle. Bien qu'ils se disent adversaires du communisme, les nationaux-socialistes ont dans leur « programme économique » — si tant est que l'on puisse appeler « programme » ce tissu de puérilités —

des principes que le communisme le plus intégral ne désavouerait pas. C'est ainsi que les socialistes-nationalistes réclament la suppression des gros traitements, l'augmentation des salaires des ouvriers et des petits fonctionnaires, la suppression radicale de l'intérêt, « parce qu'il enrichit sans travail et sans peine le capital aux dépens des autres »; la suppression du bénéfice patronal; des tantièmes; la participation des ouvriers à la direction, etc... Le fameux Gœbels, chef de la propagande hitlérienne, a écrit : « Nous ne cacherons pas que le régime économique actuel nous apparaît immoral et intolérable. Nous le haïssons du fond du cœur, nous le combattons, et un jour viendra où nous le supprimerons radicalement. » Dans ces conditions il n'est guère étonnant que Moscou se soit intéressé au succès des socialistes-nationalistes. N'assure-t-on pas qu'une somme de 1 796 000 livres sterling (voilà à quoi sert le dumping du blé) a été transférée par le « Komintern » à l'état-major hitlérien? Les dépenses engagées par cet état-major pendant la campagne électorale ont dépassé, en effet, tout ce que l'on peut imaginer. Ce qui est plus étonnant, c'est que de gros industriels — Hugenberg en tête — aient financé de leur côté un tel mouvement et que de braves conservateurs allemands s'obstinent à regarder avec bienveillance et même peut-être un secret espoir du côté des socialistes-nationalistes en murmurant : « Pas d'ennemis à droite ». En réalité les principes socialistes-nationalistes et les principes conservateurs sont aux deux pôles. Or — ne nous y trompons pas — c'est l'accent *révolutionnaire* des premiers qui leur ont valu cette masse énorme d'adhérents.

Ainsi, le fait essentiel des élections allemandes est qu'elles constituent une manifestation d'opposition catégorique contre les partis moyens, qui, depuis la rupture de la grande coalition, dirigeaient la politique allemande. Il manquait 15 voix au chancelier Brüning pour gouverner avec le Centre flanqué d'une aile droite modérée et d'une aile gauche modérée. Il est allé au peuple pour lui demander l'approbation de cette politique moyenne, parfaitement raisonnable du point de vue social, économique, financier et administratif, et il ne doutait pas, je pense — puisqu'il a risqué la partie — que le

peuple lui fournirait les moyens de la poursuivre en renforçant les partis sur lesquels il s'appuyait. Or le peuple, pour des raisons d'ailleurs diamétralement différentes, est venu en masse répondre : Non. Le « Non » des gauches est infiniment plus puissant que le « Non » des droites, puisque le « Non » des gauches représente 12 000 000 voix (socialistes et communistes) et 219 élus, tandis que le « Non » des droites (nationalistes-socialistes et nationalistes) représente 8 858 000 voix et 148 élus (ce qui montre, soit dit en passant, que si les meneurs communistes ne faussaient pas tout le jeu en faisant de la super-démagogie révolutionnaire, le socialisme occuperait le tiers du Reichstag et serait, dès lors, le maître de la situation).

Le vote du 14 septembre est donc, par-dessus tout, un vote négatif. On a voté « contre » l'état de choses en vigueur, pour protester, pour détruire, personne, d'ailleurs, n'étant d'accord sur les plans de reconstruction.

***

Car il y a de tout dans le mécontentement qui vient de s'exprimer de façon si violente, outre-Rhin. Mécontentement contre une fiscalité excessive, tracassière, contre une paperasserie sans nom; mécontentement contre une administration publique qui fonctionne lentement, lourdement, et dont la complication absurde provient du chevauchement de la bureaucratie du Reich avec celle des États. Mécontentement contre un Parlement qui n'a ni le sens de l'intérêt public, ni le sens de l'autorité, ni le sens des responsabilités, et qui perd sa force et son prestige dans la lutte byzantine des partis. Mécontentement contre un gouvernement qui ne gouverne pas ou qui gouverne mal, parce qu'il est lui-même le résultat d'un compromis et d'une équivoque. Mécontentement des droites contre la social-démocratie qui s'est emparée en Prusse de tous les leviers de commande, et qui est certainement responsable d'une grande part de la gabegie financière. Mécontentement des gauches contre l'oligarchie industrielle qui veut faire porter sur le prolétariat le plus clair des économies à effectuer. Mécontentement des innombrables

ouvriers et employés que leurs patrons ont congédiés. Mécontentement des jeunes gens qui, cherchant du travail, n'en trouvent pas. Mécontentement des petits propriétaires fonciers dont l'exploitation est aux trois quarts hypothéquée et qui ne peuvent renouveler leurs fonds de roulement qu'à des taux usuraires. Mécontentement contre le plan Young qui n'a pas apporté l' « allègement » que les dirigeants du Reich avaient fait miroiter et qui enchaîne pour deux générations une Allemagne « ruinée « à ses « riches » vainqueurs; mécontentement contre les frontières de l'Est, contre les mesures de démilitarisation et de désarmement « unilatéralement imposées » à l'Allemagne; mécontentement contre l' « oppression » des anciens vainqueurs qui ne laissent aucune « porte ouverte » à l'espoir allemand... Que sais-je encore!... Tous les motifs de rancœur s'agglomèrent et se multiplient les uns par les autres... Sur des masses simplistes, en proie à une pareille crise de découragement, les boniments hitleriens ou communistes sont nécessairement tout puissants. « Si le peuple allemand éprouve de telles difficultés — vient-on leur dire — n'est-ce pas la faute de ces hommes d'affaires juifs, de ces banquiers qui s'engraissent aux dépens des humbles, de ces parlementaires incapables qui palabrent au lieu d'agir, de ces chefs politiques qui ont livré l'Allemagne pieds et poings liés à ses anciens ennemis, de ces ennemis, enfin, qui extorquent à la nation un « tribut » intolérable et cherchent à la maintenir sous d'insupportables tutelles? Allons! Nettoyons l'Allemagne de ces mauvais bergers; rendons « l'Allemagne aux Allemands »; chassons le Parlement impuissant. Qu'une main de fer nous gouverne, face à l'étranger, et tout se remettra aussitôt en ordre. Le bien-être et la prospérité renaîtront. « Dans tous les pays, il y a des esprits assez bornés pour mettre ainsi la politique en images d'Épinal. Mais de telles extravagances ne prennent que lorsque les conditions générales sont mauvaises et que le physique et le moral d'un peuple sont atteints. Précisément, c'est ce qui arrive outre-Rhin. Si les élections de 1928 ont montré un pays calme, une politique assagie et si les élections de 1930 révèlent au contraire un pays malade, une politique hystérique, c'est qu'entre ces deux dates les conditions matérielles de la vie ont changé et que le fléau du chômage a commencé

d'accomplir ses ravages outre-Rhin. En 1928, l'hymne à la production battait son plein. L'éclat des États-Unis illuminait l'horizon. L'Allemagne se sentait la fille élue des États-Unis. De Wall-Street, un flot ininterrompu de crédit se déversait sur l'Allemagne, y faisait ronfler les usines, bourdonner les ateliers, crépiter l'imagination. On rationalisait à outrance. On regardait avec orgueil ce globe à moitié en friche qu'on allait couvrir de machines. Et quand, par hasard, un Français marquait quelque hésitation devant les splendeurs de la rationnalisation et soupirait doucement en évoquant les vieilles qualités de l'artisanat, on souriait avec mépris... Aujourd'hui — passagèrement sans doute, car la vie des peuples est faite de cycles — la situation est renversée. La crise de la production et de la sous-consommation est mondiale. Le machinisme intensifié a engendré le chômage, et plus le machinisme se ralentit, plus le chômage s'étend. L'Allemagne porte aujourd'hui sur les bras un fardeau de 2 983 000 chômeurs. A ce chiffre, il convient d'ajouter les chômeurs dont les statistiques ne tiennent pas compte, car, pour être officiellement chômeur, il faut avoir cotisé au moins vingt-six semaines aux Caisses d'assurances sociales. Or il y a quantité de jeunes ouvriers qui ne remplissent pas cette condition. On évalue leur nombre à 1 million environ. Il en ressort que quelque 15 millions d'Allemands (en tenant compte des familles) vivent actuellement aux crochets des autres, misérablement d'ailleurs, mangeant à peine à leur faim. Il n'y a guère besoin d'aller plus loin pour expliquer l'explosion que les élections ont amenée. Tous les observateurs de l'Allemagne s'attendaient à une manifestation de mauvaise humeur. Seule son amplitude a dépassé leurs prévisions. Elle indique que la crise que traverse l'Allemagne est beaucoup plus profonde, beaucoup plus grave qu'on ne le pensait. Ce qui étonne, c'est qu'un homme comme le docteur Brüning — qui ne donne en rien l'impression d'un impulsif — et qui, par ses fonctions, devait être renseigné sur l'état moral de ses compatriotes, n'ait pas tout fait plutôt que de dissoudre le Reichstag dans de telles conditions. Je pose simplement cette question : pense-t-on à ce que donneraient des élections en France si — pour rester dans les proportions démographique et fiscale — nous avions

deux millions de sans-travail sur les bras, un budget de 100 milliards en déficit, crise industrielle, crise agricole, l'argent à 12 p. 100 et le Trésor vide?

***

Et maintenant chacun se demande avec anxiété : que va-t-il se passer en Allemagne? Pour ma part, je préfère dire tout de suite que je n'en sais rien. Toutes les combinaisons parlementaires sont à la fois possibles et impossibles. Aucune n'est viable, car aucune n'est franche. Une grande coalition comprenant les socialistes aurait raison de la démagogie de droite. Mais elle serait à la merci des populistes, des économistes qui sont nettement réactionnaires, et l'on ne voit pas la social-démocratie se résignant à cette tutelle. Au surplus, l'irritation d'une partie du Centre contre la social-démocratie reste vive. Cette nouvelle orientation du Centre vers la droite ira-t-elle jusqu'à admettre l'alliance officielle ou occulte avec les socialistes-nationalistes? Peut-être la fraction droite du Centre répondrait-elle : oui; — sous prétexte de « dégonfler » le mouvement hitlérien en l'associant au pouvoir. Mais la fraction gauche s'y opposera probablement. Or le Centre évitera par dessus tout de se dissocier. Alors? Le Chancelier — qui est resté courageusement à son poste, malgré la défaite — essayera-t-il de gouverner avec des majorités de rechange, l'une — axée à gauche — pour la politique extérieure et la sûreté de l'État; l'autre — axée à droite — pour les réformes financières et administratives? L'hypothèse n'est pas à exclure. Mais ce jeu de bascule ne durerait pas longtemps. En fait, sur le plan strictement parlementaire, on ne voit aucune issue satisfaisante ni même possible à la crise actuelle. La situation est inextricable et le restera. Cela pour deux raisons. L'une, d'ordre parlementaire. L'autre, d'ordre général.

Le vice du parlementarisme allemand, en effet (et c'est en partie pour cela que ses détracteurs ont conquis tant de suffrages), c'est qu'il est entièrement négatif. La Constitution de Weimar a donné au Reich des assises démocratiques. Elle a remis à la Nation le soin de se gouverner elle-même. Mais la Nation n'a pas encore su résoudre le problème. A vrai dire

s'il n'y a pas de saut dans la Nature, il n'y en a pas davantage en politique. Le Reichstag a beau tenir la première place dans la République allemande, il n'en est pas moins vrai qu'il est d'abord l'héritier du Reichstag impérial. Or, sous l'empire, le Reichstag ne possédait aucune autorité, encore moins de responsabilité. Le rôle qu'il jouait était purement académique. Le Reichstag actuel ne s'est pas encore suffisamment dégagé de cette empreinte. Il n'a pas encore compris que, tout pouvoir émanant de lui, c'est sur lui et sur lui seul que reposaient désormais les responsabilités de la Nation et qu'en face des problèmes que soulève chaque jour la vie collective d'un grand peuple, il devait se comporter en conséquence. La structure de la politique allemande contrarie, en outre, au lieu de la faciliter, l'action positive du Reichstag. Les partis massifs, rigides, où toute personnalité, tout individualisme sont écrasés, fonctionnent bien plus comme des syndicats d'intérêts que comme des animateurs d'esprit public. Dans la discussion qui s'est instituée en juillet dernier à propos de l'application des décrets-lois, le ministre des Finances du Reich a dit ceci qui va loin : « La question est aujourd'hui de savoir si nous, Allemands, nous ne sommes qu'un conglomérat d'intérêts ou si nous sommes une nation. » Les partis nationaliste, populiste, économique agissent, en effet, en tant que représentants du patronat industriel ou agricole ou de la petite bourgeoisie commerçante. La Social-Démocratie, en tant que représentant de la classe ouvrière. Le Centre, lui, n'est guère mû que par un opportunisme d'ordre confessionnel. Seuls, les démocrates détenaient le véritable idéal démocratique et concevaient l'exercice du parlementarisme sur son plan normal. Mais les démocrates n'existent plus. Ce qui explique, dans une certaine mesure, le manque d'esprit constructeur du parlementarisme allemand, c'est que, depuis la guerre, les circonstances ont surtout conduit l'Allemagne dirigeante à agir négativement (il s'agissait d' « empêcher » plus que de favoriser) et que les questions extérieures qui dominaient toute la politique allemande l'incitaient à fuir les responsabilités plutôt qu'à les accepter courageusement. C'est ainsi que les divers contrôles auxquels le Reich était soumis — notamment du

point de vue financier — l'ont habitué au moindre effort, si ce n'est même à de sournoises négligences. L'Allemagne s'est employée à agir « contre », au lieu d'agir « pour », et cette attitude négative, qui répondait à des calculs politiques — disons même à des réflexes nationaux — était certainement aussi la plus commode. Son pire inconvénient a été de maintenir le Reichstag dans ses anciens errements, d'empêcher les partis de faire leur éducation politique. Qu'arrive-t-il? Il arrive qu'aujourd'hui où les principales questions qui absorbaient les Allemands — réparations, évacuation — sont réglées, la politique allemande ne dispose plus de la matière qui l'alimentait. Elle s'en trouve déconcertée, désaxée. Elle sent bien qu'il lui faut désormais chercher ses points d'appui en elle-même et pour cela faire un grand effort de renouvellement et de création. Mais cet effort suppose des sacrifices auxquels elle n'est pas encore résignée. On dit parfois que la liquidation de la guerre n'est qu'un mot illusoire. Sans doute est-ce en grande partie vrai. La preuve, pourtant, qu'il y a bien quelque chose de « liquidé » dans la situation internationale, c'est précisément que la politique allemande s'en trouve toute désorientée et qu'en l'espace de deux mois elle a accumulé les faux pas.

***

Cependant, les difficultés qui attendent l'Allemagne ne sont pas simplement d'ordre parlementaire. Deux faits nouveaux compliquent encore la situation. D'une part, la présence au Reichstag de 107 « fascistes » qui, en liaison avec les 77 communistes, forment un bloc de « violents » capable de paralyser toute action raisonnable. D'autre part, la crise économique, qui, du seul fait qu'elle durera, n'ira qu'en empirant et aggravera les choses au lieu de les simplifier. Or, rien n'indique sa fin prochaine. L'hiver sera donc rude. L'armée des sans-travail verra grossir ses effectifs officiels et non-officiels de plusieurs centaines de mille, peut-être de plusieurs millions de chômeurs. Si les nationalistes-socialistes restent dans l'opposition — comment ne pas voir le danger qu'il y aurait à ce qu'ils prissent leur part — même pour se noyer —

des responsabilités gouvernementales? — Les difficultés accrues auxquelles se heurtera le cabinet d'empire risquent de pousser au paroxysme le malaise actuel. Verrons-nous des troubles sanglants dans la rue, des émeutes? C'est possible. Verrons-nous, après quelques tentatives stériles de gouvernement parlementaire, un régime aparlementaire s'installer? C'est probable. Cette dictature sera-t-elle exercée par un homme de gauche? Par un homme de droite? On n'en sait rien. Car la pénurie d'hommes d'État dignes de ce nom est un des malheurs — si ce n'est le principal malheur — de l'Allemagne, qui a tout perdu en perdant Stresemann. Personnellement, la seule solution qui m'apparaîtrait comme raisonnable et susceptible d'éviter à l'Allemagne des troubles graves, serait que le maréchal Hindenburg — devant l'impossibilité de résoudre la crise sur le plan parlementaire — conférât au Chancelier Bruning, — qui est jeune, froid, intègre, unanimement respecté — des pouvoirs absolus pour gouverner et que le Reichstag fût mis en vacances jusqu'à nouvel ordre. Mais le Maréchal, malgré l'autorité dont il jouit en Allemagne, osera-t-il prendre une telle décision? Ce qu'on peut dire, sans trop risquer, je crois, de se tromper, c'est que l'Allemagne ne fait qu'entrer dans une ère de difficultés inouïes. Les événements qui se sont succédé depuis six mois prouvent que c'est tout le régime démocratique parlementaire allemand, avec ses partis mal conscients de la responsabilité collective, avec l'hypertrophie des intérêts de classes et de groupements qui fait faillite. L'Allemagne est en état de révolution larvée. Elle n'en sortira pas d'un seul coup. La crise sera-t-elle longue? Aiguë? Tout dépend des circonstances économiques générales. Cependant il est deux choses que l'on peut dire. D'abord, c'est que, si la situation économique du Reich est actuellement très mauvaise, — du fait surtout du chômage et de la crise agricole — ses forces industrielles restent intactes. Même en tournant au ralenti, la machine commerciale allemande accuse encore un excédent d'importation. Il se chiffre à 123 millions de marks rien que pour le mois d'août. D'autre part, si les Allemands n'ont guère le sens de l'intérêt général, si leur moral cède facilement, s'ils n'ont pas d'expérience politique, si même leur enfantillage politique dépasse parfois

les bornes de l'imagination, ils ont cependant le goût naturel de l'ordre. La brutale démagogie de Hitler peut enflammer des foules. Mais autre chose est de promettre, autre chose est de tenir. Si jamais les Allemands tombaient assez bas pour se laisser aller à l'expérience d'une dictature nationale-socialiste, le chaos dans lequel elle les plongerait aussitôt leur serait vite odieux. Nul ne peut dire par quelles secousses l'Allemagne passera avant de retrouver l'équilibre, jusqu'où les choses peuvent aller. Mais tôt ou tard la situation se rétablira. D'ores et déjà on peut considérer toutefois que la question de la réforme de la Constitution et celle du réaménagement administratif du Reich sont posées. Le Reich se simplifiera, s'unifiera davantage. Un nouveau système électoral sera institué, mettant fin à cette absurde dictature des partis qui fait du régime parlementaire allemand une comédie et du Reichstag, quel qu'il soit, une assemblée ingouvernable.

Tel est, brièvement esquissé, l'aspect « intérieur » de la situation politique allemande. Mais il y a l'aspect extérieur et ce n'est pas le moins préoccupant.

***

Il n'est pas douteux, en effet, que l'extravagant succès des éléments nationaux-socialistes et l'état d'esprit qu'il révèle dans de grandes masses allemandes ne manquera pas d'exercer sur la politique internationale et singulièrement sur la politique franco-allemande une influence considérable. On aura beau nous dire que le vote de l'Allemagne n'est pas dû à des considérations extérieures et que, dans sa majorité, le peuple allemand reste fidèle à la politique de Stresemann, qui nierait que depuis le 14 septembre les données du problème extérieur se sont modifiées? J'accorde que les revendications de l'Allemagne en matière étrangère n'ont pas constitué le *seul* objet de la manifestation électorale. J'accorde même — malgré le bruit qu'elles ont fait pendant la préparation des élections — que ces préoccupations ne se situaient qu'au second plan. Il reste qu'elles s'intègrent dans le « complexe » de pessimisme et de mécontentement qui s'est composé outre-Rhin.

Dans un récent article de la *Vossische Zeitung*, M. Haus Zehrer écrivait ces lignes d'une pénétrante psychologie :

On s'efforce à l'étranger de comprendre et de classer du moins les tendances pratiques que manifestent ces élections. On s'occupe du programme des nationaux-socialistes, on examine les revendications et l'on cherche à les aborder d'une manière constructive. Ce sera difficile. En effet, ce n'est pas sur la base de leur programme que les nationaux-socialistes ont vu leur effectif multiplié par neuf. C'est un peuple qui fait le bilan de dix années, sinon même quinze, et qui se révolte. Contre quoi? Contre une puissance anonyme. Cette puissance n'a pas encore de nom. On lui donne aujourd'hui telle étiquette, et demain telle autre, et chacun s'en fait provisoirement une conception différente. C'est le sentiment oppressant d'être irrémédiablement soumis à des puissances qu'on ne connaît pas, d'être entraîné dans un déroulement qu'on ne comprend point, d'être soumis à des lois qui révoltent l'esprit humain. L'un entend par là les chaînes de Versailles, l'autre roule dans sa tête la pensée d'être pendant soixante-deux ans financièrement lié envers l'étranger, un troisième parle de la haute finance et il veut dire cette solidarité de l'argent aux liens enchevêtrés, qui accuse immédiatement comme un dismographe chacun de ses actes et de ses mouvements. Un quatrième cherche des puissances nationales, ethniques ou culturelles, contre lesquelles il puisse se révolter. C'est provisoirement la lutte contre une puissance inconnue. Cette idée peut sembler à l'étranger étrange et incompréhensible, mais elle a pourtant au fond des raisons très réelles, et ne s'explique pas seulement d'une manière psychologique.

Tous ceux qui ont quelque connaissance de l'Allemagne avaient prévu que les événements pourraient prendre un jour ou l'autre cette tournure. Si les lecteurs de la *Revue de Paris* veulent bien se souvenir du chapitre que je publiais ici-même, le 1er avril 1928, sous le titre *Vraies raisons de la méfiance française*[1], ils accorderont que, pour ma faible part, j'avais mis l'opinion française en garde contre cette évolution possible de la mentalité allemande et contre les dangers qu'elle comportait. L'Allemand est un pessimiste, qui se croit volontiers persécuté et qui, en tourmentant les autres, se tourmente lui-même. Cette sorte de rébellion qui l'anime aujourd'hui contre « la puissance anonyme qui l'oppresse » est un fait qu'il faut se garder de négliger. A cet égard, j'estime que les

1. Voir : La confiance en l'Allemagne? (page 126 et suiv.) *aux Éditions de la N. R. F.*

adversaires de la politique que nous avons pratiquée vis-à-vis de l'Allemagne qui gémissent aujourd'hui sur l'évacuation de la zone de Mayence et trouvent dans ce fait la clef des difficultés qui ont surgi, commettent une erreur de jugement. Ils oublient — ou feignent d'oublier — que les Anglais, que les Belges *avaient déjà enlevé leurs effectifs de cette zone depuis huit mois et qu'en aucun cas ils ne nous auraient suivis si nous avions voulu prolonger l'occupation.* Le maintien de nos seules troupes dans la zone de Mayence aurait donc été considéré à la fois comme le viol des conventions interalliées qui régissaient depuis douze ans l'occupation et comme un acte d'hostilité *spécifiquement française* dirigé contre l'Allemagne. Or l'Allemagne n'aurait pas voté autrement qu'elle ne l'a fait puisque son vote a surtout été commandé par des réactions d'ordre intérieur. Mais ce vote aurait pris un caractère non point « anti-anonyme » mais essentiellement « anti-français » et il nous aurait ramenés brutalement aux temps de la Ruhr. (Il ne faut pas oublier, en effet, qu'aux élections de mai 1924, le total des voix d'extrême-droite se chiffrait à 8 615 000 et représentait 29,4 p. 100 des suffrages exprimés[1]). De leur côté nos amis britanniques nous auraient rendus responsables de l'aggravation de la situation tandis qu'aujourd'hui — l'Allemagne s'étant étalée tout de son long dans son tort — c'est exactement l'inverse qui se produit. Or, en matière de sécurité, le bon accord franco-anglais vaut mieux que n'importe quelle mesure de coercition. Déjà M. Henderson et Lord Robert Cecil à Genève ont sensiblement modifié leur langage et leur attitude au lendemain du 14 septembre...

Ceci dit, il n'en est pas moins vrai que l'évacuation anticipée de la dernière zone rhénane n'a nullement produit la détente que l'on espérait et la faute en retombe sur les hauts dirigeants du Reich qui n'ont pas su — qui n'ont pas voulu — faire entendre à leur peuple les paroles qu'on était en droit d'attendre d'eux. Ah! Je sais bien! On dira outre-Rhin que, l'évacuation de la dernière zone ayant été liée — comme il était naturel — au règlement définitif des réparations, et ce règlement étant intervenu à La Haye, l'évacuation était

1. Aux élections du 14 septembre le pourcentage des voix nationalistes-socialistes et nationalistes-Hugenberg était de 28,50 p. 100.

devenue un « droit » et la simple mise en œuvre de l'article 431 du traité de Versailles. On s'étonnera, dès lors, que la France se soit montrée froissée de n'être pas « remerciée » de sa « concession », puisqu'il n'y avait pas eu « concession », mais « marché ». On comparera l'attitude de l'Angleterre, qui a considéré l'évacuation comme un acte non seulement naturel, mais heureux, à celle de la France qui l'a considérée comme un cadeau. On dira plus encore. On ira jusqu'à se plaindre que l'évacuation ait été « payée » trop cher par Stresemann à La Haye; on soutiendra que le plan Dawes était inexécutable et que les faits n'auraient pas tardé à le démontrer; que l'abandon de la clause de transferts représentait un sacrifice gigantesque; que l'ultime « marchandage » de La Haye relatif aux 300 millions de marks rendus disponibles par suite de la substitution du plan Young au plan Dawes a été la goutte d'eau qui a fait déborder un vase d'amertume; que la rétrocession de la Sarre devait être comprise dans le règlement de la question rhénane et des réparations, puisque les mines de charbon détruites dans le nord de la France ont depuis longtemps dépassé leur production d'après-guerre et que le monde ne souffre plus du manque de charbon mais bien plutôt de sa surproduction. On trouvera mille raisons, enfin, pour dénier à l'évacuation anticipée de la zone de Mayence ce caractère de « conciliation et de geste de bonne volonté » que nous y avons mis nous-mêmes.

Précisément, toute la différence qui existe entre la politique allemande, telle qu'elle était menée par Stresemann et celle qu'on pratique outre-Rhin depuis la mort de cet homme d'État, c'est qu'on louvoie au lieu d'aller droit au but, et qu'à force de réticences et de réserves l'on vicie, l'on dessèche complètement l'idée maîtresse qui devait mener, par l'apaisement, à l'entente. Au lendemain de l'évacuation, sans manifester le moins du monde de la « gratitude » — la question n'est pas là — Stresemann eût choisi les mots qu'il fallait pour constater qu'une ère nouvelle commençait. Tout ce que le docteur Curtius a trouvé à dire à Genève, dans le discours qu'il a prononcé à la Société des Nations, c'est que l'Allemagne ne pouvait dissimuler ses « déceptions ». Déceptions? Qui donc a le droit d'employer ce terme? Car enfin aucun

Français ne saurait admettre que l'évacuation a été « achetée » à un prix exorbitant à La Haye et que, si « les souffrances de l'occupation finissent, celles du payement des réparations entrent dans une phase aiguë », puisque la substitution du plan Young au plan Dawes représente une diminution sensible de l'annuité allemande au titre du payement des réparations. Il suffit, en effet, de consulter un tableau des annuités prévues depuis 1930-31 jusqu'en 1987-88 pour se convaincre qu'à *aucun moment*, même pour l'année *maxima* qui est l'année 1965-66 (2 428 millions de marks), l'annuité Young n'arrive au chiffre que les Experts du plan Dawes avaient prévu *dès 1930* comme annuité normale (et à laquelle devait d'ailleurs s'ajouter le fruit de l'indice de prospérité). Jusqu'en 1939-40, c'est-à-dire pendant encore dix ans, l'annuité Young n'atteint même pas 2 milliards de marks, c'est-à-dire 500 millions de marks de moins que l'annuité Dawes, et je n'ai pas besoin de rappeler que l'annuité 1930-31 et les 14 prochaines annuités sont toutes inférieures à l'annuité Dawes qui a été réglée au cours de l'exercice 1929-1930. Alors? L'opinion française n'est-elle pas fondée à penser que la France a prouvé son entière bonne volonté à l'Allemagne en lui consentant deux avantages simultanés et conjoints :

1° Une réduction d'annuité qui porte sur un chiffre considérable (1 707 millions de marks au lieu de 2 500 en 30-31, 1 685 millions de marks au lieu de 2 500 en 31-32, etc.);

2° L'évacuation anticipée de la zone de Mayence, quatre ans et demi avant la date légale, que les nationalistes allemands eux-mêmes considéraient avec le plus entier scepticisme il y a trois ans...

Ainsi lorsque les Allemands viennent nous dire aujourd'hui que la valeur psychologique, morale, de l'évacuation est annulée par « l'énormité du prix auquel on a dû payer cette évacuation », les Français ne comprennent plus. Car il est tout de même impossible de leur faire admettre que 17 est supérieur à 25.

Quant à l'objection qui consiste à prétendre que l'annuité-type du plan Dawes — 2 500 millions de marks — n'aurait pas pu être maintenue, car elle dépassait de beaucoup la capacité de payement de l'Allemagne, rien n'est plus contes-

table. On met volontiers en Allemagne sur le dos du « tribut » toute la responsabilité des difficultés financières. A cela on peut répondre ce qu'un grand industriel allemand a reconnu lui-même à la réunion du Reichsverband de la Deutsche Industrie qui s'est tenue à Berlin en décembre dernier, à savoir que le prétexte du « tribut » était un mauvais prétexte et que, si l'Allemagne se trouvait dans une situation financière déficitaire, c'est que tout le monde — depuis l'État, les villes, les industries, jusqu'aux particuliers — avait trop dépensé, que personne n'avait su ni voulu vivre sur un pied raisonnable et qu'il fallait dès lors, du petit au grand, que chacun fît son *mea culpa*. Au lendemain de la guerre, au lieu de se restreindre, comme il aurait été nécessaire qu'elle le fît, l'Allemagne a dépensé royalement. Elle a dépensé sans compter pour son urbanisme. Elle a dépensé sans compter pour son outillage industriel. Entre 1924 et 1930, on peut dire que le train de la vie publique a doublé. Qu'on en juge : le budget de l'Intérieur était de 199 millions en 1924-1925; il est de 232 millions en 1928-1929; dans le même intervalle celui des Finances passe de 345 à 510; celui des Affaires étrangères de 39 à 61; celui du Commerce de 21 à 116; celui des Pensions civiles de 69 à 108; celui des Travaux publics de 98 à 161; celui des Pensions de guerre de 833 à 1482; celui de la Guerre et de la Marine de 459 à 760, etc., etc... Et il en est ainsi de tous les chapitres du budget du Reich, des États, des villes et des particuliers. Qu'arrive-t-il? C'est que l'ensemble des charges qui pèsent aujourd'hui sur les contribuables allemands est de l'ordre de 26 milliards de marks (158 milliards de francs) ce qui est évidemment fabuleux. Mais qu'on ne prétende pas, comme le fait outre-Rhin la propagande nationaliste (et même la propagande modérée), que le « tribut » est la cause de cette hypertrophie fiscale, puisque la dette de guerre de l'Allemagne, telle qu'elle a été définitivement fixée, représente à peine le *quinzième* des impositions allemandes. Si, par impossible, le plan Young était supprimé, l'Allemagne n'en resterait pas moins écrasée par des dépenses publiques excessives. Voilà ce que les dirigeants du Reich auraient dû avoir le courage et la loyauté de dire à leurs compatriotes, au lieu de laisser s'accréditer la légende que les malheurs de l'Allemagne

venaient de « l'exigence des Alliés ». Exigence? — Il ne faudrait tout de même pas oublier, en ce qui nous concerne par exemple, que la guerre a dévasté dix départements français, que les réparations nous reviennent à 250 milliards de francs (en francs actuels) et que les pensions déjà payées, et qu'en principe le traité avait mises à la charge de l'Allemagne, représentent aujourd'hui 115 milliards de francs actuels. — En face de ce passif légal qui s'élève à 365 milliards de francs (61 milliards de marks) les versements de l'Allemagne déjà effectués depuis 1919 et ceux qui restent à revenir jusqu'en 1988 représentent 136 milliards de francs actuels (23 milliards de marks environ). Il s'ensuit qu'en admettant que le plan Young fonctionne jusqu'au bout, nous aurons récupéré environ *le tiers* de notre créance. Si l'on avait dit à l'Allemagne, au lendemain de l'armistice, que vis-à-vis de la France elle s'en tirerait, financièrement parlant, avec 23 milliards de marks — échelonnés sur soixante-dix ans — y aurait-il eu *un seul* Allemand, même le plus optimiste, pour le croire? Et quand les Allemands se plaignent des « rigueurs » de la France et la traitent d' « inhumaine » — pensent-ils, dans leur conscience, à ce qui se serait produit dans la situation inverse, si nous avions succombé en septembre 1914 sous le poids de l'invasion? Au surplus les Allemands se rendent-ils compte que les sommes qu'ils versent aux Anglais comme à nous sont presque en totalité virées au compte des États-Unis? En réalité, ce n'est ni vers Paris ni vers Londres que les Allemands devraient tourner leurs regards anxieux; c'est vers Washington. La clé du problème des réparations est entre les mains des Américains et pas ailleurs. Si les Allemands arrivaient à persuader les créanciers d'outre-Océan que l'annulation des dettes interalliées leur rendrait la vie, de notre côté nous passerions bien volontiers l'éponge sur la partie correspondante des engagements allemands. Pas autrement.

***

En somme, la vérité — qui n'est guère réjouissante à constater — c'est que l'histoire franco-allemande de l'après-guerre — on l'a dit bien souvent — pourrait surtout s'appeler : l'histoire « des occasions manquées ». On peut soutenir —

si l'on ne tient pas compte des contingences — que nous n'avons pas saisi deux occasions qui se sont offertes de nous entendre directement avec l'Allemagne. En octobre 1923, après la fin de la résistance passive dans la Ruhr. En 1926, après Locarno et l'entrée de l'Allemagne à la Société des Nations. A cette époque, peut-être une politique hardie aurait-elle été la plus avantageuse? Peut-être avions-nous intérêt à aider la démocratie allemande, alors qu'elle avait un homme comme Stresemann pour la diriger? J'ai souvent pensé que Locarno aurait dû être le pendant du Congrès d'Aix-la-Chapelle, la situation des Alliés de 1815 étant assez analogue à celle des Alliés de 1918. Mais ce qui a paralysé cette politique, ce n'est pas seulement la résistance, d'ailleurs explicable, de l'opinion; ce sont encore les difficultés financières dans lesquelles les États se sont successivement débattus. L'imagination politique était tenue en bride par ces rudes misères. Hier, c'est à l'Allemagne que s'offrait l'occasion de transformer radicalement ses relations avec nous, et cette occasion, peut-être exceptionnelle, elle n'a pas su la saisir. Car, après l'évacuation rhénane, si l'Allemagne s'était montrée calme, prudente, décidément orientée vers la sagesse; si le voyage du Maréchal-Président n'avait pas revêtu ce caractère outrancier, tapageur; si on n'avait pas eu les oreilles cassées par les algarades de M. Treviranus; s'il y avait eu stabilité politique outre-Rhin, ou même — en admettant que la dissolution du Reichstag fût, du point de vue intérieur, inévitable — si de nouvelles élections, confirmant le scrutin de 1928, avaient envoyé au Reichstag une majorité raisonnable, décidée à travailler tranquillement à l'apaisement européen, les perspectives d'une meilleure entente s'ouvraient largement à la politique franco-allemande. Peut-être l'heure aurait-elle sonné où l'Europe entrait dans l'ère de la vraie paix. Au lieu de cela, mal dirigée par ses chefs, mal éclairée par ses élites, surexcitée par des agitateurs sans scrupules qui ont utilisé à leurs fins le malaise occasionné par la dépression économique et le chômage, l'Allemagne, dans une sorte de crise nerveuse, a démoli de ses mains la moitié de la passerelle que de patients efforts avaient construite entre elle et nous.

Tant pis pour elle.

***

Car les événements qui viennent de se produire nous dictent notre attitude. Elle tient en deux mots : Observer. Attendre.

L'Allemagne est en pleine confusion, en plein chaos. Elle est à ce point divisée que de sanglantes bagarres n'y sont pas impossibles. La pire faute à commettre serait, par une politique ombrageuse, de servir d'élément de catalyse aux Allemands. N'oublions pas qu'en Allemagne comme ailleurs — mais en Allemagne plus qu'ailleurs — la diversion contre l'étranger (surtout si l'étranger est l'ennemi d'hier) est le moyen classique pour regrouper la nation. Gardons-nous de prêter le flanc à ce danger. Il ne s'agit pas plus de désarmer que de surarmer. Il s'agit de rester ce que nous sommes, l'œil bien ouvert, confiants en nous, sûrs de notre droit et de notre force; résolus à ne rien céder aux fauteurs de désordre; toujours prêts à collaborer avec ceux dont l'esprit pacifique et constructeur est incontestable. Au visage contracté de l'Allemagne, opposons le visage paisible de la France. Aux rodomontades des incendiaires, opposons la parole donnée aux pactes internationaux, aux instruments juridiques qu'on ne peut violer sans se parjurer et sans exposer son pays à la coalition des honnêtes gens. Face à la psychose de violence que quelques exaltés ont follement ranimée, tout ce qui a quelque esprit de suite, quelque sens pratique, quelque instinct de la conservation sociale en Europe et hors d'Europe est notre allié. Est-il position plus forte? N'en bougeons pas.

Sans doute les Allemands vont-ils s'efforcer de tirer parti de la situation créée par les élections. On va nous dire, du côté droit : « Prenez garde... Nous en avons fini avec l'ère de la servitude, de la contrainte. Les Italiens, les Hongrois — qui sait, peut-être même les Soviets? — et nous, nous formons un bloc formidable de « mécontents ». Si vous n'acceptez pas nos conditions, c'est la guerre ». Au Centre, à gauche, on nous dira : « Prenez garde... Il ne faut pas pousser notre peuple à bout. Ses revendications sont justes : ne vous obstinez pas à les considérer comme nulles et non avenues. Si vous désirez que nous restions les maîtres de la situation — nous dont l'esprit pacifique est une garantie

pour vous — donnez-nous les moyens de conserver notre autorité sur les masses ».

Intimidation de droite, intimidation de gauche, la manœuvre est vraiment par trop simple. S'il suffisait qu'un peuple se laissât aller à des crises hystériques pour obtenir tout ce qu'il désire, c'en serait bientôt fait de la santé internationale. Une grande nation comme la nation allemande devrait être au-dessus de ces raisonnements d'enfant malade. Elle peut attendre beaucoup de nous si elle se comporte sainement, si elle sait se discipliner. Mais qu'elle n'attende pas que nous donnions des primes à ses emportements. A cet égard on peut se scandaliser de l'article que Lord Nothermere a publié au lendemain du 14 septembre dans le *Daily Mail*. Les Allemands raisonnables ont eux-mêmes reconnu que le moment que Lord Nothermere avait choisi pour lancer son plaidoyer en faveur de l'Allemagne constituait un défi au bon sens et desservait les intérêts allemands au lieu de les servir. Quant aux Allemands qui spéculent sur le malentendu franco-italien pour « nous faire peur », disons-leur qu'ils se trompent lourdement. Le différend franco-italien nous est certainement très pénible. Mais il ne nous inquiète pas. Pourquoi? Parce qu'il ne repose que sur des questions secondaires et toutes solubles. Il repose même bien plus sur des mots que sur des faits. Les difficultés qui n'ont pas encore été réglées jusqu'ici le seront demain. Entre la France et l'Italie, il peut y avoir de sérieux malentendus. Mais il ne peut pas y avoir de conflit. Et c'est parfois lorsque deux contradicteurs ont l'air le plus éloignés l'un de l'autre qu'ils sont à la veille de s'entendre.

***

Au surplus, si nous avons quelque chose à dire dans les débats internationaux, c'est d'affirmer, c'est de crier cette vérité que les questions urgentes que nous avons à résoudre, les dangers qui nous pressent, ce ne sont pas ces minuscules questions de prestige qui faisaient les délices des chancelleries d'ancien régime, ces ergotages d'experts pour une tonne en plus ou en moins, mais les problèmes vitaux dont dépend l'existence quotidienne de millions et de millions d'hommes :

chômage, répartition de la production, de la consommation, crédit international, etc...

Le fait qui domine tout, c'est qu'il y a en ce moment une crise mondiale et que cette crise met en état de sous-alimentation des millions et des millions de familles. Pourtant, si l'on manque de pain d'un côté, de l'autre on en a trop. Le monde — disons simplement l'Europe — est en proie à des troubles vaso-moteurs d'une extrême gravité. C'est le moment que choisissent les Soviets pour jeter sur le marché des produits à vil prix — quitte à laisser crever de faim leur population. Que veulent-ils, en effet? Aggraver le malaise européen, introduire dans les nations « bourgeoises » de tels ferments d'inquiétude, de misère, de révolte, de haine, qu'elles finissent, les nerfs tordus, par se jeter les unes sur les autres. Alors, le moment sera venu pour le bolchevisme asiatique de procéder à l'immense « liquidation » du régime capitaliste occidental... La société conservatrice, en se grisant de mots, en exaltant étourdiment la mystique de la violence, aura scié de ses propres mains la branche sur laquelle elle est assise. Dès que la moindre rupture d'équilibre se sera produite quelque part, tout craquera... Nous parlons toujours de la paix. Tout le monde aspire à la paix. Mais qu'est-ce que c'est donc que la paix? La cessation de la guerre? Une abstraction divine? Non. La paix c'est la santé, le bon fonctionnement de l'organisme européen. Or l'organisme européen fonctionne mal. Pourquoi? Est-ce à cause du corridor de Dantzig? D'Eupen et de Malmedy? Du statut de la Sarre? De la démilitarisation de la Rhénanie? Du différend naval franco-italien? Que sais-je... Absurdités. Tissus d'absurdités. Si l'organisme européen fonctionne mal, c'est simplement parce qu'il sort à peine de la guerre et que la guerre de 1914-1918 *a été la plus grande entreprise de destruction de richesses* que l'humanité ait encore imaginée. Pour revenir à la santé, pour fonder la vraie paix, ce qu'il faut c'est reconstituer ces richesses anéanties. Travail long, patient, ingrat, qui exige le calme, l'économie, la coordination des efforts, qui exige surtout une conception moderne de la vie collective et de l'interdépendance des peuples. On a honte d'aligner de tels truismes. Honte surtout de penser — douze ans après la guerre — qu'il est encore nécessaire

de les aligner. Précisément, c'est au moment où les uns et les autres nous commençons seulement à sentir, dans nos économies individuelles, les ravages *définitifs* que cette ruine collective a créés, qu'on entend des esprits insensés offrir comme remède aux maux dont nous souffrons les poisons mêmes qui les ont causés!

Mais l'Europe ne se trouve pas seulement devant un problème de richesses à reconstituer. Elle se trouve aussi devant un problème de chômage que, certes, l'état général du marché mondial, la saison rendent plus ou moins aigu, mais qui, dans son ensemble, ne repose pas sur quelque chose d'accidentel mais sur quelque chose de permanent. C'est la rançon du super-machinisme, de la transformation de la distance, de la fin de l'immigration américaine. C'est aussi la conséquence du bolchevisme, car on ne dira jamais assez que la paralysie de l'immense organe russe est une des principales causes du mal dont souffre le corps européen. Cette question du chômage dépasse alors les limites des préoccupations individuelles. Elle est devenue une question internationale. Il n'est plus possible que certains États portent indéfiniment de tels fardeaux. L'économie générale s'en trouve faussée. La première tâche qui s'impose au Comité d'Union Européenne, c'est de s'attaquer de front à ce problème et de chercher les moyens de le résoudre partiellement, progressivement. Qu'on ne me dise pas que la question est insoluble. Il n'y a pas de question insoluble. Il n'y a que des gens sans imagination et sans volonté. D'immenses agglomérations humaines sont entassées dans un coin et vivent mal, alors que les trois quarts du globe sont vides et en friche. Cela seul indique le vice de notre civilisation surpressée et les immenses perspectives qui s'offrent à nous. Sur le plan international, à l'aide de crédits internationaux, cent combinaisons sont à envisager. Mais le temps presse. Le fléau se développe. Les peuples s'énervent. Il faut agir. Est-ce que l'Européen, si fier de son génie créateur, de sa civilisation chrétienne millénaire, en est arrivé à ce point de matérialisme hideux qu'il ne trouve plus d'autre moyen pour résoudre les problèmes démographiques que de creuser des tombes au bruit du canon?

Deux politiques sont actuellement en présence en Europe.

L'une veut la concorde des esprits, la coordination des intérêts. Pour elle, la vraie substance de la paix moderne, ce sont les questions sociales, économiques, financières qui nous pressent de toutes parts et qu'on ne peut régler que par la convergence des efforts et l'adhésion à des principes communs. Une telle politique, pour rester vivante, doit constamment s'adapter aux conditions du monde moderne. Mais cette adaptation doit se réaliser par les voies licites, dans le respect des traités et des pactes qui les complètent. Elle n'exclut pas seulement les solutions de force. Elle exclut encore celles qui risquent d'entraîner plus de désordre que de progrès et de nuire ainsi à la collectivité. Hégémonie française, cette paix-là? Trêve de plaisanterie, s'il vous plait. Hégémonie de l'intérêt général sur l'intérêt individuel. Oui. Hégémonie de la santé sur la fièvre, de la sécurité sur l'aventure, de l'ordre sur le désordre. Oui. Hégémonie de l'esprit de conciliation et d'entente sur l'esprit de violence et de haine. Hégémonie de la prospérité, que permet seule la paix confiante, sur la misère, qu'engendre nécessairement la guerre. Hégémonie de l'entr'aide internationale sur les routines de l'égoïsme. Hégémonie du mot « nous » sur le mot « moi ». — Voilà l'une des politiques qui s'offrent à l'Europe. Celle que la France unanime préconise.

L'autre? Appelons-la simplement la politique de Gribouille, puisqu'elle consiste, pour arranger les choses, à se jeter, la tête en avant, dans l'abîme.

WLADIMIR D'ORMESSON

VIE DE MAZEPPA[1]

TROISIÈME PARTIE

LA DÉBACLE

Le 6 juillet 1709, l'armée russe s'approcha de Poltava et se retrancha à une demi-lieue des Suédois. Les Moscovites étaient indécis, ils hésitaient à engager une bataille générale. Charles XII, plus résolu, s'y décida, car il croyait en la valeur de ses troupes, bien inférieures cependant en nombre à celles du tsar. 3 000 hommes défendaient les ouvrages creusés près de Poltava que le roi espérait toujours enlever, 3 000 gardaient les bagages, les trésors, la chancellerie, 1 500 garnisaires étaient disséminés de Poltava au Dniepr, dans des petites places, occupaient des points stratégiques hâtivement fortifiés. Ainsi l'armée ukraino-suédoise, même avec l'appoint des Zaporogues, comptait à peine de 30 à 35 000 hommes, soit la moitié environ des effectifs russes qui allaient lui être opposés. Cette disproportion numérique avait plus d'importance qu'à Narva, car de longues années de guerre avaient instruit, discipliné et rendu redoutables les soldats du tsar.

Le lendemain, le 7 juillet 1709, était un dimanche. Charles XII entendit, à son habitude, le service religieux célébré au temple de campagne, puis dicta un ordre du jour

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 septembre et 1er octobre.

de bataille. Comme sa blessure récente l'empêchait de diriger en personne les opérations, il chargea de ce soin le maréchal de camp Rehnskiöld.

Pierre, de son côté, adressait à ses troupes une proclamation dont la majeure partie concernait Mazeppa : « Le maître fourbe Mazeppa, y lisait-on, s'était décidé à séparer l'Ukraine de la Russie pour en faire une principauté indépendante en annexant la Volhynie. »

Pierre avait donc bien compris l'importance et l'étendue du problème posé par la décision de l'hetman; mais cette fois il ne reprenait pas ses accusations de trahison au profit de la Pologne; il reconnaissait au contraire, implicitement le bien-fondé des aspirations de Mazeppa à faire l'unité de l'Ukraine.

Le jour suivant, le lundi 8 juillet, Rehnskiöld attaque, dès huit heures du matin, les redoutes russes. Les bataillons des vaillants Axel Sparre et Charles Roos se précipitèrent à l'assaut. Devant ce torrent irrésistible la cavalerie moscovite prit la fuite et l'infanterie abandonna ses retranchements, qui furent enlevés par les Suédois.

Dans le même temps, les fantassins de Lœwenhaupt, déjà massés, s'apprêtaient à charger à la baïonnette. La panique se mit dans le camp de Pierre : le tsar le reconnut plus tard, il crut un moment la partie perdue. On attelait déjà les chevaux des chariots pour se préparer à faire retraite.

Le comte Piper, informé de cette situation, demanda au roi l'autorisation de lancer les escadrons du général Kreutz qui commandait l'aile gauche des Suédois, pour exploiter le succès de Sparre et poursuivre les Russes. Le moment décisif était arrivé et la Fortune semblait toujours fidèle aux étendards de Charles XII : les Moscovites pliaient de toutes parts, rejetés en désordre sur leur camp.

Mais le maréchal de camp Rehnskiöld, vieux soldat vaniteux et borné, s'imagina que l'initiative du comte Piper était une atteinte à ses prérogatives de commandant en chef. Il se porta au galop vers Charles XII en criant : « Qui donc a ordonné de faire marcher les troupes de Kreutz? C'est moi qui dirige les opérations! » Et il adressa des reproches fort vifs à Piper. Le roi eut la faiblesse de céder à la présomption

orgueilleuse de son maréchal de camp et arrêta les escadrons de Kreutz.

Cette faute sauva les Russes, et une seconde bataille commença.

Poltava peut être comparée à Marengo, où la victoire changea de camp pendant la deuxième phase de l'action.

L'aile gauche russe commandée par Menchikov attaqua vigoureusement le détachement de Schlippenbach, deux fois plus faible qu'elle : elle le battit et s'empara même de son chef.

Il était neuf heures du matin. Les Suédois souffraient du manque d'unité dans le commandement : le roi, blessé et porté sur une civière par ses trabans, ne pouvait se trouver où sa présence eût été nécessaire. Ses généraux n'étaient pas habitués à se tirer seuls d'affaire : excellents agents d'exécution, ils ne concevaient pas un ensemble tactique, et, désorientés, divisés, se disputaient entre eux. Rehnskiöld et Lœwenhaupt échangeaient des injures.

Alors, sans raison profonde, la panique s'empara de l'armée suédoise : brusquement le désordre se mit dans ses rangs, et, avant d'avoir pu se reconnaître, ses troupes débandées se mirent à fuir en pleine déroute, cependant que les Russes les enveloppaient de toutes parts. Le commandement, les états-majors suédois sombrèrent dans la tourmente, ils disparurent, annihilés, noyés, dans l'universelle confusion.

Les meilleurs fils de la Suède succombèrent, après de splendides mais inutiles prouesses, qui ne purent changer le sort de la bataille. Les glorieux étendards suédois, qui, de Stockholm à Poltava, avaient contemplé tant de victoires, dominaient encore, lacérés par les balles, les remous tourbillonnants de cet océan humain; mais ils chancelaient déjà et, l'un après l'autre, ils s'abattirent et disparurent dans la fumée des décharges.

Les Suédois vaincus ne songeaient plus désormais qu'à sauver l'honneur. Ainsi les Upplandais se défendirent en désespérés et luttèrent jusqu'au dernier : longtemps, leur illustre drapeau, à la pomme surmontée d'une croix, se balança sur la steppe haletante, incendiée par la chaleur de ce jour brûlant. « Tenez bon, garçons, tenez bon! » criaient

les officiers avant de s'écrouler. Des cadavres, des débris d'uniformes, des mottes de gazon formaient, autour du valeureux régiment, un parapet auquel pouvaient s'appuyer les survivants.

Des tourbillons de poussière noire, soulevés par le corps à corps, les sombres volutes des salves, déferlaient sur tout le champ de bataille, aveuglant les vaincus et augmentant la confusion.

« Tenez bon, garçons, par le saint nom de Jésus, tenez bon! » cria soudain Lœwenhaupt, couvert de sang et de poussière, un pistolet dans chaque main. « Je vois la civière du roi! »

Mais, à l'instant même une grenade éclata sous le brancard de Charles XII, qui fut brisé : le roi de Suède tomba. Les soldats crurent leur souverain tué et cet incident augmenta encore l'inexprimable désordre qui régnait parmi les Suédois.

Le roi n'avait pas été tué. Renversé sous les débris de son équipage, à demi écrasé par les cadavres des trabans qui le portaient, il gisait à terre sans chapeau, le visage noir de poudre, son pied malade encore engagé dans la civière fracassée et criait de toute sa force : « Suédois, Suédois! »

A cet appel de leur roi bien-aimé les fuyards s'arrêtèrent. Les trabans installèrent Charles sur un brancard de fortune fait de lances croisées. Les porteurs tombaient toujours sous les coups de l'ennemi, mais, avant de s'affaisser, on les voyait étendre encore dans un suprême effort leurs bras sanglants pour que le roi ne fût pas secoué par leur chute.

Le major Wolffelt enleva Charles XII et l'installa sur son cheval : une balle tirée des remparts de Poltava vint frapper, quelques instants plus tard, la monture du roi. Alors un des trabans, Gierta, donna au prince son propre cheval, les Suédois accoururent enfin de toutes parts, firent à Charles XII un rempart de leurs corps et réussirent à l'entraîner hors de la mêlée.

Peu à peu les débris des troupes suédoises se regroupèrent autour du roi. Charles XII cherchait en vain à retrouver près de lui les visages familiers qu'il aimait.

— Où est donc Alderfeld? — demanda-t-il.

— Tué, — lui répondit-on.

— Et le Prince de Wurtemberg?

— Blessé à mort!

— Et Piper? et le maréchal de camp? et Stakelberg? et Schlippenbach? et Roos?

— Prisonniers.

— Ah! — s'exclama le roi de Suède. — Prisonniers des Moscovites! Est-ce donc là le sort qui m'attend? Jamais! Allons plutôt chez les Turcs. En avant!

La voiture du roi, qu'on lui avait amenée, se mit à rouler lentement. Les restes de l'armée suédoise l'escortaient; bien peu de ces braves qui ne fussent blessés; mais ils avaient recouvré leur calme et gardaient une contenance fière. Les tambours battaient...

La bataille de Poltava était perdue.

Les conséquences de Poltava se firent sentir pendant près d'un siècle dans toute l'Europe septentrionale et orientale. L'empire de Gustave-Adolphe s'écroulait, la Suède était d'ores et déjà condamnée à rentrer bientôt dans un cadre plus modeste et à redevenir un petit État : « Quelle tragédie, dira Voltaire, d'avoir une grande histoire et une petite population! »

Poltava présageait aussi la ruine de la Pologne, livrée désormais à la discrétion de la Russie.

C'était enfin l'agonie de l'Ukraine, ses libertés condamnées sa vie propre arrêtée; et avec l'Ukraine tous les peuples de l'est sentaient venir à eux l'esclavage. Les Russes devaient atteindre la Crimée, puis la Géorgie, et finir par menacer l'Empire ottoman lui-même avec Constantinople.

L'aigle russe prenait son vol, le Grand Empire se dessinait, et, en acquérant force et puissance, s'apprêtait à oublier l'antique Moscovie dont il était issu; mais cet Empire se constituait par le fer et par le feu, sans se soucier d'obtenir le consentement des populations que les ambitions de ses tsars réunissaient, cause profonde de ruine et de conflits pour l'avenir.

Ce fut l'Ukraine qui éprouva la première, et pendant le plus long temps, le contre-coup de l'échec de Charles XII. Huit générations sentirent peser sur elles une domination impitoyable que rien ne retenait plus.

Moscou acquit à Poltava un semblant de droit qui allait lui permettre d'anéantir l'autonomie garantie à l'Ukraine par le traité de Péréiaslav. Le prétexte à révision lui fut fourni par l'insurrection malheureuse de Mazeppa. Du 8 juillet 1709 datent les malheurs de l'Ukraine : toutes ses libertés, tous ses privilèges, déjà en bloc condamnés, disparaîtront un jour l'un, un jour l'autre. En 1720 paraît le premier oukaze contre la langue ukrainienne; en 1764 l'hetmanat est supprimé; 1775 voit l'extermination définitive des Zaporogues et 1783 l'introduction du servage en Ukraine. Au siècle suivant l'oppression moscovite redouble ses efforts pour anéantir jusqu'aux moindres vestiges du mouvement national ukrainien. En 1876 la langue ukrainienne est entièrement interdite et, en 1914, dès la déclaration de guerre, la Russie mettait hors la loi les patriotes qui se réclamaient de l'Ukraine.

Poltava avait montré cependant à l'Europe que l'Ukraine, selon le mot de Voltaire, aspirait à être libre et qu'elle voulait se rendre indépendante de la Moscovie comme elle l'avait fait jadis de la Pologne à la bataille des Eaux Jaunes...

***

Les Suédois s'étaient laissé surprendre par un ennemi dont ils n'avaient pas assez escompté la puissance. Pierre, la victoire acquise, commit à son tour une lourde faute. Au lieu d'ordonner immédiatement la poursuite de l'ennemi, il laissa échapper les Suédois.

Si la cavalerie moscovite avait aussitôt attaqué les fuyards, l'armée suédoise aurait été faite prisonnière tout entière et la guerre du Nord, qui devait durer encore douze ans, et coûter à la Russie d'immenses sacrifices, aurait pris fin à Poltava. Mais le tsar éprouvait une telle joie à la pensée d'avoir remporté, pour la première fois, une victoire importante sur les Suédois, surtout après avoir presque désespéré, qu'il se mit à festoyer et célébra son succès par de copieuses libations. Il laissa passer douze heures avant de songer à exploiter son triomphe; cette négligence sauva Charles XII et Mazeppa.

Pierre avait cependant prévu, en ce qui concernait l'hetman, une éventualité favorable à ses armes et donné ses instructions en conséquence. Mazeppa devait être enchaîné, mis sous bonne garde et surveillé nuit et jour pour éviter qu'il ne se dérobât, par le suicide, aux tortures qui l'attendaient. Les Cosaques faits prisonniers à Poltava périrent dans les supplices. Nordberg, aumônier de Charles XII, qui était tombé, lui aussi, au pouvoir des Russes, raconte en des pages effroyables comment les bourreaux moscovites s'acharnèrent sur ces malheureux.

Mazeppa, pour éviter une lutte fratricide entre Ukrainiens, était resté dans sa tente et n'avait pas pris part à l'action, mais quand Charles XII et les siens commencèrent à se retirer, il apparut aux côtés du roi de Suède. Quelles pouvaient être les pensées qui occupaient son esprit? Tristes sans doute et bien près du désespoir. Cette fois tout était perdu, le long et patient effort d'une vie entière réduit à néant. Mais il était le seul qui eût conservé son sang-froid et sa lucidité; sa fermeté tranquille sauva les Suédois et réserva l'avenir immédiat de la cause ukrainienne.

Le roi et son état-major ne savaient plus que faire. Charles XII avait aussitôt songé, quand il comprit sa défaite, à se retirer chez les Turcs, mais il hésitait maintenant. Mazeppa intervint avec énergie : « Sire, il faut, dit-il, passer sur le territoire turc : les Zaporogues vous y conduiront par le Dniepr. »

Charles XII demeurait dans une grande irrésolution, quand Lœwenhaupt, qui partageait l'opinion de Mazeppa, ajouta : « Sire, il convient de se hâter, car les Russes peuvent arriver d'un moment à l'autre et le temps est précieux. »

Mais le roi de Suède, déjà irrité et tourmenté par sa blessure, s'entêtait et discutait longuement en laissant fuir les heures : « Faire retraite, disait-il, était un déshonneur; mieux valait succomber ici même. » Mazeppa, soutenu par tous les généraux suédois, s'efforçait de combattre cette détermination funeste et suppliait le roi de ne pas s'obstiner. Enfin Charles se rendit à ses instances.

Les débris de l'armée se mirent en marche et descendirent la Vorskla jusqu'à son embouchure : les garnisons suédoises,

aussitôt alertées, rejoignirent le souverain. Mazeppa et Charles XII faisaient route dans la même voiture. Peu à peu les régiments débandés se ressaisirent et la petite troupe reformée avança en ordre, drapeaux déployés. Les Cosaques protégeaient la retraite : une grande partie de la population ukrainienne, qui redoutait les représailles des Russes, accompagnait cet exode; et le roi chevalier recommandait aux siens de ne pas forcer l'allure pour laisser aux Ukrainiens le temps et la possibilité de se sauver.

Le 9 juillet, Charles XII, à son réveil, apprit une mauvaise nouvelle : les Russes s'étaient lancés à la poursuite de l'armée suédoise. On brûla les bagages, les archives, on donna des chevaux à l'infanterie et les fugitifs gagnèrent du terrain sur les Moscovites. Malheureusement les Suédois s'égarèrent dans une forêt, pendant la nuit du 9 au 10, ce qui leur fit perdre la majeure partie de leur avance. Ils traversèrent au galop, à l'aube du 10 juillet, la ville de Kobeliaky. Menchikov y arriva vers huit heures, mais l'arrière-garde suédoise, qui se sacrifia pour donner à son roi le temps de s'échapper, l'y arrêta pendant toute la journée.

Les fugitifs atteignirent, le soir du 10 juillet, Perevolotchna, à l'endroit où la Vorskla vient rejoindre le Dniepr. Mazeppa avait choisi ce passage pour créer de nouvelles difficultés aux poursuivants, mais des détachements russes restés dans le pays avaient devancé les Suédois, brûlé les bacs et coulé tous les bateaux à plusieurs lieues à la ronde : le temps pressait et le désordre reparut dans l'armée.

Charles XII, acculé au fleuve, aurait voulu faire front et livrer de nouveau combat avec sa petite armée. Mazeppa le supplia de n'en rien faire et réussit à le persuader. Mais où fallait-il se retirer, en Crimée ou en Turquie? L'hetman intervint de nouveau, et, comme il connaissait à merveille ces régions, conseilla de gagner Bender, plus rapprochée et plus facilement accessible que la Crimée.

Mais, après avoir pesé toutes les alternatives, le roi de Suède balançait encore à se sauver. Lœwenhaupt, désespéré, le suppliait à genoux d'écouter les conseils de la sagesse et de la prudence.

« Je préfère, répondait le roi à toutes les objurgations les

plus pressantes, rester entre les mains de mes ennemis plutôt que d'abandonner mon armée. Mais que feront de moi les Russes, si je tombe en leur pouvoir?

— Que Dieu nous garde de ce malheur, — répondit Gyllenkrook. — Les Russes vous traîneront triomphalement à travers tout leur pays, puis vous obligeront à signer un traité humiliant pour la Suède.

Le roi ne se rendait pas encore et résistait toujours à toutes les implorations. Il voulut rester seul, et, après une longue méditation, se décida enfin à partir.

Il nomma Lœwenhaupt commandant en chef de l'armée du Dniepr et prit avec lui les généraux Axel Sparre, Lagerkrona, Gyllenkrook, le secrétaire d'état Müllern, ses trabans et une escorte de 100 hommes.

Les Zaporogues sauvèrent les fugitifs en leur indiquant comment ils devaient passer le fleuve, les chevaux nageaient et les hommes tenaient la crinière de leurs montures. Pour le roi et son escorte ils construisirent des bacs. Mais les câbles des anciennes installations avaient été enlevés, et pour remorquer ces radeaux improvisés, les Cosaques eurent recours à un ingénieux procédé. Ils attelèrent leurs chevaux aux pontons avec des cordes, qu'ils tenaient eux-mêmes à la main ou entre leurs dents, et prirent à la remorque les bacs. Le passage du Dniepr se termina vers minuit.

Mazeppa franchit le fleuve avec quelques personnes de son entourage, des dames ukrainiennes et deux barils pleins d'or. On plaça la voiture de Charles XII sur deux canots mis ensemble : avant que le roi eût quitté la rive, Lœwenhaupt s'approcha : « Sire, dit-il, je suis pauvre. S'il m'arrive malheur, n'abandonnez pas ma famille », et le vieux général baisa la main de son roi.

L'armée de Lœwenhaupt se reposa jusqu'à l'aube sur les bords du Dniepr. Les Russes de Menchikov apparurent aux premiers rayons du soleil; ils étaient 10000, tant fantassins que cavaliers, à demi morts de fatigue et d'épuisement, car la poursuite avait été rude. Les Suédois, demeurés sans instructions précises, ne savaient à quoi se résoudre. Lœwenhaupt, pour gagner du temps et permettre à Charles XII de prendre de l'avance, envoya des parlementaires à Menchikov

pour lui proposer un arrangement. Le favori exigea une capitulation pure et simple. Il ne restait plus aux Suédois que 7 000 hommes valides, tous les autres étaient malades ou blessés.

Menchikov insistait à présent pour obtenir une prompte réponse. Lœwenhaupt négocia jusqu'à midi, puis, croyant le roi déjà hors d'atteinte, capitula. Les conditions de cette reddition étaient dures pour les Suédois et plus encore pour les Cosaques à qui les Moscovites déniaient la qualité de belligérants : ils se trouvaient donc exclus de la capitulation et Lœwenhaupt eut l'indigne faiblesse d'abandonner ses frères d'armes. Les Ukrainiens se précipitèrent dans le Dniepr, préférant à la torture une mort presque certaine; bien peu en effet réussirent à gagner la rive opposée. Les troupes moscovites, avançant rapidement, eurent le temps de faire prisonniers 500 Zaporogues qui périrent, par ordre du tsar, arrivé sur ces entrefaites près de Perévolotchna, dans d'épouvantables tortures. « L'implacable tsar avait soif du sang de l'Ukraine », écrivait le 21 septembre 1709, la *Gazette de France.*

La cavalerie russe franchit à son tour le Dniepr, et se lança à la poursuite des souverains vaincus. Charles XII et Mazeppa chevauchaient déjà dans ces fameuses steppes appelées à cette époque « Dikij polia », « les plaines sauvages ». Aussi loin que pouvait porter le regard, la steppe étendait à l'infini son immensité monotone : bêtes et gens disparaissaient entièrement dans une haute forêt de graminées, ou toute trace de leur passage s'effaçait aussitôt, les herbes se refermant comme un mur derrière les caravanes. A l'horizon, pas une fumée, pas le moindre signe qui révélât l'effort ou la présence de l'homme, pas de forêts, ni même d'arbres, une mer profonde de végétation luxuriante, où le gibier foisonnait. Villes et villages avaient disparu pendant la grande Ruine.

Mazeppa, à qui ces vastes espaces étaient familiers, prit le commandement de la petite troupe, et, infléchissant sa route vers le sud-est, s'enfonça dans la steppe vierge. Si les chevaux y trouvaient une nourriture abondante, les hommes, réduits aux ressources de la chasse, se virent bientôt obligés de ménager leurs provisions. Charles XII, qui donnait comme

toujours l'exemple, se contentait d'un peu de gruau d'avoine.

Mais les fugitifs étaient sauvés; quand l'hetman eut acquis cette certitude, il sentit sa vigueur l'abandonner et se mit en voiture avec une dame ukrainienne qui le soignait. Ses forces déclinaient rapidement, mais il avait conservé toutes les ressources spirituelles de sa prodigieuse intellectualité. Sa mémoire toujours fidèle guidait sûrement ses compagnons à travers les steppes familières qu'il avait parcourues jadis en tous sens, au cours de ses campagnes contre l'Infidèle. Ces plaines avaient vu sa gloire et l'éclat de ses armes, il y avait conquis la dignité d'hetman...

Les fugitifs chevauchèrent, pendant toute la journée, sous un ciel de feu. Ils arrivèrent, à la tombée de la nuit, au bord d'un marais où les soldats espéraient calmer la soif qui les dévorait, mais l'eau croupie et tiède était mauvaise et ils ne purent en boire. Ils durent se contenter de reprendre haleine, sans débrider ni desseller leurs chevaux.

Le lendemain la chaleur augmenta encore : les Suédois hommes du Nord, peu habitués à cette température excessive, suffoquaient et avançaient avec peine. On fit halte à midi. Les provisions étant épuisées, les Cosaques tuèrent les chevaux inutiles ou fatigués et en mirent la chair à sécher au soleil. Les Suédois éprouvaient du dégoût à manger cette viande demi-crue : malgré la faim qui les tenaillait, ils refusèrent d'y toucher. Après un repos de trois heures, on se remit en route et on marcha jusqu'à minuit.

Le troisième jour de cet exode, 14 juillet, des haltes plus longues permirent de chasser un peu; le gibier abondait, lièvres, chèvres sauvages, outardes, grives, perdrix. Les herbes, racontent les annalistes, étaient si hautes que les chèvres sauvages y erraient comme dans une forêt et si épaisses que les Cosaques pouvaient les attraper à la main. Les Suédois se mirent eux aussi à l'œuvre, mais ils n'avaient pas de feu et ne savaient comment faire rôtir les bêtes abattues. Les Ukrainiens les tirèrent d'embarras une fois encore et leur apprirent à construire des petits bûchers avec du fumier et du fourrage secs.

Un heureux coup du sort vint réjouir le lendemain les fugitifs. Ils rencontrèrent une caravane de Tchoumaks, qui

menaient du sel de la voïévodie de Brazlaw, royaume de Pologne, en Ukraine. Les Cosaques réquisitionnèrent le sel et les chevaux pour ne pas les laisser aux Russes.

Ceux-ci n'apparaissaient toujours pas, car ils ignoraient les chemins de la steppe et n'avançaient qu'avec grande prudence à travers cette région inconnue si propice aux embuscades.

Mazeppa, dont l'état de santé s'était un peu amélioré, inspecta attentivement les environs, et, après avoir fait le point grâce aux indices qu'il avait recueillis, estima le chemin déjà parcouru; on avait franchi la moitié de la distance séparant le Dniepr du Boug, qui servait alors de frontière avec la Turquie.

Les souverains dépêchèrent en avant le général Poniatowski, ambassadeur de Stanislas Leczinski auprès de Charles XII, le secrétaire du roi, Klinkovstrem, et un des hauts dignitaires cosaques. Ces délégués avaient mission de joindre le pacha d'Oczakov, dont l'hetman avait dit : « C'est un de mes vieux amis; il fera tout pour moi », et de le prier de préparer des bateaux pour permettre à la caravane de passer le Boug.

Poniatowski, guidé par un vieux Cosaque, auquel tous les chemins de la steppe étaient familiers, parvint rapidement au Boug qu'il traversa sur un canot. Un esclave turc, qui comprenait le français, lui procura un cheval et le général arriva le soir même, à Oczakov. La nuit étant déjà tombée, il ne fut reçu par le pacha, malgré toute son insistance, que le lendemain matin.

En bon fonctionnaire, prudent par nature et par habitude, celui-ci montra moins d'amitié à Mazeppa vaincu et fugitif qu'à l'hetman puissant et redouté qui faisait attendre, pendant des jours, à Batourine, ses envoyés avant de leur donner audience. Il demanda 5 000 ducats pour détacher sur le Boug cinq bateaux qui assureraient le passage des alliés. Poniatowski refit, en sens inverse, le chemin qu'il avait parcouru et rejoignit Charles XII et Mazeppa.

Pendant ce temps, le pacha d'Oczakow envoyait à Bender, au grand séraskier, un exprès avec l'étonnante nouvelle. Le roi invincible, le « lion du nord », le grand hetman, terreur des confins de l'Empire ottoman, étaient vaincus!

Des courriers spéciaux partirent aussitôt de Bender pour Constantinople, et, cinq jours plus tard, le marquis de Ferriol, ambassadeur de Sa Majesté Très Chrétienne auprès du Grand Seigneur annonçait à Louis XIV que le roi de Suède, défait en Ukraine, était arrivé avec l'hetman Mazeppa et ses Cosaques à Oczakov. Il terminait sa relation en disant : « Voilà, Sire, un grand événement qui sera suivi de plus grands encore. »

Les Suédois et les Ukrainiens avaient continué leur route. Ils passèrent l'Ingoule et atteignirent le Boug le 17 juillet au matin. Le fleuve, à quelques lieues de son delta, mesure environ deux kilomètres et demi de large. Des bateaux turcs apparurent; ils apportaient des vivres de toute sorte, des moutons, des poulets, du pain, des épices, des vins de Grèce et de Crimée. Suédois et Ukrainiens, mourants de faim, se disputèrent ces provisions en offrant aux Turcs et aux marchands grecs attirés par cette aubaine, des sommes prodigieuses.

Mais la situation ne devait pas tarder à devenir critique. Le pacha d'Oczakov, se souvenant que « son bon et cher ami Mazeppa » lui avait plusieurs fois infligé, au cours des guerres avec l'Ukraine, de cuisantes défaites, ne voulait pas laisser échapper l'occasion de se venger.

Il n'envoya qu'un seul bateau, pour le roi de Suède et Mazeppa, les troupes ne pouvant être transportées, disait-il, sans l'autorisation formelle du Sultan. Sur ces entrefaites la cavalerie russe déboucha. Les souverains dépêchaient au pacha messagers sur messagers, mais le Turc restait inébranlable : on disait déjà qu'il avait été acheté par les Moscovites.

Le 19 juillet les Suédois saisirent les bateaux qui les avaient si chèrement ravitaillés; ils donnèrent à leurs propriétaires la majeure partie de l'or qu'ils avaient emporté. Charles XII, Mazeppa, leur suite et les généraux suédois prirent place sur une grande barque pilotée par les Zaporogues. Les Cosaques passèrent le fleuve à la nage, en se tenant à la queue de leurs chevaux.

La félonie du pacha causa la perte d'un millier de Suédois qui, restés sur la rive gauche du Boug, tombèrent au pouvoir des Russes : beaucoup de ces braves se noyèrent en essayant de traverser avec leurs montures le fleuve à la nage. Les pri-

sonniers furent renvoyés à Pérévolotchna; quant aux Ukrainiens qui n'avaient pu suivre Mazeppa, ils s'enfoncèrent dans la steppe où les Russes n'osèrent pas les poursuivre, et, franchissant le Boug en un autre point, rejoignirent leur hetman.

Charles XII et Mazeppa avaient établi leur quartier général à deux lieues d'Oczakov, car le roi, indigné par la déloyauté du pacha, n'avait pas voulu entrer dans sa ville. L'hetman choisit, pour le camp, un emplacement favorable près du petit lac d'Adgigol où les Cosaques, au temps de leurs incursions, dissimulaient leurs barques pour tromper la vigilance des stationnaires turcs qui croisaient, dans la mer Noire, à l'embouchure du Dniepr.

Charles XII et Mazeppa envoyèrent au Sultan, l'un l'ambassadeur Neugebauer, l'autre un secrétaire cosaque pour lui demander asile dans ses États et se plaindre du pacha d'Oczakov. Ce dernier fut presque aussitôt relevé de ses fonctions.

Le jour même Klinkrovstrem et un haut dignitaire ukrainien partirent pour aller trouver le Khan de Crimée : l'alliance suédo-ukrainienne, maintenue et affermie pouvait être complétée par les Turcs et les Tartares.

La petite armée se remit en route en longeant le delta du Dniepr, sous un soleil brûlant, à travers une steppe desséchée par la chaleur. Les jours passaient : le 26 juillet les Suédois firent halte à l'endroit où se trouve aujourd'hui Odessa, et remontèrent vers le nord. Le 31, on campait à Koutchourgan, et, le 1er août, les remparts de Bender se profilaient à l'horizon. Les fugitifs avaient mis une semaine pour couvrir les 100 kilomètres qui séparent Oczakov de Bender, et les vétérans des guerres suédoises déclaraient qu'ils n'avaient jamais connu, depuis quinze ans, d'aussi pénible épreuve.

Un ambassadeur du tsar attendait Charles XII à Bender. Il lui offrit la paix au nom de son maître, mais réclama la tête de Mazeppa. C'était bien mal connaître le roi chevalier que de le supposer capable de pareille félonie : il repoussa avec indignation les propositions de Pierre.

La haine du tsar contre l'hetman passait en effet toute mesure : l'homme qui avait emprisonné son épouse, sa sœur, torturé, mutilé des femmes, des enfants, qui supplicia même plus tard son propre fils, aurait voulu déchirer de ses mains

Mazeppa : la seule pensée de sa révolte le précipitait dans des transports de rage et de fureur qui épouvantaient ses familiers.

Pendant que le roi de Suède et Mazeppa continuaient une retraite comparable à celle des Dix Mille par les souffrances et les privations dont elle s'accompagnait, la diplomatie du tsar s'acharnait à la perte du rebelle. Elle entreprenait des démarches à Constantinople, afin qu'il fût livré au bourreau. L'ambassadeur de Russie remit au grand vizir une lettre autographe de Pierre pour réclamer l'extradition de Mazeppa. Bien mieux : le tsar, dont on connaît l'avarice, n'hésitait pas à proposer au Grand Muphti 300 000 thalers, somme énorme pour l'époque, s'il consentait à l'assister dans cette affaire.

Instruit du péril, l'ambassadeur que Charles XII avait envoyé d'Oczakov, Neugebauer, entre en scène. Il remet au grand vizir un mémoire où il affirme que « les Cosaques ne sont pas les sujets du tsar dont il n'ont jamais accepté qu'une protection lointaine. Aussi avaient-ils tous les droits de prendre les armes contre une tyrannie, qui ne cachait pas son dessein d'anéantir les libertés cosaques ».

Un autre défenseur, tout-puissant en Turquie, se manifeste peu après : c'est le roi Très Chrétien. Son ambassadeur, le marquis de Ferriol, « le vice-sultan », l'ambassadeur, par excellence, reçoit de Torcy, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, une note à communiquer à la Sublime Porte, où il est dit : « Sa Majesté Très Chrétienne prend à cœur la situation grave du roi de Suède et des Cosaques. Il ne serait pas digne d'un monarque comme le Grand Seigneur de livrer Mazeppa au tsar. » Ferriol était chargé d'entreprendre les démarches nécessaires.

L'intervention de Torcy, nom illustre dans les annales de la diplomatie française, s'inspirait de raisons politiques de la plus haute portée. Le secrétaire d'État, qui, au cours des cinq premiers mois de cette même année 1709, avait défendu, avec tant de dignité, la France meurtrie à la Haye contre la plus formidable coalition de vainqueurs, Eugène de Savoie, Marlborough, Heinsius, grand pensionnaire de Hollande, comprenait tout l'intérêt d'une diversion turque dirigée contre la Russie, alliée de l'Empereur.

Mazeppa, quand il arriva à Bender, ignorait ces tractations. Le grand séraskier, déjà informé des dispositions du Sultan, le reçut avec la plus grande cordialité en lui rendant les honneurs royaux. Il l'informa ensuite des exigences moscovites, mais l'assura qu'il n'avait rien à craindre : il était l'hôte du Grand Seigneur et le Padischah lui-même avait ordonné de veiller sur lui, de le bien garder et traiter, car il le tenait en haute estime.

L'hetman avait trop d'expérience pour se réjouir sans réserve de ces excellentes nouvelles. Il savait mieux que tout autre combien l'argent avait de poids à Constantinople, il connaissait les mœurs du Divan... le Sultan pouvait changer d'avis et surtout il était loin de Bender... Comment se fier à la parole du grand séraskier?

Ces incertitudes pesaient trop lourdement sur la pensée du vieil hetman pour ne pas diminuer encore ses dernières forces déjà brisées par la terrible retraite. Devant l'écroulement de son rêve il sentait la vie se retirer de lui; il avait recueilli et ramassé son énergie pendant l'ultime épreuve pour arracher aux bourreaux moscovites les meilleurs des fils de l'Ukraine; l'heure était proche où il aurait à leur transmettre le flambeau que laissaient échapper ses mains défaillantes; il avait voulu sauver son allié, le noble et chevaleresque Charles XII, épargner à cette grande âme l'humiliation de la captivité, le contact dégradant avec ce fauve souillé de sang humain qui avait nom Pierre...

Du 1er août, date de l'arrivée de Mazeppa à Bender, au jour de sa mort, les témoignages sont rares et discrets; l'hetman restait enfermé dans sa maison de Varnitza, faubourg de Bender, et s'y éteignait doucement. Il recevait seulement, de temps à autre, la visite de Charles XII, qui faisait prendre chaque jour de ses nouvelles. Voynarovski, logé dans une chambre voisine, veillait sur ses derniers moments. Orlik, parti d'abord pour Jassy installer la chancellerie ukrainienne, était revenu à Varnitza et s'enfermait souvent avec l'hetman. Mazeppa voulait faire de lui l'héritier de sa pensée et le dépositaire de sa foi, il lui transmettait son testament politique, lui donnait une sorte d'investiture spirituelle qui le sacrait chef des Mazeppistes.

A la fin de septembre aucun doute n'était plus permis sur l'issue fatale vers laquelle évoluait le graduel affaiblissement de l'hetman. Un courrier spécial partit pour Jassy et ramena un prêtre orthodoxe. Mazeppa se confessa et mit en ordre ses affaires.

Il fit demander à Charles XII un homme sûr. Connaissant les habitudes des Turcs, Mazeppa ne voulait pas leur abandonner ses richesses et ses papiers. Le 29 septembre, le haut commissaire suédois qui pratiquait les langues slaves, Soldan, fut envoyé à Mazeppa. Ses souvenirs, conservés aux archives de Stockholm, sont à peu près l'unique source que nous possédions sur les derniers moments de l'hetman.

Le mourant l'accueillit avec joie, car Soldan avait toujours réglé en gentilhomme, au quartier général, les questions pratiques intéressant les Ukrainiens. Mazeppa trouva même la force de plaisanter sur son propre sort, qu'il comparait à celui d'Ovide finissant ses jours dans cette même région, à Tomes.

Mais, raconte Soldan, tandis qu'il badinait avec grâce, ses yeux inquiets ne quittaient pas un petit coffret rempli de documents placé à sa portée. Pierre recherchera pendant toute sa vie ce trésor, sans jamais arriver à en retrouver la trace, et l'histoire, ne sera pas plus heureuse. Devant le lit de l'hetman, deux grands barils remplis de ducats étaient dressés, et sous les oreillers du vieillard apparaissaient de petits sacs remplis de pierres précieuses. Voynarovski, dans la chambre voisine, se tenait prêt à accourir au premier appel.

L'agonie commença le soir du 1er octobre : Mazeppa perdit le contrôle de sa raison et délira pendant près de vingt-quatre heures. Le prêtre orthodoxe, Orlik, Voynarovski et Soldan restèrent seuls auprès de lui. On l'entendit appeler sa mère, parler de batailles et répéter à plusieurs reprises : «Le coffret, le coffret, il faut garder le coffret! » Puis ses lèvres balbutièrent des paroles indistinctes.

Le bruit de la mort prochaine de Mazeppa commençait à se répandre dans Bender. Dès le milieu de la journée suivante, 2 octobre, une foule anxieuse se pressait autour de la demeure de l'hetman. On y remarquait des Suédois, des Polonais, des Turcs, mais surtout des Cosaques; ceux-ci atten-

daient dans un morne silence la fatale nouvelle. Orlik, mûri par ces terribles jours, vieilli prématurément par l'épreuve, sentait déjà peser sur ses épaules le lourd fardeau que lui avait légué son maître. Il veillait à tout, prenait d'avance les dispositions nécessaires, faisait préparer des chevaux pour les courriers.

A quatre heures de l'après-midi, Charles XII vint, pour la dernière fois, dire adieu à son allié et ami, qui, déjà, ne reconnaissait plus personne. Il était escorté des représentants officiels de l'Angleterre et de la Hollande.

Quand il se retira, la pluie se mit à tomber à torrents et de véritables trombes d'eau s'abattirent sur Bender pendant un jour et une nuit. C'est ainsi qu'au milieu du fracas des éléments déchaînés le grand hetman rendit le dernier soupir, le 2 octobre 1709, à dix heures du soir.

Quand Orlik apparut sur le seuil de la porte, la foule que l'orage n'avait pas dispersée, comprit que tout était fini.

« Messieurs les Cosaques, dit le Secrétaire général de l'Ukraine, Son Altesse le Sérénissime hetman Ivan Mazeppa est mort! »

Tous tombèrent à genoux en se signant : les trombes d'eau se succédaient, les éclairs incendiaient le ciel : alors la voix d'Orlik, dominant le bruit du tonnerre se fit entendre au milieu des sanglots des Cosaques :

« Amenez l'étendard de l'hetman! Que les courriers partent sur-le-champ! »

Les canons de la forteresse de Bender se mirent à tonner et les lourdes portes de la ville se refermèrent pour annoncer au peuple qu'un souverain accueilli en hôte par le Grand Seigneur venait de mourir sur ses terres.

***

Il n'était personne qui ne ressentît vivement l'importance de cette disparition. Mazeppa représentait, pour les Cosaques, la liberté et l'indépendance de l'Ukraine : il en était devenu le vivant symbole. Les Suédois perdaient un allié fidèle et expérimenté, dont la sagesse et la prudence avaient sauvé la liberté et peut-être la vie de leur roi. Les Turcs et les Tartares

ne pouvaient voir avec indifférence s'éteindre au milieu d'eux un ennemi redoutable, mais loyal, qui dans le malheur n'avait pas douté de leur générosité, et avait remis avec confiance à leur honneur son existence et sa fortune.

Il n'était pas possible d'enterrer Mazeppa à Bender, pays turc; on dut transporter le corps en Moldavie, principauté orthodoxe sous la protection du sultan. La cérémonie funèbre se déroula donc, le 4 octobre, dans une petite église de campagne, au milieu d'une assistance rustique constituée, en majeure partie, de paysans.

Ukrainiens et Suédois n'avaient rien ménagé, cependant, pour rendre plus solennel le dernier hommage qu'ils adressaient au grand prince de l'Ukraine.

En tête du cortège funèbre chevauchaient les trompettes des Suédois et les fanfares des Cosaques, sonnant alternativement. Ensuite apparurent, portés par de hauts dignitaires ukrainiens, les attributs de l'hetmanat : le bâton de commandement enrichi de perles et de pierres précieuses, l'étendard et le bountchouk. Ils précédaient le cercueil tendu de velours pourpre croisé de larges galons d'or que traînaient six chevaux blancs encadrés par des Cosaques, sabre au clair. Charles XII, entouré de ses officiers, accompagnait son allié et ami : tous les ambassadeurs étrangers accrédités auprès de sa personne avaient tenu à lui faire escorte et les représentants du grand séraskier, des princes de Moldavie et de Valachie avaient suivi cet exemple. Puis, à cheval, Orlik, Voynarovski, les principaux Mazeppistes, les Cosaques, l'arme basse et le drapeau incliné, les trabans du roi dans leurs éclatants uniformes, les janissaires vêtus de blanc et faisant tinter leurs cymbales. Venaient enfin les dames ukrainiennes qui avaient suivi leurs maris. Fidèles à l'antique usage, elles pleuraient et se lamentaient. Une foule immense se pressait aux derniers rangs, Moldaves, Arméniens, Bohémiens, Tartares, Polonais, car, pendant ce terrible été de 1709, Bender avait attiré les peuples les plus dissemblables.

Le convoi s'arrêta devant la petite église où un court service avait été prévu, et Orlik prononça l'éloge funèbre de Mazeppa.

Il parlait en latin, par égard pour les étrangers. Il célébra

la gloire militaire de l'hetman, rappela ses victoires, sa piété, mais insista surtout sur son grand projet de libérer l'Ukraine.

« Ce chef illustre et vénéré dont le grand âge était resté sans descendance, qui possédait d'immenses richesses, a tout sacrifié pour donner à sa patrie la liberté. Il n'a pas hésité à renoncer à tout ce qui peut nous être cher sur cette terre, il a donné sa vie elle-même, pour que son pays sauvé pût secouer le joug moscovite.

» Hélas! l'arrêt du Destin est venu le frapper ici, sur une terre étrangère, l'illustre hetman sérénissime Ivan Mazeppa, dont le nom vivra éternellement d'une immortelle gloire dans la mémoire de notre peuple, car il a voulu lui permettre de developper, en toute liberté, ses possibliités infinies. Que ni l'armée, ni le peuple ne désespèrent! Notre cause est juste et une cause juste finit toujours par triompher. »

Se tournant vers le roi de Suède, il poursuivit d'une voix forte et pleine :

« Jamais personne ne sera plus grand, dans notre pays, que ne l'a été Mazeppa. Mais, bien que nous soyons indignes de poursuivre l'œuvre entreprise par notre chef de glorieuse mémoire, nous continuerons à guider à travers les écueils et les tempêtes le vaisseau cosaque vers la liberté. Mais c'est à toi, ô roi, que nous faisons appel devant le cercueil de notre chef illustre. Nous espérons que tu aideras le vaisseau cosaque. Lion magnifique, tu opposeras ta poitrine au monstre moscovite qui subjugue et tyrannise notre Ukraine! »

Scène étrange et fantastique, s'il en fut, fin merveilleuse et étonnante d'une des plus formidables destinées que le monde connut jamais!

Qu'on imagine une petite église de village perdue dans l'horizon herbeux de la steppe, pauvre parmi les plus pauvres, à moitié remplie de misérables Moldaves : au milieu de cette foule sordide, le roi Charles XII; près de ce temple chrétien les janissaires du sultan faisant escorte à ce redouté Mazeppa, qui avait passé presque toute sa vie à guerroyer contre les Turcs et les Tartares; des Suédois, des Ukrainiens, des Allemands, des Turcs, des Moldaves, des Polonais harangués en latin par Orlik!

Cet élève du collège de Pierre Moghila, à Kiev, qu'il avait

illustré par les ressources de son esprit et l'envergure de ses conceptions politiques, était un orateur né. Sa voix chaude et sonore, aux inflexions nuancées et pressantes, émouvait jusqu'au fond de l'âme les rudes Cosaques; les Suédois, penchés, s'étaient immobilisés dans une attitude respectueuse, les janissaires se taisaient...

Et la cérémonie traditionnelle des adieux se déroula selon les rites immuables de la Chevalerie cosaque.

Charles XII s'inclina le premier devant la dépouille de Mazeppa : tous l'imitèrent. A la salve de mousqueterie des Cosaques répondirent celles des Suédois et des Turcs, et les canons de Bender tonnèrent pour la dernière fois. Un détachement ukrainien entoura le cercueil qui prit la route de Galatz où le vieil hetman devait trouver enfin l'éternel repos.

Cette ville, bâtie sur le Danube, a conservé jusqu'à nos jours le couvent de Saint-Georges, magnifique édifice de l'époque génoise, construit au xve siècle par la grande République latine dans les marches du Danube. Mazeppa fut enterré dans l'église principale de ce monastère, au fond du chœur, dans un caveau en briques bâti par les Cosaques. Une simple dalle portant une courte inscription avec les armes de l'hetman, signalait seule la sépulture.

Mais il était écrit que Mazeppa ne connaîtrait jamais la paix même dans l'ombre du tombeau.

Deux ans plus tard, la guerre russo-turque conduisit sur le Pruth les troupes moscovites. Pierre vaincu ne dut son salut qu'à sa promptitude à s'humilier et aussi à la stupidité et à la vénalité du grand vizir.

Au cours de la campagne, la soldatesque turque pilla Galatz : elle avait ouï-dire que Mazeppa y était enterré avec ses trésors. Son tombeau fut violé et ses restes jetés au Danube. Un corps auxiliaire ukrainien, commandé par Orlik, combattait avec les Turcs dans cette région. Quand les Mazeppistes eurent connaissance de la profanation, ils se mirent aussitôt à la recherche du corps de Mazeppa, le retrouvèrent et le rendirent à son tombeau qu'ils restaurèrent : seule, la dalle brisée ne fut pas rétablie : on la laissa dans l'état pour perpétuer le souvenir du crime.

Les années passèrent. En 1835, les moines du couvent

de Saint-Georges avaient déjà oublié le nom de celui qui reposait au milieu de leur chapelle. Ils voulurent enterrer, au centre de l'église, un boyard moldave qui s'était illustré par ses largesses envers le monastère, ouvrirent le tombeau de Mazeppa et inhumèrent le seigneur sur le cercueil de l'hetman.

Quelque temps après, le gouvernement moldave interdit les sépultures dans les églises.

Les parents du boyard firent rouvrir le caveau, en retirèrent les cercueils qui furent placés dans un nouveau tombeau creusé près de l'église, à droite de l'entrée. La dalle brisée de Mazeppa fut enlevée et recueillie par le prince Ghika, frère du prince de Moldavie : puis elle disparut et nul depuis n'en a pu retrouver trace.

Cependant le tombeau de Mazeppa était devenu un lieu de pèlerinage pour les patriotes ukrainiens.

En juin 1722 Orlik, traversant Galatz avant de commencer sa rude vie de proscrit et d'exilé politique, note dans son journal : « Je suis allé à l'église Saint-Georges visiter le tombeau de feu Mazeppa. J'ai prié pour son âme et fait célébrer, à sa mémoire, un service funèbre, regrettant qu'une si noble personne ne possédât un tombeau à sa mesure. »

A la veille de la guerre avec Napoléon, en 1811, un patriote ukrainien, l'historien Martos, officier dans l'armée russe, traverse avec son corps la ville de Galatz. Il court au tombeau de Mazeppa et transcrit, dans ses souvenirs, une longue méditation pleine d'enseignements :

« Mazeppa est mort loin de sa patrie dont il avait défendu l'indépendance. C'était un ami de la liberté, ce qui lui vaudra l'estime de la postérité. Quand il eut succombé, les fils de l'Ukraine perdirent ces droits sacrés que Mazeppa avait si longtemps défendus avec la passion et l'amour d'un véritable patriote. Il disparut, et avec lui le nom de l'Ukraine et de ses Cosaques valeureux. Il possédait de grandes qualités et favorisait le développement des sciences; il restaura l'Académie de Kiev en enrichissant sa bibliothèque de rares et précieux manuscrits.

» Et cet homme, qui a rendu sa splendeur à l'Académie, qui a édifié ou relevé tant de sanctuaires, est maudit, chaque année, avec les voleurs et les bandits dans toutes les églises,

cet homme instruit et humain, ce conducteur de peuples, habile et sage, ce souverain d'un peuple libre! J'ai assisté, à Kiev, à cette cérémonie infâme, à laquelle se prêtent, au mépris de l'honneur de notre Église, le métropolite, les évêques et tous les prêtres. »

Cette indignation ne pouvait cependant se manifester : longtemps les mémoires de Martos restèrent manuscrits, car, sous le régime tsariste, un pèlerinage au tombeau de Mazeppa était presque considéré comme un crime de haute trahison ou un attentat contre la sûreté de l'État. Aussi, bien des noms illustres des meilleurs fils de l'Ukraine ne sont-ils pas parvenus jusqu'à nous.

Le patriote ukrainien qui, sous l'uniforme russe, était allé s'incliner, à l'insu de ses chefs, devant le tombeau de Mazeppa, avait raison de s'indigner. Jusqu'à la Révolution de 1917, dans toutes les églises de l'Empire, de Vladivostock à Odessa, on prononçait, le premier dimanche du Carême orthodoxe, l'anathème contre Mazeppa. Cette survivance haineuse de la rancune moscovite était particulièrement odieuse en Ukraine. Le gouvernement tsariste, dont l'Église orthodoxe s'était faite l'humble et docile instrument, insultait encore, deux cents ans après sa mort, à la mémoire du héros national ukrainien qu'il haïssait et redoutait encore. Il fit tout pour abolir ou déshonorer son souvenir : « le tout-puissant Mazeppa » des panégyriques devint « le maudit », le « chien ».

Cette campagne infâme porta ses fruits, car les meilleurs des Mazeppistes, ceux qui avaient vécu dans la pensée de l'hetman, compris son but et ses desseins, ceux qui avaient renoncé à la richesse, au pouvoir, à l'estime de leurs concitoyens, et choisi l'exil, la question et la Sibérie, périrent tous, loin de leur pays, à l'étranger pour la plupart, privés de tout contact avec leur patrie, impuissants à agir sur l'opinion ukrainienne, à l'éclairer et à l'émouvoir.

Et malheur à ceux qui, en Ukraine, essayaient d'entrer en relations avec les Mazeppistes! Vingt ans après Poltava, quand un émissaire d'Orlik parvint à gagner Nijine, les colonels se rassemblèrent dans un profond souterrain : dans les ténèbres ils assistèrent à un service funèbre en l'honneur du grand hetman!

Le mouvement national ukrainien a été flétri par le gouvernement tsariste de l'épithète infamante de « Mazeppiste », que l'on retrouve, dans tous les actes officiels, jusqu'à 1917. La science historique russe montra envers le pouvoir tout autant de servilité que l'Église orthodoxe, et deux siècles après la mort de Mazeppa, elle traitait encore celui-ci en ennemi exécré, s'acharnant contre sa mémoire, défigurant sa personnalité, comme la science polonaise l'avait fait pour Khmelnitzki. Un seul Russe rompit avec cette tradition honteuse, le décabriste Ryléiev promis au gibet. Le nom abhorré de Mazeppiste, les meilleurs patriotes ukrainiens l'adoptèrent comme jadis ceux des Pays-Bas avaient pris celui de « gueux », inventé par l'entourage de Marguerite de Parme.

Énigmatique pour son propre peuple, Mazeppa ne l'est pas demeuré moins longtemps pour l'histoire européenne : la vindicte russe, en s'acharnant sur son adversaire vaincu, a empêché, jusqu'à nos jours, que justice lui fût rendue. Elle l'a dépeint comme un aventurier sans scrupules, fourbe et perfide, occupé de sa seule gloire, égoïste et cruel, dont les conseils intéressés causèrent la perte de Charles XII. Nous l'avons vu, rien n'est moins exact.

Mazeppa a été, avant tout, un patriote hanté par l'idée de faire l'unité de l'Ukraine, en lui assurant, du côté de la Russie comme du côté de la Pologne, une pleine et entière indépendance. Son plan était logique, bien étudié, patiemment conduit pendant toute une vie vouée à un but unique. Ce grand dessein n'était pas irréalisable, loin de là, car il fallut un concours exceptionnel de circonstances défavorables pour en amener l'échec. Charles XII arriva trop tard en Ukraine, la trahison livra aux Russes Batourine et la Sitch des Zaporogues; Poltava, qui aurait dû être une victoire, s'acheva inopinément en défaite pour les Suédois. Peut-être Mazeppa eut-il tort de ne pas compter suffisamment avec le sentiment national du peuple ukrainien, de ne pas l'éclairer, de trop s'appuyer sur l'aristocratie en tenant à l'écart les masses populaires, qui, surprises par une initiative à laquelle elles étaient peu préparées, ne se levèrent pas à l'heure du danger, et restèrent passives.

Quoi qu'il en soit, l'échec de Mazeppa équivaut à un recul de la civilisation occidentale représenté par Kiev et l'Ukraine devant la barbarie moscovite. De longues années passeront avant que les vaincus fassent la conquête pacifique de leurs farouches vainqueurs, avant que les élèves des subtiles écoles de Kiev appellent à une culture plus haute les rudes boyards, les tsars brutaux et sanguinaires.

Et cependant ce Mazeppa si honni par les annalistes russes, ce traître maudit et anathématisé pendant deux siècles dans toutes les églises de l'Empire, exerce sur les poètes, les peintres, les musiciens de l'Europe, cette étrange et irrésistible fascination que porte en soi la certitude du succès et de la victoire finale, pressentie par les poètes, ces devins de l'histoire, par delà les temps.

Peut-on dire que Mazeppa ait échoué?

Si l'on considère le résultat immédiat et brutal, l'issue de la bataille de Poltava, la fuite à Bender, oui. Mais si l'on pense que Mazeppa a donné une âme à des aspirations nationales jusqu'alors vagues, confuses et informulées, qu'il les a définies, précisées, coordonnées, s'il s'est fait le symbole de l'indépendance de l'Ukraine vers laquelle se tendaient les serres avides du rapace moscovite, son effort n'a pas été inutile...

Les Ukrainiens qui, pendant la guerre mondiale, s'organisaient et luttaient pour l'indépendance de leur pays, se réclamaient du grand hetman dont ils se déclaraient formellement, dans une de leurs proclamations, les héritiers spirituels.

« L'esprit de Mazeppa se lève de son tombeau. Enfin l'heure arrive où l'holocauste de Poltava recevra sa récompense. »

Les idées de Mazeppa ont traversé deux siècles de terreur et de persécution, car rien, ni personne ne saurait prévaloir contre la pensée, contre la volonté d'un peuple résolu à vivre libre, à s'affranchir et à s'affirmer. Le droit des nations à disposer d'elles-mêmes n'est pas un vain mot : le passé l'a montré et l'avenir le prouvera peut-être encore.

Ivan Mazeppa avait raison.

RENÉ MARTEL et
ÉLIE BORSCHAK

LE MINISTÈRE DE L'AIR ET LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

Quels que soient les progrès réalisés par l'Aviation, durant longtemps encore la sécurité restera le problème le plus délicat, le plus angoissant de la navigation aérienne. Car, à la différence des autres modes de locomotion, beaucoup d'incidents de voyage, sur terre ou sur mer absolument négligeables, deviennent, au contraire, dans le domaine de l'air, générateurs de risques de mort. Une auto, un navire, voire un dirigeable, en panne peuvent en effet s'arrêter où ils se trouvent, sans que leur sécurité soit compromise, car leur sustentation n'est en rien liée à leur organe de propulsion, autrement dit une voiture, un bateau, un ballon conservent toujours leur équilibre statique, alors qu'un avion en vol n'est qu'en équilibre dynamique et doit atterrir pour retrouver son équilibre statique. Ce n'est pas tout : l'intervention, en navigation aérienne, d'une troisième dimension pose des problèmes de stabilité que la terre ignore et que la marine ne fait qu'effleurer.

Il est normal, si l'on veut que l'usage de l'avion devienne d'une pratique courante, que tous ceux qui s'en servent soient particulièrement garantis contre tous ses risques. C'est une condition nécessaire, elle n'est pas suffisante. D'une façon générale l'emploi d'un véhicule quelconque entraîne toujours l'éventualité de dommages aux tiers. Dans le cas de l'aviation, ces dommages sont à prévoir. En effet,

alors que les voitures empruntent généralement la voie publique, que les navires sillonnent l'eau qui n'appartient à personne et se referme sans laisser de traces, un avion qui tombe ne s'enfonce pas sous la terre. Presque toujours, il occasionne des dégâts : toits défoncés, clôtures brisées, récoltes piétinées, etc... Ainsi le fait pour l'avion de survoler montagnes et plaines, l'entraîne à une véritable intrusion dans le domaine privé, dont il menace à chaque instant la paisible jouissance. C'est un nouveau chapitre du droit qui se trouve ainsi ouvert. En bonne justice, il semble que l'on ne puisse demander à tous les « rampants » de France d'assurer eux-mêmes leur sécurité contre les avions qui peuvent être amenés à survoler leurs demeures ou leurs terres. C'est l'aviation qui est venue les troubler, c'est à elle à prendre ses mesures pour prévenir les torts qu'elle pourrait leur causer ainsi que pour les en dédommager. Ainsi se trouve posé pour l'aéronautique le problème de la sécurité non seulement vis à vis des usagers, mais encore à l'égard des tiers.

A l'heure actuelle, il n'apparaît pas que le Ministère de l'Air ait encore résolu ces deux questions de façon satisfaisante, et, pour pouvoir en discuter de façon méthodique, il nous semble indispensable de rechercher tout d'abord comment, théoriquement, se pose le problème, puis d'examiner la façon dont la sécurité a été assurée dans des domaines disposant déjà d'une longue expérience, c'est-à-dire sur terre et sur mer. Nous exposerons, enfin, la situation actuelle en aéronautique, et les réformes que nous estimons devoir y être apportées.

***

Le problème général de la sécurité s'est toujours présenté sous deux faces qui se résument dans la formule : « Avant tout prévenir; autrement réparer. » Ce n'est qu'après avoir examiné séparément les deux termes de cette proposition qu'il conviendra de rechercher le lien qui peut les unir.

Quel que soit le milieu envisagé, tous les accidents qui surviennent ne peuvent être imputés qu'à deux causes : ceux provenant de la construction ou de l'aménagement de

la machine et ceux qui ne relèvent que de l'individu, c'est-à-dire de sa maladresse ou de son imprudence.

Contre ces derniers, aucune précaution technique ne peut être prise et la sévérité de la législation seule peut en réduire le nombre. Dans cet ordre d'idées, l'aviation n'est pas le moyen de locomotion qui présente le plus de risques. Pas de passages à niveau, pas de tournants dangereux, pas de roches inconnues. Avec un bon pilote sérieux, le danger dû aux imprudences est à peu près nul.

C'est pourquoi la sécurité que nous envisagerons sera uniquement la sécurité technique. Celle-ci résultera d'abord de l'établissement d'un certain nombre de règles présidant soit à la construction, soit à l'entretien des véhicules, puis de la vérification de l'observation de ces règles.

Pour un véhicule neuf les garanties devront porter sur les principaux points suivants :

la solidité,

la stabilité,

l'aménagement de sûreté.

La solidité est à calculer d'abord au point de vue de la résistance propre des matériaux employés, puis de la manière dont le constructeur entend les disposer. Il faut tenir compte, en particulier, des pressions extérieures supportées, du chargement envisagé, de la façon dont les pièces travailleront, etc... Les résistances à exiger seront naturellement toujours supérieures aux efforts que l'utilisation permet de prévoir pour les cas extrêmes. Il semble superflu d'ajouter que l'accroissement de solidité est fonction non seulement de la quantité de matière employée mais aussi de sa qualité, c'est-à-dire entraîne inévitablement une augmentation à la fois du poids mort et du prix de revient. Ces inconvénients créent précisément une limite supérieure à assigner aux exigences de solidité limite qui a été parfois méconnue. Il serait évidemment très commode de porter les coefficients à un chiffre tel que rien ne serait plus à craindre, mais alors le véhicule reviendrait tellement cher, et son poids utile serait tellement diminué, que vis-à-vis de concurrents moins exigeants la lutte commerciale deviendrait impossible. On se trouve ainsi conduit à maintenir les coefficients de solidité à la fron-

tière de la sécurité indispensable, sous peine de ruiner l'industrie.

La stabilité des véhicules n'intéresse pratiquement la sécurité qu'en ordre de marche. Le problème qu'elle pose est d'autant plus délicat à résoudre que le mode de progression du véhicule le place davantage en équilibre dynamique. En effet, les agents atmosphériques, les manœuvres du conducteur entraînent inévitablement des perturbations dans cet équilibre. Si celui-ci ne résulte pas d'une stabilité propre, mais seulement commandée, l'habileté du pilote peut arriver à rétablir cet équilibre, mais cette situation ne cesse d'être très dangereuse et au point de vue sécurité elle est inadmissible. Si l'équilibre est stable, il comporte des degrés correspondant à la facilité et au temps dans lequel le véhicule se rétablira. Les essais de stabilité sont donc indispensables. Ce sont : soit des épreuves pratiques effectuées par les véhicules eux-mêmes, soit, si l'on craint des accidents, des expériences effectuées en laboratoire avec des modèles réduits rigoureusement semblables aux véhicules à essayer. On admet, et l'expérience prouve généralement, que le rapport de similitude ne modifie pas les résultats.

Les aménagements de sûreté des véhicules sont d'ordre très divers. Ils ont généralement pour but de parer à des incidents se produisant soit dans le fonctionnement du véhicule, soit dans sa conduite. Tantôt ils sont susceptibles d'enrayer le mal, tantôt ils se bornent à limiter le dégât. Ce sont, par exemple, les appareils de sauvetage, les extincteurs d'incendie, les appareils avertisseurs (trompes, phares, T. S. F., etc...), les dispositifs spéciaux des pompes, tuyauteries, robinets, etc... Il y a tout avantage à ce que ces aménagements soient codifiés et que leur installation soit rendue obligatoire.

Lorsque toutes ces garanties ont été réalisées sur un appareil neuf, le problème de la sécurité n'est pas encore résolu. La conservation de cette sécurité impose une surveillance constante, dont on ne peut se désintéresser à aucun moment. C'est un gros inconvénient, qu'il est possible de réduire, mais qu'il ne faut pas espérer supprimer. Il importe donc que tout véhicule neuf soit suivi dans son service, que périodi-

quement, il soit visité, et que, lorsque l'on constate que ses coefficients de solidité sont descendus au-dessous d'un taux à déterminer, il soit, ou bien mis en réparation, ou démoli. L'importance de toutes ces garanties est telle que l'on conçoive que, dans certains cas, l'État se trouve justifié d'intervenir pour fixer des conditions, en imposer et en surveiller l'exécution.

Mais, si toutes les précautions qui viennent d'être énumérées doivent réduire au minimum le nombre des accidents imputables au matériel, elles ne peuvent prétendre les supprimer. Des inattentions, des erreurs en amèneront toujours. Il conviendra d'être en mesure d'en atténuer les conséquences. Jusqu'à présent, on n'a pas encore trouvé d'autre moyen, de compenser un malheur que d'offrir de l'argent. Il faut : rembourser au propriétaire son véhicule détruit; payer les parents des victimes; indemniser les tiers des dégâts subis. Tous ces frais sont généralement couverts par des systèmes d'assurances contractés par le transporteur auprès de compagnies, suivant des modalités très diverses, qui aboutissent toujours au versement d'une prime, en échange de la garantie d'une somme en cas d'accident. C'est la détermination du taux de cette prime qui est la partie délicate de l'opération et qui établit le lien entre le souci de prévenir et la nécessité de réparer.

En effet, le problème de la sécurité ainsi posé met deux intérêts contradictoires en présence. D'un côté le possesseur de l'auto, du navire ou de l'avion, à mettre en service, qui désire que son véhicule soit l'objet de la vérification la moins sévère possible. Car, si celui-ci était rebuté ou simplement à modifier, ce serait pour le propriétaire une perte sèche considérable, ou en tous cas une augmentation du prix de revient. D'un autre côté, les assurances qui ont calculé leur prime sur une probabilité d'accidents en rapport naturellement avec les garanties que présente le véhicule. Si ces garanties sont inexactes, la prime devient insuffisante et les compagnies se trouvent en déficit. Elles ont donc un intérêt majeur à l'exactitude des vérifications des véhicules. La sécurité des utilisateurs se range ainsi naturellement du côté des assurances auxquelles cette mission de contrôle

devra être confiée, le propriétaire étant écarté. Qui pourra offrir plus de garanties d'une bonne vérification que celui qui endosse la responsabilité des frais en cas de malheur? C'est pourquoi l'on voit l'Etat se décharger fréquemment sur les assurances d'une partie du contrôle qu'il devrait assumer. Mais le principe admis en théorie présente dans son application une difficulté, du fait du grand nombre de compagnies d'assurances qui ne pourraient chacune pour leur compte charger leurs agents de surveiller la construction ou l'utilisation de chaque véhicule. Ou alors, toutes les fois qu'un propriétaire voudrait changer de compagnie, il faudrait recommencer toutes les opérations. C'est pourquoi, naturellement, se sont créés des organismes spéciaux de surveillance, distincts des compagnies, responsables vis-à-vis d'elles, et dont les avis font loi pour l'établissement des primes (Bureau Veritas, Lloyd, etc...). Il semble inutile de souligner l'intérêt qu'ont de tels organismes à n'effectuer que des vérifications très sérieuses, autrement les compagnies d'assurance cesseraient de s'adresser à eux. Quant à la responsabilité encourue, elle mérite d'être précisée, car beaucoup de gens croient que l'avis donné n'engage pas le vérificateur. Évidemment, celui-ci ne peut pas promettre qu'un accident ne se produira pas, autrement il n'y aurait plus besoin de s'assurer. Ce dont l'organisme de contrôle doit être responsable, ce n'est pas de la qualité de son avis, mais de sa sincérité. Si l'assurance peut prouver qu'il y a eu collusion ou entente tacite entre un vérificateur d'un véhicule et son propriétaire, alors l'organisme peut être mis en cause, du fait qu'il est garant de l'honnêteté des agents qu'il emploie. Ce système n'est pas spécial aux véhicules. Il existe depuis peu, en France, un bureau Sécuritas qui s'occupe de vérifier la construction et l'entretien des immeubles de toute nature, et formule un avis.

C'est sur ces données générales qu'est basée dans la plupart des pays la réalisation de la sécurité de la locomotion. Dans l'application, cependant, il existe de nombreuses divergences suivant qu'il s'agit d'automobiles, de navires, ou d'avions. Nous les passerons successivement en revue.

***

La fabrication des automobiles au point de vue solidité et stabilité n'est soumise à aucun contrôle légal. N'importe qui peut construire une automobile sur les données qui lui plaisent. Il lui reste seulement à trouver des clients, et le jeu de la sélection naturelle ne laisse subsister que les marques qui ont la confiance des acheteurs. Il y aurait, évidemment, beaucoup à redire sur cette façon d'opérer, qui fait des premiers utilisateurs des cobayes, mais le nombre des automobiles est tellement considérable que tous les États ont renoncé à en vérifier la fabrication, d'autant qu'un grand nombre d'accidents d'automobile n'entraînent pas les conséquences toujours périlleuses qui accompagnent les accidents sur l'eau ou dans l'air. Les pouvoirs officiels n'interviennent donc que pour les aménagements de sûreté, et encore avec beaucoup de discrétion. Lorsqu'il s'agit d'automobiles privées, on comprend que liberté soit donnée à chacun d'opérer à ses risques et périls, mais si l'on envisage les automobiles de transport public (autobus, cars alpins, etc...), on peut penser que l'autorité aurait tout de même un mot à dire.

Si l'on passe maintenant au côté assurances, on constate la même insuffisance d'organisation que pour les garanties, surtout en ce qui concerne les automobiles privées. Pour celles-ci il n'existe aucun taux de prime établi à la suite soit d'un examen préalable du véhicule, soit d'une vérification périodique. Que vous ayez une automobile vieille ou neuve, bien ou mal entretenue, vous payez le même prix à l'assurance. Comme celle-ci doit s'y retrouver et que ses barêmes sont forcément établis sur une moyenne, ce sont les chauffeurs sérieux et prudents qui paient pour les autres. Cette situation a été longtemps aussi celle des véhicules publics. Elle s'est modifiée récemment en raison de l'importance croissante prise par les transports automobiles. Les administrations de ce genre d'entreprises ont naturellement cherché à diminuer leurs frais par la réduction de leurs primes d'assurances. Elles se sont alors adressées au Bureau Veritas qui a créé dans ses services une section spéciale aux automobiles. Tous les

véhicules industriels inscrits au registre Veritas le sont avec une cote qui leur permet d'obtenir des abaissements de taux de prime assez considérables. Inutile de dire que, du fait de ces contrôles périodiques et des travaux d'entretien et d'aménagement qui en résultent, la sécurité des voyageurs s'en trouve grandement augmentée. Presque tous les cars alpins, notamment, sont à l'heure actuelle vérifiés par le Bureau Veritas. En tous cas, il est de l'intérêt des compagnies de transport de mentionner ce renseignement sur leurs prospectus. Mais toutes les précautions édictées ci-dessus n'ont encore aucun caractère obligatoire. Le propriétaire d'une entreprise de cars, par exemple, n'est nullement obligé de s'assurer et encore moins de passer par le Bureau Veritas. Si une de ses voitures a un accident, et si sa situation pécuniaire est déficitaire ou seulement médiocre, les victimes n'ont plus aucun recours. Les annales judiciaires contiennent des cas navrants de pauvres gens grièvement blessés par des automobiles et qui attendent encore les indemnités allouées par le tribunal, le propriétaire délinquant s'étant trouvé insolvable. C'est pourquoi on ne peut qu'approuver un député, M. René Coty, qui vient de déposer un projet de loi rendant l'assurance automobile obligatoire. Puisse ce projet ne pas rester en cartons !

***

La construction maritime en France est infiniment plus surveillée par l'autorité officielle que la construction automobile. L'État, ici, ne se contente plus d'exiger certains freins, un klaxon et des lanternes, il intervient de bout en bout pour édicter des garanties et imposer son contrôle. Le 17 avril 1907 a paru une loi concernant la sécurité de la navigation maritime qui interdit à tout navire français de plus de vingt-cinq tonneaux, nouvellement construit ou acquis à l'étranger, d'être mis en service sans un *permis de navigation*, délivré par l'administrateur de l'Inscription Maritime, après constatation par une commission de visite qu'un certain nombre de garanties sont réalisées.

On retrouve dans ces prescriptions toutes les garanties

théoriques de sécurité des véhicules. En établissant des règles aussi strictes, l'État prenait à sa charge un travail considérable, exigeant de nombreux fonctionnaires. Il s'agissait de contrôler des navires dès leur mise en chantier, de suivre de près leur construction durant des mois, parfois durant des années. De plus le personnel employé devait non seulement être compétent, mais aussi au-dessus de tout soupçon, par conséquent trié sur le volet et largement payé. Enfin une grande partie des opérations du dit personnel allaient se trouver faire double emploi avec les vérifications des organismes privés (Bureau Veritas, Lloyd, etc...) opérant pour le compte des compagnies d'assurances. L'Etat trouva beaucoup plus simple de donner un caractère officiel à ces sociétés de classification, et d'homologuer purement et simplement les opérations de leurs agents, ce qui ne présentait aucun inconvénient étant donné l'intérêt majeur de ces sociétés à effectuer des contrôles aussi sévères qu'impartiaux. C'est pourquoi la loi du 10 avril 1907 spécifie que la commission de visite n'aura pas à constater que toutes les parties du navire sont dans de bonnes conditions de construction et de conservation, etc..., si le navire est coté à la première cote d'un des registres de classification agréés par le ministre de la Marine. De même le calcul du tirant d'eau pourra être remplacé par un certificat de franc bord délivré par une société de classification reconnue. Comme il n'est pour ainsi dire pas un navire neuf ou nouvellement acquis dont le propriétaire ne fasse établir la cote, l'État se trouve ainsi déchargé des parties les plus lourdes et les plus délicates de la tâche imposée aux commissions de visite.

A l'égard des navires étrangers désireux d'embarquer des passagers dans un port français, l'État impose théoriquement les mêmes constatations qu'aux navires français. Mais étant donné la perte de temps considérable qui en résulterait, une entente internationale est intervenue et les navires étrangers sont dispensés de constatations sur présentation par les capitaines de certificats de leur gouvernement, reconnus par le ministre de la Marine équivalents au permis de navigation français.

Mais l'État ne borne pas sa sollicitude aux garanties de

construction des navires, il estime devoir suivre aussi leur vieillissement. C'est pourquoi la loi déjà indiquée prescrit également qu'après leur mise en service les navires français devront être l'objet d'une nouvelle visite tous les douze mois après la dernière subie. Naturellement l'État, pour ce contrôle, fait encore appel au concours des sociétés de classification. C'est ainsi que les navires qui auront conservé la première cote seront dispensés de l'obligation des visites à sec. Quant aux navires étrangers, ils jouissent des mêmes avantages déjà indiqués plus haut.

Il est intéressant de comparer la différence des régimes de surveillance imposés par l'État aux automobiles et aux navires. Pour ces derniers la recherche de toutes les garanties possibles de sécurité a été poussée au maximum; aussi le nombre des accidents dus à des causes *techniques*, est-il aujourd'hui excessivement réduit. Il est important d'insister également sur le rôle de premier plan joué, dans la sécurité maritime, par les sociétés de classification. Elles sont les auxiliaires indispensables de l'État; elles assument la plus lourde charge.

Le souci apporté dans la Marine aux mesures préventives s'est étendu également à la réparation des dommages causés par les accidents toujours possibles, à la différence que, dans ce domaine, l'État n'est pas intervenu et que la perfection du système d'assurances résulte uniquement de l'initiative privée. En effet, jusqu'à présent, l'assurance maritime n'est pas légalement obligatoire. Mais elle présente tellement d'avantages que pratiquement tous les navires sont assurés. Tantôt c'est la compagnie de navigation qui se constitue à elle-même un fonds d'assurance, tantôt, et c'est le cas habituel, l'armateur s'adresse à une compagnie d'assurances. Malgré cela, on ne peut pas dire qu'il y ait certitude absolue pour l'accidenté d'être dédommagé. Si, par un hasard, qui peut toujours arriver, la compagnie d'assurances se trouvait insolvable, tout recours serait perdu. Les risques de cette nature seraient grandement diminués si, par exemple, toutes les compagnies d'assurances, jouissant d'un privilège de charge comme les agents de change, se trouvaient ainsi solidaires entre elles, ou encore si l'État, disposant d'un regard

sur la gestion financière des compagnies, se réservait le droit de ne les agréer que sous certaines conditions.

***

L'organisation de la sécurité aérienne en France a été conçue sur des bases tout à fait différentes de celles existant pour les sécurités automobile et maritime. Il était évident que, l'avion constituant un moyen de locomotion tellement plus délicat qu'une auto, il était impossible de laisser à ses constructeurs la liberté de mise en service dont jouissent encore les fabricants d'automobile. Il convenait d'édicter des règles au moins aussi sévères que celles de la marine. Mais, d'autre part, la difficulté de réaliser des modèles convenables, ainsi que la nécessité d'abaisser les prix de revient, ont conduit à la mise en chantier par série, ce qui n'est pas le cas pour la marine, où tous les navires sont généralement différents. Autrement dit, alors que dans la construction maritime le prototype est la règle, dans la construction aéronautique il est l'exception. Cette situation, au point de vue des avions, est avantageuse, car elle peut permettre, une fois le prototype sérieusement examiné, d'autoriser la mise en service des avions du même modèle, à condition qu'ils soient strictement conformes aux dessins établis pour le prototype, et que les matériaux employés offrent des qualités identiques. On se trouve ainsi dispensé d'un certain nombre d'opérations. C'est la méthode qui fut employée durant la guerre pour la construction des avions militaires. Lorsqu'un prototype avait satisfait aux essais imposés par le Service technique de l'Aéronautique, il était homologué et, à partir de ce moment, le constructeur pouvait passer à sa fabrication en série, sous la surveillance des agents du Service des Fabrications de l'Aviation.

Lorsque la paix fut signée et que naquit en même temps que l'aéronautique civile le service officiel de la Navigation Aérienne, le problème du contrôle de cette aéronautique se posa. Il n'existait pas encore de Bureau Veritas aérien à qui l'État pût faire appel; et, d'autre part, il régnait alors en France une crise de technicité, qui ne permettait pas de

mettre sur pied un organisme civil officiel répondant à la question. Faute de mieux, pour permettre de vivre à un Sous-Secrétariat civil, on fit appel aux seuls éléments alors idoines, c'est-à-dire aux militaires. C'est ainsi que des services créés pour les seuls besoins de l'aviation d'État se virent du jour au lendemain assumer la responsabilité de toute l'aéronautique de la France.

La situation de début se trouva cependant très modifiée le jour où le Bureau Veritas se décida à créer une section aéronautique sur le modèle de ce qui existait pour les navires. En effet, les constructions aéronautiques prenaient de plus en plus d'essor au fur et à mesure que l'autorité officielle disposait de moins d'agents capables pour les surveiller. Dès ce moment, il eût été possible à l'État de se décharger en grande partie de sa tâche sur le Bureau Veritas en adoptant une organisation analogue à celle fonctionnant pour les navires. Il n'en fut pas ainsi. Les services techniques de l'Aviation d'État, pour diverses raisons, ne tenaient guère à laisser considérablement diminuer leur droit de regard sur l'aviation civile, et voyaient même d'assez mauvais œil l'intrusion dans leurs plates-bandes d'un organisme de contrôle et de surveillance indépendant d'eux et dont la doctrine pouvait se trouver en conflit avec la science officielle. D'autre part, le Bureau Veritas, pour ses débuts dans une voie nouvelle, ne s'avançait que timidement. Il manquait de techniciens, de laboratoires, d'outillage... et l'État ne faisait rien pour l'aider. Pauvrement doté, ce Bureau craignait de ne pouvoir faire face à toute sa tâche. Il appréhendait des mécomptes qui nuiraient à sa réputation, et rendraient encore plus pénibles ses débuts d'existence. Au fond il n'aurait pas été mécontent de pouvoir s'étayer sur l'autorité officielle. Pour tous ces motifs, on coupa la poire en deux et il fut décidé que les services de l'État conserveraient l'homologation des prototypes, le Bureau Veritas se cantonnant dans le contrôle de la construction de série et la surveillance de l'entretien. De cette manière, en cas d'accident, l'un pouvait dire que le prototype avait été mal examiné et l'autre prétendre que c'était la série qui avait été mal surveillée. Tout le monde y trouvait son compte. C'est sur ces bases que

fut établie l'organisation actuelle de la sécurité aérienne en France.

Lorsqu'un constructeur a dessiné un prototype d'avion civil, il est tenu de le présenter au Service technique et industriel de l'Aéronautique, autorité officielle qui en examine les plans, vérifie les calculs des efforts extrêmes à supporter par les différentes parties de l'appareil, multiplie ces efforts par des coefficients imposés, et exige que l'avion soit construit pour résister à ces efforts ainsi augmentés. Ensuite la maquette doit être essayée au tunnel d'une soufflerie, sous des angles divers, de manière à vérifier que dans toutes les positions l'appareil est stable, c'est-à-dire tend de lui-même à reprendre son équilibre de vol normal. Puis le Service technique fait suivre la construction du prototype par ses agents. Les matériaux utilisés sont examinés, éprouvés et poinçonnés. Une fois le planeur réalisé, pour s'assurer que les calculs de construction et leurs cœfficients sont exacts, il est soumis à des essais réels de résistance dits « statiques ». Pour cela le fuselage du planeur est suspendu renversé et l'on charge les surfaces portantes de sacs de sable répartis progressivement de manière à reproduire autant que possible les efforts imposés dans les différentes positions de vol, ou à l'atterrissage. Suivant la catégorie de l'avion, les coefficients fixés sont variables. Souvent l'essai est poussé jusqu'à la rupture. En dehors de ces conditions, le prototype doit également subir : des épreuves de maniabilité variables suivant sa catégorie; des épreuves d'endurance comportant des parcours pouvant aller jusqu'à cinq cents kilomètres; enfin des épreuves de vitesse qui servent de base à la vérification des calculs de construction. Après tout cela, le Service Technique s'assure que les moteurs, les hélices, les commandes, etc... sont montés réglementairement. Il vérifie que l'avion possède tous les instruments de navigation, de sauvetage, de signalisation, etc... prévus pour sa catégorie. Ce n'est qu'après avoir satisfait à tous ces essais et constatations que le prototype reçoit son homologation et quitte le domaine du Service technique de l'État pour celui de l'Aéronautique marchande qui lui délivre alors un certificat de navigabilité.

Si le constructeur désire maintenant passer à la fabrication en série, il doit se remettre entre les mains du Bureau Veritas (Décret du 13 janvier 1927). Celui-ci, pour son contrôle, ne possède pas sa liberté d'appréciation, mais doit se conformer aux règlements techniques officiels. Son rôle se borne donc à vérifier que la série est exactement pareille au prototype. Pour cela les matériaux employés sont contrôlés et poinçonnés par les agents du Bureau qui attestent qu'ils sont bien identiques à ceux utilisés pour le prototype. Ils vérifient ensuite que l'aéronef de série est lui aussi rigoureusement semblable au prototype. Si tout est en règle, le Bureau Veritas est habilité à l'effet de délivrer le certificat de navigabilité. Le même bureau est également chargé d'exercer le contrôle nécessaire au maintien de ce certificat. Cette surveillance entraîne pour les avions un classement officiel qui, naturellement, va de pair avec la classification privée nécessaire aux compagnies d'assurances pour établir leur taux de prime. C'est pourquoi le décret mentionné plus haut spécifie que les deux opérations sont liées et que la suspension ou le retrait du certificat de classification entraînera la suspension ou le retrait du certificat de navigabilité. Le 14 mars 1927 l'État et le Bureau Veritas ont signé une convention par laquelle l'État garantit au Bureau l'exclusivité des opérations de contrôle officiel non réservées au Service technique. Cette convention est valable jusqu'en décembre 1936. Le certificat de navigabilité étant obligatoire pour voler, il en résulte que tout appareil navigant est contraint de passer par le Bureau Veritas. Une autre conséquence de cette organisation est que les agents du Bureau, vérificateurs de la série, employés particuliers, se trouvent constituer un personnel entièrement différent des ingénieurs de l'État qui opèrent pour le prototype. Jusqu'à présent, dans la pratique, les deux contrôles ont toujours paru d'accord. Il peut n'en plus être ainsi, le jour où, le Bureau Veritas ayant grandi, une technique privée s'opposerait à une technique officielle. Car les sociétés de classification qui tiennent surtout à satisfaire les assureurs ne sont nullement obligées d'être du même avis que le Service technique. Déjà le Bureau Veritas possède son règlement technique propre, sur lequel seule se

base l'attestation qui permet au propriétaire de l'avion de bénéficier d'importantes réductions de primes auprès des principales compagnies d'assurance. Que se passerait-il le jour où un avion conforme au prototype homologué par l'État se verrait refuser la première cote de la classification? On saisit ici la différence de méthode entre l'aviation et la marine. Pour les navires, l'homologation officielle n'existe pas. Qu'il s'agisse de prototypes ou de séries, les sociétés de classification suivent de bout en bout la construction des bâtiments. L'État n'intervenant pas, aucun conflit d'appréciation ne peut surgir. De plus le passage par une société de classification n'est nullement obligatoire pour le propriétaire d'un bateau. Si, à sa mise en service ou lors d'une visite périodique, un navire ne se trouve pas coté, les représentants de l'État opèrent au lieu et place des agents de la société. A remarquer également que la Marine n'a pas limité le nombre des sociétés de classification, alors que l'Aéronautique n'a abouti qu'à créer un véritable monopole en faveur du seul Bureau Veritas. Évidemment, rien ne s'oppose à ce que, dans l'avenir, des sociétés concurrentes se trouvent également agréées, mais la situation de fait actuelle doit être signalée. Elle a ses conséquences.

Ce contrôle d'entretien que le Bureau Veritas doit assurer s'opère en conformité avec l'arrêté du 14 août 1920. Il n'est pas exigé, comme dans la marine, de visites à époques fixes sous peine de suspension du permis de navigation, au contraire la durée de validité du certificat de navigation varie suivant le type de l'aéronef et l'usage qui en est fait.

Si l'on passe maintenant à la réparation des dommages causés, on constate qu'en aéronautique également, l'État n'a pris aucune disposition spéciale. La loi sur la navigation aérienne dit simplement que, en cas d'accident, le pilote et le propriétaire de l'avion sont rendus responsables dans les formes ordinaires du Code civil. Il n'est pas question d'assurance obligatoire. En pratique, il est vrai, toutes les compagnies aériennes de transport public sont assurées, mais beaucoup de particuliers ne le sont pas, non seulement parmi ceux utilisant l'avion pour leur usage personnel, mais encore parmi d'autres qui font métier d'aller avec leur appareil de ville en

ville, de bains de mer en bains de mer, pour offrir aux indigènes d'émouvants baptêmes de l'air. Leur excuse est que les assurances aériennes sont encore excessivement onéreuses et beaucoup, peu fortunés, hésitent devant cette dépense. La réparation des dommages causés par toute cette catégorie d'aviateurs est donc très aléatoire.

Telles sont, en résumé, les règles qui régissent en France la sécurité aérienne en ce qui concerne les avions français.

Ces mêmes règles sont applicables à un avion étranger possédé par un Français, ceci en vertu des accords internationaux, par lesquels les différents pays s'interdisent d'immatriculer des avions autres que ceux possédés par leurs ressortissants. Mais il suffit de considérer toutes les opérations auxquelles donnent lieu les essais d'un prototype et sa sortie en série pour se rendre compte que l'homologation d'un appareil construit dans des usines situées à l'étranger, et où, naturellement, les fonctionnaires officiels français ont difficilement droit de regard, est la plupart du temps impossible. Il en résulte que, pratiquement, la loi a ainsi interdit aux Français l'achat d'avions étrangers. Par contre un avion français possédé par un étranger perd sa nationalité; seules lui sont applicables les règles de son nouveau pays.

Théoriquement, les avions étrangers possédés par des étrangers ne devraient pas pouvoir circuler en France sans être astreints aux mêmes règles de sécurité que les avions français. Il faudrait donc qu'ils passent tous par le Service technique. Si tous les États avaient les mêmes prétentions, et si tous les constructeurs devaient successivement aller solliciter les homologations de tous les États du globe, la navigation internationale entraînerait de telles difficultés, qu'elle deviendrait pratiquement impossible. C'est ce qu'au lendemain de la guerre ont compris la plupart des nations. Aussi ont-elles recherché des ententes, toutes basées sur le principe que chaque État prend vis-à-vis des autres la responsabilité de ses nationaux ainsi que du matériel qu'ils utilisent. La plus importante de ces ententes a été la Convention internationale du 13 octobre 1919 qui comprend 25 nations dont la France, l'Empire britannique, l'Italie, la Belgique, l'Espagne, etc... Aux termes de cette convention, la condition nécessaire et

suffisante, pour qu'un aéronef soit admis à pratiquer la navigation internationale, est d'être muni d'un certificat de navigabilité, délivré ou rendu exécutoire par l'État dont l'aéronef possède la nationalité. Quant au contrôle des garanties, la Convention s'est bornée à demander que les qualités réelles de vol soient démontrées au moyen de vols d'essai correspondant à certaines conditions minima, ensuite que la construction de tout aéronef soit approuvée en ce qui touche les matériaux et leur mise en œuvre, et que le contrôle de cette construction ainsi que des essais satisfasse à certaines conditions minima.

Conformément aux termes de la Convention, la Commission internationale de Navigation aérienne s'est occupée, au cours de ses différentes sessions, de toutes ces conditions minima, Le travail effectué jusqu'à présent a paru dans le bulletin de la Commission de mai 1929. On peut le résumer ainsi : en premier lieu les exigences relatives à la solidité sont maintenant définies d'une façon assez précise. Tout avion prototype doit être capable de supporter sans danger les efforts maxima auxquels il sera soumis soit en vol, soit à terre. Différents cas ont été fixés et à chacun d'eux sont affectés des facteurs de charge minima variables avec le poids de l'avion et calculés sur les mêmes principes que ceux du Service technique français. Toutefois *les chiffres internationaux sont inférieurs aux nôtres.* La vérification de l'observation de ces coefficients est prévue par des calculs justificatifs et ce n'est que lorsque l'autorité responsable le jugera nécessaire que certains éléments du prototype ou le prototype complet devront subir des essais statiques de résistance. En principe ces essais statiques seront exigés toutes les fois que les éléments considérés ou le prototype complet présenteront des dispositions nouvelles telles qu'on ne puisse, sans incertitude technique, leur appliquer des résultats déduits d'éléments similaires ou de prototypes déjà expérimentés. De plus, en cours de construction, l'avion devra être soumis, soit au contrôle direct des autorités de l'État intéressé, soit au contrôle d'organismes reconnus par ces autorités. Pour la stabilité la Commission internationale exige en principe que des essais soient faits au tunnel aérodynamique sur modèle réduit. La Commission

internationale n'a pas terminé tous les chapitres concernant les conditions imposées aux aménagements de sûreté. Seuls ont paru ceux relatifs aux instruments de navigation, aux instruments de contrôle du moteur et aux précautions à prendre contre l'incendie. Les obligations qu'ils contiennent sont loin d'être aussi sévères que celles du Service technique français. Par exemple, il n'est exigé ni avertisseur d'incendie, ni extincteur, ni cloison pare-feu, et la soudure autogène n'est pas interdite. La Commission internationale a aussi pris position au sujet des questions de vieillissement et d'entretien.

De cet exposé, il ressort que dans leur ensemble toutes les conditions de solidité, d'aménagement, etc... fixées par la Commission internationale sont beaucoup moins rigoureuses que celles imposées en France. Elles permettent ainsi une construction plus légère, des habitacles plus confortables, un moindre prix de revient (qu'il ne faut pas confondre avec un prix de vente), toutes choses qui ont leur importance commerciale. En ce qui concerne la manière d'assurer l'application de toutes ces obligations, la Commission laisse aux États qui l'ont signée la plus grande latitude envers les avions de leurs nationaux. La situation est analogue pour un certain nombre de pays, comme l'Allemagne, qui n'ont pas signé la Convention de 1919 et ont préféré pour des raisons diverses conclure avec les autres nations des ententes particulières. Celles-ci reviennent toutes à admettre, en navigation internationale, le principe du certificat de navigabilité et à reconnaître la validité réciproque des autorisations délivrées. La formule : chaque nation responsable de ce qu'elle possède, permet ainsi à un avion muni de l'estampille de son gouvernement de se promener librement à travers l'Europe, sans que personne ait qualité pour mettre en doute la sécurité qu'il offre. Il importe maintenant d'examiner si l'organisation actuelle française a su vraiment concilier la réalisation de la sécurité avec les problèmes internationaux nés de ces accords et si la voie dans laquelle nous a engagés la politique aéronautique officielle, depuis une dizaine d'années, nous a procuré des avantages qui contrebalancent le retard subi par notre aviation commerciale par rapport à celle de nos voisins.

***

Les observations que soulève l'organisation de la sécurité aérienne en France peuvent se classer sous trois rubriques principales :

la nature des garanties exigées,

la manière dont ces garanties sont vérifiées,

l'organisation de l'assurance.

En premier lieu, apparaît immédiatement la différence existant entre les coefficients minima de solidité fixés par la Commission internationale et ceux imposés par le Service technique français. Nous avons exposé au début de cet article les inconvénients commerciaux qu'entraîne une aggravation des coefficients. Nos services officiels n'ont pas été arrêtés par cet argument. Sans doute songeaient-ils à mettre avant tout leur responsabilité à couvert. Pourtant il leur est difficile d'échapper à ce dilemme. Ou les coefficients internationaux offrent une sécurité suffisante : alors pourquoi avoir grevé lourdement l'industrie aéronautique nationale? Ou les coefficients internationaux sont insuffisants : alors pourquoi avoir toléré que nos représentants les ratifient? Les conséquences de cette conception officielle apparaissent clairement aujourd'hui. Malgré la valeur supérieure de nos ingénieurs, le travail et la conscience de nos constructeurs, à égalité de poids utile emporté, nos avions reviennent aussi chers que les avions étrangers, sans avoir de performances meilleures, alors que, sur tous les marchés du monde, nous pourrions être en mesure de surclasser notre production.

D'autre part, les conditions imposées par l'autorité française sont beaucoup trop rigides. Basées beaucoup plus sur la théorie que sur la pratique, elles ne tiennent pas suffisamment compte des modifications et des possibilités nouvelles que l'expérience en vol apporte sans cesse dans la science aérodynamique. Est-il besoin d'un meilleur exemple que celui de l'avion de Lindbergh, dont le modèle est d'un usage courant en Amérique et qui, malgré qu'il ait traversé l'Atlantique, tel qu'il était construit, n'aurait pu certainement trouver grâce devant notre Service technique? Et lorsque la C. I. D. N. A. pour son service Paris-Prague-Varsovie fut autorisée à acheter

des avions Fokker, ceux-ci, pour être mis en service durent être spécialement dispensés d'une homologation à laquelle on savait d'avance qu'ils ne satisferaient pas, même en supposant que toutes les difficultés d'examen fussent résolues. L'autorité admit que ces avions avaient suffisamment prouvé leur sécurité, par les services prolongés qu'ils avaient fourni sur les lignes étrangères. Une telle tolérance de la part de nos services officiels ne doit-elle pas être regardée comme un aveu?

Dans le même ordre d'idées, on relève également l'obligation imposée en France à tous les avions prototypes de subir des essais statiques de résistance, alors que les règles internationales considèrent de tels essais comme exceptionnels. Or ces essais ne sont pas sans comporter des inconvénients commerciaux. Tout d'abord leur exécution augmente les délais de construction, d'autre part le planeur qui a subi ces efforts est naturellement perdu, ce qui grossit singulièrement les frais. Quant aux avantages techniques que procurent de telles expériences, ils sont très discutables.

Par contre, on doit considérer les essais au tunnel comme excessivement intéressants pour la stabilité, et pendant longtemps, en France, ils ont été trop négligés eu égard aux études très poussées auxquelles on s'est livré à l'étranger. On s'efforce à l'heure actuelle de rattraper ce retard. Quant aux détails de construction et aux aménagements de sûreté, les exigences françaises sont sensiblement supérieures à celles des pays étrangers.

Il faut revenir maintenant à la façon dont la vérification de toutes ces garanties est assurée en France, c'est-à-dire examiner la situation du Bureau Veritas vis-à-vis du Service technique et balancer les avantages et les inconvénients que comporte le partage du contrôle de la sécurité entre deux organismes l'un privé, l'autre officiel. Nous avons déjà dit que, dans la marine, l'État faisait entièrement confiance au Bureau Veritas. Il n'en est pas ainsi en aéronautique où le Bureau Veritas aérien semble être tenu en tutelle par l'État qui comme nous l'avons vu se réserve toutes les études, non seulement de prototypes, mais encore de modifications pouvant engager la sécurité. Ce système présente de gros inconvénients. D'abord celui de placer à la genèse de tout nouveau modèle des agents

de l'État, c'est-à-dire des fonctionnaires qui, n'étant pas intéressés à la rapidité de la construction, cherchent surtout à se couvrir, multiplient les expériences, ne se pressent pas, si bien que l'on rencontre constamment de malheureux constructeurs de matériel aéronautique se lamentant de ne pouvoir, depuis des mois, obtenir de réponse au sujet de matériel déposé par eux pour homologation. D'autre part, les fonctionnaires dépendent toujours d'un ministre qui, si technicien soit-il, est toujours obligé de penser à ses intérêts électoraux. Il est inutile d'entrer dans des détails, mais on comprendra facilement comment la politique a pu s'introduire, comme un ver, dans le domaine technique de l'aéronautique civile et y exercer ses ravages. De plus l'État est le seul à homologuer et ses clients sont obligés de passer par lui. Il peut donc en prendre à son aise, ce qu'une société de classification ne peut se permettre sous peine de voir sa clientèle s'adresser immédiatement à une société concurrente. Un autre grave inconvénient pour l'État réside dans la responsabilité qu'il endosse, bien qu'il essaie — vainement — de l'éluder. En effet, à l'occasion d'accidents, des particuliers pourraient se retourner contre lui, faire la preuve que, par exemple, des essais ont été mal conduits, des devis de poids sont erronés, etc... Ces cas se sont produits. Des tribunaux se verraient ainsi appelés à condamner l'État à des dommages et intérêts parfois considérables. L'autorité aéronautique a senti combien la situation était délicate pour elle; aussi, dans l'arrêté fixant les conditions de délivrance du certificat de navigabilité, a-t-elle inséré cette note :

« Les opérations de contrôle de fabrication ne sont effectuées par le Service technique que dans un but de vérification. Elles ne sauraient en quoi que ce soit dégager la responsabilité des constructeurs qui reste pleine et entière. »

Vis-à-vis des utilisateurs, un contrôle aussi désintéressé ne peut guère inspirer confiance. Et comme les constructeurs ne sont pas libres de se faire contrôler par l'organisme technique qui convient à leur client, la possibilité d'une garantie sérieuse disparaît. Il n'est pas douteux, en effet, que, si, en face du Service technique officiel, se dressait un service technique privé responsable, tous les acheteurs d'avions préféreraient s'adresser

à lui. Par le fait que l'État oblige à passer par lui seul, en droit il devient responsable.

En face du Service technique, harcelé par les constructeurs, tourmenté par ses responsabilités, tiraillé par les influences, débordé en raison de son personnel insuffisant faute de recrutement, le Bureau Veritas vit dans la sérénité. Il lui suffit, en effet, d'exiger que les constructeurs recopient bien exactement des modèles dont il n'a pas eu à connaître. Pour ce faire, il n'a nul besoin d'un outillage exceptionnel, de laboratoires compliqués, pas plus que d'un personnel de haute valeur technique. Ses frais sont ainsi réduits au minimum, il jouit d'un monopole et sa responsabilité occasionnelle est très limitée, même vis-à-vis des assurances, attendu qu'il n'a été appelé à jouer qu'un rôle accessoire. Peut-être faut-il voir là une des raisons pour lesquelles le tarif de ces assurances est si élevé. Les dirigeants du Veritas ne désirent donc pas que la situation change. Au point de vue général, il est cependant permis de penser que l'État n'a pas su tirer du principe des sociétés de classification aéronautique tout le parti à en attendre. On recherche les avantages que lui procure le monopole qu'il s'est réservé, on ne trouve que des intérêts particuliers qui ne justifient ni les lenteurs encourues, ni les économies manquées.

Il semble superflu de s'étendre longuement sur le dérisoire des garanties offertes au public pour la réparation des dommages causés par la navigation aérienne. L'État qui ne cesse de s'occuper des assurances sociales, n'a pas jugé bon de s'intéresser aux assurances de circulation. En France, s'assure qui veut. Évidemment le principe : chacun est maître de sa peau, n'est pas discutable, et, si les accidents n'entraînaient de dommages que pour celui qui en est cause, il n'y aurait rien à dire. Pour les passagers aussi on pourrait faire valoir, à la rigueur, qu'ils n'étaient pas obligés de monter. Mais il est tout à fait injuste que, par la négligence ou la maladresse d'un individu, des tiers puissent être atteints gravement dans leur corps comme dans leurs biens sans être assurés par la loi d'obtenir réparation. Et par tiers, il faut entendre en aéronautique, non seulement les autres avions et leurs occupants, mais surtout tous les gens à terre qui

peuvent subir des dommages du fait des évolutions ou du retour au sol forcé d'un aéronef. Nous pouvons nommer des gens, circulant dans la rue, grièvement blessés par la chute d'un avion, rendus incapables de travailler durant des mois, tombés dans la misère et qui n'ont reçu du responsable aucune indemnité, celui-ci s'étant réfugié dans des procès, ou s'étant trouvé insolvable.

L'exposé du problème de la sécurité aérienne serait incomplet sans quelques indications sur la manière dont les grandes puissances internationales en ont chacune compris la solution, en ce qui concerne non seulement la navigation intérieure mais encore l'application des accords internationaux. Pour suivre un ordre, nous commencerons par celle qui a traité la question dans l'esprit le plus large, pour ne pas dire le plus insouciant, c'est-à-dire les États-Unis. Ce pays, qui avait refusé en 1919 de ratifier la Convention internationale sur la navigation aérienne, a pris part en 1926 à un Congrès ibéro-américain de navigation aérienne réuni à Madrid. Le principe de la nécessité d'un certificat officiel de navigabilité y fut à nouveau admis par la plupart des conférents, à l'exception encore une fois des États-Unis. La situation actuelle dans ce pays est donc la suivante. A l'intérieur du territoire de l'Union, la construction aéronautique ainsi que la navigation sont entièrement libres. Tout constructeur peut faire un avion, le vendre, le faire circuler sans que l'autorité officielle intervienne à aucun moment, sans qu'il soit nécessaire de produire aucun certificat de navigabilité. Dans le cas seulement où un avion américain est appelé à se rendre à l'étranger, pour lui éviter des difficultés avec les autorités des autres pays, les services officiels américains consentent à lui délivrer un certificat de navigabilité très spécial : le constructeur présente son modèle au service compétent rattaché au ministère du Commerce. Un ingénieur d'État vérifie les calculs, un autre vient à l'usine vérifier la fabrication. Un seul essai en vol est fait. Si tout est satisfaisant, le certificat de navigabilité est délivré.

A première vue ce système présente des garanties de sécurité insuffisantes, mais les résultats enregistrés ne sont pas très différents de ceux des autres pays.

D'ailleurs, si l'on s'en rapporte aux résultats, seuls juges en dernier ressort, on voit que l'aviation américaine a pris un essor formidable, sans que les deniers publics y aient en rien contribué, alors que chez nous, pour maintenir une situation bien moins brillante, le gouvernement est obligé de verser aux constructeurs sous forme de commandes, aux compagnies sous forme de subventions, des sommes dont on n'ose publier les chiffres.

Sur le vieux continent, la situation est différente, du fait que tous les grands États européens, qu'ils aient ou non ratifié la convention de 1919, ont admis dans leur navigation intérieure, le principe du certificat de navigabilité. En ce qui concerne la nature des garanties de construction à fournir, tous, ont, à peu de chose près, jugé suffisantes les conditions qui se rapprochent de celles formulées par la Commission internationale. C'est dans la manière de les vérifier que les différences apparaissent.

Parmi les nations qui n'ont pas adhéré à la Convention de 1919 se trouve l'Allemagne. Ce pays ne possède pas de Service technique officiel. Celui-ci est remplacé par un office dit « Deutsche Versuchsanstalt für Luftfahrt » qui est une société privée, placée sous la surveillance de l'État. Cette société comprend des actionnaires qui sont essentiellement des constructeurs. Elle est administrée par un conseil de surveillance élu par les actionnaires et présidé par un fonctionnaire du ministère des Transports qui a l'aéronautique dans ses attributions. Elle est dirigée par trois savants spécialement choisis par le conseil et agréés par l'État. Ces savants joignent à ces fonctions celles de professeurs à la Haute École Technique de Charlottenbourg, de sorte que les étudiants en aéronautique sont instruits par les hommes mêmes qui étudient et contrôlent la technique. Le rôle de la D. V. L. est multiple. Tout d'abord elle exécute les études qui lui sont demandées par les constructeurs actionnaires; en principe ces recherches sont gratuites. Puis elle examine les plans des prototypes pour lesquels les constructeurs demandent une aide financière de l'État et elle formule un avis. Enfin elle est chargée des essais de réception des avions aussi bien prototypes que de série, ainsi que des contrôles périodiques. Cette organisation

qui avait tout d'abord bien fonctionné a soulevé les critiques des constructeurs en ce qui concerne la dernière tâche. L'antagonisme inévitable est apparu entre les méthodes de construction et de contrôle de la D. V. L. et celles des sociétés de classification. Il en sera ainsi chaque fois que celui qui autorise à voler et celui qui paie la casse ne seront pas solidaires. Si l'on ne veut pas aboutir à des situations paradoxales, comme des avions munis d'assurances, mais empêchés de voler, ou inversement, il faut une communauté de doctrines, c'est-à-dire un commandement unique, qu'il soit exercé par l'État, ou par des organismes privés. C'est ce que les Allemands ont compris. C'est pourquoi, sur la demande des constructeurs, il est assez vraisemblable que prochainement la D. V. L. sera dessaisie des essais de réception et des contrôles qui seront confiés au Germanischer Lloyd.

Mais où l'Allemagne se distingue des autres nations, c'est dans le souci qu'elle a apporté à la réparation des dommages causés. Dans ce pays, l'assurance aérienne est obligatoire. La loi allemande réglant la navigation aérienne spécifie en effet que, avant la délivrance du certificat de navigabilité le détenteur d'un aéronef est tenu, de même que l'entrepreneur d'un aérodrome, d'une exploitation de transports ou d'un meeting, de rapporter la preuve qu'il a contracté une assurance de responsabilité, pour une somme dont on lui aura indiqué le montant, ou bien qu'il a fourni caution par le dépôt d'argent ou de valeurs. Ceci afin de garantir les créances éventuelles de dommages-intérêts. La loi allemande ne fait aucune différence entre les passagers et les tiers, au point de vue des réparations qui pourraient leur être dues. En particulier, elle n'établit pas de priorité entre eux au cas où la caution, par exemple, se trouverait insuffisante. Par ailleurs, il est à remarquer que l'obligation de cette assurance s'étend également aux avions étrangers navigant en Allemagne. En effet, si l'on prend, par exemple, la convention conclue en 1926 entre la France et l'Allemagne, on y lit que les aéronefs d'un État se trouvant sur le territoire de l'autre seront soumis aux obligations résultant de la législation en vigueur, à moins qu'il n'en ait été prévu autrement dans la présente convention. Or celle-ci est muette sur la question d'assu-

rance, ce qui implique que les avions français n'en sont pas dispensés.

***

Si l'on veut bien classer, dans l'ordre des exigences, les différentes manières dont les grands États ont compris la réalisation de la sécurité aérienne, on constate que, si les États-Unis occupent un bout de la liste en faisant preuve de la plus extrême liberté, la France tient l'autre bout, étant de toutes les nations la plus sévère. Certes on doit rendre justice au sentiment qui chez nous a fait passer le souci de la sauvegarde des citoyens avant toute autre considération, mais, de l'exposé qui précède, il nous semble douteux que la méthode adoptée ait été la bonne et que les avantages retirés aient dépassé les inconvénients qui en sont résultés. La proportion des accidents en France n'est pas très inférieure à celle des autres pays, alors qu'il est certain que l'essor de la construction et de la navigation aéronautiques françaises a été grandement ralenti par l'ingérence continuelle de l'autorité officielle et le manque de souplesse des garanties édictées. Il faut bien l'avouer, dans leur souci de la sécurité, les pouvoirs publics en sont arrivés à maintenir les ingénieurs, les inventeurs, les réalisateurs, en tutelle. Une sorte d'étatisme de l'intelligence s'est implanté dans notre aéronautique, et l'ombre du Service technique officiel plane sur les constructeurs comme un spectre. La faute aussi en revient en grande partie à l'opinion, qui, on ne sait pourquoi, s'est mise à rendre les pouvoirs publics responsables des accidents d'avions qui surviennent aux particuliers. Un tel état d'esprit n'existe ni pour l'automobile, ni pour les bateaux. La liste des victimes de la route peut s'allonger tous les dimanches, aucun parlementaire n'a encore songé pour cela à interpeller. Aux États-Unis, quand un avion casse en l'air, on ne s'en prend pas au gouvernement, mais au constructeur, ce qui est plus logique. C'est à la presse qu'il appartient d'assagir l'opinion, de lui persuader qu'il y a tout avantage à laisser les constructeurs plus libres, tout en leur faisant bien comprendre qu'ils seront plus responsables. Naturellement, il faudra que l'État modifie aussi ses conceptions, qu'il se persuade qu'il ne doit pas être là surtout pour surveiller les constructeurs,

mais plutôt pour les aider du personnel et des moyens dont il dispose. Il ne s'agit pas pour nous de copier les méthodes des États-Unis. La sagesse se tient rarement à un extrême. C'est pourquoi nous pensons que l'organisation actuelle pourrait être modifiée sur les bases suivantes.

Tout d'abord en ce qui concerne les garanties de solidité il y aurait lieu de s'en tenir à celles qui ont été admises par la Commission internationale et que le gouvernement ne peut renier puisqu'elles ont été ratifiées par ses représentants. Ceci conduirait à diminuer les coefficients des facteurs de charge, et à rendre l'essai statique exceptionnel. Une telle mesure se justifie d'autant plus, que tous les récents accidents par rupture en vol ont démontré que la résistance des matériaux ne pouvait être incriminée, mais plutôt leur usure provenant de vibrations que les essais ci-dessus sont impuissants à déceler. Les procédés français augmentent donc le prix des appareils sans en accroître la sécurité. Or, plus les avions seront bon marché, plus l'aviation se développera.

En deuxième lieu, il apparaît indispensable de ne plus confier à deux organismes distincts, l'un public, l'autre privé, toute une succession d'opérations qui ne peut que gagner à être effectuée sous une direction et une responsabilité unique. Autrement dit, il faut choisir entre le Bureau Veritas et le Service technique. Il semble bien difficile de s'arrêter à la solution de confier tout le service de la sécurité aérienne au Service technique. Le Bureau Veritas, dans ce cas, devrait disparaître et ses agents passeraient fonctionnaires. Mais tous les inconvénients que nous avons signalés plus haut se trouveraient décuplés. Par contre tout confier aux sociétés de classification sous la surveillance de l'Aéronautique marchande semble une solution infiniment avantageuse. C'est la méthode consacrée par l'usage dans la Marine; elle donne entière satisfaction. Jamais, dans la construction maritime privée, on n'entend parler d'aucune intrusion politique. Jamais un constructeur ne se plaint de la lenteur des opérations des agents du Bureau Veritas. Ce Bureau étant un organisme privé, un armateur est pour lui un client, et il faut le contenter, si l'on ne veut pas qu'il aille s'adresser à une autre société de classification. Si le Bureau Veritas se montrait paperassier, partial,

négligent, incompétent, le Lloyd aurait tôt fait de le supplanter. Évidemment, en confiant dorénavant l'homologation des prototypes d'avions aux sociétés de classification aérienne, on leur demande d'assurer une grosse charge, à laquelle elles ne sont peut-être pas en mesure de faire face immédiatement. Il leur manque sans doute le personnel et l'outillage indispensables. Ce sont plusieurs années de retard à rattraper, et cette adaptation doit naturellement se faire progressivement. On pourrait, par exemple, commencer par leur confier l'homologation des avionnettes, puis celle des avions légers, et ainsi de suite. Il appartiendra à l'État de soutenir ce développement. Le Bureau Veritas prendrait ainsi sa véritable place. Maître sous sa responsabilité des essais à effectuer, dans la limite des garanties internationales, il faciliterait ainsi l'éclosion de toute une science privée, possédant toute l'initiative, la vie, la souplesse qui fait défaut à la science officielle qui actuellement nous régit.

Cette réforme serait cependant incomplète si le Bureau Veritas était maintenu dans les privilèges qu'il détient actuellement. Si l'on veut qu'il se mette sérieusement à l'ouvrage, il faut lui donner le stimulant de la concurrence, autrement il ne serait qu'un prolongement des services de l'État. Il importe donc de faire cesser son monopole et d'habiliter d'autres sociétés.

Le domaine des assurances, lui aussi, réclame d'importantes modifications. L'État français, qui se montre si sévère pour prévenir les accidents, qui n'a de confiance qu'en ses agents, a laissé à l'initiative privée le soin d'organiser la réparation du dommage causé. Il y a ainsi entre les deux faces de la sécurité un déséquilibre qui doit cesser. A prendre le problème dans son ensemble, on constate qu'il ne peut comporter que deux solutions. Ou l'État se désintéresse de la surveillance de la construction, soit qu'il la laisse libre comme aux États-Unis, soit qu'il la confie à des organismes privés agréés par lui (Bureau Veritas, Lloyd, etc...) — c'est cette dernière solution que nous préconisons — et dans ce cas-là il ne peut être tenu pour responsable. Ou l'État impose son contrôle, et, dans ce cas-là, il s'engage. On peut tergiverser sur ce point, nous avons déjà dit qu'en droit, cette conséquence nous semble indéniable.

Le seul moyen qui s'offre alors à l'État pour se couvrir de ses risques est d'en imposer l'assurance. Mais vouloir commander sans prendre ses responsabilités ne se justifie pas. En résumé, contrôle — responsabilité — assurance sont trois termes inséparables d'une même autorité. Nous préférons qu'elle ne soit ni officielle, ni exclusive. Mais quelle qu'elle soit, il reste néanmoins que l'on ne voit que des avantages à suivre l'exemple de l'Allemagne et que le plus tôt possible soit déposé au Parlement un projet de loi rendant l'assurance aérienne obligatoire. Les bases en seraient les suivantes : Tout d'abord distinguer entre les assurances vis-à-vis des tiers, étrangers à l'appareil accidenté, et celles vis-à-vis des occupants de l'avion. Pour les premières, il est légitime d'obliger tous les détenteurs d'avion à les contracter. Pour les secondes, il semble qu'on ne puisse imposer le même traitement aux transports publics et privés. Un voyageur qui utilise une compagnie aérienne, le pilote qui le conduit sont l'un client, l'autre employé. Ils ne sont en mesure ni de vérifier, ni de refuser l'outil qui leur est offert. La compagnie qui exploite, réalise des recettes, elle est en mesure de calculer ses prix pour faire face à la prime exigée. Telle n'est pas la situation d'un particulier, possesseur d'un avion, qui ne cherche pas à en faire une source de bénéfices, et dont les seuls passagers sont constitués par ses relations personnelles. Étant donné les frais que ce mode de locomotion entraîne, on ne peut, en bonne justice, obliger ce particulier à les augmenter encore pour assurer des personnes qui montent avec lui gratis et bénévolement. Alors qu'un avion public est obligé d'enlever indistinctement les clients qui se présentent, un avion privé emmène qui il lui plaît. Cette distinction au point de vue de l'assurance-passagers permettrait de ne pas grever trop lourdement l'aviation de tourisme, en particulier les avionnettes, dont le développement doit être encouragé.

Il faudrait ensuite déterminer pour quelles sommes minimum les assujettis seraient tenus de s'assurer, ce qui est bien délicat à fixer. Ce serait une sorte de barême à établir, suivant l'importance de l'avion, le nombre des passagers, etc...

Comme il serait à craindre également que, pour échapper à des primes trop onéreuses, les transporteurs ne s'adressent à

des compagnies peu sérieuses, ou ne créent entre eux des mutuelles avec des capitaux insuffisants, il faudrait que l'État intervienne ici encore pour exiger que les assurances ne soient contractées qu'à des compagnies offrant un minimum de garanties. Ce résultat pourrait être obtenu par un droit de regard annuel de l'État sur la situation financière des compagnies. Lorsque les garanties exigées seraient remplies, la compagnie se verrait agréée, ce qui l'autoriserait à accepter des assurances aériennes. De telles dispositions ne modifieraient pas profondément notre système actuel des compagnies d'assurances qui sont déjà contrôlées par l'État. Dans le cas présent, d'ailleurs, l'agrément n'entraînerait nullement une publicité de la situation financière. Il ne signifierait pas non plus que l'État se porte garant de la société, mais simplement qu'à telle date les conditions minima exigées se trouvaient satisfaites.

En résumé, il semble que la réorganisation de la sécurité aérienne exige trois mesures importantes. De celles-ci, deux sont d'ordre administratif et peuvent être réglées par décret, la dernière exige le dépôt d'un projet de loi. Souhaitons que ceux qui sont qualifiés pour prendre ces initiatives se rendent compte de toute l'importance de cette question de la sécurité aérienne, et que leur impatience à agir égale celle qu'éprouvent d'une part tous les constructeurs à voir diminuer leurs astreintes, d'autre part tous les utilisateurs à voir davantage garantir leurs risques.

CARL LE COQ DE KERLAND

JOURNAL ÉCRIT EN HIVER

9 décembre.

J'ai passé une nuit affreuse. Hier soir, après le dîner, Madeleine s'est brusquement habillée. « Je vais coucher chez mon père... » m'a-t-elle annoncé froidement. Je tentai de la retenir, sans trop insister pourtant, de peur de provoquer une crise de nerfs. Eest lle partie et je suis resté seul. Après avoir lu une heure durant, j'errai dans l'appartement désert. Tout me rappelait Madeleine. Quelquefois elle apparaissait devant moi, comme si elle n'était pas partie. Puis, subitement, elle s'évanouissait ainsi qu'un fantôme et tout demeurait vide. Il y avait alors un espace nouveau entre chaque meuble. Les objets dont elle a coutume de se servir avaient une immobilité plus grande. Tout semblait figé. Les lumières perdaient de leur éclat, et lorsque, sortant d'une pièce, j'en traversais plusieurs autres pour revenir finalement à mon point de départ une impression pénible de solitude m'envahissait, semblable à celle que je ressens toujours lorsque le soir, à mon retour, il n'y a personne à la maison. La pensée de la rejoindre chez son père me vint alors que j'étais déshabillé. Ce désir de sortir, ma toilette de nuit faite, mes journaux du soir, que je lis avant de m'endormir, posés sur le lit, était fréquent chez moi quand je vivais seul. Car au fond, jamais je n'ai été un homme d'intérieur. Partout où je me suis trouvé, c'était toujours comme provisoirement. La nuit ne m'effraye pas et je l'affronte

1. Voir la *Revue de Paris* des 1er, 15 septembre et 1er octobre.

aussi naturellement que le jour. Mais, ce soir-là, je me fis violence et l'ennui de me revêtir aidant, j'abandonnai cette idée. Et puis une sorte de peur de revoir des gens, des gens du soir peu sensibles à autrui, le dégoût de recommencer à me montrer, me retenaient. Je me couchai et, à la lumière d'une petite lampe de chevet, je me mis à penser. J'étais calme. Je songeais à toutes les démarches, à toute la fièvre de la journée. J'étais à présent moi-même sans témoin, sans excitation. Tout à coup, j'eus l'impression que Madeleine, au lieu d'aller chez son père, avait pris le train. Je me vis lui parlant, au moment où elle montait en wagon. « Madeleine, ma chère Madeleine, tu es insensée de partir ainsi. Tu ne le dois pas. Tu ne songes donc pas à la peine que tu me fais? » Elle partait quand même. Puis je la rejoignais dans une chambre d'hôtel de Bruxelles. « Tu ne te rendras donc jamais compte, ma chérie, que tu n'es pas raisonnable! Et ton mari, il ne joue aucun rôle dans ta vie? Tu le traites absolument comme un étranger. » Toujours dans mon imagination, je la rencontrais un soir. « Tu vois qu'il est bien inutile de te cacher. Tu m'appartiens, et, quoi que tu fasses, Dieu te mettra toujours sur mon chemin. » Bien que les situations fussent différentes, je prononçais ces paroles de la même voix monotone où apparaissait qu'il n'y avait rien à faire pour m'échapper. Soudain je me figurai qu'elle rentrait. J'entendis la clef dans la serrure. Elle s'approchait de notre lit : « Pourquoi ma chérie, m'avoir causé une telle peur? Puisque nous devons vivre ensemble, sois patiente. » Je m'écoutai parler, sans très bien me rendre compte que je m'adressais à une absente. Mais tout à coup je compris qu'il me semblait d'un homme génial d'être victime d'hallucinations et que, partout, je laissais développer avec complaisance les idées plus ou moins sensées qui traversaient mon esprit. Pour couper court à ces divagations je me levai, allumai tous les lustres et me mis à parcourir l'appartement, non sans toucher en passant les meubles, les murs, les vases, les radiateurs, afin de m'assurer sans doute que rien n'était changé. Mais tout ce qui faisait la douceur de mon intérieur s'était évanoui comme si je me fusse trouvé dans une cellule. A ce moment il se passa un événement difficilement croyable. Moi qui souffrais au

plus profond de mon être, je n'eus plus alors qu'un seul désir : m'assurer que mon confort était le même. Je me rendis dans la salle de bains, portai machinalement les parfums de Madeleine à mes narines, touchai d'un doigt distrait les conduites d'eau chaude, puis revenant dans ma chambre, je m'assis sur le lit pour expérimenter son élasticité. Je voulais donner de la vie à une douceur à laquelle je ne pensais jamais, mais que, à présent, je craignais d'avoir perdu. J'eus beau faire, cette douceur avait disparu. Les choses étaient là mais la douceur en était absente. Rien n'avait changé et pourtant plus rien n'existait. Je fis un effort pour tout oublier et retrouver ce qui m'environnait, ne fût-ce que pour un instant, quitte après, à souffrir, mais ce fut en vain. Je me recouchai, non sans avoir préalablement fermé toutes les portes, afin de me trouver dans l'espace le plus petit possible, je mis une glace à la portée de ma main, j'étalai des journaux sur mon lit. Alors l'absence de Madeleine me parut moins pénible. J'avais l'impression de vivre dans l'emplacement réservé à une seule personne. Durant un court espace de temps, je me sentis mieux, mais brusquement la solitude qui m'entourait se fit plus grande : « Si je me lève encore, pensai-je, comme j'éprouvais le besoin de quitter de nouveau mon lit, cela ne servira à rien, et je me recoucherai dans un instant. » Je restai donc étendu, mais avec cette sensation étrange et désagréable que l'on éprouve quand on ne fait pas ce dont on a envie parce que c'est inutile. Sans réfléchir, obéissant à un besoin plus fort que la raison qui me commandait de demeurer couché, je me levai d'un bond. Malgré l'élan, je restai un instant immobile au pied de mon lit, puis me souvenant des portes que j'avais fermées, j'eus brusquement conscience que si je les ouvrais, il faudrait que je les refermasse aussitôt après. Alors, sans réfléchir, je me recouchai. Un long moment je luttai pour me convaincre que tout mouvement était vain. Puis, comme un fou, je sautai hors de mon lit, je courus ouvrir une porte, je me rendis dans le salon que j'illuminai, puis dans la salle à manger, puis dans une autre chambre. Ce n'était pas par besoin de liberté, d'air, mais pour démolir tout ce que j'avais préparé avec tant de soin. Et, à l'endroit le plus éloigné de la chambre où j'avais organisé l'oubli et la

tranquillité de ma nuit, je m'effondrai dans un fauteuil en serrant mes tempes dans mes mains pour tâcher de pleurer. Aucune larme ne coula de mes yeux. Comme si je couvais une maladie, j'étais fiévreux, sec, crispé si bien que je ne pouvais pleurer. Prenant ma lèvre inférieure entre mes doigts, je la tirai de toutes mes forces en la retournant de façon à me faire mal. J'étais absolument méconnaissable. Au sommet de cette crise, je m'imaginai tout à coup que Madeleine rentrait. « C'est fait de moi... je meurs doucement... » lui criai-je. Alors un bien immense m'envahit. Madeleine était là. Qu'importaient mes larmes! Tout était pour le mieux. Je sortais d'un mauvais rêve. Mais la paix qui tombait sur moi s'arrêta avant de m'avoir recouvert. Il venait de m'apparaître que j'exagérais ma douleur, que c'était pour la rendre plus belle que je bataillais avec un fantôme. Je quittai mon fauteuil. Il n'était pas minuit. De temps à autre, le bruit d'une auto montait jusqu'à moi. Il n'était pas minuit. « Il faut que je dorme tout de suite, pensais-je, sans quoi ma curiosité va s'accroître et je passerai une nuit blanche » Jusqu'alors, tout était normal. Jamais je ne me couchais plus tôt. Mais la limite était atteinte. En la dépassant sans dormir je tombais dans l'exception. Je suis à un âge où l'on essaye de commander à la douleur, où l'on ne veut surtout pas déranger ses habitudes, à cet âge où la vie vous a profondément marqué, où l'on redoute l'exception tellement on a gardé de sa jeunesse la peur des excès. Je n'ai pourtant guère commis d'excès, mais il en est souvent ainsi que ce sont ceux qui redoutent le plus certaines choses qui en ont justement le moins souffert. Je retournai dans ma chambre, refermai les portes et me couchai en sermonnant « Il faut que je dorme. Il faut tout oublier jusqu'à demain. Il faut que je dorme. » J'éteignis la lumière. Je fermai les yeux, et, m'appliquant à ne penser à rien, m'efforçai de m'endormir. La lutte pour le sommeil est déjà quelque chose d'effrayant. On n'a pas de prises. La seule volonté de dormir vous tient éveillé. Je ne pensais à rien, mais il y avait pourtant en moi la volonté de dormir qui à mon insu me tenait éveillé. Je me retournai sans cesse. De temps en temps, à travers l'obscurité, venait à moi de très loin le tintement d'une horloge. Tout était

noir. Je n'avais déjà plus de volonté. Pourtant, je ne dormais pas. Combien de temps s'écoula ainsi? Je ne le sais pas. J'avais complètement perdu la notion du temps. J'étais absolument comme si je dormais, pourtant une conscience suffisante faisait que je savais que j'étais éveillé. A la longue, après m'être retourné je ne sais combien de fois mon engourdissement se fit plus grand. Une joie minuscule m'envahit. J'allais perdre toute notion des choses, lorsque, insensiblement, j'eus la sensation que mon cerveau grossissait, grossissait, que mon corps était de plomb, que tout mon être se gonflait et que, à mesure qu'il gonflait, je pouvais de moins en moins remuer afin de reprendre mon aspect habituel. Une sorte de mal de cœur me donnait envie de m'asseoir, mais j'en étais incapable. Il est un signe à quoi les médecins reconnaissent que l'on s'intoxique. Ce sont les réveils trop matinaux. A l'aube, averti mystérieusement qu'un mal nous gagne, on s'éveille pour le chasser. J'étais averti. Je sentais qu'il fallait que je reprisse conscience, mais je demeurai comme collé à mon lit. Brusquement j'eus l'impression que toutes les portes s'ouvraient à la fois, celle de l'entrée aussi (cette dernière ainsi ne me défendant plus), que l'appartement était éclairé et que Madeleine avançait vers moi. Je la voyais venir de loin et je suffoquais. Elle s'approchait sans prendre la précaution de marcher sur la pointe des pieds. Je poussai un cri strident et me dressai sur mon séant. Mes yeux étaient ouverts. Je cherchai Madeleine partout, croyant qu'elle s'était cachée. Durant un instant, je demeurai certain qu'elle était à côté de moi. Puis brusquement, comme si une main se posait sur mes yeux, je ne vis plus rien. En tâtonnant, je tentai d'allumer, mais je voulus le faire si rapidement que je ne trouvai pas la poire. Alors, bien que j'eusse complètement repris conscience, tout me sembla de nouveau éclairé, mais aussitôt tout retomba dans l'obscurité. Finalement, je fis la lumière, regardai ma montre. Il était deux heures du matin. Encore étourdi, je me penchai machinalement sur la place vide du lit avec l'espoir que Madeleine l'occupait. Il n'y avait naturellement personne. Pour devenir raisonnable, comme j'avais parlé tout à l'heure à Madeleine, je me mis à me parler à haute voix : « Il faut

que tu dormes. Tout s'arrangera. Demain matin, Madeleine reviendra. » J'éteignis et, chose étrange, je m'endormis en songeant que cette fois, j'avais été victime d'une véritable hallucination.

10 décembre.

Madeleine est rentrée ce matin. Cela m'a surpris. La fois précédente, j'avais dû la chercher. Pourtant, le motif de son départ avait été beaucoup moins grave. Aujourd'hui, alors que tous les torts sont de mon côté, elle revient d'elle-même. Quand elle est reparue, je me suis senti un peu gêné. J'ai commencé par faire comme si rien ne s'était passé, lui demandant si elle avait bien dormi, parlant de choses et d'autres. Mais elle ne me répondit pas. Je lui dis alors : « J'espère que je ne t'ai pas causé trop de peine ». Elle me jeta un regard méprisant, comme si c'était de la fatuité de ma part de m'imaginer que je pouvais l'affliger. Un instant, je songeai à lui dévoiler la nuit affreuse que j'avais vécue sans elle. Mais je me retins, tellement il était évident qu'elle ne me croirait pas.

Maintenant que je suis plus calme, je m'étonne de mon courage. Je m'étonne, comme jadis lorsque je rudoyais Maud, qu'il ne soit pas venu à l'idée de Madeleine de le prendre de haut. Qu'aurais-je fait alors? Je m'étonne d'avoir eu recours à la force, d'avoir obscurément pensé que la guerre est la guerre. Je m'étonne encore que Madeleine n'ait pas songé à parler plus fort que moi, à se fâcher, à me menacer. Ce qu'il y a de surprenant dans les grands accès de colère, c'est cette possibilité qui demeure en soi, qu'un seul mot éveillerait, de devenir brusquement le plus doux des hommes. Au comble de l'excitation, on songe à ce point faible, à cette sorte d'ouverture sur la sérénité, et on est surpris que l'adversaire vous considère comme si cette ouverture n'existait pas.

J'ai passé toute la matinée dans un abattement profond. Madeleine, que je supposais capable de répondre aux pires violences par des violences plus grandes encore, m'est apparue comme une pauvre enfant sans défense. Je ne sais rien de plus pénible que d'avoir vaincu la fierté de quelqu'un.

Quand on s'emporte, quand l'indifférence d'autrui vous blesse, une voix vous crie que vous n'aurez pas assez de toutes vos forces. Par la colère, on en acquiert de nouvelles, celles qui vous manquaient. Et lorsque muni de toutes les puissances possibles de son être, on s'aperçoit brusquement que l'adversaire n'a pas pu résister, qu'il s'est misérablement effondré, comme lancé par une catapulte pour sauter un mince ruisseau, on se retrouve brusquement seul avec son effort disproportionné. On domine de si haut la situation qu'on en a honte. On se sent cruel, méchant, dur. Par amour-propre, on n'ose demander pardon. On reste sur des positions que l'on a tout fait pour conquérir, mais auxquelles on ne tient plus. Alors, on entrevoit à quel point on a été inhumain. Madeleine ne m'a pas encore parlé. Je l'ai vue ce matin procéder à sa toilette comme si rien ne s'était passé, mais avec pourtant sur le visage quelque chose de ressaisi. Pas une fois elle ne m'a regardé. Autant hier je me suis senti fort, autant aujourd'hui, devant elle, j'ai l'impression d'être faible. C'est un sentiment insupportable que celui que l'on éprouve lorsqu'après avoir fait souffrir un être que l'on aime, on le voit vivre, fortifié par des décisions sur lesquelles il ne reviendra pas et que l'on ignore. On est inquiet. On n'ose parler le premier, de peur justement d'apprendre quelque chose de terrible et l'on observe avec anxiété celui ou celle qu'on aime se préparer avec un air décidé à une vie nouvelle que l'on ne connaît pas. En regardant Madeleine aller et venir comme si elle était seule à la maison, j'appelais de toutes mes forces une visite. Dans de pareils moments, on se rabat sur autrui, car ce qu'on désire par-dessus tout, c'est que le visage aimé s'anime, se détende, même pour un étranger. Pourtant, je ne montrais rien de mes sentiments. Je me rendais compte combien il était injuste d'avoir fait une scène pareille à Madeleine pour des fleurs qu'un vieil homme lui avait données, ce dont, comme elle me l'a dit, j'eusse plutôt dû être fier. Mais je n'avais pas le courage de reconnaître mes torts, d'autant plus que je sentais que ma femme n'accepterait même pas mes excuses. Si j'avais imploré son pardon, elle m'eût accueilli avec mépris, car bien qu'elle ne soit pas rancunière, elle n'en considère pas moins qu'une offense est irréparable.

J'appréhendais cette phrase : « Tout est fini entre nous ». Je l'observai donc avec une méfiance que je ne songeais même pas à dissimuler, puisqu'elle faisait si peu attention à moi. Je n'avais pas la force de lui parler; pourtant j'eusse été capable de pleurer devant elle, sans que mon amour-propre en souffrît. Finalement j'osai lui demander pourquoi elle s'apprêtait avec tant de soins. Elle resta muette. Je me rendis un instant dans mon bureau, puis revenant près d'elle je lui adressai la parole avec détachement : — « As-tu donné les ordres à la cuisine? » Je me doutai que, malgré tout, elle serait assez sensible à cette question. En effet, elle me répondit, mais d'une manière inattendue : — « Si tu veux déjeuner ici, tu n'as qu'à les donner toi-même. » Puis elle continua sa toilette. Je me tus et je regagnai mon bureau. Il ne devait pas être loin de midi lorsque la femme de chambre m'annonça la visite de M. Spigelman. J'allai à lui avec joie. J'aurais eu à choisir parmi tous mes amis celui dont la compagnie m'eût été la plus précieuse à cet instant, ma préférence se serait portée sur Spigelman. Je savais combien il était indulgent, conciliant. Vis-à-vis de lui je n'éprouvais aucune gêne à me montrer sous mon vrai jour, à ne cacher ni ma jalousie, ni mes craintes. — « Eh bien, comment allez-vous? me demanda-t-il tout de suite. Vous avez eu tort de ne pas suivre mes conseils. Elles ont monté et elles montent encore, les fameuses valeurs dont je vous avais parlé. » Spigelman prononça ces paroles avec gentillesse, sur le ton que l'on prend pour annoncer à un ami que l'on s'est bien amusé sans lui. — « Et comment va Madeleine? — continua-t-il. — Vous avez un trésor dans cette femme. » Par un geste je lui fis comprendre que cela n'allait pas du tout. — « Qu'est-ce que vous lui avez encore fait? » poursuivit-il avec un bon air, comme s'il se fût agi d'une brouille d'amoureux. Je sentis à sa question que tout lui semblait possible, sauf une séparation, sauf de la haine. M. Spigelman, bien qu'il vive seul, qu'il n'ait aucun parent, respecte et adore profondément la famille. Elle est la seule chose belle en ce monde, la seule chose sur laquelle il s'attendrit. Il ne lui venait même pas à l'idée qu'il pût arriver quoique ce fût de grave entre Madeleine et moi. — « Je vais arranger cela, » dit-il avec

un sourire. Je compris alors que ma joie de le voir ne reposait sur rien. « Je crois, continua-t-il, que vous vous êtes encore chicané au sujet d'un enfantillage, d'un chapeau ». Cet homme qui, lorsqu'il parle d'argent, est rusé, malin, ressemble à un enfant dès qu'il s'agit d'amour. Brusquement, j'eus honte de ce qui s'était passé la veille entre Madeleine et moi. S'il avait pu assister à cette scène, il en eût été terrifié, il se fût demandé s'il ne rêvait pas. J'avais déjà senti depuis longtemps qu'il me reprochait de n'avoir pas d'enfant. Pour lui, un ménage c'était deux êtres qui s'aimaient, qui formaient un couple uni, entre qui jamais la moindre querelle ne s'élevait. — « Où est Madeleine? » me demanda-t-il. — « Je ne sais pas » répondis-je avec la crainte qu'il ne la vît. — « Elle doit pleurer dans un petit coin, — ajouta-t-il. — Elle doit attendre avec impatience que vous veniez lui demander pardon. Je ne m'en irai pas d'ici avant que vous le fassiez ». Ah! innocent Spigelman, si vous aviez compris la gravité de ce qui s'est passé, si vous aviez su comme ce qui sépare Madeleine et moi est irrémédiable vous auriez été épouvanté! Je n'avais plus qu'une pensée maintenant, lui cacher la vérité, changer de conversation, détourner son attention de nous. — « Écoutez, Spigelman, je suis content de vous voir, car je voulais justement vous demander de m'acheter quelques valeurs, celles que vous me recommanderez ». Le banquier me regarda avec un petit air vainqueur : — « Trop tard, maintenant, trop tard. Il fallait me dire cela il y a un mois. En ce moment, il n'y a rien d'intéressant. Vous ne savez donc pas ce que vous voulez? » Cette dernière phrase me plongea dans un abîme. Alors, toujours, je ne savais pas ce que je voulais. C'était donc toujours au mauvais moment que j'agissais. Je fais à Madeleine une scène terrible, alors qu'elle est innocente et quand elle me traîne à la remorque de Roger, je ne dis rien. Je me sentis misérable. Mais je n'eus pas le temps de réfléchir sur le lamentable personnage que je suis. Spigelman dit : — « Enfin, Louis, conduisez-moi auprès de votre femme. Il faut être indulgent les uns aux autres ». Je cherchai Madeleine. Quand je lui annonçai que Spigelman serait heureux de lui parler, elle me répondit « que ce n'était pas réciproque ».

J'étais de plus en plus nerveux. En retournant auprès de Spigelman, je lui expliquai que ma femme allait très bien, mais qu'elle ne pouvait venir parce qu'elle se reposait. « Mais je suis un vieillard, dit-il, je ne la fatiguerai pas. D'ailleurs, c'est vous certainement qui avez tous les torts, Louis. Vous ne savez jamais ce que vous voulez. Aujourd'hui, vous désirez acheter des valeurs alors que la bourse est mauvaise, et quand je vous recommandais de le faire, vous ne vouliez rien entendre. Vous êtes un capricieux. » En disant ces mots, il se dirigea vers la porte que j'avais franchie un instant auparavant. — « Je peux? » me demanda-t-il. Il ne me restait qu'à hocher la tête en signe d'acquiescement. Une fois seul, une lourde anxiété m'envahit. Je connaissais trop Madeleine pour ne pas douter qu'elle ne s'emportât contre cet homme assez hardi pour se mêler de lui donner des conseils. En effet, à peine Spigelman m'eut-il quitté que j'entendis ma femme dire d'une voix cassante : — « Monsieur ce n'est pas la peine de perdre votre temps. Mon mari est un sauvage. C'est un homme qui a fait souffrir toutes les femmes qu'il a connues. Mais avec moi, c'est fini, je le hais. » Quelques secondes après, je vis reparaître Spigelman, le visage complètement changé. Il était accablé. Son air de tout à l'heure, cet air souriant et confiant de conciliateur sûr de soi, avait disparu. Il semblait ne plus comprendre, il semblait stupéfait d'avoir entrevu un gouffre qu'il ne soupçonnait même pas. Il s'approcha de moi et, gravement, me demanda : — « Mais enfin, c'est votre femme, n'est-ce pas? » Je baissai la tête. Soudain, la porte s'ouvrit et Madeleine, resplendissante, dit d'une voix aiguë : — « Louis, je te défends de continuer à parler de moi. Tu pourras le faire quand je ne serai plus là, c'est-à-dire dans très peu de temps ». Puis s'adressant au banquier : — « Et vous, monsieur, je ne comprend pas que vous l'écoutiez. » Là-dessus, elle partit en claquant la porte du salon. Les colères de Madeleine sont froides et durent des heures. Elles sont toujours causées non par un mot, non par un geste, mais par un événement qui s'est passé quelquefois une semaine plus tôt. Alors, ce n'est pas une porte qu'elle claque, mais toutes les portes, et cela pendant plusieurs jours. A ces moments de rancune glaciale, elle laisse apparaître quelque chose

qui me peine plus encore que sa colère, une sorte de vulgarité. On la sent capable de donner des gifles, non pas de prononcer des mots grossiers, mais de traiter correctement son ennemi d'usurier, de voyou, de brute. Je regardai Spigelman. Sur son visage, je lisais que je devenais à ses yeux un étranger, qu'il se demandait comment il avait pu me confier son amitié, lui pour qui le mariage était sacré. De même qu'il déteste ceux qui veulent paraître plus qu'ils ne sont, il a en horreur les familles sans union, les ménages où l'on bataille sans cesse. Il sentait à présent qu'il s'était trompé à mon sujet. Et ses yeux, qui ne me quittaient plus, avaient un peu l'expression que doivent avoir ceux d'un père dont l'enfant se serait rendu coupable de quelque crime. Alors, il se passa une scène extraordinaire. Petit à petit, je vis ses traits se durcir, sans pourtant qu'aucune de ses parolesf ût prononcée sur un ton désagréable. Il se mit à parler de choses et d'autres, mais sans faire la moindre allusion à Madeleine. Puis, il s'apprêta à partir. Comme je lui demandais de n'attacher aucune importance à ce qui s'était passé, affirmant que c'était une petite scène de ménage comme il en arrive entre gens qni s'aiment, tâchant ainsi de lui laisser entendre que la prochaine fois que nous nous reverrions, tout cela serait oublié, il dit : — « Mais naturellement, nous savons tous ce que c'est. Nous avons tous eu les mêmes ennuis ». Je devinai pourtant qu'il mentait. Il dut le discerner car il éprouve le besoin de surenchérir : « A moi-même, il est arrivé pire que cela ». Son étonnement passé, il avait beau, comme beaucoup d'amis, vouloir faire croire que lui-même était semblable à moi, je ne le crus pas. Comme je le reconduisais à la porte d'entrée, il me dit : « Cher Louis, il faudra que vous veniez me voir au sujet de vos valeurs : je pourrai peut-être faire quelque chose pour vous. Avec la bourse, on ne sait jamais. Une occasion se présentera sans doute d'ici peu ». Après le départ de Spigelman, j'ai tenté vainement de m'expliquer pour quelle raison il m'a enjoint de l'aller voir. Était-ce parce qu'ayant fait le deuil de mon amitié, il ne voulait pas se priver d'un client? Était-ce parce que, subitement, il avait eu le pressentiment qu'une scène de cette violence n'avait pu être causée que par des soucis d'argent, et que, par

amitié, il voulait me reconcilier en quelque sorte avec Madeleine en me permettant de spéculer heureusement? Était-ce simplement pour dire quelque chose, sans la moindre arrière-pensée, pour rompre un silence? Je tâchai d'éclaircir ce point. Puis, lorsqu'après avoir tourné ses paroles dans tous les sens, je m'en lassai, je tombai dans un profond abattement. J'avais l'impression que, par ma faute, je perdais tous mes amis, que jamais Madeleine ne me pardonnerait, que déjà j'étais seul. Je ne savais que faire. Au milieu de mon désespoir, les dernières paroles de Spigelman me revenaient sans cesse à la mémoire. Tout à coup il m'apparut étrange que le banquier, alors qu'il était encore mon ami, m'eût déconseillé d'acheter des valeurs, cela pour se dédire au moment même où je ne lui inspirais plus aucune sympathie. En cette volte-face, je vis la preuve que cet homme, non content de m'abandonner, voulait encore me causer du tort en me faisant perdre de l'argent. Finalement, je me décidai à sortir pour changer d'atmosphère, pour oublier tout cela, pour tâcher de me ressaisir. Mais, à peine me trouvai-je dehors que le dégoût que j'avais de moi-même s'accrut encore. Les moments où l'on perd un camarade à qui pourtant on n'attachait guère d'importance, sont pénibles. En marchant dans les rues encombrées, je songeais à mon passé, à moi-même, à ce que j'étais. Ce fut ainsi que, sans que je susse pourquoi, je pensai que, souvent, je regrettais que les facilités que j'avais eues dans ma jeunesse à satisfaire des vices, que malheureusement je n'avais pas, ne se présentassent plus. Devant les difficultés que l'on rencontre plus tard à s'assouvir, comme on déplore de ne pas être un enfant! Et il m'arrivait de le déplorer aussi. C'est odieux. Avec une telle âme, tout est possible. Je suis ridicule de m'étonner qu'un Spigelman se détourne de moi. Tout le monde devrait se détourner de moi et me laisser à mon sort. Et je m'étonne et je trouve étrange ce qui se passe. Mais, brusquement, je sortis de moi-même et je vis de loin l'homme que j'étais par rapport à autrui. Je m'étonnai alors que l'on eût tant d'égards pour moi, et j'en vins à me demander comment il se faisait qu'on prît mon existence au sérieux. Ce qui m'eût paru logique, ç'eût été que mes amis m'abandonnassent, et ce fut avec

stupeur que je constatai que ma conduite avait une répercussion sur mon entourage. Madeleine souffrait à cause de moi. Comment cela pouvait-il se faire?

11 décembre.

Depuis que Roger a disparu, depuis la scène que je lui ai faite, Madeleine n'est plus la même. Elle semble détachée de tout. Quand je lui parle, elle me répond à peine. Je ne sais alors si je dois insister ou bien me taire.

. . . . . .

En lisant le journal ce matin, j'ai appris que Marcel Perceval avait été nommé gouverneur d'une colonie française. Cela m'a laissé complètement indifférent, bien qu'il y ait de quoi être étonné quand on connaît l'homme, et je ne me serais pas donné la peine d'en parler sans la visite de son ami de toujours, Loustalot. En apprenant cette nouvelle, ce pauvre hère, émerveillé qu'une telle distinction honorât justement son ami le plus intime, s'est senti grandi indirectement. Il n'a pas pu résister au plaisir de me l'annoncer, et cela à voix basse, comme un secret. Tout ce que ce misérable a rêvé de faire, un autre, et justement son meilleur ami, le ferait. Ce fait cinglant le laissait calme et comme privé de vie. Une sorte de colère, causée par l'impuissance, était visible dans ses yeux. L'envie et l'ambition rongent cet homme. Il rêve d'un événement qui du jour au lendemain le placera au-dessus de ses semblables. Mais, comme cet événement ne s'est pas encore produit et qu'il ne se produira jamais, il s'est aigri. Jamais, à ses yeux, on ne mérite un succès. Il est intrigant à un point qu'il est difficile d'imaginer. A-t-il un ami puissant qu'il n'éprouve aucune gêne à lui écrire, après un long silence, pour lui demander d'abord de ses nouvelles et finalement un service. Il désire savoir immédiatement si on a de l'amitié pour lui; il est tellement impatient de parvenir, qu'il a surtout peur de perdre du temps, d'être aimable pour rien. Chaque fois qu'il rencontre une figure de connaissance, une seule chose l'intéresse : son interlocuteur pourra-t-il lui être utile? Mais comme il ne sait pas exactement ce qu'il veut, la conversation ne tarde pas à tomber sans qu'il ait su quoi solliciter. Alors, comme accidentellement, il demande :

« Vous n'avez rien pour moi? » Cela lui semble si naturel de poser une pareille question qu'il ne l'enveloppe même plus et qu'il la pose tout de suite. A-t-il un camarade qui lui a déjà rendu un service, qu'il ne peut se retenir, s'il le rencontre par hasard, de le solliciter à nouveau.

On imagine aisément ce que la chance de Perceval a pu susciter d'envie dans un tel cerveau. En me parlant, il était pâle. En même temps qu'il étalait son amitié pour le gouverneur, il s'efforçait de diminuer le mérite de ce dernier. J'allumai une cigarette et je dis à Loustalot, en quelque sorte pour le consoler : — « Tu verras que ce sera bientôt ton tour. » — Plutôt le tien ! me répondit le malheureux, qui avait cru discerner dans ma voix une envie semblable à la sienne et qui, indulgent à lui-même, ne pardonnait rien à autrui. — Comment a-t-il pris la chose? demandai-je de manière que mon interlocuteur ne s'imaginât pas que la jalousie me fermait la bouche. « Très bien. Il ne paraît même pas en saisir l'importance. En tout cas, je puis affirmer qu'il n'est pas homme à abandonner ses amis dans le succès. Je le crois capable de faire pour eux plus qu'il ne devrait pour sa tranquillité et sa sécurité. Car tu n'ignores pas que ce qui fait la force d'un homme de gouvernement, c'est de savoir résister aux sollicitations. » Ces paroles pompeuses, me causèrent je dois l'avouer, une impression désagréable. Car, quand certains de mes amis réussissent, ce qui est le cas de Perceval, il m'apparaît qu'ils agissent justement comme je l'aurais fait à leur place. Je ne pus m'empêcher de dire : « Aux hommes seuls qui surestiment leur valeur, le succès tourne la tête ». Loustalot, naturellement, crut devoir me montrer, grâce au prétexte que je lui donnais, qu'il était plus fidèle ami que moi : « Je constate que tu ne connais pas du tout Perceval. Ce qu'il fait, personne ne le ferait. Il n'attend même pas qu'on le sollicite. Tu es peut-être son chef de cabinet, à cette minute, et tu ne t'en doutes pas. » Cette supposition me mit hors de moi. « Mais je n'en ai aucune envie. — Ne dis pas cela. Tu serais bien content. » J'étais indigné. Pour croire à une obligeance gratuite, il faudrait que je fusse un enfant. Cependant que Loustalot m'associait ainsi au destin de Perceval, il ne souhaitait en vérité qu'une chose : être le

seul ami du gouverneur. Sa jalousie se portait même sur moi qui venais pourtant de montrer clairement que je ne recherchais aucun privilège. C'était peut-être ce désintéressement qui justement l'inquiétait, car s'il n'avait pas la force d'être désintéressé, tant il craignait de passer inaperçu, il ne s'en rendait pas moins compte qu'une attitude comme la mienne pouvait plaire. De là à me soupçonner de calcul, il n'y avait qu'un pas. Si je lui avais dit qu'au contraire je tenais à la fonction de chef de cabinet, fonction à laquelle sans doute il aspirait également, il eût été soulagé. A présent, il voulait être seul à connaître Perceval. En ce cas, il n'eût, j'en suis certain, accepté aucune faveur. Il eût simplement montré à son idole qu'il fallait ne pas se troubler, qu'il fallait savoir écarter les quémandeurs, même ceux offrant en apparence quelques garanties. Il se croyait fait pour jouer le rôle d'une femme écartant de l'amant puissant qui l'aime, tout ce qui peut diminuer son amour, lui ouvrir les yeux, ou l'attirer dans une autre voie. Il était visible que toute l'ambition de Loustalot était de devenir l'unique conseiller de Perceval, de le préserver d'embûches qu'il serait seul à prévoir. Il était également visible qu'il ne rêvait plus que d'un long entretien avec Perceval. Or, à ce qu'il m'a affirmé, il n'avait justement pas vu ce dernier depuis une semaine. Ce matin, il s'est précipité à son domicile, mais le gouverneur, affairé, n'a pu le recevoir. Depuis Loustalot vivait sur des charbons ardents. Tant qu'il n'aurait pas renoué, je devinai qu'il ne dormirait ni ne mangerait. C'est en effet une des choses les plus pénibles qui soient que d'être tenu éloigné des grands événements, alors qu'on aurait pu y participer, si on avait eu simplement l'idée de se lever une heure plus tôt. Quand la fortune vous a vu, même si elle vous néglige, du seul fait qu'elle vous a vu, le mal vous semble moins grand et le bonheur qu'elle apporte à d'autres vous est plus supportable.

A ce moment, je ne sais plus sous quel prétexte, Madeleine, entra dans mon bureau. Je lui appris la nouvelle, avec d'autant moins d'ennui que j'ai souvent observé que les femmes ont ceci de remarquable qu'elles ne sont jamais envieuses de la réussite d'un homme. Cette nouvelle la laissa, en effet,

complètement indifférente. Elle ne songea même pas à regretter qu'une telle distinction ne fût pas tombée sur moi. Pourtant, je sentis à son regard qu'elle me trouvait indigne de mériter cet honneur. Loustalot crut alors gentil de répéter, pour plaire à ma femme, que j'étais peut-être, au moment même où il parlait, chef de cabinet de Perceval. Madeleine ne répondit pas comme si cette possibilité était la dernière au monde qui pût se réaliser. La colère m'envahit qu'elle me témoignât un tel mépris. Je me contins pourtant, à cause de Loustalot. Je ne souhaitais plus que de le voir partir. Brusquement, au risque d'être impoli, je lui dis que j'avais affaire. A son expression je compris qu'il pensait que je lui en voulais de m'avoir appris les succès de Perceval.

Une fois seul avec Madeleine, je ne sus comment l'attaquer. J'étais énervé. La chance de Perceval, bien que je ne voulusse pas l'admettre, m'avait mis de mauvaise humeur. Brusquement, je pris Madeleine à partie. « Au fond, lui dis-je, tu as de l'admiration pour Perceval. Tu trouves que c'est un homme remarquable. Les seules choses qui comptent donc pour toi, ce sont les honneurs, l'argent. Hier, Belange, aujourd'hui Perceval, et demain? Peux-tu me dire qui ce sera? » Lorsque je suis en colère, je ne perds pas seulement le contrôle de moi-même, mais le désir me vient aussi de faire montre d'une bassesse d'âme qu'on aurait peine à imaginer. Ce que pour rien au monde je ne dévoilerais dans mon état normal, c'est à quoi je songe immédiatement dès que je suis en colère. « Oui, je comprends maintenant. Si tu ne m'aimes pas, c'est que je n'ai jamais rien fait pour devenir important. Ce que tu cherches dans un homme, toi, c'est la part d'honneurs qui peut retomber sur toi. » Je suffoquais. Mais Madeleine demeurait indifférente à mes paroles. Elle est de ces femmes avec lesquelles, quelque sensés que soient les reproches qu'on leur fait, on est toujours dur. Elle ne voit qu'elle-même. Comme il n'y a pas de blâmes complètement justes, elle ne discerne pas ce qui vous guide, mais, par contre, elle découvre immédiatement par où vos remontrances pêchent. Et le reproche serait marqué d'un seul point d'erreur, que cela lui suffirait pour se donner raison. Mais en parlant, je ne m'attardais pas à de telles réflexions. Ma colère grandissait, d'autant

plus que sa cause était le sentiment vague que Madeleine m'eût aimé si j'avais ressemblé à un de ces personnages pleins de fatuité que j'abomine. « C'est bien cela la vie, dis-je, les femmes admirent les imbéciles, mais lorsqu'un homme aime profondément celle qu'il a choisie, lorsqu'il vit simplement, uniquement pour elle, on le trouve ridicule. Eh bien! Madeleine je t'annonce que cela va changer. Maintenant tu es à ma merci. Tu n'as plus que moi. Il va falloir que tu fasses ce que je veux, sinon, en me perdant, que deviendrais-tu? » Bien que ce fût avec colère, que je m'exprimais, je remarquai que Madeleine, à l'encontre du jour où je lui avais fait une scène au sujet des orchidées, semblait sûre d'elle-même et ne paraissait rien redouter. Pour l'émouvoir, il aurait fallu que j'élevasse encore plus la voix, et cela, je ne m'en sentais pas le courage. Je continuai cependant, poussant des pointes dans un ton plus haut pour voir, si je n'étais pas plus près du but que je ne le pensais, mais en vain. Alors, dégoûté de moi-même, je lui dis le plus durement que je pus, avec l'espoir que ce dernier cri ferait plus que toute la scène elle-même : « Tu n'as qu'à partir! » Le plus simplement du monde, elle se retira. Alors j'eus conscience qu'elle eût pu me quitter plus tôt si elle l'avait voulu et qu'elle m'avait néanmoins témoigné de la soumission, puisqu'elle m'avait écouté jusqu'à la fin. Un changement brusque se fit en moi. Ma colère tomba. Je courus derrière elle pour lui demander pardon. Mais lorsque je l'eus rejointe, alors que je me dépensais en marques de tendresse, elle me dit sèchement : « Assez de toutes tes comédies. » Le silence des jours précédents avait lentement couvé cet accès. Ce que je redoutais confusément était arrivé. Maintenant, quoi que je pusse dire, elle me regarderait comme un étranger. Elle avait longuement réfléchi. Mais ce qu'elle avait trouvé dans tout ce temps c'était que moi, qui l'adorais, j'étais un comédien, que plus jamais elle ne souffrirait par mes paroles, que plus jamais elle ne se fâcherait avec moi, que je n'étais qu'un homme sans la moindre sincérité. J'étais bouleversé au point de ne même pas songer à me justifier. L'impression que je ressentis est peut-être la plus tragique qui puisse être. C'était fini entre nous. Je ne pouvais même plus me défendre, car

Madeleine lorsqu'elle croit avoir raison, est inébranlable. Je lui eusse dit les paroles les plus émouvantes, les plus profondément sincères, j'eusse pleuré à ses genoux que du moment qu'elle était convaincue de ma duplicité, elle ne m'aurait pas cru. Je me sentais impuissant. La preuve la plus éclatante de mon amour l'eût laissée indifférente, puisqu'elle ne croyait pas à cet amour. Je restai pourtant une minute devant elle, avec l'espoir insensé qu'à la vue de ma détresse elle changerait. Puis, quand elle se mit à feuilleter une revue, je me retirai sans dire un mot. Mon attitude pouvait paraître justement celle d'un comédien. J'étais arrivé éploré et plein de tendresse, et sur une seule parole d'elle, je m'en allais. Cela devait la confirmer dans son jugement.

15 décembre.

Des amis nous ont rendu visite. Je ne sais pourquoi Madeleine n'a pas voulu que madame Borel s'aperçût de notre brouille. Il peut paraître invraisemblable, après l'esclandre causé par ma femme devant Spigelman, qu'elle ait de telles pudeurs. Dès que nous avons été en présence de M. et Mme Borel, comme si jamais nous n'avions eu de dispute, Madeleine m'a parlé gentiment. En réfléchissant, je crois en avoir compris la raison. Madeleine éprouve vis-à-vis de son amie un certain amour-propre féminin. Cette dernière a dû lui raconter que tous les hommes sont méchants, qu'ils ne songent qu'à eux, qu'ils sont égoïstes, et Madeleine a dû le nier, non par amour pour moi, ni par crainte de me rendre ridicule, mais simplement parce qu'elle attend beaucoup de la vie. Aussi, aujourd'hui, lui répugne-t-il sans doute d'approcher cette femme, après l'avoir contredite.

Madeleine se mettrait-elle à détester brusquement une de ses amies et en rencontrerait-elle une autre à qui elle a dit jadis qu'elle aimait beaucoup cette amie, qu'elle oublierait, le temps de cet entretien, sa peine. Ce n'est pas qu'elle craint d'être diminuée aux yeux du monde par la perte d'une relation. Il lui répugne simplement que son entourage soit averti de ce qui se passe au fond de son cœur, que cela témoigne en sa faveur ou non. Comme je demeurais grave, j'entendis Borel demander à sa femme ce qu'il en était, car il a un peu

cette manie de vouloir tout apprendre par son entremise, comme s'il n'eût pas compris les explications venant d'un tiers, tellement il est fier d'être enfin marié et tellement il veut donner d'importance aux siens. Par ce zèle, il me fit songer à ces nouveaux venus qui pénètrent dans un milieu dont ils ont longtemps entendu parler, qu'ils connaissent théoriquement, mais dont ils ignorent la réalité, à ces jeunes soldats qui s'étonnent que les officiers ne soient pas plus sévère et qui restent cependant tels qu'ils s'étaient préparés d'être quand ils croyaient devoir subir une discipline de fer. Mais de même que ces soldats se gardent bien de dire : « Ce n'est pas aussi terrible que je pensais! », Borel se défendait bien de dire à sa femme que notre intimité n'était pas ce qu'il avait supposé. « Qu'est-ce que tu as? » me demanda Madeleine comme je gardais un visage renfrogné. Je ne pus alors m'empêcher de songer à ce qui serait arrivé si j'avais dis ce que j'avais. Je crois que Madeleine aurait perdu la tête. Car s'il est quelque chose qu'elle n'admet pas, c'est bien qu'on puisse de pas entrer dans son jeu. Il faut se plier à tous ses désirs. Elle avait beau me témoigner de la gentillesse ce n'était que provisoirement. Elle voulait, bien qu'elle ne pût ignorer que je comprenais, que je me prêtasse quand même à cette comédie! Et c'est moi qui suis un comédien! Mais tenter de lui faire comprendre ce que son attitude avait d'inconséquent eût été inutile. Il fallait que ce fût ainsi à cette minute et rien de ce que nous nous étions dit avant ne devait modifier nos rapports. Je dus me faire violence pour ne pas me fâcher immédiatement avec tout ce monde. Il y a en moi, à présent, une sorte de nervosité qui m'effraie. Je ne peux plus me contenir. Depuis quelque temps, alors que jadis je supportais tout, j'éprouve le besoin de montrer que j'existe, que je suis un être vivant, que j'ai une personnalité. Tout cela vient de ce qu'au fond je ne suis bon qu'à m'emporter, de ce que jamais je n'aurai de contrôle sur moi-même et, surtout, de ce que je me suis laissé aller une fois. Ce qui me retenait, c'était la peur de plonger Madeleine dans la stupéfaction, de lui faire entrevoir un abîme qu'elle ignorait. Mais aujourd'hui ces scrupules sont inutiles puisqu'elle m'a vu hors de moi, ce qui, d'ailleurs, ne lui a pas causé l'impression que

j'attendais. On dirait que toujours elle a connu le fond de mon être, alors que je le lui avais soigneusement caché, au point de simuler l'indifférence au moment où elle se disait éprise de Roger. J'étais d'autant plus furieux que les Borel semblaient tenir à me montrer que ce n'était pas à moi qu'ils rendaient visite, mais à Madeleine. Sans se soucier de ma personne, ma femme me souriait parfois avec la plus grande amabilité. Je ne pus me maîtriser davantage. « J'en ai assez, dis-je avec violence. Ce n'est pas la peine de te faire passer pour un ange auprès de tes amis. — Mais qu'as-tu, mon chéri? » me demanda-t-elle avec un sincère intérêt. Cette question me mit hors de moi. — « Assez! » criai-je. J'eus alors le loisir d'observer ma femme. Aucun dépit, aucune colère ne se peignit sur ses traits. Je m'étais attendu à des cris, à des larmes, et elle demeurait simplement étonnée. Au lieu de se fâcher, elle prenait mon incartade comme si elle m'eût aimé. Elle me regarda avec tristesse et il me sembla même que ses yeux se voilaient. Je compris que mes paroles lui causaient de la peine, à cause des Borel sans doute à qui elle voulait faire croire que nous étions très unis. En réalité, je m'étais trompé sur les motifs de la gentillesse de Madeleine. Ce n'était pas qu'elle eût honte d'appartenir à un homme, cela vis-à-vis d'une femme qui lui avait dépeint le ridicule de cette dépendance; en réalité les théories de madame Borel lui inspiraient de la répulsion et, en face de sa conscience, elle éprouvait un profond soulagement à paraître une esclave aimée, à se sentir dominée, conseillée, guidée, à se sentir celle que justement j'eusse tant voulu qu'elle fût. « Tu me fais mal, Louis, en me traitant si durement. Ce n'est pas gentil ». Je n'eus plus le courage de continuer. Toutes ces complications sentimentales commençaient à me sembler sans issue. J'avais soif de lumière, de grand air, d'amour simple et profond, et au lieu de cela, je luttais dans un tel dédale de sentiments que, par moments, je finissais par croire que, du seul fait que je pensais une chose, elle était fausse. Je ne savais plus. Je ne comprenais plus rien. Ah! si Madeleine avait voulu! Si elle voulait m'aimer de tout son cœur comme je l'aime, si elle voulait comprendre

que la vie n'est pas si longue, et que, lorsque deux êtres qui ne sont pas, après tout, tellement loin l'un de l'autre, sont réunis par les circonstances, il vaut mieux accepter son sort que de se donner en spectacle à autrui. Borel, déjà, dressait l'oreille à tout ce que nous disions. C'était tout juste s'il ne se proposait pas en médiateur. N'ayant jamais eu d'aventures romanesques, ayant passé une partie de sa vie à écouter celles des autres, elles éveillaient sa curiosité plus qu'elles ne le touchaient.

Finalement, les Borel prirent congé. Je gardai le silence. J'attendais je ne sais quoi. Madeleine se taisait également. Elle allait et venait dans l'appartement comme si je n'existais pas. Cette indifférence me rassura. Il est triste de le dire, mais j'aimais mieux cela qu'une dispute. Au dîner, Madeleine ne parla pas davantage de ses amis. Son visage était redevenu ce qu'il avait été avant cette visite.

17 décembre.

De nouveau j'ai fait une scène à Madeleine, mais d'une violence telle que j'ai cru, un moment, qu'elle allait partir comme une folle, sans même prendre son manteau. Depuis la nuit qu'elle a passée chez son père, je suis d'une nervosité extrême. Je dors mal. J'ai complètement perdu l'appétit. A chaque instant je projette de partir, mais sans grande conviction. Dès que je suis loin d'elle, j'appréhende qu'elle ne rencontre un homme. Mais, près d'elle, j'aspire à fuir. Que faire? Elle est si désagréable! A part le jour où les Borel sont venus, elle ne m'a presque pas parlé. A la fin, je n'ai plus pu tenir. Ce matin, comme je lui confiais mon désir, elle eut cette parole malheureuse : « On dirait que je t'en empêche ». D'abord, je n'ai pas fait attention à cette réponse. Je classais des papiers. C'est une occupation que j'aime et qui peut me faire oublier les pires soucis. Puis je suis sorti me promener. En rentrant, j'ai trouvé Madeleine qui m'attendait pour se mettre à table. Je lui ait dit que la journée, bien que froide, était belle. Elle ne m'a pas répondu. Il y a si longtemps qu'elle ne me répond plus que je n'ai prêté aucune attention à ce détail. Nous avons déjeuné. Au café, comme le soleil apportait une note à la fois gaie et mélancolique dans le salon, j'ai ressenti de

nouveau le besoin de changer d'atmosphère durant quelques jours. Mais pour ne pas essuyer une réponse désagréable, je me suis bien gardé de dévoiler mes désirs. J'allumai un cigare et comme Madeleine venait de me quitter, je me mis à l'attendre, sans raison, car je n'avais rien à lui dire. Je jetai un coup d'œil sur les journaux du matin. Je repris une tasse de café. Notre appartement est situé au sud, si bien que le soleil y pénétrait de plus en plus. Un certain bien-être m'envahissait, malgré mon penchant à la tristesse. Toujours sans pouvoir me l'expliquer, j'attendais le retour de Madeleine. Ce fut à ce moment que brusquement j'eus conscience qu'elle ne s'était pas absentée mais qu'elle était partie. Dire dans quelle colère cette supposition me plongea est impossible. D'un seul coup mon plaisir disparut. Une fureur inimaginable m'envahit. J'allais me lever pour courir à travers l'appartement à la recherche de Madeleine, lorsqu'elle reparut, désœuvrée, ainsi qu'une personne qui s'est retirée pour mettre un peu d'ordre dans sa toilette et qui, au lieu de revenir tout de suite, a feuilleté un livre, afin de faire durer son absence. Il n'en fallut pas davantage pour que je retrouvasse aussitôt mon calme. Je me levai et comme Madeleine s'asseyait, je sortis du salon paisiblement, non sans lui avoir dit : « Je reviens ». Je ne savais comment me distraire. Je me rendis dans mon bureau et parcourus machinalement les papiers que j'avais classés le matin. Durant quelques secondes, écartant les rideaux, j'observai le va-et-vient des passants. J'étais de si bonne humeur que je me surpris à penser qu'ainsi appuyé sur le côté de la croisée, j'avais quelque chose de ces jeunes gens qui, sur les gravures romantiques, semblent regretter le départ de leur fiancée. Le charme de cette réflexion envolé, je revins dans le salon. En partant, j'avais remarqué que Madeleine s'était assise de telle façon que sa main gauche qui pendait en dehors du fauteuil, touchait le sol. En revenant, la première chose qui me sauta aux yeux fut que ce bras était encore à la même place. De nouveau, aussi déraisonnable que ce soit, je me sentis sur le point de me fâcher. Je ne saurais dire pourquoi cette immobilité me parut provocante. Que Madeleine ne fît pas un geste, me semblait un défi, comme si en

n'agissant pas, elle eût voulu me montrer à quel point elle se souciait peu de moi. Elle avait les yeux clos. Je la dévisageai avec d'autant plus d'exaspération que le bruit que je faisais en marchant, elle semblait ne pas l'entendre. Si j'avais jeté un vase au milieu de la pièce, ou ce qui eût été mieux, dans la grande glace qui se trouve au-dessus de la cheminée, Madeleine n'eût pas sourcillé davantage. Je ne me contenais plus qu'avec peine. A chaque instant, mon regard se portait sur son bras inerte. Mais, brusquement, elle ouvrit les yeux et, d'un geste plein de grâce, leva cette main et l'amena jusqu'à son front. Je retrouvai mon calme. Il avait suffi que ce corps que je haïssais s'animât pour que je me remisse à l'adorer. Je m'assis. Comme je venais de me plonger de nouveau dans la lecture des journaux, Madeleine se leva et sortit. Je restai un long moment à lire, puis j'entendis la porte d'entrée se refermer. Cette fois Madeleine était vraiment partie. Afin qu'il n'y eût aucun doute, je me rendis dans notre chambre. En effet, elle était sortie. Je dois dire que, contre mon attente, son absence me laissa indifférent. Pas une seconde, il ne me vint à l'esprit de me fâcher. Je trouvais maintenant tout à fait naturel que Madeleine fût sortie sans même me dire au revoir. Je me rendis dans mon bureau où je restai jusqu'à quatre heures. Je me fis ensuite servir à goûter, puis, ne sachant que faire, je me décidai à aller voir un ami. Mais, devant sa maison, je fis demi-tour. Ce genre de mésaventure m'arrive souvent. La vérité est que j'ai besoin d'un but pour vivre, qu'il me faut des étapes dans ma journée. Je projette alors de bonne foi de faire une visite, je sors comme si j'allais chez quelqu'un. En cours de route, je prépare même ce que je vais dire. Mais, une fois arrivé, j'abandonne mon projet. L'essentiel est pour moi non que je l'exécute, mais qu'il m'occupe comme si j'allais l'exécuter. Je revins donc sur mes pas. En passant devant un fleuriste, j'eus l'idée d'acheter des orchidées afin de montrer à Madeleine que je ne lui gardais pas rancune. Mais il m'apparut que ce serait peut-être de mauvais goût et que ma femme verrait en cette pensée de l'ironie ou de la méchanceté. Je suis un peu de ces gens qui, quelque attention délicate qu'ils aient, s'aperçoivent toujours à la réflexion que

leur geste peut être mal interprété. Et c'est en partie cette crainte qui est cause que je suis en apparence si froid, que j'ai horreur des manifestations d'amitié. En rentrant, j'ai trouvé Madeleine en grande conversation avec une modiste. D'ordinaire j'évite d'assister à ce genre d'entretien. Or, cette fois, pour faire le jeune homme, pour tâcher de plaire à Madeleine par ma curiosité, je me suis approché des deux femmes et j'ai fait semblant de les écouter avec intérêt. Madeleine, à mon grand étonnement, me dit alors : « Laisse-nous, Louis... tu ne connais rien à ces questions... je te rejoins dans un instant... » cela avec beaucoup d'amabilité. Je me rendis dans mon bureau, plein de joie. Madeleine allait-elle redevenir ce qu'elle était? Je me réjouissais follement de ce changement. Mais le temps passait. Au bruit que fait la porte d'entrée, je savais que la modiste était partie et Madeleine ne m'avait pas encore rejoint. Je ne voulais pourtant pas l'importuner. Je me résolus à patienter, mais à mesure que le temps passait, une colère de plus en plus violente grondait en moi. A la fin, n'y tenant plus, je me rendis dans notre chambre. Madeleine s'y trouvait, vêtue à présent d'une robe noire. « Tu n'es donc pas venue? lui demandai-je. — Non, puisque je suis ici. — Mais tu m'avais dit que tu viendrais? — Et toi, ne dis-tu pas beaucoup de choses? » Ces paroles m'emplirent de joie. Madeleine consentait-elle donc à me parler? Avait-elle donc tout oublié? J'étais heureux mais je me gardai bien de le montrer pour ne pas indisposer ma femme qui aime à voir dans le moindre contentement d'un homme de la fatuité. « Je t'attendais avec une grande impatience, continuai-je encore. — Pour me dire sans doute des méchancetés. » Il est un point sur lequel Madeleine et moi sommes tout à fait différents. Lorsque je me suis emporté, j'éprouve une gêne profonde à revenir sur le sujet qui a provoqué ma colère. Jadis, quand je me réconciliais avec Madeleine, c'était ce qu'il y avait de plus pénible qu'elle revisât tous les détails de la brouille, pourtant dans un esprit amical. Ce fut ce qu'elle entreprit de faire. D'un seul coup, ma joie disparut pour faire place à de l'irritation. « Non, Louis, continua-t-elle, il ne faut pas prétendre que c'est uniquement à cause des orchidées que

tu t'es fâché ainsi. — Ne parlons plus de cela, répondis-je sans même oser prononcer le nom de ces fleurs. — De quoi voudrais-tu que nous parlions aujourd'hui, si ce n'est de cela? » dit-elle sèchement. Madeleine, à la fin d'une réconciliation, alors qu'on s'élève, qu'on oublie tout, qu'on ne songe plus qu'à revivre, reprend le même ton cassant qu'elle avait avant. Bien que je susse cela, la phrase qu'elle venait de prononcer me choqua. « Mais il y a une foule de choses dont on peut parler, répondis-je d'un trait. — Eh bien! puisque c'est ainsi, ne nous parlons plus», dit-elle encore plus sèchement que tout à l'heure. Madeleine avait mis une jolie robe pour me plaire. Elle avait fait un effort pour oublier ses ressentiments. Elle était disposée à redevenir celle qu'elle avait été et, brusquement, elle abandonnait toutes ses résolutions. Elle est, en vérité, de ces femmes qui ne sont pas l'esclave de leurs préparatifs ni de leurs décisions. Ce serait sans le moindre regret qu'elle se priverait au dernier moment d'une joie à laquelle elle n'a fait que penser depuis des semaines. La colère me reprit. Mais, cette fois, elle avait des causes bien plus profondes. Ces causes étaient l'abîme sans fond qui nous séparait, l'incompréhension qu'elle avait de moi, cette versalité que je ne comprenais pas. « Puisque c'est ainsi, dis-je un peu comme un fou, je m'en vais. — Tu n'as qu'à partir, me répondit-elle. — Eh bien non, je reste. » J'étais furieux, d'autant plus que, par ma maladresse, c'était elle à présent qui dominait la situation. Qu'elle fût maîtresse d'elle-même, cependant que j'étouffais de rage, me rendit violent. Je lui pris la main et je la serrai de toutes mes forces. Elle poussa un cri strident et soudain, je vis dans son regard qu'elle était la plus faible. Je serrai encore plus fort. Elle tomba à genoux de douleur. Je la lâchai. Aussitôt, comme si j'eusse été un criminel, elle se sauva en appelant de l'aide. Resté seul, j'éprouvai comme une délivrance. De nouveau, j'étais le maître. Et cependant que j'entendais autour de moi, des courses à peine perceptibles, un affolement silencieux, je demeurai immobile, un peu troublé, hagard, sans me rendre exactement compte de ce qui s'était passé, mais avec quand même, au fond de mon cœur, un profond soulagement.

20 décembre.

J'ai reçu un mot de Curti me priant de venir le voir d'urgence. C'est avec inquiétude que je me suis rendu avenue de la Grande-Armée. Il y avait à peine quinze jours que j'avais déjeuné avec lui, mais il me parut complètement changé. Il m'accueillit couché. Son visage était frais, reposé mais, il y avait quelque chose de lointain, de triste dans son regard. Il était adossé à un oreiller. Sur une table de jeu dressée à la tête de son lit, se trouvaient un verre et une boîte d'ampoules. « J'ai été très malade avant-hier, me dit-il d'une voix lasse, j'ai eu trois syncopes de suite beaucoup plus longues que d'habitude et j'ai cru que c'était fini. Toute la nuit, mon pouls a battu à raison de quarante pulsations à peine à la minute. Mais à présent, cela va mieux. Pourtant, je ne me fais pas d'illusion. Tout sera bientôt terminé. » Je le regardai avec plus d'attention. Ses yeux me frappèrent encore plus qu'en arrivant. Ils ne s'accordaient plus avec le visage. Celui-ci, lisse et comme rajeuni, rose même par endroits, semblait non pas mort, mais comme endormi, comme se reposant après un effort terrible, tandis que les pupilles, cerclées d'une bande décolorée, allaient et venaient avec inquiétude. Je ne sais pourquoi, ils me firent songer à deux prisonniers qui chercheraient à s'évader. Il n'y avait plus de complicité entre eux et le visage. Affolés comme une aiguille, ils semblaient chercher à fuir la chair calme qui les entourait. Ils étaient impuissants et pleins d'effroi. En les regardant, je sentis à quel point Curti avait raison. Je voulus le rassurer, mais il ne prit pas garde à mes paroles. Et ce qu'il y avait d'étrange, c'était que ces yeux n'imploraient aucune aide, ne se raccrochaient à personne. Ils se mouvaient, seulement étonnés et anxieux. On avait l'impression qu'aucun spectacle terrestre n'aurait pu leur donner un autre éclat. On devinait qu'ils ne voulaient plus appartenir au corps et, quand les pupilles se plaçaient dans les coins comme pour regarder de côté, c'était à ce moment qu'on sentait la peur de Curti. On eût dit qu'en braquant ses yeux ainsi, il cherchait à se voir lui-même, pour s'assurer qu'il n'avait pas changé. Je m'assis à côté du lit. A ce moment, l'infirmière qui veillait le malade entra, portant une tasse

de tisane. Devant ce médicament, Curti eut un mouvement d'indifférence, de refus, en même temps qu'il allongea le bras pour prendre la tasse. Lorsqu'il eut fini sa tisane (qu'il avait bue avec un soin infini) il me tendit une main dans un geste plein d'abandon et de confiance. « Mon cher Grandeville, qu'est-ce que vous pensez de moi? » Je lui répondis que je lui trouvais les apparences de la santé, que ses syncopes avaient certainement été causées par un petit excès, enfin qu'il suffisait qu'il se surveillât pour qu'elles ne revinssent plus. Ces paroles lui causèrent un profond soulagement. « En effet, dit-il, mon médecin m'a affirmé la même chose. Et maintenant je me souviens très bien que j'ai eu un mouvement de colère le matin même de ma crise. — Comment, monsieur Curti, vous, un mouvement de colère! — Mais certainement, me répondit-il, avec un sourire à peine perceptible. Vous ne connaissez pas toute ma vie. » Ces derniers mots me plongèrent dans un abîme d'étonnement... Que Curti pût me dire que je ne connaissais pas toute sa vie, à moi qui croyais la connaître si bien, me paraissait insensé. J'aurais tout cru, sauf cela. Pourtant, je ne laissai rien paraître de ma stupéfaction. « Et c'est certainement ce mouvement de colère qui m'a fait tant de mal par la suite. » A ce moment, la femme de chambre vint lui annoncer tout bas le docteur Mariage. Dire à quel point le visage de Curti s'éclaira est impossible. Cette joie me fit mal. Elle me montrait combien le malade tenait encore à la vie. Je voulus me retirer, mais Curti insista pour que je restasse et je sentis que, dans son esprit, s'il tenait tant à me garder auprès de lui, c'était qu'il pensait que le médecin n'oserait rien lui dire de grave devant un tiers. Le docteur Mariage arriva avec un air légèrement soucieux. Il prit la tension artérielle de Curti, l'ausculta, puis eut une expression rassurée. C'était un homme grand, rouge de teint, coiffé de cheveux blonds en brosse. Il était évident que tout dans son maintien tendait à donner une impression de sincérité. « Je ne cache jamais rien à mes malades » semblait-il dire. Curti ne le quittait pas des yeux, mais le docteur faisait semblant de ne pas s'en apercevoir. La peur enfantine d'un malade, il n'en tenait pas compte. C'était justement ce qui donnait de la valeur à son air rassuré.

Les malades sentaient alors qu'ils n'étaient plus rien. Leurs implorations et leur crainte n'ayant même pas été remarquées, c'était uniquement leur état qui causait la tranquillité du médecin. Finalement le docteur Mariage se retira. A peine fut-il parti que Curti me demanda : « Est-ce que vous auriez confiance en ce médecin? » Je répondis affirmativement, ce qui parut lui être très agréable. « Et Madeleine? me demanda-t-il si brusquement que je crus qu'il voulait savoir si elle avait également confiance en ce médecin. — Je ne lui ai jamais parlé du docteur Mariage, dis-je. — Ce n'est pas cela que je vous demande. Je voudrais savoir comment elle va, si elle est heureuse. Surtout ne lui dites pas ce qui m'est arrivé. Cela lui ferait tellement de peine. Il sera bien temps qu'elle le sache quand il n'y aura plus rien à faire. » Je répondis encore que tout allait pour le mieux à la maison, puis je crus devoir ajouter qu'en effet il était préférable de ne pas l'alarmer pour un mal qui, après tout, s'évanouirait aussi rapidement qu'il était venu. Pourtant, Curti restait songeur. Il savait très bien que sa fille n'était pas heureuse avec moi. Jusqu'à présent, il avait fait semblant de croire que nous formions un couple uni. Or, à cette minute, je sentis qu'il ne jugeait plus utile de me tromper. D'un seul coup, à cause de la gravité de son mal sans doute, il se rapprochait de moi; il supposait que je savais aussi bien que lui que sa fille ne m'aimait pas. Il désirait me parler d'elle, non comme si j'étais son mari, mais comme si j'étais destiné à le remplacer lorsqu'il disparaîtrait. « Elle vous aime comme elle m'aime », continua-t-il. — « Certainement moins. » Je le sentais de plus en plus nerveux. « Pourquoi moins? Vous êtes beaucoup pour elle. » Je ne voyais pas où il voulait en venir. La première impression que j'avais eue s'était envolée. J'étais maintenant devant un homme courageux qui n'appréhendait plus la mort, et qui, dans un dernier effort, essayait de laisser derrière lui ses affaires en ordre. « Louis, vous êtes beaucoup pour elle. Vous êtes le premier homme qu'elle a vraiment aimé. Vous l'avez toujours guidée. Sans votre expérience, sans votre indulgence, que serait-elle devenue? Écoutez-moi, Louis, je peux m'en aller d'un moment à l'autre. Promettez-moi que, quoi qu'il advienne,

vous la défendrez toujours. Promettez-moi de ne jamais l'abandonner, de ne jamais la faire souffrir, de lui pardonner tout le mal qu'elle vous fera. Promettez-moi que, lorsque je ne serai plus, vous me remplacerez auprès d'elle. Vous deviendrez son père. C'est-à-dire que, quoi qu'elle fasse, elle restera toujours pour vous comme une fille. Si cela est nécessaire, faites taire votre amour d'homme. J'aime tellement Madeleine que ce serait pour moi terrible si je pensais qu'un jour vous ne soyez plus auprès d'elle, qu'il n'y ait plus un être au monde pour continuer à la protéger comme je l'aurais fait. Madeleine est une enfant. Écoutez Louis, promettez-moi de devenir son père, le jour où vous cesserez d'être son mari. » Ce langage me bouleversa, tant il me montrait clairement que Madeleine ne m'aimait pas. « Je vous le promets, répondis-je avec émotion. — Je vous en suis infiniment reconnaissant. Je sens ce qu'il peut y avoir de blessant pour vous dans mes paroles, mais au moment où on s'aperçoit que les reins, le cœur, le foie sont vieux, usés, qu'il ne reste rien de jeune et de sain à l'intérieur de soi-même, je vous assure qu'on peut parler ainsi. La vie n'est pas longue. Nous sommes tous destinés à disparaître. Et je crois que c'est le rôle des forts de protéger les faibles, de les défendre, même si ces faibles ne leur en gardent aucune reconnaissance. Imaginez ce que deviendrait Madeleine sans vous. Elle serait la proie de tous les hommes. Elle est avide de vivre. Elle ignore ce qu'est l'amour. Vous seul êtes capable de la diriger, de lui faire comprendre doucement, chaque jour, sans qu'elle s'en aperçoive, qu'elle se trompe, et même je crois que vous seul l'aimez assez pour lui ôter ses illusions irréalisables, sans qu'elle en souffre trop. Je vous demande de l'aimer plus qu'une femme, plus qu'une maîtresse. Si je n'avais pas bêtement perdu la plus grosse partie de ma fortune, j'eusse assuré la vie de mon enfant. Mais ce que j'appréhende le plus, voyez-vous, c'est qu'un jour elle cède à quelque tentation, que vous la quittiez et qu'elle se trouve seule au monde. Promettez-moi, que cela n'arrivera jamais. » Je savais que Madeleine ne m'aimait pas, mais que cela pût être tellement évident aux yeux d'autrui me fit un mal terrible. En entendant ces paroles, ce fut comme

si une clarté brutale éclairait mon intimité. Un instant, j'en voulus à Curti de me parler ainsi. Mais, tout à coup, je le vis devant moi et ma rancœur disparut. Je venais, par ces révélations, d'acquérir la certitude que Curti n'avait plus que quelques jours à vivre. Ma crainte de perdre Madeleine s'évanouit. Il m'apparut que moi-même, comme Curti, j'allais aussi mourir et que sur terre rien ne comptait, n'étaient justement les grands sentiments et que, pour ne pas être surpris par la mort, il fallait vivre avec eux dans l'existence de chaque jour. Je pris la main de Curti et je la serrai dans la mienne avec force : « Ne craignez rien, dis-je avec ferveur, votre fille ne sera jamais seule, et lui ferais-je horreur que je continuerais à la protéger comme si elle m'avait voué le plus grand amour. »

Ce fut encore tout ému par ce serment que je rentrai chez moi. En même temps que je ressentais le besoin d'être d'une grande gentillesse avec Madeleine, le souvenir de ce qui s'était passé, il y avait deux jours, m'arrêtait. De m'être emporté si violemment contre cette même femme qui, maintenant, m'apparaissait si digne d'amour, m'embarrassait. J'allais la retrouver. Il n'y a rien qui soit si touchant que de revoir un être que l'on aime avec d'autres yeux, sans qu'il s'en doute. Cet être continue à vous croire hostile et son visage demeure ce qu'il était avant. On le regarde alors avec la malice d'un père cachant encore à son enfant le jouet qu'il lui a apporté. On retarde le moment de dévoiler le changement qui s'est produit en soi. On sourit comme les gens qui vont faire une bonne surprise et on se tait, réservant la nouvelle agréable pour plus tard, tellement il est doux de supporter la bouderie quand on sait qu'il ne dépend que de soi de la faire cesser. Une joie profonde était en moi que Madeleine ignorât à quel point j'allais la rendre heureuse. Hautaine et le visage renfrogné, comme elle était loin de soupçonner l'immense amour que j'avais pour elle. Il me semblait que ce que je lui avais fait, dès que je parlerais, s'envolerait à tout jamais de son esprit. Les paroles de Curti m'avaient remué à un tel point que je me demandais comment j'avais pu rendre Madeleine malheureuse. Je la voyais à présent sous un tout autre jour et d'ennemie elle était

devenue une faible chose qui avait besoin de ma protection. De savoir que je ne lui marchanderais pas cette protection, de savoir tout ce que j'étais prêt à faire pour elle, et cela sans qu'elle le sût, la faisait paraître à mes yeux, malgré son air malveillant, attachée à moi pour le restant de ses jours. Je m'assis dans la pièce où elle se trouvait, sûr de moi, et je la regardai sans rien dire. « Qu'as-tu à me dévisager ainsi? me demanda-t-elle au bout d'un moment. — Rien. — Est-ce que tu te moques de moi? » Je ne répondis pas et ainsi que le beau-parleur dont les raisons seront tellement éclatantes qu'il peut longtemps laisser croire qu'il a tort, j'allumai une cigarette. Je me sentais tellement au-dessus des petites querelles quotidiennes que Madeleine eût pu faire ce qui lui serait passé par la tête sans me froisser. Je l'aimais malgré elle. J'étais prêt à tout lui pardonner, tant il me semblait que je la comprenais. « Écoute Louis, ce n'est pas la peine de rester ici... Je te prie de me laisser seule. » Je ne répondis toujours pas. « Je te prie une dernière fois de me laisser. » Subitement, j'eus conscience que l'annonce du changement qui s'était effectué en moi ne devait pas être faite au moment où elle s'énervait. Il fallait une autre atmosphère. « Si tu ne t'en vas pas dans une seconde, c'est moi qui m'en irai, » continua Madeleine. Je faillis lui répondre : « Qui t'en empêche?... » mais je me retins. J'évoluais encore trop dans la joie pour m'abandonner à un mouvement d'humeur. Je n'eus guère pourtant le loisir de réfléchir. A peine cette seconde fut-elle écoulée que Madeleine posa son livre, se leva et, sans dire un mot, quitta la pièce. Resté seul, j'éprouvai alors un des sentiments les plus bizarres qui soient. En même temps que je continuais à planer au-dessus de ce monde, une sorte de mécontentement se glissait en moi. J'eus nettement conscience que, si je n'agissais pas, ce dernier allait m'envahir complètement. Je me levai aussitôt et j'allai retrouver Madeleine. « Mais enfin, qu'est-ce que tu as aujourd'hui? » me demanda-t-elle avec colère. Cette fois je compris, que malgré le peu de désir que j'avais d'ouvrir mon cœur en une telle occasion, il fallait que je le fisse tout de suite, sans quoi il serait trop tard. « Je t'aime, Madeleine, voilà ce que j'ai, dis-je avec émotion. Je t'aime malgré toi, malgré toute

la peine que tu peux me causer. Tu auras beau faire, je t'aimerai toujours. Mon amour est au-dessus de tout. Je te connais si bien que tu peux me dire les pires injures, je sais ce que tu penses et cela seul, vois-tu, importe. Je sais que ton âme est belle, que tu es une petite fille sans défense et que sans moi, tu serais la plus seule des femmes sur la terre. » Je m'arrêtai essoufflé, les mains tremblantes, transfiguré comme le sont seulement les hommes qui avouent une faute ou qui parlent selon leur conscience profonde. Madeleine me regardait avec étonnement. Bien que j'eusse prétendu que j'étais au-dessus de tout, je guettais avec anxiété sa réaction. Elle ne bougea pas. — « Mais je te crois, mon pauvre garçon, » dit-elle finalement comme si j'avais voulu la convaincre malgré elle. De tout mon élan, elle n'avait retenu qu'une chose : que j'avais cherché à la convaincre, alors que je n'avais eu aucun but, si ce n'était lui dire mon amour.

EMMANUEL BOVE

(A suivre.)

TABLEAUX DE PROVENCE

ET D'AILLEURS

Déjeuner. — *Marseille.* Sur la corniche. Le bleu des eaux ne semble jamais nulle part plus intense, qu'autour de la chaîne d'îlots qui émerge dans la brume des chaudes journées méditerranéennes et se termine au château d'If.

Rude concert des bleus et du granit. Une sécheresse dans l'air provient sans doute de la blanche réfraction de ces déserts de pierre, ces hauts plateaux sans végétation qui avancent vers Cassis, sur la mer. La corniche de Marseille comparée à la Croisette de Cannes ou à la promenade des Anglais, avec cette nappe de mistral comme toujours prête à s'enfler sur des vagues à l'instant soulevées, ce sol qui use le fer, — la *corniche,* — c'est quelque rude fille du port comparée à ces étranges créoles de la mode, au dos nu, halées avec la complicité d'huiles de maisons de couture, qui couvrent les plages des Alpes-Maritimes. Devant Marseille, la courbe de l'eau se nomme *Golfe du Lion* et devant Cannes de ce nom qui évoque un air de mandoline : *la Napoule*! Dans le creux de ses Alpes bleues, Nice a baptisé la mer : *Baie des Anges.* De ce *lion* à ces *anges*... tout n'est-il pas exprimé?

La *Réserve* de Marseille, c'est l'Armenonville où les étrangers viennent manger de la bouillabaisse de luxe. Aujourd'hui, le président de la Chambre, M. Fernand Bouisson, député de Marseille, convie quelques amis à goûter d'une *bourride* renommée. La *bourride,* c'est une bouillabaisse... pour les Anges. Elle est exquise, le poisson y est vêtu de sauce

blanche, à laquelle on mêle une cuillerée d'aïoli. Devant la mer d'un bleu minéral, nous déjeunons à l'ombre des stores, dans la plus grande salle de la maison, décorée aux jours paisibles, bourgeois et gourmands du Second Empire.

Le Préfet de Police et madame Chiappe ont débarqué ce matin même, venant de Lisbonne; leur fille, madame Horace de Carbuccia, et son mari, le directeur de *Gringoire*, sont venus au-devant d'eux. M. Bouisson a également invité M. Causeret, préfet des Bouches-du-Rhône, des amis personnels de passage, le comte et la comtesse Guillaume de Ségur, M. Léon Bailby, puis de charmantes jeunes femmes de la région. L'air agite les stores, le ciel resplendit, la comtesse de Ségur (madame Cécile Sorel), est la voisine de M. Chiappe et, avec une autorité qui évoque ses grandes devancières, une bonne humeur inépuisable et un esprit toujours prompt à la répartie, elle maintient autour d'elle cette dose d'électricité qui donne du pétillement à l'atmosphère.

M. Jean Chiappe est vibrant. Ce Corse a la légèreté physique du montagnard méditerranéen. Une montagne qui se perd dans l'azur du ciel et naît dans l'azur de l'eau. Il parle vite. L'œil noir est piqué de l'éclat d'une lumière qu'il emporte partout avec lui. Des yeux en exil gardent de leur ciel sur la prunelle. Ces yeux enregistrent tout avec l'instantanéité du kodak. Le visage rasé, le front vaste, la taille moyenne, agile, il ne juge rien indifféremment. Ce préfet de police est optimiste de tempérament et n'a point l'aspect d'un de ces bureaucrates de carrière ayant d'avance sur toutes choses des idées préconçues et toutes faites et ne concevant jamais directement une réalité. J'imagine que cet homme, dont la jeunesse a connu la montagne abrupte, se dirige, comme le marin, bien plus par le soleil ou les étoiles qu'à l'aide des routes tracées par les générations et dont les bornes Michelin marquent dorénavant, en kilomètres, tous les carrefours et tous les aboutissants.

M. Fernand Bouisson a belle allure. Ce socialiste marseillais a la prestance d'un cardinal peint par les grands peintres du XVIIe siècle et de la Régence. Placez-le dans le velours et la dentelle, vous aurez un Rigaud ou un Largillière de la meilleure qualité. Le dessin du nez, le menton levé, l'œil noir

sous la paupière bien tracée. Il serait tout pareil vêtu d'une armure ou dans les habits d'un Conventionnel. Il est représentatif, avec cette belle cordialité de la main qui s'avance vite, sans nervosité. On le voit approcher, on pense qu'il est fait pour marcher à l'avant d'un cortège et pour prononcer les mots qu'il faut. Subitement, la bonne humeur se pétrifie, le profil prend de la sévérité, mais sous la moustache la lèvre garde aux commissures ce trait qui remonte et marque l'accent chez un individu, comme la lumière sur les prunelles.

Auprès de lui se tient, à l'ordinaire, une compagne parfaite, lettrée, artiste et d'une simplicité de bon aloi. Mais elle est demeurée à Saint-Raphaël, aujourd'hui.

Lorsque la *bourride* et les poulets sont mangés, après l'entremets, l'un des directeurs de l'établissement vient dire quelques mots à l'oreille de M. Bouisson.

— Madame Hanau, arrivée la veille au soir, déjeune avec quelques amis sur la terrasse.

En un instant, cette nouvelle sensationnelle traverse la table. C'est à qui courra dans l'angle de la pièce, pour tâcher d'apercevoir, en soulevant les rideaux de soie plissée, l'héroïne d'un procès retentissant, d'une « affaire » scandaleuse.

Une table ronde, autour de laquelle six personnes déjeunent, est placée dans l'angle de la terrasse. Et, dans l'angle même, de façon à apercevoir les deux côtés du balcon, madame Hanau : celle que dans les journaux on appelait *la mère Hanau*. Je crois me tromper, mais à sa table les deux autres dames assises semblent encore plus jeunes qu'elle. D'ici, la *mère Hanau* paraît vingt-huit à trente ans! Elle a les cheveux noirs, le regard vif. Elle observe avec rapidité de droite à gauche en parlant, comme une personne habituée par les circonstances à craindre autant une porte fermée qu'une porte qui s'ouvre.

Au delà de la table et des convives, on a barré la terrasse, d'un paravent. Le store est au-dessus des têtes. A travers les rideaux de toile passe l'air de midi, l'été, devant la Méditerranée. On devine, par une fente, les courriers qui partent pour Alger, ils s'en vont vers Suez, la mer Rouge... Ils s'éloignent, longs et fumants. Ils ont l'air de s'évader.

Devant moi, qu'elle ne saurait apercevoir, madame Hanau

que la cure d'amaigrissement faite en prison a beaucoup rajeunie, madame Hanau, le coude sur la table, pose le menton dans la paume de sa main. Les yeux noirs veillent. Ils courent, de droite à gauche. Les transatlantiques, les navires de la *Compagnie de Navigation Mixte*, peuvent gagner le large, madame Hanau ne les voit pas. Auprès d'elle se trouve, paraît-il, Me Dominique, l'un de ses avocats ou conseils. Cette femme, dont la jeunesse surprend, alors que je lui croyais, avec des souvenirs de Thérèse Humbert, le visage massif, a dans la jeunesse même quelque chose de cette expression qui fait dire aujourd'hui de tant de femmes, à la légère sans doute : une poule.

Presque tous les convives de M. Bouisson, à tour de rôle, sauf bien entendu M. Chiappe, sont venus écarter le petit rideau de soie. Quelqu'un propose de faire passer à l'inculpée, sur un même plateau, les cartes du président de la Chambre, du préfet de police, du directeur de l'*Intransigeant* et du préfet des Bouches-du-Rhône. Madame Hanau serait sans doute pour un instant légèrement décontenancée.

— Oui, mais elle pourrait garder nos cartes, et dame!...

Je ne sais si cette remarque n'est pas de M. Chiappe.

D'un revers de main, M. Bouisson a balayé ces amusettes. Il se tient debout, de l'autre côté du paravent qui abrite cette financière trop moderne, cette Turcarette, habile mais trop pressée, dont les lèvres et les yeux, sous l'astuce certaine, révèlent à l'observateur leur sensualité. Un appétit que rien jamais ne rassasie, le goût maladif de la jouissance matérielle perdent plus rapidement certaines femmes que les hommes, après les avoir plus hâtivement portées vers des buts que, frémissantes, repues mais inassouvies, elles veulent dépasser toujours.

Mais, déjà, nous ne pensons plus à ce voisinage. Avec son inlassable ardeur pour le beau, son constant attrait pour le magnifique, madame Cécile Sorel raconte sa dernière tournée, en Égypte, devant la mer.

***

Danseuses. — *Saint-Paul.* Vers le soir. A l'instant, voulu par nous, de ces préludes du couchant qui éclairent les choses

comme de l'intérieur. En arrière de Cagnes, dont la hauteur se couronne d'un château mal restauré. Creneaux qui déshonorent la colline et cette petite ville aux maisons serrées comme les grains d'une grenade. A l'horizon, la maison de Renoir ajoute une tache rose. La grande ligne de la Méditerranée, derrière la silhouette blanche du donjon de Villeneuve-Loubet. Et la vallée fertile, pareille à un écrin gainé du vert des vignes.

Au centre, la colline de Saint-Paul rattachée au grand massif mauve qui va de Grasse au Var.

Les orangers et les jasmins exhaient à la tombée du soir leurs senteurs les plus douces. Ainsi, de presque toutes les fleurs dont la corolle est blanche.

Cagnes est conique sur son granit. Saint-Paul, au contraire, s'étend, longitudinal, rectiligne, pareil, sur ses remparts, à un très long rez-de-chaussée ocre, pâle et rosé. A l'extrémité du monticule aplati, — à la proue, — le cimetière et ses hauts cyprès.

On nous a vanté, non sans raison, bien des petites villes d'Italie. Elles ont fourni à la gloire de Corot ce qu'elle garde peut-être de plus pur. Il est en France, le long de cette bande étroite et resplendissante qui va de l'Estérel à la Turbie, de Cannes à Menton, de petites villes comme Biot, Cagnes, Saint-Paul, Saint-Jeannet, Eze, Roquebrune, placées par des artistes involontaires, inconnus et certainement irresponsables, et qui ont pris, avec la collaboration du temps une silhouette, une patine si incomparables qu'il ne suffit plus que d'une maladresse, d'une tentative d'embellissement, d'une hâtive ou falote reconstitution pour les perdre. Comme pour certains objets, plus fragiles que nobles, d'ailleurs, il faudrait les placer sous un globe. Ceux qui les habitent sont condamnés à n'y rien modifier : un toit de tuiles neuves et voilà le tableau gâté.

Nous sommes venus dîner à Saint-Paul, sur la terrasse de cette charmante *Colombe d'Or*, avant le coucher du soleil, pour goûter aux quelques instants de sérénité qui se dégagent, comme des rayons, de la petite cité, abordée du village de la Colle. De quel pinceau appliqué, délicat, léger l'on voudrait représenter les tons neutres, les bruns délavés de ces bâtisses

décrépites. Il est possible d'y aller plus hardiment lorsqu'il s'agit de représenter les constructions des villes neuves, leurs cheminées funèbres, leurs murailles enduites de plâtrages grossiers.

Plusieurs centaines d'années ont préparé le tableau pour le couchant de ce soir-ci. Tous les autres y avaient ajouté, auparavant.

Nous regardons cette petite ville d'un millier d'âmes. Elle a l'air de contempler dans le passé le cortège infini des hommes. L'émotion qui nous étreint vient du regard inexprimable de la suite d'existences accumulées dont la vie s'est écoulée là. Tout n'est pas mort avec les morts. Ils ont élevé cette tour, ces remparts épais pour se défendre contre d'autres vivants. Sans doute en chevauche-t-il encore à nos pieds, sur la vieille route sinueuse que ne parcourent point les autos.

Le soleil retombe dans un ciel pâle où traînent quelques lambeaux dorés.

La minute nous est accordée. Elle nous est donnée tout entière, dans sa brève immensité. Pèlerins que l'on croit insensibles et superficiels! Et nous venons de recevoir l'une de ces communions que nous souhaitons en secret, comme les premiers chrétiens au fond des catacombes, sans avoir prononcé un mot, ni tenté d'exprimer à d'autres notre ravissement.

Qu'un été passe... Qu'il soit passé. Nous gardons assez de plaisir, et assez intense, d'une telle minute pour en embraser plusieurs semaines dans le souvenir.

... Deux jeunes femmes, que je me plais à supposer tendrement unies par le goût de la danse, la joie du rythme et les plaisirs que la couleur procure au cerveau, deux jeunes femmes ont créé, dans ce vieux Saint-Paul, un théâtre!

Toutes les voitures ne sauraient suivre la rue centrale, mais c'est à peine si un piéton peut longer la ruelle, à l'extrémité de laquelle ces deux anachorètes aux jambes nues ont installé leur salle de représentations. Imaginez une petite pièce basse à poutrelles, dans une ferme. Jamais vous ne l'imaginerez aussi réduite que celle où nous sommes assis. Les

fauteuils d'osier alignés sur quelques rangs sont des fauteuils d'enfants. Et, sur les côtés, quelques bancs. Serrés à l'extrême, nous pourrons tenir quarante-cinq. Mais c'est un prodige. Qu'une spectatrice se sente incommodée et qu'il faille l'emporter, voici tout le public obligé de sortir pour la dégager et lui faire place. Trois bougies au mur éclairent la salle, — trois. Les spectateurs entrent par la scène en descendant une marche. Un mauvais rideau séparera l'une de l'autre, un peu plus tard. Un rectangle de papier placé sur les sièges porte le nom de ceux qui ont retenu leurs places à l'avance. Le programme est épinglé au mur. On n'y voit guère. Des photographies de mesdemoiselles Hélène Vanel et Loys Hutton, — ce sont nos chorégraphes, — ornent les murs, entre des objets rustiques. Une seule fenêtre aère la représentation. La placeuse porte d'immenses lunettes noires, elle a l'accent anglais et distribue pour éventails des carrés de carton ondulé. Et nous sommes empilés là, bien sages, semblables à des enfants que, dans un silence de commande, le moindre mot fait rire aux éclats. Il est venu des spectateurs de Cannes et de Juan-les-Pins, de la pointe d'Antibes et de celle du Cap Ferrat. Il y a là des Américaines et des Grecques, des Italiens et même des Français, de très jeunes femmes à demie-nues, en pantalons de pyjama de soie claire et des jeunes gens en tricot de couleur aux manches courtes. Des artistes et des femmes dites du monde et même de la société. Je ne pense avoir guère contemplé promiscuité plus grande, abandon plus complet, et meilleure humeur : la tenue vaut celle de n'importe quelle soirée élégante. Trois femmes dans le creux de la fenêtre, d'autres sur des coussins au ras de la scène. Et la placeuse anglaise aux grandes lunettes noires parvient à introduire une personne de plus, car il en est cent autres à la porte qui voudraient bien entrer et qui ne repartiront qu'après minuit dans les autos encombrant les abords de la porte fortifiée, sur la place.

Le rideau est tiré, le cinquantième spectateur emboîté entre deux sièges. La placeuse aux lunettes noires a disparu. Mais le rideau ne s'écarte point. Le public s'impatiente gentiment. Le rideau s'ouvre. Une très belle personne brune, peu vêtue de tulle rouge, une rose à la taille, paraît. Elle

danse, le buste rejeté en arrière. Les jambes sont longues et élégantes, les bras *rament* de chaque côté du corps avec grâce.

C'est une danse originale. Comme orchestre un phono. Deux projecteurs électriques dissimulés éclairent mademoiselle Hélène Vanel. On l'applaudit.

Miss Loys Hutton lui succède. Danse de fantaisie, masque sur le visage, costume que l'on dirait dessiné par Picasso ou tout comme. Légèreté, grâce funambulesque, — l'insaisissable. Nous reconnaissons la placeuse aux larges lunettes noires. Ce qui n'est pas le moins remarquable de cette représentation, c'est que, depuis le nom des spectateurs placés sur les sièges jusqu'au décor, aux costumes, à l'allumage des projecteurs, à la mise en marche du phono, tout est fait par ces deux jeunes femmes et mis au point, sans aucune aide. Elles ont décoré les toiles de fond et confectionné les costumes. Et, sans autre publicité que celle de gens déjà venus, elles attirent là, tous les mardis soirs, pour deux représentations consécutives, ce monde bigarré de la côte qui n'a jamais été plus nombreux que cette année.

A la fin des danses, six ou sept, la placeuse, qui a remis ses lunettes noires pour n'être point reconnue, fait circuler parmi les spectateurs une boîte de fer dans laquelle chacun glisse quelques billets.

Sur le programme, le théâtre s'intitule : *Rythme et couleur.* C'est un des essais les plus agréables, les plus volontaires, les plus intelligents, que j'aie vus. Et n'eussent-elles réussi qu'à rassembler là-haut, sous leurs poutrelles basses et sur moins de vingt mètres carrés, tant de monde, qu'il faudrait reconnaître bien du mérite à ces jeunes femmes isolées, qui ont osé faire un théâtre avec rien et préparer une représentation — c'est aujourd'hui la quarante-huitième — sans savoir s'il y viendrait un chat.

...Dehors, c'est la bourgade millénaire, sa pierre qui est demeurée tiède encore du jour en allé, son obscurité, son silence qui a des senteurs de pain chaud et de souris. A l'heure où les femmes devant les portes se taisent, mais où des jeunes gens rassemblés écoutent parler les vieillards, en fermant les yeux.

***

Aix, Arles, Nîmes. — Jamais je ne les traverse, jamais je ne m'y endors ou ne m'y éveille — et nous ne devons négliger d'y joindre Avignon — sans éprouver un sentiment inexprimable de satisfaction. Lorsqu'il existe à une nuit de train, à douze ou quinze heures d'auto, par d'admirables routes, cet Eldorado préparé par les Romains, les papes et notre XVIIIe siècle, et qu'on en jouit avec un plaisir, une admiration toujours renouvelés, l'on devient plus exigeant pour les préfets ou les municipalités auxquels incombe la responsabilité de maintenir et de préserver. Il ne s'agit ni d'embellir ni de restaurer, il ne serait besoin que de défendre. Avec seulement un peu de vigilance et en éveillant chez la population le sens de la valeur du trésor dont elle est nantie, il n'y aurait que peu de réparations à entreprendre pour garder presque intact aux yeux des voyageurs le patrimoine reçu. Les nécessités du progrès sont indéniables, mais pires encore les vandalismes de la publicité.

Je déjeunais récemment à Saint-Raphaël avec un sous-secrétaire d'État dans le présent ministère, M. Baréty. La défense de nos sites l'a toujours intéressé; il assure avoir fait beaucoup. Élevées à certaines courbes de la route, entre Avignon et Marseille, et destinées à d'immenses placards multicolores de publicité, certaines murailles ont reparu, cependant, dont les couleurs et les réclames avaient été, l'an dernier, barbouillées de blanc. Elles détruisent, comme on anéantirait une cathédrale à coups de canon, les paysages les plus harmonieux de la France. L'homme insensible à la beauté ne peut traverser la Provence sans éprouver, même confuse, une émotion. Mais est-il admissible, parce qu'existent sur la promenade des Anglais, ou le long des Champs-Élysées, quelques palaces ayant besoin de clientèle, que d'admirables étendues soient détruites? Que ne loue-t-on aussi, à la même publicité, les statues et les tableaux du Louvre? Que ne placarde-t-on : *Passez l'Eté à Evian* ou *à Aix-les-Bains*, et des réclames pour des vermouths et des Galeries de Nouveautés sur le cadre des *Noces de Cana*, la Victoire de Samothrace, les Raphaëls, les Rembrandts et le Richelieu de Phi-

lippe de Champaigne? Je ne vois aucune différence. Et, sans doute, un État qui laisse toute liberté à l'argent doit en arriver à de tels procédés.

Quels impôts à exiger cependant, pour une trésorerie aussi nécessiteuse que la nôtre, de tant d'enlaidissements qui frappent de stupeur les étrangers et les détournent de voyager chez nous!

La route de la côte, de Fréjus à Menton, est impossible à suivre aujourd'hui. On n'y aperçoit plus ni la mer, ni les montagnes. On n'y voit que des disques ou des maisons entières vendues à la publicité. Mauvais calcul, d'ailleurs, car le client aisé qui voyage finit par prendre en horreur les produits qu'on lui impose avec cette brutalité, au détriment des plaisirs qu'il escomptait de ses déplacements.

M. Baréty semble animé d'un beau zèle. Mais le nombre des panneaux de publicité a pourtant doublé depuis l'an dernier. La seule « amélioration » que nous y trouvions, c'est qu'on puisse lire sur chaque annonce la distance d'une ville prochaine. Passez la frontière italienne, vous ne voyez plus le long de la route un seul de ces panneaux aveuglants. Visitez la Suisse. Visitez cette Égypte que l'on vous conseille d'aller voir si impérativement, sur tant de fermes qui longent la voie ferrée : vous n'y trouverez point de réclames pour des dentifrices ou pour des plages avec golf et des golfs avec ou sans plage. La clientèle élégante et nomade gagne le nord africain, car la révolution latente rend l'Égypte dangereuse, et le touriste riche craint les bagarres.

Nous sommes quelques-uns tout de même qui devenons furieux lorsque revient cette question du chambardement des routes de France et de nos paysages par la publicité. Il est de grandes voies, que bien des gens que je connais ne suivent plus et qu'ils aimaient, des villes importantes qu'ils délaissent. Ils se créent des itinéraires sans publicité. Que M. Tardieu, qui est si actif et laborieux, et qui comprend ces questions, donne donc un regard à ce dossier volumineux, qu'il presse ceux qu'on a chargés d'une réaction nécessaire, in-dis-pen-sable. L'ennemi est puissant. Mais ce doit être un stimulant de plus d'avoir à le vaincre, pour un homme qui sait gouverner.

***

Arles. — A dix siècles d'intervalle des colonnes toujours jumelées, accouplées, montant parallèles et rapprochées : celles du théâtre romain et celles du cloître de Saint-Trophime.

... Une jeune mère et sa fille visitent en même temps que moi le théâtre antique. Le père les photographie au pied des colonnes. Je ne sais rien d'elles. Je ne leur aurai pas adressé une parole. Dans le soleil de l'après-midi qui brûle, sur l'un des gradins où je demeure étendu, elles sont aussi lointaines de moi que celles qui deux mille ans plus tôt les ont précédées parmi ces pierres, debout. Le temps cesse d'exister devant certains chefs-d'œuvre laissés par les hommes, comme devant certains tableaux de la nature, devant les constellations semées dans l'infini.

***

Le pont du Gard. — Un dimanche d'été. Les badauds sont tous accrochés à lui et parcourent son échine comme des crabes sur une baleine échouée. Avec les moyens employés aujourd'hui, cet ouvrage, qui n'était que d'utilité, serait hideux. Il déshonorerait cette vallée du Gardon demeurée encore telle qu'au temps où la Provence était romaine. Mais, obligés de compter avec la main de l'homme et d'entasser pierres sur pierres, les Romains en ont fait un gigantesque théâtre offert à la réfraction des rayons du jour et que l'on considère comme une œuvre d'art pure, sans se lasser, avec ses corniches de palais et ses clefs de voûte impeccables, dans ce détroit rocheux, loin de tout.

Une « ravissante » et mouvante écharpe sur une grande femme qui marche devant moi sous les arceaux immenses. Cette longue et frémissante écharpe orangée efface les visiteurs dominicaux. Je retrouve le pont du Gard tel qu'Hubert Robert l'a représenté vers le couchant et tel que le connaissent les visiteurs du Louvre. La femme qui me précède me semble envoyée par ces dieux favorables aux voyageurs enthousiastes et confiants, toujours, et qui se plaisent à lui

offrir le ciel qu'il faut, l'averse nécessaire, comme j'en recevrai tout à l'heure une qui fera courir vers l'auberge voisine tous ces braves enlaidisseurs, pour me laisser seul, au milieu des trames de la pluie qu'un rayon de soleil argente, dans l'une des arches immenses de l'aqueduc.

Ma promeneuse à l'écharpe résiste comme moi. L'averse court au loin, le ciel resplendit. Les nues se dénouent et s'allègent dans l'azur. Au petit café, les gens entassés se désaltèrent. Déjà séchée, l'écharpe flotte comme un lambeau du passé, sur les flancs d'une image inaltérable.

La même étoffe radieuse sur une petite femme fût devenue chiffon, et se serait alourdie. Je remercie une fois de plus les dieux familiers et fidèles. Ils embellissent ainsi les voyages de quelques-uns... Ils m'ont donné l'averse féerique, l'écharpe orangée... et la grande et noble passante pour s'en draper.

Et le souvenir d'Hubert Robert[1]. Je l'imagine, accroupi, là-bas, dans la verdure rafraîchie, silencieux, paisible, le front tout habité de radieuses chimères. La main calme du paysagiste, avec ce cœur altruiste et chaud qu'ils avaient tous, au temps où le peintre offrait humblement à la nature sa collaboration, sans prétendre à la déformer et la réduire à une expression arithmétique, selon des caprices impuissants ou les exigences d'une mode incohérente et d'un commerce honteusement dénaturé.

***

Nîmes. — Affiches sur les piliers extérieurs de ces arènes sublimes, cernées d'appareils d'éclairages, d'urinoirs, etc...

COURSES DE TAUREAUX

et en sous-titre :

RIGOLARIUM TAUROMACHIQUE

1. Les copistes, les décorateurs pour Américains et pour Français de 1900, ont donné la nausée du pastiche d'Hubert Robert aux regards un peu délicats. Mais cet artiste demeure, avec Fragonard, dans ce XVIIIe siècle trop exploité, un peintre de génie et un lyrique plus que gracieux, un grand poète.

***

Une étape. — Depuis Nîmes, nous avons gagné progressivement la montagne, puis nous nous sommes enfoncés dans une vallée vers Anduze, d'où sortaient jadis des vases de terre-cuite charmants... Les gorges ont bientôt commencé.

Déjà nous avons vu disparaître les oliviers et voilà les premiers chataîgniers et ces verdures qui naissent à l'humidité dans l'ombre des arbres et découpent sur le sol leur dentelle pesante. Quelques fermes éloignées sur d'étroits plateaux.

Là-bas, là-haut, en arrière de ces vertes Cévennes, que j'ai vues un printemps, jaunes de genêts en fleurs, vivaient des hommes rudes dans un pays âpre, froid l'hiver, brûlant l'été, où se dressaient les cônes de volcans éteints.

Dans les plaines que le Rhône traverse, les hordes civilisées apportaient l'eau sur les gigantesques et noble aqueducs, bâtissaient des théâtres et des arènes, où les colonnes de marbre soutenaient devant les foules immenses des portiques aux corniches impeccables. Les dieux étaient lentement parvenus à la plus pure image de l'homme. Le langage s'affinait comme les dieux, grâce à des poètes ou des artisans de génie.

Quelles infiltrations, quelle pénétration brutale et lente se créait entre la région conquise et ces contrées infinies qui remontaient vers le nord à la cadence de leurs sommets abrupts ou incurvés, de leurs vallées inondées, de leurs gorges noires et impraticables!

Et nous suivons une route soigneusement macadamisée, à la vitesse tout de même de 60 kilomètres à l'heure... Nous sommes passés des Romains aux barbares, de César à Vercingétorix, de l'olive lisse et luisante à la châtaigne hérissée de piquants, du cyprès au chêne. Et, tout aussitôt, du culte de Vénus à celui de la Vierge Marie.

Le midi est *avancé* dans ses opinions politiques. Mais être *avancé* dans le Midi, ce n'est plus du tout comme l'être dans le Nord. Ce grand débarcadère qu'est la côte méditerranéenne, entre Port-Vendres et Antibes, a vu jadis atterrir et s'éloigner vers le septentrion le christianisme qui, ne l'oublions pas,

apparaissait alors bien *avancé*, lui aussi. Dans ce qu'il fournit de rouge et de brûlant à la France, entre une grande part de l'enthousiasme méridional pour toute idée nouvelle et toute source d'espoirs même factice.

***

CONQUES. — Depuis longtemps, je désirais connaître cette abbaye de Conques fondée par les Bénédictins vers le VIIIe siècle, je crois, et qui, placée sur le passage des Croisades, sur la route des grands pèlerinages, de Reims à Saint-Jacques de Compostelle, a vu passer tout le Moyen âge et la Renaissance à ce point de jonction des routes allant du Nord vers Rome et l'Espagne.

C'est à 30 kilomètres de Rodez. Mais j'ai couru l'aventure sur des chemins étroits, suivi un itinéraire improvisé qui traversait un pays verdoyant, paisible, préservé, où les attelages sont traînés par des bœufs accouplés. Les montagnes conservent dans leurs creux et à leurs flancs ces familles humaines qui, dans les estuaires, à l'embouchure des fleuves et à la traversée des grandes villes, se laissent si facilement entraîner et se dispersent de leur plein gré, promptement. Ici, le passé pèse sur le présent; les blouses des hommes, commes les robes des femmes sont noires; tous portent toujours le deuil de quelqu'un de ces ascendants dont ils ne se sont pas éloignés, à la jeunesse.

Conques est bâti dans un repli de montagne, le long d'une étroite et creuse vallée. On ne pressent le but qu'à l'instant d'y toucher. Et la basilique jaillit de la verdure comme le marron d'Inde de son écorce. Une poignée de demeures aux toits d'ardoises l'environnent. La Révolution détruisit l'abbaye. Mais la basilique romane est demeurée intacte. C'est une cathédrale dans une forêt. De l'auberge à pic sur le cours des eaux, la vue illustrerait quelque page de Gustave Doré pour un conte romantique.

A dix pas de l'auberge, une pancarte pour les touristes, portant, sous le nom de Citroën, ce simple mot en caractères imposants : *Trésor*. Nous n'avons pu nous empêcher de sourire. Le Trésor de Conques, — exposé en 1900 au Petit Palais,

ce fut son seul voyage et il est revenu intact dans les vitrines du curé, — est l'un des plus extraordinaires, des plus complets et des plus rares qui se puissent rencontrer.

Mon rôle n'est point de le décrire, mais d'encourager à l'aller voir. Pourtant, il faut bien insister sur la surprise que procure, à l'extrémité d'un couloir obscur de presbytère et après une pièce traversée dans la pénombre, cette salle nue qui contient derrière des vitres le *Trésor* annoncé par Citroën. Ces reliques somptueuses proviennent des lointains Bénédictins qui, bien avant l'an mil, étaient venus se fixer là, dans ce désert, ces ténèbres, ces verdures épaisses, pour oublier une civilisation qui — déjà — leur semblait dangereuse dans ses perfections, ses amollissements et ses richesses. Mais, jusqu'ici, la richesse affluait pourtant. Les reliques de sainte Foix attiraient les pêcheurs, qui lui apportaient en ex-voto des pierres précieuses et des camées antiques.

Au centre de la sacristie, l'image se dresse, éblouissante et monstrueuse, elle fascine et fait horreur. Elle semble émerger de la plus rude barbarie, chargée de ses intailles et de ses émeraudes, comme un noir de l'Afrique centrale qui aurait pillé un convoi d'Européens. Le profil des empereurs romains ciselé dans les pierres dures se devine sur ce corps informe, vêtu d'un or si pur, qu'il semble sortir à l'instant des magasins d'un joaillier. Dans l'émail blanc, la prunelle noire fait rire. Et l'on frissonne en songeant à ceux qui avaient traversé les pays sans routes, franchi les torrents et les fleuves, gravi les pentes rocheuses, pour venir apercevoir, derrière le buisson de la flamme des cires ou de l'huile, cette idole capétienne et cannibalesque... Et qui partaient rassérénés, achever au loin une vie longue et monotone.

Je revois les deux colonnes accouplées du théâtre d'Arles que je contemplais étendu sur une dalle chaude des gradins, hier encore, à midi! Qu'elles semblent pures, dressées sous le même fragment de corniche qui leur fait un simulacre d'abri et un lien éternel, évoquées auprès de cette barbare chrétienne martyrisée par les idolâtres, — d'abord, — et ensuite par les pieux Bénédictins.

Sur un trône aux boules de cristal de roche, avec ses yeux ronds, sa tiare et ses pieds lourds, sainte Foix évoque l'image

d'un roi papou, peut-être hermaphrodite et certainement luxurieux. Une luxure qui sent la chair rôtie et fait entendre des clameurs nocturnes autour d'un brasier... Rien de cette sérénité qui apparaîtra dans l'œuvre d'art chrétienne, vers le XIIe siècle.

Le *Trésor* contient des pièces plus tardives ou moins primitives, d'une grande rareté ou d'un art plus *divin*.

Nous partons à la brune, sous la pluie fine. J'aurais voulu passer la nuit dans l'auberge, à flanc de montagne, devant l'horizon abrupt que domine sur une éminence une colonne surmontée d'une croix, seules lignes rigides dans ce décor chaotique et que le crépuscule et le crachin accablent. Mais il faut être à Rodez tout à l'heure.

***

RODEZ. — Cathédrale fortifiée. Donjon qui se dévêt de redans, de créneaux et de ponts-levis pour devenir sanctuaire.

Dans la nuit, sur la place dévalante, aux lueurs des réverbères, je fais arrêter l'auto. La nuit s'éclaire. Le donjon et la tour paraissent soutenir la nue, piliers compacts, dressés vers quelques fugitives parcelles de voie lactée.

Soirs méditerranéens, vastes cafés de Marseille, bars et terrasses de Toulon, velums d'Aix sous les platanes et promenade de la rue centrale d'Avignon, à six heures du soir, êtes-vous donc si loin? Cinémas, phonos et lumières. Il n'est que huit heures après midi, la cathédrale fait peser des cubes de granit dans cette poche d'air respirable, cette sorte d'estomac rempli d'oxygène et de limpidité qui enferme les petites cités.

Les capitales, elles, sont comparables à des courbes de la mer, elles créent un cinquième élément, cette rumeur s'en échappant comme une respiration qui sommeille ou halette.

Ici, je pense à des romans de Ferdinand Fabre, dévorés lorsque j'étais adolescent. L'atmosphère en est véritable encore : ni fleurs, ni concert, ni ciné. Et, vers neuf heures, après dîner, sur la place luisante de la récente pluie, des religieuses qui regagnent dortoirs ou chapelles, paisibles et sereines, comme à midi.

***

SAINT-FLOUR. — L'Auvergne, le Cantal, larges horizons, plateaux immenses, onduleux, verts et peuplés de troupeaux à cornes, presque tous blonds. Petite ville venue se dresser à pic sur un rocher pour contrôler en bas, dans la vallée, le passage des nomades ou des simples voyageurs. Prêtes à la défense, contraintes à faire le guet pour préserver d'une escarmouche ceux qui vivaient serrés dans l'enceinte de leurs murs, ces villes ont chanté le règne de Dieu sur la terre et subsistaient péniblement dans la crainte première des voisins, puis du genre humain tout entier.

Il ne semble pas qu'elles doivent jamais se débarrasser complètement de ces anciennes frayeurs. Derrière les fenêtres de ces habitations serrées, à cent mètres à pic, je devine des regards de femmes. Une angoisse les traverse, lorsque paraît au loin, entre les arbres au tronc blanchi par les cantonniers, une auto rapide, sur la route d'Issoire et de Clermont-Ferrand.

Déjeuner chez M. Stanislas de Castellane, député de l'arrondissement et vice-président de la Chambre, dans un de ces appartements aux belles boiseries au XVIIIe siècle.

Dans la société de Paris, existe une manière de disposer, d'arranger une maison qu'on peut appeler *le Style Castellane*. Il se retrouve chez M. Jean de Castellane, président du Conseil Municipal de Paris, depuis l'été, et chez celui des trois frères qui donna pendant tant d'années les preuves de tant de goût et d'une intelligence qui ne se désintéressait d'aucun sujet; les deux mondes ne le connurent guère que sous son prénom, comme les princes — et c'en est un : *Boni*.

Ce style des Castellane consiste dans un mélange de magnificence et de simplicité qu'on ne sait doser ailleurs avec tant de mesure et d'adresse. Les princesses de Courlande et autres voisinent avec des demoiselles de grandes maisons qui firent alliance avec la famille de mademoiselle de Sévigné, mariée à un Castellane, le comte de Grignan, jusqu'à cette Rohan, qui, en 93, mourut, je crois, décapitée. Un fauteuil 1830 ne semble jamais désemparé non loin d'une bergère du XVIIIe siècle, ni le plus modeste dragecir auprès de la plus resplendissante

miniature. Les tapis de velours traînent sur le parquet, les fleurs jaillissent des vases, non pas comme apportées par le fleuriste, mais cueillies par le jardinier. Cent subtilités seraient à définir, ainsi, pour rendre l'atmosphère des différents logis de cette « Maison de Castellane » qui compte des maréchaux et garde dans les veines le sang de Talleyrand.

C'est le 1830 qui l'emporte, dans le salon de Saint-Flour. Mais il y a tout de même les portraits, les livres, les fleurs, le fauteuil bien placé devant ces visages d'aïeules qui donnent au jour présent la saveur des soirs passés.

Madame Stanislas de Castellane, avec son sourire, son rire juvénile, sa grâce craintive, comme si les gestes voulaient volontairement s'effacer en se traçant, traverse Saint-Flour, à la suite de son mari, comme si elle était encore dans son salon du boulevard La Tour-Maubourg.

Le député du Cantal et elle connaissent les maisons préservées. Il n'en est guère à l'extérieur, mais presque toutes conservent à l'intérieur quelques vestiges du XVe et du XVIe siècles. Les antiquaires en ont beaucoup emporté. Il reste assez de fragments remarquables pour surprendre, lorsque nous poussons, au fond d'une de ces « allées » obscures des maisons, la porte de vieilles cours qui font songer à toutes celles que Balzac n'a peut-être pas vues, mais qu'il a si minutieusement décrites. Dans la poussière dont elles sont enduites, qui sait ce qu'on retrouverait de parcelles de leur temps primitif et que nous respirons mêlées à celles du jour qui nous voit vivre?

M. de Castellane ne manque point, chaque fois que nous franchissons une porte ou gravissons quelques marches d'un escalier, de blâmer le crépissage dont on recouvre de belles pierres, ni de recommander aux habitants de conserver avec respect ce qui subsiste.

— Car, — ajoute-t-il, en me regardant avec un sourire, — ce qu'on détruit de toutes ces choses-là on ne le remplace pas.

Puis il reprend :

— Il faudrait écrire des articles dans les journaux...

Alors, c'est à mon tour de sourire!

ALBERT FLAMENT

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Histoire du monde, publiée sous la direction de E. CAVAIGNAC. Tome XII, **le Monde anglo-saxon au XIXe siècle**, par **P. Vaucher** (*de Boccard*).

L'Histoire du Monde, dont la publication s'achève présentement, se distingue des collections analogues par un double caractère. La plupart des histoires générales ordonnent tous les faits par rapport à l'Europe et par rapport à l'époque la plus immédiatement contemporaine, semblables à ces cartes qui, en raison du système de projection choisi, présentent une partie centrale démesurément grossie et des bords extrêmement rapetissés : celle-ci s'efforce au contraire de reproduire le passé dans des proportions exactes. D'immenses parties de la planète, pendant des siècles et des siècles, ont vu des civilisations s'épanouir, en dehors de toute influence occidentale; rendre à ce passé sa place légitime est le seul moyen d'apprécier objectivement la valeur de notre civilisation actuellement dominante. Aussi sur les treize volumes qui composent cet ouvrage, quatre concernent l'Inde et la Chine, un l'Amérique précolombienne; celui qui est consacré au moyen âge s'intitule *Chrétienté et Islam*; quant à l'époque moderne, qui décrit la formation de l'*hégémonie européenne*, elle se divise en trois parties : *période italo-espagnole, période française, période anglo-allemande.*

Le choix même de ces titres révèle l'autre originalité de l'histoire de M. Cavaignac : elle est synthétique et schématique; elle s'attache uniquement aux lignes dominantes, aux faits essentiels. Par exemple, la première partie du tome XII, réservée à l'extension de l'influence anglo-saxonne au XIXe siècle, due à M. Vaucher, professeur à l'Université de Londres, comporte seulement 180 pages, dont 120 sur l'empire anglais, et une soixantaine sur les États-Unis. Un récit ainsi condensé, et qui exige une connaissance approfondie du sujet, est particulièrement suggestif, surtout à la lumière des événements actuels. Mais cette synthèse laisse forcément dans l'ombre des événements importants : guerre de Crimée, unité italienne : ils sont

sommairement décrits et leur portée est appréciée dans de courts avant-propos ou appendices de M. Cavaignac, et qui ne sont pas les pages les moins attachantes du volume.

Empire britannique et Société des Nations, par **Alfred Zimmern** (*J. Gamber*). Avant-propos de M. BERNARD LAVERGNE.

Au moment où, à Genève, le gouvernement anglais fait une opposition sourde au projet de fédération européenne de M. Briand, où, dans un article remarqué, Lord Robert Cecil montre au public français que l'Empire britannique est déjà une fédération de nations libres, et qu'il ne peut par conséquent entrer dans une organisation exclusivement européenne — il importe de lire le livre de M. Zimmern, où précisément toutes les conceptions de la politique britannique contemporaine sont exposées et développées.

M. Zimmern est anglais, ancien professeur à l'université d'Oxford; il est aussi fonctionnaire de la Société des Nations. Son étude a été préparée par une série de conférences à l'Université Columbia de New-York; elle a paru d'abord en anglais par les soins de l'Université d'Oxford en 1926, sous ce titre significatif : *the third British Empire.* L'essentiel de ces conclusions passe alors, soit directement, soit par le moyen d'une source commune, dans un livre français récemment paru, l'*Empire britannique, son évolution politique et constitutionnelle* de M. J. Magnan de Bornier (éditions Albert Mechelinck), avec une préface de M. de Fleuriau, ambassadeur de France à Londres. Sa traduction paraît enfin, assez remaniée, dans la collection de l'*Année politique* que dirige M. B. Lavergne.

Il y a eu, selon M. Zimmern, trois empires britanniques : le premier, celui du XVIIIe siècle, groupant des colonies durement exploitées, à la façon espagnole ou portugaise; le second, qui se constitue au XIXe siècle, qui a pour lien une flotte formidable et pour objet une activité économique sans précédent; le troisième, né en 1918, qui, est une sorte d'association d'États souverains, un *Commonwealth*, une *entente britannique.*

Qu'une communauté libre ait remplacé l'Empire, n'est-ce pas l'annonce de la dissolution de cet empire? Oui, dit M. Zimmern, si nous vivions en 1830, dans un monde anarchique et inorganisé, non en 1930, dans un monde où la coopération est non seulement une possibilité, mais une nécessité, et où elle trouve un instrument approprié, la Société des Nations. Grâce à la Sociétédes Nations, la Grande-Bretagne trouve un remède à ses difficultés : son splendide isolement devenu impossible, elle le remplace par une collaboration suivie à Genève; elle a perdu la suprématie navale : elle se satisfait du

système coopératif de défense internationale; elle a des difficultés coloniales : la Société des Nations lui délègue des mandats. Le pacte de Genève enfin assure l'harmonie entre la métropole et les dominions. Bref, « la Société des Nations est le *deus ex machina* du commonwealth britannique ». De son côté l'Empire britannique est l'armature de la Société des Nations et la première réalisation de son idéal, car il réunit des hommes de toutes races dans les cinq parties du monde, et il a substitué entre eux au lien de force un lien d'acquiescement. L'Empire britannique a anticipé, assure M. Zimmern, sur la Société des Nations, en établissant entre ses membres un système obligatoire d'arbitrage, en développant entre eux une grande police, la flotte, en gouvernant les indigènes selon l'esprit des mandats. Cette espèce de mission d'incarner l'âme de la Société des Nations, l'Empire britannique la remplit encore en réalisant dans le monde nouveau la coopération économique internationale, si conforme à ses traditions commerçantes et libre-échangistes, qui conciliera les nations qui possèdent et celles qui ne possèdent pas, — et en montrant à ce monde nouveau si déchiré de nationalismes comment il a su résoudre pour son compte le problème des nationalités.

Le développement est nourri précis, surtout dans le tableau fort neuf du nouvel Empire; parfois un peu abstrait et s'attardant complaisamment dans les entités et abstractions juridiques. Il semble plus l'œuvre d'un professeur de droit que d'un historien, mais il séduit et retient l'attention, car une flamme l'anime, celle d'un double mysticisme, la mystique genevoise et la mystique britannique s'unissant pour montrer le peuple élu sauvant l'humanité par son exemple et au moyen du Covenant. Le lecteur saura gré à M. Zimmern d'avoir si bien su superposer cette belle fresque idéale à une réalité parfois moins aimable et de lui avoir fait oublier les discussions de la conférence des Dominions, ou les grondements de l'Inde en révolte.

L'Inde moderne, par **André Philip** (*Alcan*).

De M. Zimmern à M. Philip, c'est la chute du ciel bleu sur la terre. Le savant économiste, le remarquable enquêteur à qui l'on doit ce tableau magistral : *l'Ouvrier aux États-Unis*, trace de l'Inde, de sa situation lourde d'un affreux passé et d'un présent pire, de ses agitations, de ses aspirations où se dessine l'avenir, un tableau bien sombre, où les terribles responsabilités de l'Angleterre dominatrice tiennent une large place. Nous sommes loin ici des conclusions de cette Américaine, dont le livre, il y a quelques années, eut un si vif succès et bénéficia d'une large réclame. Elle montrait que le peu

de bien-être qu'avaient les Hindous, c'est à leurs maîtres blancs qu'ils le devaient, et que si ces derniers étaient chassés, l'Inde courrait à une effroyable aventure.

Les conclusions de M. Philip sont bien différentes. Paysans misérables, sous-alimentés et maintenus dans cet état d'écrasement par l'usurier et le gros propriétaire et par la permanence de leurs croyances religieuses; populations des villes entassées sans hygiène; une grande industrie, toute jeune et en plein essor, suscitant les mêmes misères qu'en Angleterre au début du XIXe siècle, lors de l'introduction des machines; une étroite tutelle économique qui ne s'est atténuée que par les nécessités de la guerre mondiale, et qui montre son égoïsme jusque dans ses mesures philanthropiques : Manchester anrait obtenu l'interdiction dans l'Inde du travail des enfants, par humanité sans doute, mais aussi pour contraindre un concurrent dangereux à dépenser plus pour sa main-d'œuvre, à augmenter ses frais généraux. La naissance, depuis 1914 surtout, d'une grande industrie nationale, la formation d'un prolétariat peu à peu syndicaliste et révolutionnaire, le statut politique battu en brèche par le nationalisme grandissant, voilà les questions tout actuelles sur lesquelles on trouvera une documentation toute fraîche. Les derniers matériaux recueillis par M. Philip datent de fin 1929, au moment où la commission Simon, partout boycottée, entreprenait la mise au point du volumineux rapport déposé il y a trois mois. Le mouvement révolutionnaire et anti-anglais allait se déclencher. M. Philip en analyse par avance les tendances et aussi les immenses difficultés : hostilité des Hindous contre les musulmans, des non brahmanes contre les brahmanes, des intouchables contre les autres castes, et surtout dans le parti nationaliste, l'opposition croissante entre gros capitalistes et propriétaires et la masse peu à peu pénétrée de propagande communiste. Le gouvernement britannique a su jusqu'à présent user à son profit de ces divisions. Cette tactique lui sera-t-elle toujours possible?

J. POIRIER

***

Les Responsabilités de la Guerre : Quatorze questions, par René Gérin.
Quatorze réponses, par Raymond Poincaré (*Payot*).

Il y a, dans le Traité de Versailles, un article contre lequel les Allemands ont mené et mènent encore une campagne acharnée.

C'est celui qui proclame que l'Allemagne et ses alliés sont responsables des pertes et des dommages résultant de la guerre imposée par eux aux autres nations. La campagne qui s'est déclenchée trouve son explication de deux côtés. D'une part, une maladresse de rédaction semble fonder le droit aux réparations sur cette responsabilité proclamée à l'article 231. D'autre part, un peuple de haute culture, comme l'Allemagne, ressent vivement la souillure morale d'une telle déclaration, insérée dans un document international officiel.

On comprend, psychologiquement, la campagne innocentiste allemande. On comprend moins bien les appuis qu'elle trouve dans les pays ex-alliés et en France. Dans ce dernier pays, le fait s'explique généralement par des inimitiés personnelles ou de parti. Les documents le plus souvent utilisés sont ceux qui ont été réunis dans un Livre noir publié en Russie.

Voici, sous une forme nouvelle, une polémique sur ce sujet. Un questionnaire a été dressé par M. René Gérin, qui cherche à établir la responsabilité de la France et de ses Alliés dans le déclenchement de la guerre. M. Raymond Poincaré a accepté d'y répondre. Ceux de nos lecteurs que la question intéresse pourront se reporter au livre lui-même, qu'il est impossible de résumer. Et il suffirait de constater que les réponses de M. Poincaré, comme il l'espérait, « servent la cause de la France », si une remarque générale ne s'imposait.

M. Gérin se défend de vouloir innocenter l'Allemagne. Il veut que chacun reconnaisse ses torts. Il voudrait aider les Français à reconnaître les leurs. Pourquoi n'aiderait-il pas les Allemands à en faire autant? Ce serait au moins aussi utile; car, dans l'ensemble, nos voisins en sont bien loin; et ceux d'entre eux qui le font incriminent l'ancien système politique et non le peuple allemand. Et, d'autre part, qu'entend M. Gérin par la « thèse de Versailles »? Si c'est la fameuse « Mantelnote » de 1919, il a raison de la déclarer insoutenable. Cependant, la connaissance des origines de la guerre a progressé depuis cette époque. Beaucoup parmi les affirmations de la *Mantelnote* ont été reconnues inexactes; la thèse fondamentale exprimée dans l'article 231 reste encore vraie : car de nouvelles découvertes sont venues démontrer qu'il y avait bien eu en 1914 une guerre imposée aux autres peuples par l'Allemagne et ses alliés.

Théories stratégiques (tome II), par l'**Amiral Castex**
(*Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales*).

Ce second volume des *Théories stratégiques* de l'amiral Castex présente un intérêt qui ne le cède en rien à celui du premier. Dans

celui-ci, l'auteur, après des généralités de haute valeur sur la stratégie en général, envisageait la conduite des opérations. Le nouveau volume porte un sous-titre des plus alléchants : la manœuvre stratégique.

Et d'abord l'amiral Castex donne une définition de la manœuvre qui s'applique aux opérations sur terre comme aux opérations sur mer, à la stratégie comme à la tactique, « et par surcroît à la politique, au commerce, à l'industrie, aux affaires, à la vie courante elle-même, en un mot à toutes les formes d'activité dans lesquelles il s'agit de lutter, d'atteindre un but en renversant des obstacles ». Cette définition, dans sa généralité, paraît irréprochable : « Manœuvrer, c'est se remuer intelligemment pour créer une situation favorable ». Le but, le moyen, le caractère de la manœuvre sont ainsi déterminés et réunis dans une formule heureuse. Le but : créer une situation favorable; tout n'est pas acquis quand cette situation est réalisée; le résultat final dépend encore de l'exécution dans le combat proprement dit; mais, à tout moment du combat, il faut, à tous les échelons, savoir faire naître la situation favorable : la nécessité est aussi pressante pour le chef de section que pour le chef d'armées. Le moyen : se remuer; principe napoléonien bien connu : activité, vitesse; les règlements terrestres d'avant-guerre disaient de même qu'une seule chose était impardonnable : l'inaction. Mais, pour être créatrice, l'action doit être ordonnée; il vaut mieux faire quelque chose que ne rien faire (à moins que la passivité apparente ne soit que passagère, et ne constitue elle-même une manœuvre par les possibilités ultérieures qu'elle peut fournir); il ne faut cependant pas faire n'importe quoi : il faut se remuer intelligemment.

Ici intervient l'art du chef, cette partie de l'étincelle divine qui fait les grands hommes de guerre. L'intuition peut beaucoup. Ce qui frappe le plus dans les campagnes de Napoléon, c'est l'art avec lequel celui qu'on a appelé le dieu de la guerre arrivait à deviner le jeu de l'adversaire : il donne l'impression d'y avoir lu si clairement que parfois il semble dicter la conduite de l'ennemi. Personne ne peut se vanter d'arriver à une pareille perfection. Ce qu'on peut dire, du moins, c'est qu'il y a des dispositions vicieuses qui, dès l'origine, mettent celui qui les prend dans l'impossibilité matérielle d'arriver à un résultat, parce qu'elles le placent forcément dans une situation défavorable.

En présence de certaines campagnes de presse mal orientées, nous ne saurions résister au plaisir de citer une des considérations générales de l'amiral Castex, qui s'applique particulièrement bien à la défense des frontières terrestres : « Si l'on veut, surtout quand on opère offensivement, prétendre à une décision, il faut trouver

autre chose que cette distribution homogène des forces, que cette dispersion en un cordon impuissant, dont la symétrie et l'égale densité caractérisent précisément l'absence d'inspiration, de facultés créatrices et d'intelligence chez le chef ». Surtout quand on opère offensivement : ce qui veut dire que le principe vaut aussi dans la défensive. Les partisans d'une barrière continue aux frontières feront bien de méditer ce principe.

Il y a, on le pense bien, autre chose que des généralités, si importantes soient-elles, dans le livre de l'amiral Castex. L'auteur considère que les études stratégiques ont pour base l'histoire. Ce qui nous vaut un très remarquable ouvrage où sont traitées, successivement, des manœuvres projetées ou exécutées par la marine au XVIIe et au XVIIIe siècles, la campagne de Bruix en Méditerranée (1799), la campagne de 1805, puis les manœuvres de la division de Spee dans le Pacifique et les opérations allemandes dans la mer du Nord et dans la Baltique pendant la guerre mondiale. Dans ces divers exposés, on appréciera également la précision historique et la profondeur des vues. Elles permettent à l'auteur, dans un chapitre de conclusion, de résumer les données de la manœuvre stratégique à notre époque, et de montrer en quoi elles diffèrent de celles du passé : la reconstitution schématique qui le termine de la campagne de 1799 avec les moyens de 1930 est un tableau récapitulatif de tout premier ordre.

Initiations lamaïques, par **Alexandra David-Neel**
(*Éditions Adyar*).

Quand on lit les livres de madame David-Neel, on ne sait ce qu'il faut le plus louer : son intrépidité de voyageuse ou sa science sans défaut. C'est presque une banalité de le constater. Qu'une femme ait pu réussir, dans les conditions les plus difficiles et les plus périlleuses, à amasser une pareille somme de documents sur le mystérieux Tibet, protégé par le secret de sa vie ésotérique, autant que par l'âpreté de son sol et de son climat, qu'elle ait réussi à pénétrer les croyances bouddhistes au point de pouvoir en marquer l'aspect original dans une des régions les plus reculées et les plus inaccessibles, voilà qui passe l'admiration.

Son dernier livre n'est pas fait pour décevoir. On y trouve, comme dans les précédents, son esprit toujours curieux, son attention toujours en éveil, sa clarté d'exposition incomparable. En tout pays, le mysticisme est malaisé à comprendre, plus malaisé encore à faire comprendre. Dans les *Initiations lamaïques*, il s'agit d'un

mysticisme d'une nature spéciale, peu accessible à des esprits occidentaux. Il faut bien employer le mot; mais en saisissant la nuance qu'il doit prendre quand il s'agit du mysticisme tibétain. Les phrases et les formules, les pratiques, le sens qui y est attaché, tout a une importance capitale. Et en même temps l'équation personnelle des adeptes joue un rôle de premier plan. C'est véritablement un monde inconnu dont madame David-Neel nous révèle les arcanes dans ces pages d'un genre unique.

J.-M. BOURGET

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. Marcel THIÉBAUT, Secrétaire général de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

Un voyage de grandes chasses en Afrique Occidentale Française

JANVIER-MARS 1931

Un magnifique voyage est organisé cet hiver à travers l'Algérie et le Sahara jusqu'aux rives du Niger et aux grandes régions de chasses de la Haute-Volta et du Dahomey.

Effectuant tout le trajet en automobile sous la conduite du comte Jean de Ponfilly, titulaire de la plaquette des pionniers du Sahara et guide, l'hiver dernier, de la mission Proust-Peugeot, les voyageurs après avoir agréablement visité Alger, Laghouat, Ghardaïa, El Goléa Timimoun, Adrar, Reggan, traversé le Sahara, atteindront Gao situé sur le Niger. Après un séjour au cours duquel ils chasseront le caïman, ils se dirigeront sur Tilla Bery où il leur sera possible de chasser l'hippopotame et enfin arriveront à Fada N'Gourma (Haute-Volta) où un séjour de trois semaines est prévu pour la chasse aux lions et aux bœufs sauvages.

Le retour aura lieu par Ouagadougou, capitale du Naba des Mossi, Bobo Diulasso, Bamako, Tombouctou et Gao d'où l'on repartira à nouveau à travers le Sahara pour atteindre le Hoggar.

Quelques jours d'excursions et de chasses à travers les gorges sauvages et les monts verdoyants, puis In Salah et sa palmeraie splendide, Fort-Miribel, El Goléa, Bou Saada, et retour à Alger.

Le départ a lieu à Marseille le 9 janvier et le retour dans la même ville le 31 mars 1931.

Tous les détails sont prévus dans l'organisation. Le trajet est entièrement effectué dans des automobiles conduite intérieure spécialement équipées. Des excursions intéressantes seront faites à chaque point d'arrêt et la chasse de Fada N'Gourma sera conduite par un chasseur indigène spécialisé.

Les séjours auront lieu dans les meilleurs hôtels de chaque ville traversée. Un matériel de camping très confortable est prévu pour les endroits nécessaires.

Le nombre des participants étant obligatoirement limité, il est recommandé d'envoyer les adhésions dès maintenant. Celles-ci sont reçues chez les organisateurs : MM. Brendon et Gallet, 56, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris. Téléphone : Anjou 18 00.

Le prix du voyage (aller et retour : Marseille), comprenant absolument tous les frais, est de 55 000 francs. Dans ce prix est compris le permis de grande chasse en A. O. F. d'une valeur de 4 000 francs.

TABLE DU CINQUIÈME VOLUME

Septembre-Octobre

LIVRAISON DU 1er SEPTEMBRE 1930

		Pages.
EMMANUEL BOVE	Journal écrit en hiver. — I	5
IVAN TOURGUÉNEV	Quelques Personnages en quête d'un roman	28
PIERRE FRANCASTEL	Le Château de Versailles sous Louis-Philippe.	52
MARCEL DUNAN	La Consolidation de l'Autriche	79
ANDRÉ MALRAUX	La Voie royale. — II	103
Lt-COLONEL DE THOMASSON	Les Variations de Schlieffen	136
MAURICE CAULLERY	Réaumur à travers ses papiers inédits	148
CLAUDE GEVEL	Madame de Saint-Balmont	168
PIERRE BERNUS	Le Projet d'Union européenne	181
RENÉ BAX	Sur les pentes de la Chaine annamitique	198
MAURICE MURET	Deux romans sur l'Autriche	224

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE 1930

WINSTON CHURCHILL	Le « Tout ou Rien » de Ludendorff	241
RENÉ MARTEL et ÉLIE BORSCHACK.	Vie de Mazeppa. — I	253
FERNAND BALDENSPERGER	Lady Bolingbroke	278
ANDRÉ MALRAUX	La Voie royale. — II	308
AMIRAL CASTEX	La Guerre sous-marine allemande	344
EMMANUEL BOVE	Journal écrit en hiver. — II	367
C.-J. GIGNOUX	La quatorzième Conférence du Travail	395
CONSTANTIN PHOTIADÈS	Bayreuth en 1930	414
HENRI QUEUILLE	Le Blé	434
A. ALBERT-PETIT	Les Livres d'histoire	448
CLAUDE BERTON	Georges de Porto-Riche	457

LIVRAISON DU 1er OCTOBRE 1930

		Pages.
ANDRÉ SIEGFRIED	La Politique intérieure de la France	481
JEAN GIONO	Regain. — I	513
LOUIS HOURTICQ	La Légende de Giorgione	539
ANDRÉ MALRAUX	La Voie royale (*fin*)	570
FERNAND DE BRINON	Impressions de Genève	603
EMMANUEL BOVE	Journal écrit en hiver. — III	618
JOSEPH BRUGERETTE	M. Briand chez Mgr Lacroix	643
RENÉ MARTEL et ÉLIE BORSCHAK	Vie de Mazeppa. — II	660
RENÉ JOHANNET	Aspects récents de Joseph de Maistre	695

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE 1930

ALEXANDRE MILLERAND	En attendant une Constitution	721
LOUIS BATIFFOL	La Vie de Henri IV au Louvre	740
WILLIAM G. SHARP	Souvenirs de mon Ambassade. — I	764
ABEL BONNARD	La Peinture flamande à Anvers	785
JEAN GIONO	Regain. — II	795
WLADIMIR D'ORMESSON	Au lendemain des Élections allemandes	820
RENÉ MARTEL et ÉLIE BORSCHAK	Vie de Mazeppa (*fin*)	845
CARL LE COQ DE KERLAND	Ministère de l'Air et sécurité aérienne	870
EMMANUEL BOVE	Journal écrit en hiver. — IV	900
ALBERT FLAMENT	Tableaux de Provence et d'ailleurs	932

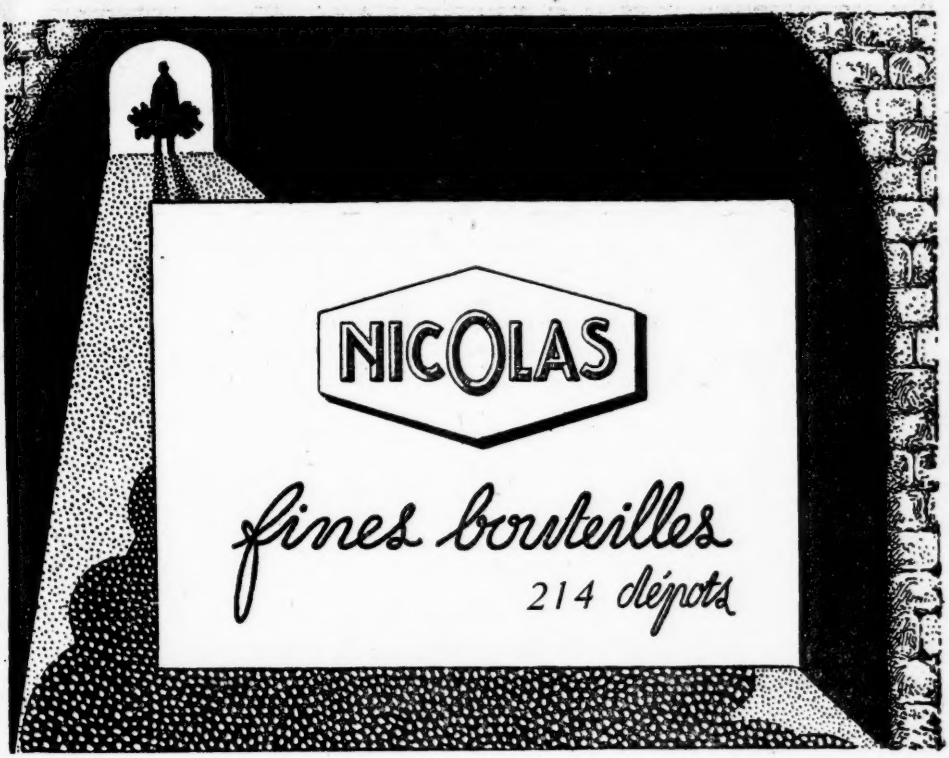

DUNLOP,
pneu de sécurité pour avion

Nous relevons les succès suivants qui viennent s'ajouter au palmarès, déjà imposant, des pneumatiques **DUNLOP** :

COSTES et BELLONTE ont traversé l'Atlantique sur Breguet-Hispano pneus **DUNLOP**.

DORET vient de gagner le Tournoi Mondial d'Acrobatie à Chicago sur Devoitine-Hispano pneus **DUNLOP**.

MARISE BASTIÉ a battu le record de durée Féminin en 37 h. 55′ sur Klem-Samson pneus **DUNLOP**.

LAULHE bat le record du Monde de distance pour avion léger sur Albert-Samson pneus **DUNLOP**.

ÉDOUARD JONAS

OBJETS D'ART
TABLEAUX ANCIENS

3, Place Vendôme

Rétablissement du train express 50

les Dimanches et jours de Fêtes

entre TOURS et PARIS-QUAI d'ORSAY

Le train express 50, entre Tours et Paris-Quai d'Orsay, sera rétabli, en 1930, les Dimanches et jours de Fêtes, du **Lundi de Pâques** au **1er Novembre, inclus** (à l'exclusion du Dimanche de Pentecôte).

Principales gares desservies : Tours, dép. 19 h. 44 - Amboise, départ 20 h. 14 - Blois, départ 20 h. 52 - Orléans, départ 21 h. 48 - Paris-Quai d'Orsay, arrivée 23 h. 45.

Ce train permet aux touristes désireux de visiter, dans le plus court laps de temps, quelques-uns des merveilleux châteaux de Touraine et du Blésois et, partis de Paris le matin, d'y rentrer le soir. (Circuits en auto-car au départ de Blois et de Tours.) Billets combinés, chemin de fer et auto-car, au départ de Paris-Quai d'Orsay.

Pour plus amples renseignements sur ce train consulter le Livret-Horaires mis à la disposition du Public dans les gares.

Le plus bel exploit
de l'Aviation Mondiale

La première traversée
de l'Océan Atlantique Nord

DE PARIS A NEW-YORK

SANS ESCALE

par *COSTES ET BELLONTE*
les 1er et 2 Septembre 1930

a été effectuée
comme tous les exploits antérieurs de Costes
sur un

AVION BREGUET

Société d'Aviation Louis BREGUET
115, Rue de la Pompe — Paris (16e)
Usine à Vélizy — Villacoublay (Seine-&-Oise

Train rapide de nuit
" PARIS-BRIANÇON "

Une relation rapide de nuit de toutes classes avec places de couchettes existe désormais **pendant toute l'année** entre Paris et Briançon via Valence-Veynes.

Départ de Paris 21 heures.

Arrivée à Valence 5 h. 50, à Die 7 h. 27, à Veynes 9 h. 05, à Gap 9 h. 41, à Briançon 11 h. 56.

Au retour, départ de Briançon 17 h. 03, de Gap 19 h. 06, de Veynes 20 h. 09, de Die 21 h. 45, de Valence 23 h. 22.

Arrivée à Lyon-Perrache 0 h. 54, à Paris 9 h. 05.

Plus de tracas pour louer vos places même si vous voyagez sur les lignes de plusieurs réseaux

Le voyageur qui effectue un long parcours en chemin de fer en empruntant plusieurs lignes (de réseaux différents très souvent), est embarrassé, à chacun de ses arrêts, pour louer les places qu'il désire occuper au cours de l'étape suivante.

C'est un souci qu'il peut s'épargner s'il voyage en 1re classe, couchette, canapés-lits, lits-salon, wagon-lit ou Pullman, et si la gare d'où il part et celle où il doit s'arrêter sont parmi les suivantes : Paris, Angers, Bâle, Bordeaux-Saint-Jean, Boulogne, Brest, Caen, Calais, Charleville, Cherbourg, Dieppe, Dunkerque, Epinal, Grenoble, La Rochelle, Le Havre, Lille, Lyon-Perrache, Marseille-Saint-Charles, Metz, Mulhouse, Nancy, Nantes. Reims, Rouen, Strasbourg, Saint-Etienne-Châteaucreux, Thionville, Toulouse-Matabiau.

Il lui suffit, pour que la gare de départ se substitue à lui, et remplisse toutes les formalités nécessaires (même s'il doit voyager sur plusieurs réseaux), d'adresser à celle-ci une demande 5 jours à l'avance. Cette demande écrite sur un imprimé spécial doit comporter tous les renseignements utiles et notamment la date des trains empruntés, la nature et le nombre des places à réserver ; elle est accompagnée du billet, nécessaire pour le premier déplacement et d'une consignation de 20 francs, (40 francs, si l'on désire une place de wagon-lits ou de Pullman).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AÉRONAUTIQUE

CAMS
HANRIOT
LATHAM
LORRAINE
NIEUPORT
SECM
STÉ A. ÉR. BORDELAISE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AÉRONAUTIQUE
11, RUE DE TILSITT PARIS

C.A.F. 7 R. de FIGUIER PARIS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie
en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864

CAPITAL 625 MILLIONS

BANQUE & BOURSE

1450

AGENCES & BUREAUX
EN
FRANCE
ET A L'ÉTRANGER

Correspondants dans le monde entier

FORT
DUNLOP
DUNLOP REINFORCED
Le
PNEU
à
grande
réserve de
puissance
FORT

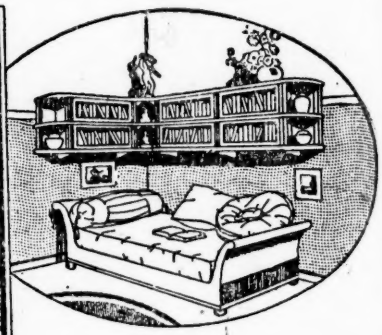

BIBLIOTHÈQUES EXTENSIBLES et TRANSFORMABLES

Encadrements de divans

Composée de petits meubles distincts, en chêne ou en acajou, qui s'emboîtent les uns sur les autres, la Bibliothèque M. D. *s'accroît en concordance avec les achats de livres et s'adapte partout.*

La Bibliothèque M. D. *permet de constituer progressivement des ensembles très décoratifs et qui restent toujours modifiables.*

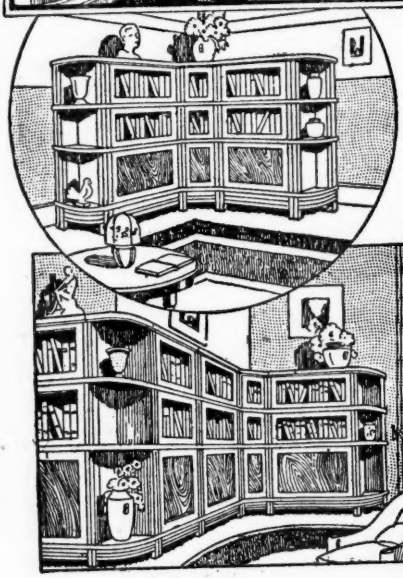

Demandez le catalogue N° 49 *envoyé gratuitement avec le tarif complet.*

BIBLIOTHÈQUE M.D.

9. RUE DE VILLERSEXEL. PARIS VIIe. LITTRÉ 11-28

Imprimerie Paul Brodard et Joseph Taupin, Coulommiers.

HENRI CYRAL, EDITEUR

118, Boulevard Raspail, PARIS-VIe

R. C. Seine 74-390 Téléph. : Littré 51-18 Ch. Postaux Paris 225-06

"Collection Française"

La "COLLECTION FRANÇAISE" est créée pour réunir, sous une forme artistique, les œuvres les plus remarquables de la littérature française contemporaine. L'illustration, réservée à des artistes français, s'inspire avant tout du texte et respecte le dessin sans sacrifier au modernisme déformateur.

L'impression est confiée au Maître Imprimeur Coulouma (H. Barthélemy, directeur). Le tirage est uniformément fixé à 1021 exemplaires sur papier de grand luxe : Madagascar, Annam, Arches et Rives.

Pour paraître le 20 octobre :

LA FEMME
ET
LE PANTIN

par PIERRE LOUŸS

(Illustré de 67 aquarelles de J.-P. TILLAC)

Dans son numéro du 26 avril dernier l'*ILLUSTRATION* a publié une longue étude sur P. TILLAC, et accompagné cet article de plusieurs reproductions de dessins de TILLAC l'artiste français spécialisé à l'Espagne et au pays Basque. Le talent de J.-P. TILLAC donne toute sa puissance dans *LA FEMME ET LE PANTIN.*

JUSTIFICATION du TIRAGE :

N°s 1 à 21	: 21 exemplaires sur Madagascar, avec deux originaux . .	**380** fr. *(souscrits)*
N°s 22 à 36	: 15 exemplaires sur Annam, avec un original	**300** fr. *(souscrits)*
N°s 37 à 56	: 20 exemplaires sur vélin d'Arches	**250** fr. *(souscrits)*
N°s 57 à 1021	: 965 exemplaires sur vélin de Rives	**200** fr.

EN SOUSCRIPTION CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LES SPORTS D'HIVER AUX PYRÉNÉES

FONT-ROMEU (Pyrénées-Orientales)

Station climatique
(1.800 mètres d'altitude)

Tous les Sports d'hiver : Ski, Luge, Bobsleigh, Traîneau, Skijoring, Patinage, Hockey, Curling, etc...

Remontée des appareils par auto-chenille

LE GRAND HOTEL ET DU GOLF
ouvert toute l'année

SUPERBAGNÈRES-LUCHON (Haute-Garonne)

(1.800 mètres d'altitude)

Saison d'hiver : de Décembre à Mars.

Tous les Sports de neige et de glace : Ski, Luge, Traîneau, Bobsleigh, Hockey, Patinage, Curling, etc...

Remontée des Sportsmen et des appareils par chemin de fer à crémaillère et par câble-traîneau à traction électrique

L'HOTEL DE SUPERBAGNÈRES
relié à Luchon par un chemin de fer électrique à crémaillère.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

M. le Directeur du *Grand Hôtel et du Golf*, à Font-Romeu (Pyrénées-Orientales)

M. le Directeur de *l'Hôtel de Superbagnères*, à Luchon (Haute-Garonne)

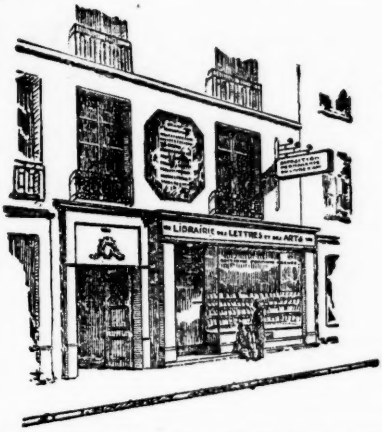

LIBRAIRIE DES LETTRES ET DES ARTS
ÉDITIONS FERNAND ROCHES
Société au Capital de 800.000 francs

VOICI

une MAISON
de bonne volonté

Elle est organisée pour donner satisfaction aux abonnés et lecteurs de la

Revue de Paris

Achetez vos livres

A LA LIBRAIRIE DES LETTRES ET DES ARTS

150, boulevard Saint-Germain, 150

PARIS (6e)

Chèques Postaux : Paris C. 1231-97

Les commandes sont exécutées par retour du courrier.

SUR simple demande, la " *Librairie des Lettres et des Arts* " vous fera connaître les facilités qu'elle a créées, telles que **LE COLIS DES LETTRES**, le service d'abonnement mensuel aux nouveautés, etc... Elle envoie gratuitement chaque mois un catalogue complet de toutes les nouveautés classées par matières.

Sur la route d'hiver des Alpes en autocars P.-L.-M.

Jusqu'au 21 mars, les cars P.-L.-M. de la Route d'hiver des Alpes vont de Nice à Aix-les-Bains et d'Aix-les-Bains à Nice en trois étapes d'une journée chacune : Nice-Digne; Digne-Grenoble; Grenoble-Aix.

A partir du 1er avril, les deux étapes Digne-Grenoble et Grenoble-Aix n'en font plus qu'une d'un seul jour.

Départs jusqu'au 28 février, de Nice les lundi et vendredi; d'Aix-les-Bains les lundi et jeudi.

Départs tous les jours, dans les deux sens, du 1er mars au 20 mai.

Livraison rapide à domicile des bagages dans Paris

Les voyageurs arrivant à Paris par les gares du Quai d'Orsay ou d'Austerlitz et désireux de faire livrer leurs bagages à domicile, doivent se présenter au Bureau de l'Agence Duchemin installé dans la salle des bagages à ces deux gares pour établir leur demande écrite et remettre leur bulletin; ils doivent en outre remettre leurs clefs s'ils ne veulent pas assister eux-mêmes à la visite de l'Octroi.

Ils peuvent d'ailleurs accélérer très notablement la livraison s'ils ont soin de prévenir **à leur point de départ** (sur P.-O. et sur Midi) l'agent qui enregistre leurs bagages, que ceux-ci sont à confier à l'Agence Duchemin pour leur livraison à domicile. Ces bagages sont alors revêtus d'une étiquette spéciale et sont dirigés dès leur descente du fourgon sur le service ad hoc.

CHARLES DU HEMME

HUBERT-JACQUES

FRANÇAIS....
GARDE A VOUS !..

LA GUERRE AÉROCHIMIQUE QUE PRÉPARE L'ALLEMAGNE

PRÉFACE DU

MARÉCHAL LYAUTEY

EDITIONS BOSSARD

1 vol in-16, 280 pages avec une carte hors texte . . . . . **15 fr.**

TIRAGE A PART :

1 ex. unique nominatif sur Madagascar H. C.
100 ex. numérotés sur Alfax . . . . . 30 fr.
constituant l'édition originale

LE DANGER QUI NOUS MENACE

LE SEUL MOYEN D'Y PARER

CHEZ PLON

CHARLES LE GOFFIC
de l'Académie française.

LA DOUBLE CONFESSION

Roman. In-16. Nouvelle édition. . . . . 15 fr.

ARMANDO PALACIO-VALDÈS
de l'Académie Royale d'Espagne.

SAINTE ROGELIA
(de la légende dorée)

Roman traduit de l'espagnol par Mme Philine BURNET. In-16. . . . . 15 fr.

CLAUDE EYLAN

L'ILE AU CŒUR DOUBLE

Nouvelles. In-16. . . . . 12 fr.

JACQUES ARNAVON
L'Interprétation de la comédie classique

LE "MISANTHROPE" DE MOLIÈRE

In-8° carré, avec des planches hors texte et 56 croquis dans le texte. . . . . 50 fr.

ROGER BOUTET DE MONVEL

GRANDS SEIGNEURS ET BOURGEOIS D'ANGLETERRE

Nouvelle édition. In-16 avec 6 gravures hors texte. . . . . 15 fr.

B. DE PIREY SAINT-ALBY

VAGUES SANGLANTES
Victoires navales d'autrefois
Prix littéraire de la Revue Maritime.

In-16 avec 9 planches dans le texte, 3 bandeaux, 3 culs-de-lampe de Gustave ALAUX, peintre du département de la marine. . . . . 15 fr.

LES MAITRES DE L'ART
Collection publiée sous le haut patronage du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

LUC BENOIST
attaché au Musée du Louvre.

COYSEVOX

In-8° 1/2 colombier, avec 32 gravures hors texte. Broché. . . . . 20 fr.

A propos des élections allemandes
Général MORDACQ

LA MENTALITÉ ALLEMANDE
Cinq ans de commandement sur le Rhin

In-8° écu. . . . . 18 fr.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

CHEZ PLON

LONGWORTH CHAMBRUN

DEUX BAGUES AU DOIGT

— ROMAN —

Un vol. in-16. . . . . 15 fr.

De savants contrastes dans la conception et la composition de ce roman lui donnent un intérêt exceptionnel : double cadre, Paris et le Maroc; double méthode, l'observation pénétrante qui convient à l'analyse psychologique et l'invention hardie qui convient au récit d'aventures. Roman plein de mouvement, riche d'expérience et d'imagination divinatrice, roman d'écrivain consommé maître des ressorts de l'émotion; roman de femme, qui sait jeter la lumière sur les recoins cachés des caractères féminins; roman où des traits d'esprit, des touches d'humour, des souvenirs littéraires, heureusement évoqués, ajoutent au style souple et vif des qualités de finesse et d'éclat.

C. CESTRE, Professeur à la Sorbonne.

Il était impossible d'écrire avec plus de finesse le roman du divorce et de la femme divorcée qui revient à son premier mari.

JEAN FRÈTEVAL *(Figaro)*.

Une histoire humainement vraie, un roman d'aventures passionnantes, et une œuvre de psychologie qui nous fait comprendre l'âme américaine, celle de l'homme de là-bas et celle de la femme. La Comtesse de Chambrun, dont on connaît les belles études sur Shakespeare, vient de nous donner là un ouvrage romanesque et attachant tout à fait remarquable.

LES TREIZE *(Intransigeant)*.

La Comtesse de Chambrun, née Longworth, dont les travaux sur Shakespeare font autorité, est également l'auteur de plusieurs romans. Aujourd'hui son œuvre de romancière s'enrichit de *Deux Bagues au Doigt* dont l'action se passe à Paris avant la guerre, puis à Fez, en juin 1914. L'intrigue, fertile en rebondissements, ne saurait être résumée brièvement. Les personnages sont bien campés, la description est colorée et pittoresque et surtout on doit féliciter l'auteur d'avoir écrit un roman dans lequel il se passe quelque chose.

Revue des Deux Mondes.

Ouvrages du même auteur :

Shakespeare Acteur-Poète (Prix Bordin de l'Académie Française) 1 vol. in-8 écu. . . . . 15 fr.

Le Roman d'un Homme d'affaires . . . . . 12 fr.

La Nouvelle Desdémone. . . . . 12 fr.

Hamlet de Shakespeare (Les Grands Événements littéraires) Edgar Malfère, éditeur. . . . . 9 fr.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

ÉDITIONS DE LA NOUVELLE REVUE CRITIQUE

15, Rue José-Maria-de-Heredia — PARIS (VII°)

Collection " Les Essais Critiques " N° 21

ALBERT THIBAUDE

PHYSIOLOGIE DE LA CRITIQUE

Jugement et goût

Un vol. : **12** fr. Édition originale sur alfa : **16** fr.

Collection " Les Maîtres du Roman " N° 55

J.-H. ROSNY AINÉ

Président de l'Académie Goncourt

LA CROIX DE NAVARRE

Roman

Un vol. : **12** fr. Édition originale sur alfa : **16** fr.

Collection " Les Maîtres du Roman " N° 56

PIERRE BOST

MESDAMES & MESSIEURS

Roman

On trouve toujours des personnes sévères qui refusent de se divertir

MESDAMES ET MESSIEURS

ne s'adresse qu'aux autres

Un vol. : **12** fr. Édition originale sur alfa : **16** fr.

Collection " L'Épervier " N° 8

ABEL MOREAU

LA NUIT SYRIENNE

Roman

" Un magnifique roman enluminé par les couleurs de la Syrie où chaleur, parfums et femmes décomposent la volonté humaine. » **José Germain.**

Collection " La Vie d'Aujourd'hui " N° 12

ROBERT POULAINE

VOYAGE AUTOUR DU CONGO

Étapes africaines

Un fort volume in-16, Grand Jésus : **18** fr. Édition originale sur alfa : **25** fr.

SOCIÉTÉ D'ÉDITION " LE LIVRE "

ÉMILE CHAMONTIN, DIRECTEUR

9, Rue Coëtlogon, PARIS (VIe)

Les amis de la poésie ont souvent regretté de ne pas voir réunies les

POÉSIES DE GÉRARD D'HOUVILLE

Elles paraissent enfin en une magnifique édition d'art contenant l'œuvre poétique de toute une vie

LES POÉSIES DE GÉRARD D'HOUVILLE

ÉDITION ORIGINALE

avec cent compositions originales en deux couleurs dessinées et gravées sur bois par

ALFRED LATOUR

Un volume in-8° Jésus imprimé en Italique de Caslon Elzévir corps 16, sur les presses de R. COULOUMA, à Argenteuil (H. Barthélemy directeur)

Tirage limité à 175 exemplaires numérotés

Série A. — Vingt-cinq ex. sur Japon Impérial numérotés de 1 à 25 contenant chacun une suite de cent bois, avec des compositions de couleur, sur vélin cuve des Papeteries du Marais — 3.000 fr.

Série B. — Cent cinquante exemplaires sur vélin de cuve à la main des Papeteries du Marais fabriqué spécialement pour cette édition et filigrané au titre de l'ouvrage, numérotés de 26 à 175 — 1.000 fr.

Envoi d'un spécimen sur demande

BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER

FASQUELLE ÉDITEURS

11, rue de Grenelle, PARIS

Dernières Publications :

ALBÉRIC CAHUET

IRÈNE, FEMME INCONNUE

Roman

Un volume de la *Bibliothèque-Charpentier*. . . . . **12** fr.

ANDRÉ CORTHIS

LA NUIT INCERTAINE

Roman

Un volume de la *Bibliothèque-Charpentier*. . . . . **12** fr.

MAURICE MAETERLINCK

LA VIE DES FOURMIS

Un volume de la *Bibliothèque-Charpentier*. . . . . **12** fr.

MARCELLE VIOUX

LE DÉSERT VICTORIEUX

Roman

Un volume de la *Bibliothèque-Charpentier*. . . . . **12** fr.

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Envoi contre mandat ou timbres

(1 fr. en sus pour le port et l'emballage)

BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER
FASQUELLE ÉDITEURS
11, rue de Grenelle, PARIS

Vient de paraître :

RENÉ PUAUX

DÉCOUVERTE des AMÉRICAINS

Prix Strassburger 1930

Un volume de la *Bibliothèque-Charpentier* . . . . . 12 fr.

MAURICE MAGRE

CONFESSIONS

sur

LES FEMMES L'OPIUM
L'AMOUR L'IDÉAL

ETC...

Un volume de la *Bibliothèque-Charpentier* . . . . . 12 fr.

JEAN MÉLIA

GHARDAÏA

Ghardaïa ! le pays le plus pittoresque de l'Islam algérien, et aussi " le Pays du Bonheur ".

Un volume de la *Bibliothèque-Charpentier* . . . . . 12 fr.

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Envoi contre mandat ou timbres

(1 fr. en sus pour le port et l'emballage)

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, Rue Auber, PARIS-IXe

Vient de paraître :

COLLECTION SUR PAPIER VÉLIN DU MARAIS

PIERRE LOTI

LA MORT DE PHILÆ

1 800 exemplaires numérotés : 35 francs.

Volumes parus dans cette collection depuis le 1er janvier 1930

ANATOLE FRANCE
HISTOIRE COMIQUE

PIERRE LOTI
JOURNAL INTIME

GASTON CHERAU
LE FLAMBEAU des RIFFAULT

ANATOLE FRANCE
LA VIE LITTERAIRE
1re Série

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Imprimerie Paul Brodard et Joseph Taupin, Coulommiers.

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, Rue Auber, PARIS-IXe

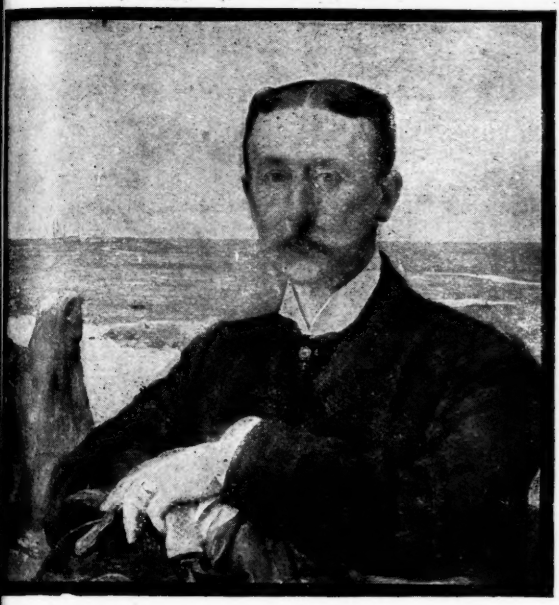

Vient de paraître :

RENÉ BAZIN

de l'Académie française

PAYSAGES ET PAYS D'ANJOU

Un volume : **12** fr.

Il a été tiré :

20 ex. numérotés sur papier de Rives : **60** fr.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

		UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE		100 »	51 »	26.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES.		106 »	54 »	28 »
ÉTRANGER	Demi-tarif postal	130 »	66 »	34 »
	Plein tarif	160 »	81 »	41.50

LA LIVRAISON — 240 pages — 7 francs.

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *rue Saint-Roch, Paris.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Prière de joindre la somme de 1 franc *et une bande d'abonnement à toute demande de changement d'adresse.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Première Table décennale (1894-1903). *Prix* . . . . . 3 fr. 50
Deuxième Table décennale (1904-1913). *Prix* . . . . . 4 fr. 50

Coulommiers. — Imprimerie BRODARD et TAUPIN.